MADELEINE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Comme presque tous les villages traversés par une route royale, Neuvy-les-Bois est un affreux bourg, sale en hiver, poudreux en été, en toute saison sans poésie et sans mystère. Telle en est d'ailleurs l'importance, qu'avant le jour où commence ce simple récit, les indigènes n'avaient pas souvenir qu'aucune voiture publique se fût jamais arrêtée *dans leurs murs*. Ce dédain que les postillons et les conducteurs ont de tout temps affecté vis-à-vis de Neuvy-les-Bois donne une assez pauvre idée de la qualité de ses vins.

C'était en automne, un dimanche, entre messe et vêpres. Groupés à l'entrée du hameau, sous un soleil de feu qui tombait d'aplomb sur leurs têtes, les naturels attendaient gravement le passage de la diligence de Paris à Limoges, car c'était là, aux jours de fête, leur unique distraction, courte, il est vrai, mais enivrante comme toutes les joies qui ne durent point. Du plus loin qu'ils l'entendaient venir, ils se rangeaient solennellement de chaque côté du chemin; puis, quand la machine roulante, filant au grand trot des chevaux entre deux haies de nez en l'air, d'yeux hébétés et de bouches béantes, avait disparu au détour de la route dans un nuage de poussière, ces braves gens rentraient chez eux, le cœur rempli d'une douce satisfaction.

Or, le dimanche où nous sommes, les choses ne paraissaient pas de-

voir s'accomplir autrement; mais il était écrit là-haut que Neuvy-les-Bois serait ce jour-là le théâtre d'un prodige sur lequel ce modeste village, profondément découragé par un demi-siècle d'attente, n'osait plus désormais compter. Au lieu de filer comme un trait, ainsi qu'elle en avait l'habitude, la diligence s'arrêta net au milieu du chemin, entre les deux haies vivantes qui s'étaient formées sur son passage. A ce spectacle inattendu, à ce coup imprévu du sort, tout Neuvy-les-Bois resta cloué sur place, sans songer seulement à se demander d'où lui venait un si rare honneur. Les chiens eux-mêmes, qui avaient coutume de courir en jappant après la voiture et de solliciter les coups de fouet du postillon, semblaient partager l'étonnement de leurs maîtres, et se tenaient, comme eux, immobiles et muets de stupeur. Cependant le conducteur avait mis pied à terre; il ouvrit la rotonde, et sur ce seul mot : Neuvy-les-Bois, prononcé par lui d'un ton sec et dur, une jeune fille en descendit, ayant pour tout bagage un petit paquet sous le bras. Elle était vêtue de noir et pouvait avoir de quatorze à quinze ans au plus. La pâleur de son front, ses yeux brûlés de larmes, son air triste et souffrant, en disaient plus encore que ses habits de deuil. Le conducteur était déjà remonté sur son siége, et la jeune fille n'eut que le temps d'échanger un adieu silencieux avec ses compagnons de voyage. Ce n'était guère qu'une enfant, plus grave seulement qu'on ne l'est à cet âge. Quand elle se vit seule sur cette grande route embrasée, à l'entrée de ce méchant hameau où pas une ame ne la connaissait, seule au milieu de tous ces visages qui l'examinaient avec une expression de curiosité niaise et défiante, elle alla s'asseoir sur un tas de pierres, et là, sentant son cœur défaillir, elle se prit à pleurer, la tête entre ses mains. Les paysans continuaient de la regarder du même air, ne soufflaient mot et ne bougeaient pas davantage. Heureusement, dans le groupe rustique, il y avait quelques femmes, et parmi ces femmes une mère qui berçait sur son sein un petit nouveau-né. Elle s'approcha de la jeune affligée et demeura quelques instans à la considérer avec un sentiment de pitié hésitante, car, bien que tout annonçât chez cette enfant l'abandon, presque la pauvreté, la distinction naturelle de la personne relevait singulièrement la simplicité du costume, et commandait sans efforts la déférence et le respect.

— Pauvre demoiselle, dit-elle enfin, puisque vous voici seule, à votre âge, par les grands chemins, il faut donc bien que vous ayez perdu votre mère?

— Oui, madame, j'ai perdu ma mère, répondit la jeune fille d'une voix douce, où perçait un léger accent étranger. Hélas! j'ai tout perdu, tout, jusqu'au coin de terre où je suis née et où reposent les os qui me sont chers. Il ne me reste plus rien sous le ciel, ajouta-t-elle en secouant tristement la tête.

— Chère demoiselle, que le bon Dieu prenne pitié de votre peine! Je vois bien, à votre façon de parler, que vous n'êtes pas de nos pays. Vous venez de bien loin, sans doute?

— Oh! oui, madame, de bien loin, de bien loin. J'ai cru souvent que je n'arriverais jamais.

— Et vous allez?...

— Où ma mère, avant de mourir, m'a recommandé de me rendre. Je savais en partant qu'une fois à Neuvy-les-Bois, je trouverais facilement le chemin de Valtravers.

— Vous allez à Valtravers?

— Oui, madame.

— Au château?

— Précisément.

— Vous avez allongé votre chemin, mademoiselle; le conducteur aurait dû vous descendre à la ville voisine. C'est égal, vous n'avez plus devant vous que trois petites lieues, et encore pourrez-vous, en prenant par les bois, gagner une bonne heure. Si vous le permettez, mon neveu Pierrot vous conduira; mais la chaleur est accablante, et je jurerais, ma mignonne, que vous n'avez rien pris de la journée. Venez à notre ferme; vous goûterez le lait de nos vaches, et, pour vous mettre en route, vous attendrez la fraîcheur du soir.

— Merci, madame, merci. Vous êtes bonne; mais je n'ai besoin de rien. Je voudrais partir sur-le-champ, et si ce n'est pas abuser de la complaisance de M. Pierrot....

— Ici, Pierrot! s'écria la fermière.

A cette invitation, faite d'un ton qui ne souffrait pas de réplique, un petit drôle se détacha de la foule et s'avança de l'air piteux d'un chien qui sent que son maître ne l'appelle que pour le rouer de coups. Pierrot, qui, depuis le matin, se berçait du charmant espoir de faire, après vêpres, sa partie de bouchon sur la place de l'église, parut médiocrement flatté de la proposition de sa tante. Celle-ci la lui réitéra de telle sorte, qu'il jugea prudent de se résigner. Elle lui mit sous le bras le petit paquet de l'étrangère; puis, le poussant par les épaules: — Prends par le bois, et surtout ne fais pas marcher trop vite cette jeune demoiselle, qui n'a ni tes pieds ni tes jambes. Là-dessus, Pierrot partit d'un air boudeur, tandis que Neuvy-les-Bois, qui commençait à revenir de sa stupeur, se perdait en commentaires sur les événemens de ce grand jour.

Nous soupçonnons ce village de Neuvy-les-Bois d'avoir été nommé ainsi par antiphrase. Pour Neuvy, tant que l'on voudra; mais pour les bois, c'est une autre affaire. Je ne sais rien pour ma part de plus perfide ni de plus fallacieux que ces noms de lieux ou de personnes qui ont

une signification précise et sont comme autant d'engagemens formels. J'ai remarqué que dans ce cas lieux et personnes tiennent rarement ce qu'ils promettent, et qu'en général ce qui leur manque, c'est précisément la qualité qui leur a servi de marraine. J'ai connu des Angélique qui n'avaient rien d'un ange et de jeunes Blanche noires comme de petits corbeaux. Quant aux lieux, sans aller plus loin, Neuvy-les-Bois, puisque nous y sommes, n'a pas un bouquet d'ormes, de peupliers ou de trembles pour s'abriter contre les vents du nord ou contre les ardeurs du midi. Les abords en sont nus et plats comme ceux de la mer, et aux alentours, dans un rayon d'une demi-lieue, vous ne trouveriez pas l'ombre d'un chêne. Du moins, à Fontenay-aux-Roses, vous montre-t-on quelques maigres rosiers.

Cependant, à mesure que la jeune fille et son guide s'éloignaient de la route poudreuse et s'enfonçaient plus avant dans les terres, le paysage prenait insensiblement des aspects plus rians et plus verts. Après deux heures de marche, ils aperçurent les bois de Valtravers, qui ondulaient à l'horizon. Malgré les recommandations de sa tante, mons Pierrot allait d'un bon pas, sans se soucier de sa compagne. La possibilité qu'il entrevoyait d'être de retour assez tôt pour faire sa partie de bouchon donnait des ailes à ce drôle. Quoiqu'elle eût le pied leste et la jambe fine, de loin en loin la pauvre enfant s'avisait bien de demander grace, mais l'abominable Pierrot faisait la sourde oreille et poursuivait sans pitié son chemin. Tout en allant d'un train de poste, il regardait d'un œil morne l'ombre des arbres que le soleil allongeait démesurément sur l'herbe des prés, et, dans l'amertume de son cœur, il ne se dissimulait pas que, s'il poussait jusqu'à Valtravers, c'en était fait des joies de son dimanche. Une fois sur la lisière de la forêt, une idée infernale traversa la tête de ce jeune berger.

— Voilà! dit-il résolument en déposant sur le gazon le bagage qu'il tenait sous son bras. Vous n'avez plus qu'à suivre cette grande allée qui vous mènera droit au château. Dans un quart d'heure, vous aurez le nez sur la porte.

Là-dessus, ce mécréant se préparait à s'esquiver; un geste le retint. Après avoir détaché de sa ceinture une petite bourse qui ne paraissait pas bien lourde, la jeune fille en tira une piécette blanche qu'elle offrit gentiment à M. Pierrot, en le remerciant de sa peine. A ce trait de générosité sur lequel il ne comptait pas, Pierrot se sentit troublé. Il hésita, et peut-être allait-il céder au cri de sa conscience, lorsqu'il découvrit au loin, dans la plaine, le clocher de Neuvy-les-Bois, assez pareil au mât d'un navire échoué sur une grève. Par un effet de mirage que la passion seule peut expliquer, il crut voir, il vit sur la place de l'église une douzaine de polissons jouant au bouchon, à la fossette et au petit

palet. Pour le coup, Pierrot n'y tint plus. Il prit la pièce d'argent, la fourra dans sa poche et se sauva à toutes jambes, comme si le diable l'eût poursuivi.

A peine entrée sous la ramée, la jeune fille éprouva cette sensation de bien-être qu'on éprouverait, au sortir d'une étuve, à se plonger dans un bain d'eau fraîche. Son premier mouvement fut de remercier Dieu qui l'avait soutenue et protégée dans le long voyage qu'elle venait d'accomplir, et de le prier de lui rendre hospitalière la porte où elle allait frapper. Comme elle ne doutait pas que le château ne fût tout près, elle s'assit au pied d'un chêne et se laissa bientôt distraire par les enchantemens de la forêt; car, indulgente et bonne nature, tu es l'amie de tous les âges: tu consoles les vieillards, et les enfans eux-mêmes, quand tu te prends à leur sourire, oublient qu'ils ont perdu leur mère. Tout n'était autour d'elle qu'harmonie, fraîcheur et parfum. Les obliques rayons qu'à travers le feuillage le soleil envoyait mourir à ses pieds lui rappelèrent que le soir approchait. Elle se leva et se mit à suivre l'allée, s'attendant à voir, d'un instant à l'autre, apparaître façade et tourelles. Cependant il se trouva que cette allée qui, au dire de Pierrot, servait d'avenue au château, n'aboutissait en réalité qu'à une autre allée transversale. L'enfant prêta l'oreille pour tâcher de saisir quelques bruits d'habitation prochaine; elle n'entendit que les sourdes rumeurs qui courent dans la profondeur des bois à la chute du jour. Elle monta sur un tertre et ne vit autour d'elle qu'un vaste océan de verdure. Elle marcha long-temps encore à la garde de Dieu. Quand, de guerre lasse, elle voulut revenir sur ses pas, il lui fut impossible de reconnaître les sentiers par où elle avait passé. Bien que le soleil n'eût point encore quitté l'horizon, la forêt se remplissait déjà d'ombre et de mystère. Les oiseaux ne chantaient plus, les phalènes battaient l'air de leurs ailes cotonneuses, le sinistre concert des orfraies commençait. C'est surtout à cette heure que l'abandon, la tristesse et la solitude pèsent de tout leur poids sur l'ame des infortunés. Découragée, d'ailleurs n'en pouvant plus, la pauvre petite se laissa tomber sur l'herbe, et ses larmes coulèrent de nouveau. Elle avait dénoué les rubans noirs de son chapeau de paille; tandis qu'elle pleurait, les folles brises jouaient avec sa blonde chevelure que dorait un dernier rayon.

Elle était là depuis quelques instans, abîmée dans son désespoir, lorsqu'elle aperçut un beau cheval de race limousine qu'elle n'avait pas entendu venir, et qui se tenait à quelques pas, immobile au temps d'arrêt; en selle était un cavalier qui la regardait de l'air surpris d'un homme qui n'est pas habitué à de telles rencontres, à cette heure et en pareil lieu. Elle se leva par un brusque mouvement; puis, rassurée presque aussitôt par la bienveillance souriante du regard attaché sur elle :

— Monsieur, dit-elle, c'est Dieu qui vous envoie à mon aide. Si vous

êtes de ce pays, vous devez voir déjà que je suis une étrangère. Voici plus de deux heures que j'erre à l'aventure dans cette forêt sans pouvoir en sortir ni savoir où je vais; peut-être me ferez-vous la grace de me mettre dans mon chemin.

— Sans aucun doute, mademoiselle, répondit une voix presque aussi douce que celle de la jeune fille; mais encore faut-il que je sache où vous souhaitez d'aller.

— A Valtravers, monsieur.

— Au château?

— Oui, au château de Valtravers.

— Vous ne pouviez mieux vous adresser, mademoiselle, car j'y vais moi-même de ce pas, et, si vous le voulez bien, j'aurai l'honneur de vous accompagner.

A ces mots, sans attendre la réponse, le cavalier sauta à bas de sa monture. C'était un jeune homme dans tout l'éclat du printemps de la vie, svelte, élégant, à l'œil doux et fier; par-dessus tout, il avait une grace qu'on ne saurait dire. Ses cheveux, luisans comme le jais, foisonnaient et bouclaient naturellement à ses tempes. Nouée négligemment autour du cou, sa cravate de soie grise rayée de bleu, au lieu de le cacher, en dégageait le pur ivoire. Une redingote brune pressait sa taille élancée et flexible; son pantalon blanc tombait à larges plis sur une botte mince, étroite et cambrée, armée au talon d'un acier brillant et sonore. Il était ainsi à la fois simple et charmant.

—Est-ce que c'est à vous, ceci, mademoiselle? demanda-t-il en indiquant du bout de sa cravache l'humble bagage resté sur le gazon.

— Oui, monsieur, c'est toute ma fortune, répondit l'étrangère avec un triste sourire.

Le jeune homme releva le paquet et s'occupa de l'attacher solidement à la selle de son cheval; cela fait, il offrit son bras à l'enfant, et tous deux s'avancèrent dans la direction du château, suivis du bel et docile animal, qui tondait de droite et de gauche les jeunes pousses de l'automne.

— Ainsi, mademoiselle, quand je vous ai rencontrée, vous étiez égarée, perdue, et ne sachant que devenir? Je remercie le hasard qui m'a conduit par là, car vous couriez le risque de dormir cette nuit à la lueur des étoiles, sur la mousse des bois.

— J'y étais résignée, monsieur.

Et la jeune fille raconta de quelle manière elle avait été mystifiée par M. Pierrot.

— M. Pierrot est un polisson qui mériterait qu'on lui coupât les deux oreilles. Et vous allez à Valtravers? C'est qu'alors, mademoiselle, vous connaissez le chevalier ou tout au moins quelqu'un du château?

— Je n'y connais personne.

— En vérité!

— Personne absolument; mais vous, monsieur, vous le connaissez, M. le chevalier?

— Assurément; nous sommes de vieux amis.

— On le dit bon, généreux, charitable.

— Oh! très charitable, répliqua le jeune homme, qui pensa qu'il s'agissait tout simplement de quelque infortune à soulager; mais, après un rapide coup d'œil jeté sur sa jeune compagne, il repoussa loin cette idée, et comprit que décidément ce n'était point là une solliciteuse ordinaire.— Mademoiselle, ajouta-t-il gravement, je vous donne M. le chevalier comme le plus noble cœur qui ait jamais battu sous le ciel.

— Je le savais, je n'en doutais pas; cependant, à cette heure, il m'est bien doux de me l'entendre affirmer de nouveau. Et le petit Maurice, monsieur, vous devez aussi le connaître?

— Quel petit Maurice, mademoiselle?

— Eh! mais... le fils du chevalier.

— Ah! bien, bien, s'écria le jeune homme en riant. Oui, certainement, je le connais, le petit Maurice.

— Est-ce qu'il promet de devenir un jour bon et généreux comme son père?

— Dame! il passe généralement dans le pays pour un assez bon diable. Ce n'est pas moi qui voudrais en dire du mal.

— Je sens que je l'aimerai comme un frère.

— Je puis vous assurer que, de son côté, il sera charmé de vous voir.

En cet instant, ils traversaient une clairière, et, derrière les murs d'un parc dont la grille s'ouvrait sur la forêt, apparut un joli castel dont les feux du couchant incendiaient toutes les fenêtres.

II.

Le même soir, à la même heure, le vieux chevalier de Valtravers était assis sur son perron, en compagnie de la vieille marquise de Fresnes, dont le château voisin s'apercevait au fond de la vallée, à travers le feuillage encore vert des peupliers qui bordent la Vienne. Tous deux s'entretenaient complaisamment des jours écoulés, car, à l'âge qu'ils avaient l'un et l'autre, la vie n'est plus guère éclairée que par ce pâle et doux reflet qui s'appelle le souvenir.

L'intimité de la marquise et du chevalier datait de loin. Aux premiers coups de tocsin sonnés par la monarchie aux abois, le marquis de Fresnes ayant jugé convenable d'aller faire avec sa femme une tournée de quelques mois sur les bords du Rhin, ne fût-ce que pour protester contre ce qui se passait en France et donner au trône de saint Louis un témoignage authentique de respect et de dévouement, M. de

Valtravers s'était décidé à les accompagner. On sait ce qu'il advint de ces voyages de quelques mois, et comment ces petites excursions, qui s'étaient présentées d'abord comme des parties de plaisir, aboutirent pour la plupart à un long et dur exil. Nos trois compagnons comptaient si bien sur un prompt retour, qu'ils avaient à peine emporté de quoi subvenir aux loisirs de plus d'une année. Ces ressources épuisées, les diamans vendus, les bijoux monnoyés, on gagna sans bruit Nuremberg, on s'y installa pauvrement; il ne s'agissait plus que d'y vivre. MM. de Fresnes et de Valtravers avaient bien l'oreille un peu basse. Ainsi qu'il arrive toujours, ce fut la femme qui montra l'exemple de la résignation, du courage et de l'énergie. — Nous travaillerons, répondit simplement Mme de Fresnes aux deux amis qui demandaient avec anxiété quel parti leur restait à prendre. Elle peignait agréablement le pastel et la miniature; elle donna des leçons et fit des portraits. Sa beauté, sa grace et son infortune, mieux encore que son talent, lui valurent en peu de temps une clientelle nombreuse et choisie. Les deux gentilshommes, qui avaient commencé par décréter qu'il y avait dérogeance et par jeter les hauts cris en voyant la marquise à l'œuvre, finirent bon gré, mal gré, par s'apercevoir qu'ils étaient passablement nourris sans rien faire, et qu'en fin de compte c'était la marquise qui, comme on dit communément, amenait l'eau au moulin. Le marquis ne s'en préoccupa pas autrement; mais M. de Valtravers comprit que demeurer ainsi les bras croisés, c'était prendre l'orgueil et la dignité à l'envers. Seulement, quel emploi trouver à ses facultés? à quelle industrie appliquer ses deux bras oisifs? L'idée lui vint d'enseigner le français; la nécessité préalable où cela l'eût mis de l'apprendre coupa court à ce beau projet. Après s'être bien étudié et retourné lui-même en tous sens, le chevalier reconnut en toute humilité qu'il n'était bon qu'à aller se faire tuer à l'armée de Condé. Il s'y préparait sérieusement, mais sans enthousiasme, lorsqu'un jour qu'il errait assez tristement par les rues, il s'arrêta machinalement devant un étalage de bimbeloteries où se voyaient, entre autres menus objets de bois faits au tour, force bilboquets très artistement ouvragés et bon nombre de ces toupies ronflantes, délices de l'enfance et gloire de Nuremberg. Il semblerait que pour un gentilhomme émigré, ruiné de fond en comble et depuis long-temps ayant passé la saison des bilboquets et des toupies d'Allemagne, ce spectacle n'eût rien qui pût exalter l'imagination et déterminer un transport au cerveau. Pourtant il arriva qu'après quelques minutes de contemplation silencieuse, M. de Valtravers parut éprouver quelque chose de ce qu'éprouvèrent à coup sûr Christophe Colomb quand il vit surgir du sein de l'océan les rivages du Nouveau-Monde, et Galilée lorsqu'il sentit notre petit globe terraqué, cloué par l'ignorance et scellé depuis six mille ans dans l'espace, se mouvoir et se promener autour du soleil.

M. de Valtravers était né en 1760. Or, grace à l'*Émile* de Rousseau, c'était la mode en ce temps-là, parmi les hautes classes de la société française, de compléter toute éducation par l'apprentissage d'un métier quelconque. L'exemple partait de haut : en 1780, le roi de France, qui était le plus honnête homme de son royaume, en était aussi le meilleur serrurier. Il était de mise pour les grands seigneurs de savoir un art mécanique, ainsi que pour les grandes dames de nourrir elles-mêmes leurs enfans. En général, tout cela se pratiquait par ton, sans prévoyance et sans gravité, les uns jouant au travail, les autres à la maternité, celles-ci se prêtant au caprice du jour plutôt qu'au vœu de la nature, ceux-là ne se doutant pas, en maniant la lime ou le rabot, que l'heure approchait où les fils de famille seraient mis en demeure de devenir les fils de leurs œuvres, et que c'était prudemment agir que de songer dès à présent à se créer des titres de roture.

A la vue de tous ces bimbelots, devant lesquels venait de le conduire le hasard ou plutôt l'instinct d'une vocation mystérieuse, M. de Valtravers se souvint qu'il avait appris à tourner l'ébène et l'ivoire. Trois mois après, il passait à Nuremberg pour le Benvenuto Cellini de la menuiserie tournée. Le fait est qu'en moins de trois mois il était parvenu à façonner le bois comme pas un. Il excellait dans la confection du bilboquet, ses toupies étaient généralement fort goûtées; mais que dire de ses casse-noisettes, qui, par la délicatesse et par le fini des détails, étaient tout simplement de petites merveilles! Il en fabriquait en ivoire qu'on tenait pour de vrais bijoux. La mode s'en mêla, et, comme les pastels de Mme de Fresnes jouissaient déjà d'une vogue à peu près pareille, il se trouva que, pendant deux ans, dans la vieille cité allemande, toute figure un peu bien née dut poser devant la marquise, et qu'il ne se mangea pas une aveline sans l'intervention de l'émigré français.

On peut croire que, bien différens de certaines gens, nos deux artistes ne prenaient pas leur succès au sérieux; s'ils mettaient en public leurs talens à un assez haut prix, ils en faisaient bon marché dans l'intimité. Après avoir travaillé chacun de son côté, ils se réunissaient le soir, et c'étaient alors entre elle et lui des scènes d'une folle gaieté, quand l'une étalait sur son chevalet la face épanouie de quelque gros Nurembergeois, tandis que l'autre tirait de sa poche une demi-douzaine de casse-noisettes qu'il avait tournés dans sa journée. Ils riaient comme des enfans, et ne s'apercevaient pas que c'était au travail qu'ils devaient leur gaieté charmante, au travail qui déjà les rendait meilleurs et plus heureux qu'ils ne l'avaient jamais été au plus beau temps de leur prospérité. Quant au marquis, il estimait que gagner son pain est le fait de la canaille, et qu'un gentilhomme qui se respecte doit savoir mourir, comme les sénateurs romains dans leurs chaises curules, plutôt que de s'abaisser à vivre, comme les gueux, en travaillant. Il en vou-

lait sourdement à sa femme, méprisait souverainement le chevalier, et ne se gênait pas pour le lui témoigner. Ce qui l'exaspérait surtout, c'était de les trouver tout le jour occupés et en belle humeur, tandis qu'il se mourait littéralement de ce morne et profond ennui que l'inaction traîne après elle. Tout en se respectant, il mangeait d'ailleurs de grand appétit, s'accommodait sans scrupule des bénéfices de l'association, et se montrait sur bien des choses aussi puéril, aussi futil et plus exigeant que s'il eût été encore dans son château, sur les bords de la Vienne. C'était à l'heure du repas, quand ils étaient rassemblés tous trois, que sa bile s'exhalait le plus volontiers. — Eh! marquis, s'écriait parfois le chevalier, faites-nous l'amitié de nous dire où vous en seriez sans les pastels de la marquise?...—Et sans les casse-noisettes de notre ami? ajoutait la marquise en riant.— M. de Fresnes haussait les épaules, parlait de gratter son blason, demandait grace pour sa femme aux mânes de ses ancêtres, et se plaignait de ne point voir de vin de Bordeaux sur sa table.

A la longue, quand ils eurent assuré le bien-être de leur intérieur, Mme de Fresnes et M. de Valtravers purent obéir à un sentiment plus désintéressé et plus poétique qui s'était insensiblement développé en eux et à leur insu. Ils avaient franchi sans s'en douter les degrés qui mènent du métier à l'art comme l'échelle de Jacob qui montait de la terre au ciel. La marquise s'essaya dans la copie réduite des tableaux de vieux maîtres. Elle y réussit, et l'on se disputa ses miniatures d'après Holbein et Albert Durer. De son côté, le chevalier aborda sérieusement la grande sculpture en bois; il s'y distingua et devint en ce genre un des artistes les plus éminens d'outre Rhin. On montre encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Nuremberg, une chaire de sa façon. Exécutés parfaitement, les ornemens n'en sont pas tous d'un goût irréprochable; mais le principal morceau qui représente saint Jean prêchant dans le désert est un des plus beaux que l'Allemagne possède, et pourrait soutenir la comparaison avec les boiseries sculptées qui se voient à Venise dans l'église de *San Giorgio Maggiore*.

Outre les jouissances qu'il procure, quelque humble et modeste qu'il soit, l'art a cela de sûr et de précieux, qu'il élève le cœur, qu'il agrandit l'esprit, et qu'il ouvre à la pensée des horizons plus larges et plus sereins. C'est là du moins ce qui arriva pour la marquise et pour le chevalier. L'un et l'autre en vinrent peu à peu à briser entièrement le cercle des idées mesquines où les avaient emprisonnés leur naissance et leur éducation. Ils reconnurent l'aristocratie du travail et la royauté de l'intelligence; comme deux papillons échappés de leur chrysalide, ils sortirent de leur caste étroite et bornée pour entrer triomphans dans la grande famille humaine. Pendant ce temps, rongé par l'ennui jusqu'aux os, le marquis continuait de se consumer en désirs impuissans,

en stériles regrets. Un beau jour, il rendit à Dieu ce qu'il avait d'ame; sa femme et son ami le pleurèrent comme un enfant.

Quelques mois après, c'était en 1802, sur l'invitation du premier consul, ils repassèrent le Rhin et retournèrent gaiement dans leur patrie régénérée comme eux. Depuis long-temps, tous deux avaient fini par comprendre et par accepter les nouvelles gloires de la France; en touchant ce sol héroïque, ils sentirent leur cœur tressaillir et de douces larmes humecter leurs yeux. La meilleure partie de leurs domaines étant restée propriété nationale, ils obtinrent aisément de rentrer chacun chez soi, si bien que les années d'exil qui venaient de s'écouler ne furent plus pour eux que comme un long rêve; seulement, au rebours d'Épiménide, ils s'étaient réveillés jeunes après s'être endormis vieux. A peine réintégré dans le castel de ses pères, le chevalier s'empressa d'appeler à lui une belle et chaste créature qu'il avait aimée en Allemagne, qu'il épousa, et qui mourut en lui donnant un fils. Cet enfant grandit entre son père et Mme de Fresnes, qui se vouèrent à lui tout entiers, et continuèrent de vivre philosophiquement dans leur retraite, faisant du bien, occupant leurs loisirs, à peu près sourds aux bruits du monde, étrangers à toute ambition. De toutes les habitudes, celle du travail est à la fois la plus rare et la plus impérieuse. La marquise peignait comme par le passé, tandis que le chevalier, levé chaque matin avec l'aube, rabotait, fouillait, évidait le poirier, le noyer et le chêne. Il avait pris à tâche de renouveler magnifiquement et de ses propres mains les boiseries vermoulues de son manoir; peut-être aussi, par un retour complaisant vers ses premiers succès, tournait-il par-ci par-là quelques casse-noisettes dont il faisait présent aux filles de ses fermiers. La lecture, la promenade, les délices d'une intimité dont le charme n'avait point vieilli, et l'éducation du jeune Maurice, absorbaient le reste des journées, toujours trop courtes lorsqu'on travaille et que l'on s'aime.

III.

Un soir donc, assis l'un près de l'autre, ces vieux compagnons se plaisaient à remonter le courant des jours qu'ils avaient descendus ensemble, quand ils aperçurent, débouchant par une allée du parc, les deux jeunes gens que nous avons laissés à la grille. Arrivée au bas du perron, la jeune fille en monta les degrés lentement, d'un air grave, quoique visiblement ému. La marquise et le chevalier s'étaient levés pour la recevoir. Elle tira de son sein une lettre qu'elle porta d'abord pieusement à ses lèvres; puis elle la remit à M. de Valtravers, qui examinait avec un sentiment de curiosité bienveillante cette enfant qu'il voyait pour la première fois. Le vieux gentilhomme brisa le cachet et

lut. Debout, ses deux bras amaigris posés sur sa poitrine, calme dans sa douleur, digne dans son humilité, l'étrangère se tenait les yeux baissés sous le regard de Mme de Fresnes, qui l'observait avec intérêt, tandis qu'à quelques pas de là, le jeune homme qui l'avait amenée assistait en témoin discret à cette scène silencieuse.

Munich, 15 juillet 18...

« Près de quitter ce monde, en face de l'éternité qui va bientôt commencer pour moi, ce n'est pas vers le ciel, c'est vers la France que mes yeux se tournent avant de se fermer; ce n'est pas vers Dieu, c'est vers vous que je crie, mon frère, et que je tends mes bras supplians, au nom de celle qui fut ma sœur et la femme de votre choix. Hélas! qu'elle a été cruellement éprouvée, cette maison que vous avez connue si prospère! Où sont allées les joies de ce foyer où vous vîntes un jour vous asseoir? La tombe m'a pris tous les miens. Mon mari n'a pu survivre à sa fortune, et moi, malheureuse, à mon tour voici que je meurs. Je meurs, et je suis mère: c'est mourir deux fois, ô mon Dieu! Quand vous lirez ces lignes, seul trésor, unique héritage que j'aurai pu lui laisser en partant, ma fille n'aura plus que vous sur la terre; quand vous tiendrez entre vos mains ce papier trempé de mes larmes, mon enfant sera devant vous, seule, arrivant de loin, brisée par la douleur et par la fatigue, sans autre refuge que votre toit, sans autre appui que votre cœur. Oh! par le doux lien qui vous fut cher et que la mort n'a point rompu sans doute, par cette Allemagne qui se montra pour vous hospitalière et qui vous fut long-temps une patrie, par ma famille devenue la vôtre, par l'adorable créature trop tôt ravie à votre amour et qui vous adjure ici par ma voix, oh! ne repoussez pas ma chère abandonnée! Recueillez, réchauffez dans votre sein la colombe tombée de son nid. Et toi que je ne connais pas, mais que j'aimais à confondre si souvent avec ma fille dans un même sentiment de tendresse et de sollicitude, fils de ma sœur, si ta mère t'a donné son ame, tu seras bon aussi et fraternel pour ma bien-aimée Madeleine. Protége-la, veille sur elle quand ton père ne sera plus, et n'oublie jamais, jeune ami, que l'orpheline que le ciel nous envoie devient parfois l'ange tutélaire de la maison qui s'est ouverte devant elle. »

— Viens, ma fille, viens dans mes bras! s'écria le chevalier quand il eut achevé de lire; sois la bienvenue, mon enfant, sous le toit de ton vieil oncle. N'était le deuil qui t'amène, je dirais ce jour trois fois heureux, et ton arrivée nous serait une fête à tous. Marquise, c'est ma nièce, ajouta-t-il en pressant de ses deux mains la tête de l'enfant; Maurice, c'est ta cousine, c'est une jeune sœur qui te vient du pays de ta mère.

L'orpheline passa des bras de son oncle dans ceux de la marquise.

Mme de Fresnes avait perdu une fille unique, enlevée, dans sa fleur, à peu près à l'âge de Madeleine; or, chez tous les infortunés qui ont eu cet affreux malheur, surtout chez les mères, c'est un penchant irrésistible de trouver, alors même qu'ils n'existent pas, des rapports visibles et frappans entre l'enfant que la mort leur a pris et la plupart de ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin : touchantes illusions de l'amour et de la douleur qui transforment tous ces frais visages en autant de portraits vivans de l'être adoré qui n'est plus! La marquise s'était donc sentie portée naturellement vers cette blanche créature qui venait de lui apparaître comme une image de sa fille. C'étaient les mêmes yeux et le même regard, le même charme triste et grave, particulier aux êtres éprouvés de bonne heure ou condamnés à mourir avant le temps. Ainsi disposée tout d'abord, on peut juger si Mme de Fresnes, esprit vif et primesautier, nature généreuse que n'avaient point appauvrie les années, dut épouser avec enthousiasme le sort de la jeune étrangère. Elle la serra contre son sein, lui prodigua les noms les plus tendres, et la couvrit de caresses et de baisers. Puis ce fut le tour du jeune homme. —Quoi! mon cousin, c'était vous! dit-elle en souriant à travers ses pleurs. C'était vous, le petit Maurice! Je m'étais figuré que vous ne deviez être qu'un enfant comme moi. Maurice l'embrassa cordialement; c'est tout au plus s'il avait soupçonné jusqu'à ce jour l'existence de sa cousine. Cependant le chevalier donnait des ordres, s'empressait, avait l'œil à tout, et à chacun de ses vieux serviteurs il disait avec effusion : — Nous avons un enfant de plus! —Certes, ce soir-là, si elle put voir l'accueil que sa fille reçut à Valtravers, la mère de notre héroïne dut être contente là-haut.

L'installation de Madeleine ne changea rien au train du château. C'était une fille pieuse, simple, modeste, déjà sérieuse et réfléchie, tenant peu de place, ne faisant point de bruit, la plupart du temps silencieuse et penchée sur quelque ouvrage d'aiguille. En quelques jours, elle avait su se rendre agréable à tous par sa douceur et sa bonté. Quant à sa figure, nous devons n'en rien dire : on sait ce qu'il en est généralement à cet âge ingrat qui n'a déjà plus les graces de l'enfance et qui n'a point encore celles de la jeunesse. Elle n'était pas précisément belle, et nous n'oserions affirmer qu'elle promît de le devenir. Avant de se prononcer sur des questions si délicates, il est toujours prudent d'attendre, d'autant mieux qu'en cette saison de transition il s'accomplit un mystérieux travail où la laideur se transfigure aussi souvent que se flétrissent les fleurs de beauté trop hâtives. Telle qu'elle était, la marquise et le chevalier l'aimaient d'une vive tendresse, et l'existence de cette enfant se partageait entre les deux habitations voisines l'une de l'autre, et qui n'en faisaient qu'une à proprement parler. Loin d'avoir été négligée, son éducation avait été poussée assez loin pour qu'elle pût la con-

tinuer elle-même et l'achever au besoin sans aucun secours étranger. Elle parlait notre langue avec pureté, presque sans accent. Comme toutes les Allemandes et trop de Françaises, hélas! elle savait à fond la musique, et, chose malheureusement plus rare, elle n'en abusait pas. Le chevalier et la marquise se plaisaient à lui faire chanter les tyroliennes de son pays; mais ces airs, qui les reportaient délicieusement l'un et l'autre vers leurs jours d'exil et de pauvreté, lui rappelaient cruellement, à elle, sa mère et sa patrie, toutes deux perdues sans retour, et souvent la pauvre petite était interrompue par ses pleurs et par ses sanglots. Pour Maurice, au bout d'une ou deux semaines au plus, pendant lesquelles il s'était cru obligé de s'occuper de sa cousine et de lui faire les honneurs du pays, à peine parut-il s'apercevoir de sa présence. Il avait vingt ans et toute la fougue, tous les emportemens de son âge; d'autres soins déjà l'agitaient. Ce jeune homme avait grandi en pleine liberté, doublement gâté par son père et par la marquise, qui ne savaient rien au monde de plus beau que lui ni de plus charmant. Un précepteur lui avait enseigné un peu de grec et de latin; en même temps M. de Valtravers, chez qui l'amour du bois sculpté était devenu une vraie manie, l'avait initié au culte de son art. Le bon vieux chevalier en pleurait d'orgueil et de joie, lorsqu'il voyait près de lui son fils équarissant, tournant, rabotant, et promettant de dépasser son père. Maurice, de son côté, paraissait prendre goût à ce passe-temps inoffensif, lorsqu'un beau jour, voici le malheur, il se demanda si par hasard, après le chevalier, la marquise et la sculpture en bois, il n'y aurait pas encore ici-bas quelque chose. A cette question indiscrète que lui adressait vaguement la jeunesse turbulente, inquiète et près d'éclater, la réponse ne se fit pas attendre : ce fut la jeunesse elle-même qui répondit par une explosion.

Il est de tendres et poétiques natures voilées à leur matin d'une brume légère; d'autres, au contraire, plus vivaces et plus énergiques, dont l'aube se lève embrasée de tous les feux du milieu du jour. Chez celles-là, le premier trouble des sens et de l'imagination qui s'éveillent se révèle sans bruit et se traduit en rêveuses tristesses; chez celles-ci, violemment, en agitations tumultueuses. Maurice participait à la fois de ces deux natures. On le vit tour à tour triste, préoccupé, rêveur, puis tout d'un coup saisi d'ardeurs sans but et sans nom, ne tenant plus au logis, impétueux, bouillant, même un peu colère, et ne sachant à quel vent jeter l'énergie sauvage qui le consumait : au demeurant, affectueux pour son vieux père, plein de grace pour sa vieille amie, bon pour tous, adoré de chacun, seulement ayant par-dessus la tête de la sculpture en bois, du manoir héréditaire, des éternelles histoires qu'il subissait depuis tantôt vingt ans, et se demandant avec une sourde irritation si son existence devait s'écouler tout entière à tourner le buis, à façonner

le chêne, et le soir, au coin du feu, à écouter, les pieds sur les chenets, les interminables récits du temps de l'émigration. En attendant mieux, il chassait à toute outrance, battait les environs et crevait des chevaux.

C'est au plus fort de l'explosion qu'était survenue Madeleine. On juge de quelle importance dut être, à pareille heure, dans la destinée de ce jeune homme, l'apparition d'une fillette de quatorze à quinze ans, timide, réservée, silencieuse, sans trop de beauté ni de grace. Il s'occupa d'elle à peu près autant que si elle n'eût point quitté Munich. Il partait au lever du jour, et ne rentrait guère qu'à la nuit tombante; encore lui arrivait-il souvent de passer toute une semaine soit à la ville voisine, soit dans un des châteaux d'alentour. S'il apercevait le matin Madeleine à sa fenêtre, il lui envoyait un bonjour sans façon, et tout était dit. Pendant les repas, il lui adressait par-ci par-là, sans la regarder, quelque parole insignifiante. Lorsqu'elle chantait ses tyroliennes, comme c'était pour le chevalier et pour la marquise une occasion, qu'ils saisissaient toujours avec empressement, de parler de Nuremberg, et de rappeler, l'un ses casse-noisettes, l'autre ses miniatures, Maurice, qui en avait les oreilles rebattues, ne manquait jamais de s'esquiver dès la première note. Un soir pourtant qu'il se tenait près d'elle, il ne put s'empêcher d'être frappé du luxe de sa chevelure, en effet d'une rare magnificence. Il en fit tout haut la remarque, en soulevant d'une main familière la masse luxuriante de cheveux blonds et fins qui chargeait la tête de la petite Allemande. La pauvre enfant était si peu habituée à se voir l'objet des attentions de son cousin, qu'elle rougit, se troubla et devint toute tremblante. Quand elle voulut, par un sourire, exprimer sa reconnaissance, Maurice, pressentant quelque tyrolienne, s'était déjà échappé. Une autre fois, au retour de la chasse, il lui offrit un joli faisan qu'il avait arraché vivant de la gueule d'un de ses chiens. — Quoi! mon cousin, vous pensez donc quelquefois à moi? demanda la jeune fille tout émue. Maurice avait déjà tourné les talons. Ce n'était pas qu'il vît avec déplaisir la présence de l'orpheline sous le toit paternel. Loin de là! S'il avait toutes les ardeurs de son âge, il en avait aussi tous les nobles et généreux instincts. Jamais il ne lui serait venu à la pensée de supputer la part que pourrait avoir un jour Madeleine dans le testament du chevalier. Disons-le, en passant, à la gloire de la jeunesse, de si honteux calculs entrent rarement dans les cœurs de vingt ans. Maurice était prêt à partager avec sa cousine comme avec une sœur, et, s'il ne se montrait pour elle ni plus assidu ni plus tendre, c'est tout bonnement parce que Madeleine avait oublié de venir au monde quinze ou vingt mois plus tôt.

La marquise et le chevalier n'étaient pas sans avoir remarqué tout d'abord le brusque changement qui venait de s'opérer dans les habitudes de ce Maurice qu'ils avaient connu jusqu'alors de goûts si sim-

ples et d'humeur si facile. Tous deux s'en affligeaient sans y trop rien comprendre. Ils avaient été jeunes dans un temps où la jeunesse, s'éparpillant à tort et à travers en menues distractions et en frivolités élégantes, ne soupçonnait guère ce sourd malaise et ce profond ennui qui devaient être plus tard le supplice et le martyre de toute une génération. Bien qu'élevé dans la retraite, au fond des campagnes, Maurice avait subi à son insu l'influence des idées nouvelles. Les idées sont des forces vives mêlées à l'air que nous respirons; le vent les charrie et les sème à tous les points de l'horizon, et, quoi qu'on puisse faire pour échapper à ces invisibles courans, si loin qu'on se tienne à l'écart, on s'en pénètre, on s'en imprègne; on est toujours l'enfant de son siècle. Ce qui surprenait surtout bien étrangement le chevalier et la marquise, c'était, non pas ce besoin d'activité dévorante qu'ils s'expliquaient naturellement par la chaleur du sang et par l'impétuosité du jeune âge, mais la sombre mélancolie où s'abîmaient presque toujours ces ardeurs et ces emportemens. Que pouvaient-ils comprendre, en effet, à la maladie d'une époque où la gaieté, exilée des ames de vingt ans, ne se rencontrait plus que sous les cheveux blancs des vieillards? A force de creuser la question et de se concerter entre eux, ils en arrivèrent pourtant à reconnaître que l'existence qu'avait menée jusqu'ici Maurice n'était ni féconde ni divertissante, et que, malgré le charme incomparable de la sculpture en bois, il ne fallait pas s'étonner qu'un jeune cœur ne s'y fût point absorbé tout entier. C'était l'avis de la marquise; le chevalier finit par s'y rendre. Que faire cependant? On parla d'abord d'un mariage; mais le remède fut trouvé un peu trop violent. D'ailleurs, la marquise fit observer avec raison qu'on ne se mariait plus à vingt ans, et qu'au rebours de ce qui se pratiquait autrefois, le mariage était devenu moins un commencement qu'une fin. Bref, après de mûres réflexions, il fut décidé qu'on enverrait Maurice courir le monde pendant deux ou trois ans, à Paris d'abord, puis, à son choix, en Allemagne ou en Italie, afin de compléter son éducation par la connaissance approfondie des hommes et des choses. Ce programme n'était pas beaucoup plus vague que la plupart de ceux que trace tous les ans la province à ses fils, avant de leur mettre la bride sur le cou et de les lâcher dans la vie parisienne.

A quelque temps de là, par une soirée d'automne, un an jour pour jour après l'arrivée de Madeleine, le chevalier, son fils et la marquise étaient réunis dans le salon du château de Valtravers. Le cheval qui devait conduire Maurice à la ville voisine où passait la malle-poste attendait tout sellé et bridé au pied du perron. On était à l'heure des adieux. Un départ a toujours quelque chose de triste et de solennel, alors même qu'il ne s'agit pas d'une séparation douloureuse. Le chevalier paraissait péniblement affecté; la marquise cachait mal son atten-

drissement; Maurice lui-même se sentait ému, et, quand son vieux père lui ouvrit ses bras, il s'y jeta tout en pleurs comme s'il l'eût embrassé pour la dernière fois. Mme de Fresnes le serra sur son cœur avec effusion. Enfin les serviteurs de la maison, les plus vieux, ceux qui l'avaient vu naître, l'embrassèrent comme leur enfant.

Le temps pressait. Maurice dut s'arracher à toutes ces étreintes. Ce ne fut qu'au dernier moment, et près de mettre le pied à l'étrier, qu'il se souvint de Madeleine. Il la chercha des yeux, et, s'étonnant de ne la point voir, il allait la faire appeler, lorsqu'on lui dit que la jeune fille, sortie depuis quelques heures, n'était pas rentrée au château. Après avoir laissé tomber autour de lui quelques paroles affectueuses à l'adresse de sa cousine, il s'éloigna au pas mesuré de sa monture, non sans se retourner à plusieurs reprises pour saluer encore une fois d'un geste attendri les êtres excellens qui le suivaient des yeux. Arrivé à la grille du parc, près d'en franchir le pas, il hésita, comme un aiglon sur le bord de son nid avant de s'élancer dans l'espace. Il se rappela les jours heureux qu'il avait passés à l'ombre de ce joli manoir, entre les soins de la marquise et la tendresse de son père. Il crut voir à travers le feuillage ému le gracieux fantôme de son adolescence qui le regardait avec tristesse et s'efforçait de le retenir. Il crut entendre des voix charmantes qui lui disaient : Ingrat, où vas-tu? Son cœur se fondit et ses yeux se mouillèrent; mais sa destinée l'emportait. Il se jeta dans la forêt qu'il devait traverser pour se rendre à la ville.

Au bout d'un temps de course rapide, à cette même place où il l'avait rencontrée un an auparavant, à pareil jour, à la même heure, Maurice aperçut Madeleine assise et rêvant. Ainsi que l'an passé, l'orpheline n'avait point entendu le bruit du galop sur la mousse : en levant les yeux, elle vit son cousin qui la regardait. C'était le même cadre et le même tableau. Rien n'y était changé; seulement, au lieu d'une enfant à peine développée, grêle, maladive, sans beauté et presque sans grace, il y avait une blanche figure autour de laquelle commençait à voltiger le blond essaim des doux songes de la jeunesse. Ce n'était point encore la fleur éclose; mais le bouton avait entr'ouvert son enveloppe. Ce n'était pas l'aurore, mais l'aube blanchissait, et la nature, près de s'éveiller, frissonnait sous le premier baiser du matin. Maurice était descendu de cheval. Il se hâta d'embrasser sa cousine et de lui dire adieu; puis, s'étant remis en selle, il poursuivit sa route, sans se douter, hélas! qu'il laissait derrière lui le bonheur.

Après qu'il eut disparu au détour de l'allée, Madeleine reprit le chemin du château. Lorsqu'elle entra dans le salon, le chevalier était assis au coin de son foyer désert. Elle alla s'accouder tristement sur le dos du fauteuil où se tenait le vieillard dans une attitude affaissée, et demeura quelques instans à le contempler en silence.

— Mon père, dit-elle enfin en penchant vers lui sa blonde tête, mon père, il vous reste une fille.

Le chevalier sourit et l'attira doucement sur son cœur.

IV.

Après le départ de Maurice, Madeleine devint toute la joie de Valtravers. Ce fut elle qui égaya de sa grace toujours croissante le toit que n'animait plus la présence de ce jeune homme. On la vit, comme une jeune Antigone, redoubler autour de son vieil oncle de soins pieux et touchans, et, quoique d'un cœur encore triste et d'un esprit plus réfléchi que ne le comportait son âge, elle sut, pour le distraire, s'oublier elle-même, et transformer sa gravité naturelle en sérénité souriante. Elle l'accompagnait dans toutes ses excursions, rôdait autour de lui quand il travaillait dans son atelier, lisait à haute voix ses journaux, ne se lassait point de lui faire répéter les récits de l'émigration, et ne manquait jamais surtout de s'extasier devant toutes les pièces de sculpture dont cet infatigable artiste encombrait tous les coins et recoins du château. En même temps, elle était la fille adorée, et bien véritablement adorable, de la marquise, qui lui enseignait la peinture et se plaisait à développer tout ce que Dieu avait mis en elle de charmant. C'est ainsi qu'entre ces deux vieillards cette enfant acheva de grandir en talens et en vertus aimables. Trois ans après son arrivée, Madeleine était une bonne et belle créature, non pas, il est vrai, de cette beauté accomplie et de convention à laquelle semblent vouées irrévocablement toutes les héroïnes échappées du cerveau des romanciers et des poètes. Ni grande ni petite, sa taille n'était pas absolument flexible comme un jonc. Un critique épris du côté plastique de l'art aurait bien trouvé quelque chose à reprendre dans l'ovale du visage. Les cheveux, qui avaient un peu bruni, n'auraient pu se comparer, avec la meilleure volonté du monde, ni au noir de l'ébène ni à l'or des épis. Si la peau avait cette mate blancheur du camélia qui défie les morsures du soleil et de l'air, les yeux n'étaient pas d'un azur bien franc ni bien chaud. Si les dents, rangées comme les perles d'un collier, avaient le limpide éclat de la nacre, la bouche était bien un peu grande, les lèvres étaient bien un peu fortes. Enfin les cils, en s'abaissant, ne tombaient pas sur la joue comme les franges d'un gonfanon, et, pour tout dire, la ligne du nez ne rappelait que vaguement le nez droit des races royales. Toujours est-il qu'ainsi faites, la figure et toute la personne formaient un suave ensemble, où ces imperfections de détail se fondaient et s'harmonisaient si bien, que chacune d'elles paraissait être une séduction et un charme de plus. J'aime ces beautés moins correctes que sympathi-



ques où le cœur se prend avant les yeux, et qui, sans rien avoir de ce qui éblouit et fascine à la première vue, sont toujours prêtes à révéler à qui sait les comprendre quelque grace imprévue et quelque enchantement nouveau. Bien qu'elle s'occupât d'administration domestique et qu'elle se fût chargée de veiller au bon ordre de la maison, la sagesse et la raison précoce qu'elle y apportait n'excluaient chez Madeleine ni la distinction, ni la poésie, ni même un certain tour d'esprit romanesque et rêveur qu'elle tenait à la fois de sa mère, de l'Allemagne et de Dieu. C'était, en résumé, une fille agréable à voir, dans toute la fleur de la jeunesse et de la santé, riche nature bien venue et bien épanouie, répandant sans bruit autour d'elle le mouvement, le bonheur et la vie.

On peut se faire aisément une idée de l'attitude de Madeleine entre la marquise et le chevalier. Elle était le sourire de leur vieillesse, et comme un doux rayon qui éclairait la fin de leurs jours. Mêlées et confondues, ces trois existences coulaient à flots lents et paisibles, et rien ne donnait à penser que la limpidité transparente dût jamais en être altérée. Il advint pourtant que ces flots si purs se troublèrent.

Les lettres de Maurice étaient d'abord arrivées pleines de charme et de poésie, fraîches et parfumées comme autant de bouquets cueillis dans la rosée des champs. C'est ainsi qu'on écrit à cet âge heureux, trop vite envolé. A l'heure pâlissante où la vie déjà commence à décliner, avez-vous parfois retrouvé au fond d'un vieux tiroir de famille quelques-unes des lettres de votre jeunesse? Vous êtes-vous surpris à les relire? En les lisant, avez-vous vu passer à travers vos pleurs l'image de vos belles années? Par un retour amer sur l'état présent de votre cœur, vous êtes-vous demandé si c'était bien de cette même source, aujourd'hui près de se tarir, qu'avaient pu s'épancher tous ces trésors d'enthousiasme et de foi, de grace et de vertu, d'expansion et d'amour? C'étaient de ces lettres-là qu'écrivait Maurice à vingt ans.

Les jours de courrier étaient donc jours de fête à Valtravers. Du plus loin qu'elle voyait venir le facteur rural, Madeleine courait à sa rencontre, et revenait triomphante au château. Ordinairement c'était elle qui lisait à haute voix les lettres de son cousin. Lorsqu'elle y trouvait son nom, ce qui n'arrivait pas toujours, on aurait pu voir son sein s'agiter et une teinte rosée presque imperceptible colorer un instant l'albâtre de son visage. S'il n'était pas question de la petite cousine, ce qui arrivait souvent, elle n'en paraissait ni surprise ni attristée; seulement on aurait pu remarquer qu'elle était plus grave et plus silencieuse le reste de la journée. Ces lettres de Maurice faisaient vibrer à la fois toutes les fibres du bon chevalier, qui pouvait y suivre, à travers les élans d'une tendresse passionnée, les développemens d'un esprit élevé et d'une vive intelligence. D'autre part, quelques vieux amis qu'il avait à Paris écrivaient pour le féliciter, exaltant son fils à l'envi et contant

de lui des merveilles. Tout allait pour le mieux; on s'entretenait déjà des joies du retour.

Mais voici qu'au bout d'un an, les lettres de notre jeune ami devinrent de plus en plus rares et courtes, de moins en moins affectueuses et tendres. Vagues dans la pensée, contraintes dans l'expression, elles trahissaient évidemment un grand trouble des sens et de l'ame. La petite colonie commença par s'en affliger en silence; elle finit par s'en alarmer sérieusement et par s'en plaindre. Aux reproches indulgens qu'on lui adressa, Maurice ne sut opposer que des réponses évasives. Le terme fixé à son séjour à Paris était depuis long-temps expiré; cependant Maurice ne se montrait nullement disposé à partir, ainsi qu'on l'avait décidé, soit pour l'Allemagne, soit pour l'Italie. Au chevalier qui l'en pressait, d'abord il ne répondit pas; puis, poussé à bout par l'insistance qu'y mettait son père, il répondit dans un langage peu contenu où perçait l'impatience du frein. Si les vieux amis écrivaient encore, c'était pour exprimer le regret de ne plus voir Maurice comme par le passé. Enfin quelques obus vinrent de loin en loin éclater sous forme de lettres de change sur l'honnête manoir, frappé d'une morne épouvante. Ces choses ne s'étaient pas accomplies en une semaine, ni même en un mois. Toutefois il leur avait fallu moins de trois ans pour en venir au point que nous disons.

Ce n'est pas tout. Si, grace aux prétextes plus ou moins spécieux dont Maurice cherchait encore à colorer ses égaremens, M. de Valtravers avait pu garder quelques illusions sur la conduite de son fils, les bonnes ames dont les départemens foisonnent n'auraient point manqué de les lui enlever. Comme c'était un parfait gentilhomme, dans la belle acception de ce mot devenu si commun depuis que la chose est si rare, généreux, accessible à tous, esprit charmant, noble cœur, caractère loyal, le chevalier se trouvait avoir naturellement beaucoup d'ennemis dans la contrée, non parmi ses paysans, qui le chérissaient, mais, par exemple, à la cité voisine, où quelques huissiers et quelques avocats, piliers d'estaminet, coryphées du libéralisme et vermine de la province, ne lui pardonnaient pas d'être rentré dans ses domaines et d'avoir pu réussir à s'y faire aimer. Or, toute la ville savait depuis long-temps à quoi s'en tenir sur l'existence que le jeune de Valtravers menait à Paris; car la province est une bonne mère qui n'abandonne point ses fils absens; elle les suit à travers la vie d'un œil avide, curieux et jaloux, toujours prête à accabler ceux qui tombent pour se venger de ceux qui s'élèvent. En général, si vous voulez jeter le désespoir et la consternation dans le repaire d'humains qui vous a vu naître ou grandir, arrivez tête haute et par le droit chemin au succès, aux honneurs ou à la fortune. S'il vous plaît au contraire d'y répandre une douce allégresse, fourvoyez-vous, et que vos vertueux concitoyens puissent

pleurer sur votre ruine. Quand nos concitoyens pleurent sur nous, c'est qu'ils ont bonne envie de rire.

A ce compte, Maurice était, en peu de temps, devenu pour la ville en question un merveilleux sujet de scandale public et de satisfaction intérieure. Traîtreusement cachée sous le manteau de la pitié, la haine s'en donna à cœur-joie. On ne ménagea au chevalier ni les avertissemens charitables, ni les complimens de condoléance hypocrite; les lettres anonymes firent le reste.

La marquise dévorait ses larmes; le chevalier dépérissait à vue d'œil. C'en était fait depuis long-temps de tout bonheur sous le toit de ces vieux amis. Madeleine allait de l'un à l'autre comme un ange consolateur. Elle défendait Maurice et parlait encore du prochain retour de l'enfant prodigue, mais elle-même n'y croyait plus, et bien souvent elle se cachait pour pleurer. On vit bien que le bon chevalier était sérieusement atteint, car, après avoir commencé par négliger la sculpture en bois, il finit par l'abandonner entièrement. Il n'avait plus goût à rien; Madeleine seule avait le secret de dérider son front, et d'amener sur ses lèvres un pâle sourire. Il lui disait parfois : — Il faut pourtant bien, pauvre enfant, que je m'occupe, avant de mourir, d'assurer ta chère destinée, car, du train dont il y va, ce n'est pas Maurice qui veillera sur toi quand je ne serai plus. — Allez, allez, mon père, répondait Madeleine; ne vous inquiétez pas de cela. Je ne veux rien que vous aimer; je n'aurai besoin de rien quand vous ne serez plus. Me voici bien assez grande pour pouvoir veiller sur moi-même. J'ai bon courage, Dieu merci! et ce que vous avez fait dans mon Allemagne, vous et Mme la marquise, eh bien! mon oncle, je le ferai dans votre France. Je travaillerai : pourquoi non? Le vieillard souriait en branlant doucement la tête. Un jour, la jeune fille prit sur elle d'écrire en secret à son cousin. Ce dut être une lettre adorable; Maurice n'y répondit pas. Quant au chevalier, il n'écrivait plus; à peine permettait-il, vers les derniers temps, qu'on parlât devant lui de son fils. Comme il s'affaissait de plus en plus et qu'il sentait sa fin arriver, il se décida pourtant à pousser vers ce malheureux jeune homme un dernier cri d'amour et de désespoir.

La réponse fut lente à venir; on l'attendit trois mois; enfin elle arriva. C'est qu'absent de Paris depuis près d'un an, en voyage on ne sait où ni en compagnie de qui, Maurice n'avait pu recevoir qu'à son retour les derniers avis de son père. Dieu soit loué! ce jeune homme revenait à des sentimens meilleurs; sa lettre en faisait foi. On y sentait la détresse d'une ame déchue, mais qui, par un suprême effort, tend à se relever. Il embrassait les genoux de son vieil ami; il couvrait de pleurs et de baisers les mains de la marquise; Madeleine elle-même se trou-

vait mêlée aux effusions de son repentir. Il ne demandait que quelques semaines pour achever de rompre les mauvais liens. Dans quelques semaines, il partait; il disait un éternel adieu au monde qui l'avait égaré; battu par la tempête, il rentrait au port pour ne plus le quitter. — Toit paternel, je vais donc te revoir! Je te reviens donc, doux nid de mon enfance! Aimables compagnons de mes jeunes ans, je vais donc vous presser sur mon cœur! vous aussi, petite cousine, bien grandie, bien embellie sans doute! — Exaltée par ces vives images, son imagination avait retrouvé pour un instant la grace et la fraîcheur de la jeunesse. Malheureusement, quand cette lettre arriva au château, il y avait vingt-quatre heures que le chevalier n'était plus. Il s'était éteint la veille, près de la fenêtre où l'on avait roulé son fauteuil, entre la marquise et Madeleine qui chacune lui tenaient une main.

Le jour même des funérailles, après que la terre eut recouvert tout ce qui restait ici-bas de cet être excellent que le hasard avait fait gentilhomme, et qu'avaient fait homme le travail et la pauvreté, la marquise emmena Madeleine, orpheline pour la deuxième fois.

— Mon enfant, lui dit-elle, ton œuvre n'est point accomplie. Tu dois encore m'aider à mourir et me fermer les yeux.

Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, et demeurèrent longtemps embrassées.

— Ah! s'écria la marquise, puisque tu m'as rendu ma fille, il est bien juste que je te tienne lieu de mère.

A partir de ce jour, Madeleine vécut au château de Fresnes. Une semaine avant d'expirer, le chevalier avait remis à la marquise un bout de testament olographe par lequel il léguait à sa nièce sa métairie du Coudray, d'une valeur de quatre-vingts à cent mille francs. Ce testament était conçu en termes affectueux et touchans : toute l'exquise délicatesse du testateur s'y révélait en quelques lignes adorables. Quand, pour rassurer sans doute Madeleine sur son avenir, Mme de Fresnes lui confia ce gage précieux de la tendresse de son oncle, par un mouvement de pieuse reconnaissance, la jeune fille le pressa sur ses lèvres et contre son cœur; puis, après l'avoir déchiré, elle en glissa religieusement les débris dans son sein.

— Eh! ma fille, qu'as-tu fait là? s'écria la marquise éperdue en apparence, charmée en réalité.

— C'est vous, noble cœur, qui le demandez? répondit en souriant Madeleine. Je ne sais rien de la vie de Maurice; je sens seulement que ce jeune homme doit avoir besoin de toutes ses ressources, et ce serait mal reconnaître les bienfaits du père que de frustrer le fils d'une part de son bien. Soyez sûre, mon amie, que ce que j'ai fait est bien fait. Vous n'eussiez pas agi autrement à ma place.

— Mais, pauvre enfant, tu n'as rien. Je ne te conseille pas de faire grand fonds sur le dévouement de Maurice. Moi partie, et je n'ai plus long-temps à rester sur la terre, chère enfant, que deviendras-tu?

— Ce qu'on devient lorsqu'on n'a rien que son courage et sa bonne volonté. Ne suis-je pas, grace à vos leçons, aussi riche que vous l'étiez vous-même en arrivant à Nuremberg? J'espère que Dieu, qui vous vint alors en aide, ne m'abandonnera pas, et je ferai mon nid comme vous avez fait le vôtre.

— Eh bien! tu es une brave fille, aussi bonne que belle, ajouta la marquise en prenant brusquement entre ses deux mains blanches et sèches la tête de Madeleine qu'elle baisa coup sur coup sur le front et sur les cheveux.

On attendait de jour en jour Maurice, que la mort de son père avait frappé comme un coup de foudre. Les semaines et les mois s'écoulèrent; Maurice ne revint pas. On apprit bientôt qu'il avait envoyé sa procuration, et que son fondé de pouvoir s'occupait de régler les affaires que les morts suscitent aux vivans. Il avait tout d'abord écrit à sa cousine une lettre sans trop d'effusion, convenable pourtant, dans laquelle il lui offrait, sans enthousiasme ni mauvaise grace, une assez large part dans la succession de son père, précisément cette métairie du Coudray à laquelle l'orpheline venait généreusement de renoncer, si bien qu'à son insu Maurice se trouvait offrir à Madeleine ce que celle-ci lui donnait. La jeune fille répondit simplement que, retirée près de M[me] de Fresnes, elle n'avait besoin de rien absolument. Le jeune homme n'insista pas. Qu'avait-il fait cependant de ses bonnes résolutions? Retenu par le respect et par le remords, peut-être n'osait-il encore affronter la vue d'une tombe qu'il pouvait, sans trop de rigueur, s'accuser d'avoir lui-même creusée avant l'heure. On lui savait gré de cette réserve; on ne doutait pas qu'il n'apportât plus tard à Valtravers l'offrande de ses expiations.

Pendant qu'à Fresnes on se berçait naïvement de ce dernier espoir, à quelques pas de là les hypothèques tombaient comme grêle. Un an tout au plus s'était écoulé depuis la mort du chevalier, quand se répandit dans le pays la nouvelle que le domaine et le château de Valtravers allaient être vendus aux enchères. La marquise et Madeleine refusèrent nettement d'y croire et crièrent à la calomnie, comme elles avaient déjà fait toutes les fois qu'il s'était agi de défendre Maurice contre les bruits de la province. Un jour, cependant, qu'elles se promenaient ensemble dans la forêt, causant du cruel et cher absent, car, tout en le maudissant, elles ne pouvaient encore s'empêcher de l'aimer, elles aperçurent à travers les barreaux de la grille du parc, groupés çà et là sur les marches du perron, bon nombre de serviteurs et de paysans qui parlaient vivement entre eux et se regardaient d'un air consterné.

Moitié par pressentiment, moitié par curiosité, toutes deux s'avancèrent vers le manoir, où elles faisaient d'ailleurs de fréquens pèlerinages.

— Ah! madame la marquise! ah! mademoiselle Madeleine! s'écrièrent-ils tous ensemble quand elles se furent approchées; ah! quel grand malheur pour nous tous! Le tonnerre est tombé sur nos têtes; c'est la ruine de notre pauvre vie.

— Qu'y a-t-il, mes enfans? qu'est-il arrivé? qu'avez-vous? demanda Mme de Fresnes.

— Voyez, voyez, madame la marquise! Qu'en doit penser au ciel notre bon maître, M. le chevalier?

Et d'un geste effaré ils montrèrent la porte et la façade du château déshonorées par d'immenses placards aux écussons du fisc. Le doute n'était plus permis; c'étaient les affiches de vente.

Madeleine baissa la tête, et deux larmes silencieuses roulèrent le long de ses joues. Jusqu'alors elle n'avait pas compris grand'chose à ce qu'on appelait autour d'elle les désordres et les égaremens de Maurice. Aussi, dans son for intérieur, l'avait-elle toujours absous. Cette fois tous ses nobles instincts révoltés lui crièrent impitoyablement que ce jeune homme était perdu. Pour la marquise, elle sentit monter à son front tout le sang de son cœur indigné, de ce cœur que l'âge n'avait pas refroidi, toujours jeune et toujours brûlant.

—Non, mes enfans, non, s'écria-t-elle résolument, tant que je vivrai, ce domaine et ce château ne deviendront pas la proie des loups cerviers de la bande noire. Je ne permettrai pas qu'une si grande joie soit donnée aux sots et aux méchans. Rassurez-vous donc, mes amis. Vous resterez comme par le passé, vous dans vos fermes où vous êtes nés, vous dans cette maison où vous avez grandi. Rien ne sera changé dans votre existence; recevez-en ma parole et allez bien vite consoler vos femmes et vos enfans.

Là-dessus, sans plus de retard, elle envoya quérir son notaire et lui remit les titres de rentes qui représentaient la meilleure partie de sa fortune, moyennant quoi il devait, au jour de la vente, couvrir toutes les enchères. La marquise se réveilla donc un beau matin propriétaire légitime du domaine de Valtravers, ce qui ne changea rien à ses habitudes, puisqu'elle continua de vivre avec Madeleine dans le château de Fresnes, où sa fille était morte, où elle voulait mourir.

Hélas! ce fut le dernier coup de tête de l'aimable et bien-aimée marquise. Depuis long-temps déjà elle se sentait doucement, mais irrésistiblement attirée par l'ame impatiente de son vieux compagnon.

— Que veux-tu? disait-elle parfois à Madeleine, nous ne nous étions jamais quittés. Sans parler du marquis que tu n'as point connu, je jurerais que mon pauvre chevalier s'ennuie là-haut de ne pas me voir. C'est mal à moi de l'avoir fait attendre si long-temps. Par exemple, ce

qui m'embarrasse un peu, c'est de savoir ce que je lui répondrai lorsqu'il me demandera des nouvelles de son fils.

La veille de sa mort, en se réveillant d'un long assoupissement, Mme de Fresnes se tourna vers Madeleine, qui se tenait assise à son chevet, et elle lui dit : — Je viens de faire un rêve étrange que je veux te raconter. Je voyais Maurice au fond d'un gouffre. De hideux reptiles rampaient et sifflaient à ses pieds, et le malheureux enfant s'épuisait en efforts désespérés pour remonter à la clarté du jour. Je voulais courir à son aide, mais je sentais mes pieds rivés au sol, et je tendais vers lui mes deux bras impuissans, quand tout d'un coup je te vis venir de loin, calme et sereine. Arrivée au bord de l'abîme, après avoir dénoué l'écharpe blanche qui entourait ton cou et qui flottait sur tes épaules, tu la jetas en souriant à Maurice qui la saisit, tu le ramenas sans effort, et il m'apparut radieux et transfiguré. Voilà mon rêve : qu'en penses-tu, ma fille?

Un pâle rayon effleura les lèvres de Madeleine, qui demeura pensive et ne répondit pas. La marquise mourut le lendemain, ou, pour mieux dire, elle s'éteignit entre les bras de la jeune Allemande, tant sa belle ame passa doucement à travers un dernier sourire.

— Petite, avait-elle dit assez gaiement quelques heures avant d'expirer, je ne t'ai pas oubliée dans mon testament. Puisque tu as du goût pour la miniature, je t'ai légué mes couleurs et mes pinceaux. Tâche avec cela de trouver un mari.

En effet, à l'ouverture du testament, Madeleine reconnut que Mme de Fresnes avait dit vrai. Seulement, à ce petit legs la marquise avait ajouté le domaine et le château de Valtravers, laissant encore une assez belle part à ses héritiers naturels qui n'en avaient d'ailleurs aucun besoin.

C'est ainsi que cette jeune et belle personne put rentrer en souveraine dans cette maison où, par un soir d'automne, cinq ans auparavant, elle s'était présentée, son petit paquet sous le bras.

JULES SANDEAU.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA

FORMATION ET DES PROGRÈS

DU TIERS-ÉTAT.

II.[1]

Les états-généraux que j'ai mentionnés jusqu'ici n'étaient pas toute la représentation du royaume; il y en avait une pour la France du nord et du centre, pour le pays de langue d'*oïl* et de droit coutumier, et une pour la France méridionale, pour le pays de langue d'*oc* et de droit écrit (2). Quoique réunies simultanément par la même autorité, et quoique générales d'une part comme de l'autre, ces assemblées ne jouèrent point le même rôle politique, et l'histoire ne peut leur accorder une égale importance. Le nord et le midi de la France n'étaient point, au moyen-âge, dans la même situation sociale; le midi était plus civi-

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

(2) Ce partage du royaume en deux régions administratives dura jusqu'au XVIe siècle; leur limite commune était marquée de l'ouest à l'est par la Gironde, la Dordogne et les frontières méridionales de l'Auvergne et du Lyonnais. Quoique cette division répondit en général à celle des dialectes romans du nord et du midi, et à celle de l'ancienne France en deux zones juridiques, il y avait sous chacun de ces rapports au moins une exception, car l'Auvergne était pays de langue méridionale, et le Lyonnais pays de droit écrit.

lisé, plus prospère, et gouverné moins directement; là subsistait, mieux conservée, l'empreinte romaine dans les mœurs comme dans la langue; l'esprit municipal soutenu par le nombre et la richesse des villes y gardait mieux sa force et sa nature. Les révolutions administratives, les créations de la royauté, se faisaient au nord et n'arrivaient que par contre-coup dans le midi. Il en était de même pour les courans de l'opinion publique, nés dans la France coutumière du conflit des classes rivales ou ennemies et des grands corps de l'état. Toujours, d'un côté et de l'autre, il y avait une sorte de dissonnance dans les sentimens et dans les actes, et la trace s'en est conservée jusqu'au sein de l'unité moderne. De là résulte la nécessité de borner le théâtre de cette histoire, qui doit être une et simple pour être claire, d'omettre des faits considérables, mais sans portée ultérieure, et de négliger le pays où règne plus de liberté, un droit plus équitable, une moins grande inégalité des conditions et des personnes, pour celui où le désordre social est excessif, mais où se jettent les fondemens de l'ordre à venir, et où se passent les faits qui marquent la série de nos progrès civils et politiques.

Le tiers-état puisait sa force et son esprit à deux sources diverses, l'une multiple et municipale, c'étaient les classes commerçantes, l'autre unique et centrale, c'était la classe des officiers royaux de justice et de finance, dont le nombre et le pouvoir augmentaient rapidement, et qui, sauf de rares exceptions, sortaient tous de la roture. A cette double origine répondaient deux catégories d'idées et de sentimens politiques. L'esprit de la bourgeoisie proprement dite, des corporations urbaines, était libéral, mais étroit et immobile, attaché aux franchises locales, aux droits héréditaires, à l'existence indépendante et privilégiée des municipes et des communes; l'esprit des corps judiciaires et administratifs n'admettait qu'un droit, celui de l'état, qu'une liberté, celle du prince, qu'un intérêt, celui de l'ordre sous une tutelle absolue, et leur logique ne faisait pas aux priviléges de la roture plus de grace qu'à ceux de la noblesse. De là vinrent, dans le tiers-état français, deux tendances divergentes, toujours en lutte, mais toujours employées à un même objet final, et qui, se tempérant l'une par l'autre, se combinant sous l'influence d'idées nouvelles plus hautes et plus généreuses, ont donné à nos révolutions, depuis le XIII[e] siècle, leur caractère de marche lente, mais toujours sûre, vers l'égalité civique, l'unité nationale et l'unité d'administration. Un autre fait non moins caractéristique et aussi ancien dans notre histoire, c'est le rôle particulier de la bourgeoisie parisienne. Paris était la ville du grand commerce et des grandes institutions scientifiques; l'activité intellectuelle s'y déployait plus largement que dans aucune autre ville du royaume; l'esprit public s'y montrait à la fois municipal et général. On a vu le peuple de Paris figurer comme chef de l'opinion militante dans les tentatives démocratiques

de 1357; on le retrouvera au même poste à toutes les époques de crise sociale, jusqu'à la révolution suprême, 1789, et à son appendice, 1830.

Je reprends le fil du récit au règne de Charles V. Ce prince recouvra une à une les portions démembrées du royaume; il rendit la France plus forte au dehors, et au dedans plus civilisée; il fit de grandes choses en dépensant beaucoup, et trouva le moyen de lever plus d'argent que ses prédécesseurs, sans recourir aux états-généraux et sans soulever de résistances; tout resta calme tant que sa main fut là pour tout concilier et tout régler. Il établit, sous le nom d'aides ordinaires, la permanence de l'impôt, violant du même coup les franchises féodales et les franchises municipales; il le fit avec décision, mais, à ce qu'il semble, avec scrupule, et il en eut du regret à son lit de mort (1). C'était, en effet, quelque chose de grave et de triste : la royauté se trouvait pour la première fois en opposition avec la bourgeoisie; le nouvel ordre monarchique était divisé contre lui-même par la question de l'impôt régulier, question vitale qu'il fallait résoudre, et qui, à l'avénement de Charles VI mineur, ne pouvait l'être ni dans un sens ni dans l'autre.

L'impression qu'avaient produite les paroles de repentir attribuées au roi défunt ne permettait pas de continuer d'autorité la levée des subsides généraux, ni d'en espérer la concession par les trois états réunis. Les tuteurs du jeune roi essayèrent, comme moyen terme, des convocations de notables et des pourparlers avec l'échevinage de Paris; mais il n'en résulta rien qu'un surcroît d'effervescence populaire et des menaces d'émeute, en présence desquelles l'échevinage prit de grandes mesures d'armement pour le maintien de l'ordre public et la défense des libertés de la ville (2). Cette attitude de la bourgeoisie parisienne parut quelque chose de si redoutable aux princes gouvernans, que ceux-ci rendirent une ordonnance abolissant à perpétuité les impôts établis sous quelque nom que ce fût, depuis le temps de Philippe-le-Bel (3). Il leur fallut dès-lors administrer avec les seuls produits du domaine royal, et bientôt, à bout de ressources, ils se décidèrent timidement à frapper d'une taxe les marchandises de toute sorte. Ce fut le signal d'une rébellion armée. Le bas peuple et les jeunes gens de Paris, forçant l'arsenal de la ville, s'emparèrent des maillets de combat qui s'y trouvaient en grand nombre, et coururent sus aux fermiers de la taxe, aux collecteurs et aux officiers royaux, massacrant les uns et forçant les autres à s'enfuir. L'exemple de Paris fut imité, avec plus ou moins de violence, dans les principales villes des provinces du centre et du nord.

(1) *Chronique de Froissart*, liv. II, ch. LXX.

(2) *Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France, t. II, p. 343. — *Ibid.*, p. 348.

(3) Ordonnance du 16 novembre 1380, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VI, p. 527.

Cet esprit de résistance de la bourgeoisie française était encouragé par des événemens extérieurs, par l'exemple de la ville de Gand, qui, à la tête d'un parti formé dans les communes de Flandre, soutenait la guerre contre le souverain du pays au nom des libertés municipales. Entre les bourgeois de France et les Flamands insurgés, il y avait non-seulement sympathie, mais correspondance par lettres, avec promesse d'efforts mutuels pour le succès d'une même cause, et dans cette cause étaient comprises la défense des priviléges locaux contre le pouvoir central et l'hostilité des classes roturières contre la noblesse (1). La question ainsi posée réunit dans un intérêt commun la royauté et le baronnage, mal disposés à s'entendre sur le fait des impôts levés sans demande préalable et sans octroi. Un grand coup fut frappé en Flandre par l'intervention d'une armée française et de Charles VI en personne; cette campagne victorieuse, qui eut l'aspect et le sens d'un triomphe de la noblesse sur la roture, amena au retour, contre les villes coupables de mutinerie, une suite de mesures violentes, où la vengeance du pouvoir fut mêlée de réaction aristocratique. L'armée royale fit son entrée à Paris comme dans une ville conquise, brisant les barrières, et passant sur les portes abattues de leurs gonds. Le jour même, trois cents personnes, l'élite de la bourgeoisie, furent arrêtées et jetées en prison, et, le lendemain, les libertés immémoriales de la ville, son échevinage, sa juridiction, sa milice, l'existence indépendante de ses corps d'arts et métiers furent abolis par une ordonnance du roi (2). Il y eut de nombreuses exécutions à mort, et entre autres celle d'un riche marchand, qui, jeune, avait figuré dans les émeutes de 1358; puis un acte de clémence, commuant pour le reste des détenus la peine criminelle en peine civile, frappa la haute bourgeoisie parisienne d'amendes équivalant presque à la confiscation des biens. Rouen, Amiens, Troyes, Orléans, Reims, Châlons et Sens furent punis de même par la suppression de leurs droits municipaux, par des supplices, des proscriptions et des exactions ruineuses. L'argent levé ainsi montait à des sommes immenses, mais les princes et les gens de cour pillèrent de telle sorte qu'il n'en vint pas le tiers au trésor royal (3).

Vingt-neuf ans se passèrent, durant lesquels, aux désordres d'une

(1) *Chronique du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 132. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 356. — *Chron. de Froissart*, liv. II, ch. CLXXXVIII.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 230 et suiv. — Ordonnance du 27 janvier 1383 (1382 vieux style), Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VI, p. 685.

(3) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. I, p. 240 et suiv. — *Chron. de Froissart*, liv. II, ch. CCV. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 357 et suiv.

administration sans règles, aux dilapidations de tout genre, on vit se joindre la folie du roi, les querelles des princes, la guerre civile et bientôt l'invasion étrangère. La réaction de 1383 avait fait à la haute bourgeoisie des plaies beaucoup plus profondes que celle de 1359. Celle-ci l'avait frappée simplement dans ses ambitions politiques, l'autre l'avait appauvrie, dispersée, privée de son lustre et de son influence héréditaire. La ville de Paris, entre autres, se trouvait déchue de deux manières, par la perte de ses franchises municipales et par la ruine des familles qui l'avaient gouvernée et conseillée dans le temps de sa liberté. Cet abaissement de la classe supérieure, composée du haut négoce et du barreau des cours souveraines, avait fait monter d'un degré la classe intermédiaire, celle des plus riches parmi les hommes exerçant les professions manuelles, classe moins éclairée, plus grossière de mœurs, et à qui la force des choses donnait maintenant l'influence sur les affaires et l'esprit de la cité. De là vint le caractère de démagogie effrénée que montra tout d'un coup la population parisienne, lorsqu'en l'année 1412, ayant recouvré ses franchises et ses privilèges, elle fut appelée de nouveau par les événemens à jouer un rôle politique (1).

L'un des princes qui se disputaient à main armée la garde et le pouvoir du roi privé de sens, le duc de Bourgogne, pour accroître ses forces, s'était fait l'allié de la bourgeoisie et le défenseur des intérêts populaires. Cette politique lui réussit; il devint maître des affaires, et le rétablissement de la vieille constitution libre de Paris fut son ouvrage. Reprises après une suspension de plus d'un quart de siècle, les élections municipales donnèrent un échevinage et un conseil de ville presque entièrement formés de gens de métier, et où dominaient, par la popularité jointe à la richesse, les maîtres bouchers de la grande boucherie et de la boucherie Sainte-Geneviève. Ces hommes, dont la profession allait de père en fils depuis un temps immémorial, et pour qui leurs étaux étaient une sorte de fiefs, avaient autour d'eux une clientelle héréditaire de valets qu'on nommait écorcheurs, classe abjecte et violente, toute dévouée à ses patrons, et redoutable à quiconque ne serait pas de leur parti dans le gouvernement nouveau. Ce gouvernement eut l'affection du menu peuple et devint un objet d'effroi pour la bourgeoisie commerçante et pour ce qui restait de familles décorées d'une ancienne notabilité. Aux passions du parti qu'on appelait bourguignon il associa les violences démagogiques, et l'autorité, se faisant soutenir par des émeutes, passa bientôt du conseil de ville à la multitude, des maîtres bouchers aux écorcheurs. L'un d'entre eux, Simon Caboche, fut l'homme d'action de cette seconde époque révolutionnaire,

(1) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 606. — Ordonn. de Charles VI du 20 janvier 1412 (1411 vieux style), Recueil des Ordonnances, t. IX, p. 668.

à laquelle son nom demeure attaché, et où l'esprit de réforme de 1357 reparut un moment, pour être aussitôt compromis par les actes sauvages et ignobles de la faction sur laquelle il s'appuyait (1).

Ici se rencontre un fait qui n'est pas sans exemple dans nos révolutions modernes, celui d'une alliance politique entre la classe lettrée, les esprits spéculatifs, et la portion ignorante et brutalement passionnée du tiers-état. Dans la municipalité de Paris, en 1413, Jean de Troyes, médecin renommé, homme d'éloquence autant que de savoir, siégeait à côté des bouchers Saint-Yon et Legoix en parfaite communion de sentimens avec eux (2). Bientôt le corps savant par excellence, l'université, s'autorisa d'une assemblée de notables, inutilement convoquée, pour élever la voix, faire des remontrances et demander, en son propre nom et au nom du corps de ville, le redressement des abus et la réformation du royaume. Dans l'idée, à ce qu'il semble, d'associer pour cette grande tentative toutes les forces du tiers-état, elle invita le parlement à se joindre à elle et aux citoyens de Paris afin d'obtenir justice et réforme; le parlement refusa, l'heure de l'ambition n'était pas venue pour lui, et du reste il ne voulait pas se commettre avec des théoriciens sans pratique des affaires et des démocrates de carrefour. « Il ne « convient pas, répondit-il, à une cour établie pour rendre la justice « au nom du roi, de se constituer partie plaignante pour la demander... « L'université et le corps de ville sauront bien ne faire nulle chose qui « ne soit à faire (3). » Mais l'échevinage et l'université ne reculèrent pas; celle-ci demanda qu'un jour fût assigné pour que les princes et le roi lui-même entendissent ses remontrances, et, au milieu d'un nombreux concours de bourgeois de Paris et des provinces, elle parla au nom du peuple par la bouche de ses professeurs, dénonça les griefs et proposa les remèdes comme l'eût fait un pouvoir politique, le grand conseil de la nation (4).

La cour était divisée et le roi incapable de rien comprendre et de rien vouloir; le prince qui régnait alors sous son nom croyait mener le peuple à ses fins et se trouvait mené par lui. On céda, et les deux corps qui se portaient comme représentans de l'opinion publique, l'université et la ville, furent autorisés à présenter un plan de réforme administrative et judiciaire. Des commissaires dont le nom est resté inconnu se mirent à l'œuvre et obtinrent que toutes les anciennes ordon-

(1) *Chron. d'Enguerrand de Monstrelet*, édit. de M. Buchon, *Panthéon littéraire*, p. 202. — *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 481, 482, 483, 484.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 8.

(3) Registres du parlement, cités par M. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, 5e édit., t. III, p. 299.

(4) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. IV, p. 738, 750, 766 et 768.

nances conservées dans les archives leur fussent livrées en examen (1). Ils en firent la base de leur travail d'épuration et de réorganisation; mais, pendant que ce travail se poursuivait, de vives résistances s'annoncèrent de la part de ceux qui entouraient la reine et l'héritier du trône. Un complot fut ourdi contre la sûreté de la ville, et l'indignation populaire s'anima au plus haut degré; il y eut une prise d'armes tumultueuse, et la bastille Saint-Antoine, cette citadelle de la royauté dans Paris commencée sous Charles V et rasée sous Louis XVI, fut investie par le peuple comme au 14 juillet 1789 (2). Une capitulation suspendit l'émeute; mais bientôt de nouveaux signes de mauvais vouloir à la cour amenèrent de nouvelles prises d'armes du parti cabochien. Des attroupemens redoutables, dont les chefs et les orateurs étaient le médecin Jean de Troyes et Eustache de Pavilly, docteur en théologie, envahirent tantôt le palais du roi, tantôt l'hôtel du dauphin, faisant suivre les harangues politiques de violences contre les personnes, d'arrestations de seigneurs et même de dames que le peuple haïssait. Enfin, le 25 mai 1413, les résolutions des nouveaux réformateurs, rédigées, comme celles des états de 1356, sous la forme d'une ordonnance royale, furent lues devant le roi en son lit de justice et déclarées obligatoires et inviolables (3).

Cette ordonnance, qui n'a pas moins de deux cent cinquante-huit articles, est un code complet d'administration, établissant une hiérarchie de fonctionnaires électifs, imposant des règles de gestion et de comptabilité, limitant les offices, soit en nombre, soit quant au pouvoir, et assurant aux sujets de toutes les classes des garanties contre l'injustice, l'oppression, l'abus de la force ou de la loi. Il y a là un immense détail de prescriptions de tout genre, sur lequel semblent dominer deux idées, la centralisation de l'ordre judiciaire et celle de l'ordre financier; tout aboutit d'un côté à la chambre des comptes, et de l'autre au parlement. L'élection est le principe des offices de judicature, il n'y a plus de charge vénale; les lieutenans des prévôts, des baillis et des sénéchaux sont élus par les gens de loi et les avocats du district. Pour la nomination d'un prévôt, les gens de pratique et autres notables désignent trois candidats, entre lesquels choisit le chancelier assisté de commissaires du parlement. Pour la prévôté de Paris et les autres offices supérieurs, c'est le parlement qui nomme au scrutin, sans formalité de candidature; il choisit de même ses propres membres et ne peut en prendre plusieurs dans la même famille. Les prévôts, baillis et sénéchaux doivent être nés hors de la province où ils

(1) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 4. — *Histoire de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 483.

(2) *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 8 et suiv.

(3) Recueil des Ordonnances des rois de France, t. X, p. 170 et suiv. — *Chron. du religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 50 et suiv.

exercent leur magistrature; ils ne peuvent rien y acquérir, ni s'y marier, ni y marier leurs filles. La juridiction des eaux et forêts, souvent tyrannique pour les campagnes, est restreinte dans son étendue, et soumise en appel au parlement. Il est statué que les usages ruraux seront partout respectés, que les paysans pourront s'armer pour courir sus aux pillards, qu'ils auront le droit de poursuivre les loups, de détruire les nouvelles garennes faites par les seigneurs, et de refuser à ceux-ci tout péage établi sans titre (1).

Ce qui fait le caractère de cette grande ordonnance et la distingue de celle du 3 mars 1357, c'est que, sauf l'élection pour les emplois judiciaires, elle n'institue rien de nouveau, laisse intact le pouvoir royal et se borne à lui tracer des règles administratives. L'expérience du siècle précédent a porté ses fruits; en dépit de son nouvel accès de fougue révolutionnaire, l'esprit de la bourgeoisie parisienne est au fond plus rassis et plus modéré. Sous cette domination anarchique de la municipalité dominée elle-même par une faction d'hommes grossiers et violens, des idées calmes de bien public, jusque-là contenues, se sont fait jour au travers et peut-être à la faveur du désordre. Suivant une remarque applicable à d'autres temps de révolution, « les violens ont « exigé ou dicté, les modérés ont écrit (2). » Ceux même qui présidaient aux violences ou les couvraient de leur aveu ne furent point sans vertus civiques; ils eurent dans le cœur des sentimens de patriotisme que leur expression ferait croire modernes. Le corps municipal de Paris, écrivant aux autres villes et leur rendant compte de ses actes, disait : « Cette présente poursuite est pour garder que l'estat de la chose « publique de ce royaume ne verse en désolation, ainsy qu'elle estoit « en voie..... à quoy, en temps de nécessité comme le temps présent, « ung chascun se doit emploier, et préférer la pitié du païs à toutes les « aultres, soit de parens, frères ou aultres quelconques, car elle com- « prent toutes (3). » C'étaient là de nobles paroles, dignes d'annoncer la grande charte de réforme, œuvre commune du corps de ville et de l'université; mais cette loi administrative de la vieille France, il se trouva des hommes pour la concevoir, il ne s'en trouva point pour l'exécuter et la maintenir. Les gens sages et rompus aux affaires n'avaient alors

(1) Ordonnance de Charles VI du 25 mai 1413, art. 174, 190, 166, 154, 179, 229 à 234, 236, 238, 241, 244, Recueil des Ordonnances, t. X, p. 70 et suiv. — L'ordonnance est divisée en dix chapitres généraux qui traitent successivement du domaine, des monnaies, des aides, des trésoriers des guerres, de la chambre des comptes, du parlement, de la justice, de la chancellerie, des eaux et forêts, et enfin des gens d'armes.

(2) *Histoire de France*, par M. Michelet, t. IV, p. 245.

(3) Lettre des prévost des marchands, eschevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Paris aux maire, eschevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Noyon (3 mai 1414), archives de l'hôtel-de-ville de Noyon. — Selon toute probabilité, cette lettre était une circulaire.

ni volonté ni énergie politique. Ils se tinrent à l'écart, et l'action resta aux exaltés et aux turbulens, aux bouchers et à leurs alliés. Ceux-ci précipitèrent par des excès intolérables une réaction qui amena leur chute, leur bannissement et l'abandon des réformes obtenues à si grande peine. Trois mois après sa promulgation, l'ordonnance du 25 mai fut annulée (1).

Ainsi des hommes du tiers-état, portés par une crise révolutionnaire à s'investir eux-mêmes du pouvoir constituant, eurent au commencement du xve siècle la pensée de refondre d'un seul jet l'administration du royaume, de lui donner des principes fixes, une base rationnelle et des procédés uniformes. Si le plan qu'ils rédigèrent ne fut pas même essayé, il resta comme un monument de sagesse politique, où se montre d'une manière éclatante l'espèce de solidarité qui liait dans une même cause toutes les classes de la roture. Les commissaires délégués par la ville et l'université de Paris ont fait ce qu'aux états-généraux firent les députés du corps entier de la bourgeoisie; ils se sont occupés de la population des campagnes, ils ont pris à son égard des mesures qui témoignent à la fois de leur sympathie pour elle et des progrès survenus dans son état depuis la fin du xiie siècle. Depuis lors, en effet, l'affranchissement collectif des paysans par villages et par seigneuries avait toujours gagné en fréquence et en étendue. Une sorte d'émulation se déclarait sur ce point entre les propriétaires de serfs, et le mobile en était double; d'une part, le sentiment chrétien plus fort et mieux obéi, de l'autre, l'intérêt personnel plus éclairé, conseillaient la même chose, et parfois le style des chartes présentait l'alliance bizarre de ces deux motifs d'action (2). Parmi les villages affranchis en foule dans le xiiie et le xive siècle, beaucoup prirent de nouveaux noms exprimant leur nouvel état, et tous ou presque tous obtinrent une forme plus ou moins complète de régime municipal. Ce régime, en s'appliquant aux campagnes, y propagea le nom de commune, qui servait à le désigner dans les villes du centre et du nord, et de là vint le mouvement de déviation qui a fait perdre à ce mot son premier sens, si restreint et si énergique. Quelque grande qu'ait été, dans le cours des xiiie et xive siècles, la multiplication des communes rurales, elle n'amena point pour les classes agricoles cette unité d'état civil qui existait pour la bourgeoisie d'un bout à l'autre du royaume; la condition des paysans, ré-

(1) *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, Mémoires, etc., t. II, p. 485 et suiv. — Extrait des registres du parlement, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. X, p. 140, note. — Ordonnance du 5 septembre 1413; *ibid.*, p. 170.

(2) Charte donnée aux habitans du village de Perrusses par Guy, sire de Clermont (1383), Recueil des Ordonnances des rois de France, t. VII, p. 32. — Charte donnée aux habitans de Coucy par Enguerrand, sire de Coucy (1368), *ibid.*, t. V, p. 154. — Charte donnée aux habitans de Joigny par Jehans, comte de Joigny (1324), *ibid.*, p. 379.

sultat de transactions de tout genre sur des droits réels ou personnels, resta inégale suivant les lieux et diversifiée à l'infini.

Et pourtant cette masse d'affranchis encore attachés au domaine par quelque lien et tout au moins soumis à la juridiction seigneuriale, cette population, qui ne relevait point immédiatement de la puissance publique, pouvait déjà compter parmi les forces vives de la nation; elle était comme un corps de réserve imbu de l'esprit patriotique, et capable d'un élan spontané de vigueur et de dévouement. C'est ce qu'on vit, lorsque la défaite d'Azincourt, plus funeste que celle de Poitiers, eut amené pour la France une série de revers où la noblesse, la bourgeoisie, la royauté elle-même, ne surent que reculer pas à pas jusqu'à la honte d'un traité qui léguait la couronne et livrait le pays à un prince étranger. Paris, dans un accès de faiblesse et d'égarement, avait ouvert ses portes et fêté le triomphe des Anglais; le royaume était conquis jusqu'à la Loire, où Orléans, dernier boulevard des provinces encore libres, soutenait contre l'armée d'invasion une lutte désespérée, qui semblait être le dernier souffle de l'énergie nationale. On sait quel secours presque miraculeux vint alors à cette ville et au royaume, ce que fut Jeanne d'Arc, ce qu'elle fit, et comment, par elle et à son exemple, une émotion de pitié et de colère, l'amour de la commune patrie, la volonté de s'unir tous et de tout souffrir pour la sauver, remonta des derniers rangs populaires dans les hautes classes de la nation.

Du long et pénible travail de la délivrance nationale sortit un règne dont les principaux conseillers furent des bourgeois, et le petit-fils de Charles V reprit et développa les traditions d'ordre, de régularité, d'unité, qu'avait créées le sage gouvernement de son aïeul. Charles VII, roi faible et indolent par nature, occupe une grande place dans notre histoire, moins par ce qu'il fit de lui-même que par ce qui se fit sous son nom; son mérite fut d'accepter l'influence et de suivre la direction des esprits les mieux inspirés en courage et en raison. Des ames et des intelligences d'élite vinrent à lui, et travaillèrent pour lui, dans la guerre, avec toutes les forces de l'instinct patriotique, dans la paix, avec toutes les lumières de l'opinion nationale. Un fait déjà remarqué et très digne de l'être, c'est que cette opinion eut pour représentans, et le roi pour ministres, des hommes sortis des classes moyennes de la société d'alors, la petite noblesse et la haute bourgeoisie. Au-dessus de tous leurs noms dominent les noms roturiers de Jacques Cœur et de Jean Bureau, l'un formé à la science de l'homme d'état par la pratique du commerce, l'autre qui cessa d'être homme de robe pour devenir, sans préparation, grand-maître de l'artillerie, et faire le premier, de cette arme encore nouvelle, un emploi habile et méthodique (1). L'es-

(1) Deux frères Bureau siégeaient dans le conseil de Charles VII; ses autres con-

prit de réforme et de progrès qui, en 1413, avait brillé un instant et n'avait pu rien fonder, parce qu'un parti extrême en était l'organe, reparut, et modela sur un plan nouveau toute l'administration du royaume, les finances, l'armée, la justice et la police générale (1). Les ordonnances rendues sur ces différens points eurent leur plein effet, et elles se distinguent, non comme les précédentes par une ampleur un peu confuse, mais par quelque chose de précis, de net, d'impérieux, signe d'un talent pratique et d'une volonté sûre d'elle-même, parce qu'elle a le pouvoir. La question de l'impôt permanent et des taxes mises sans l'octroi des états fit alors un pas décisif; après quelques alternatives, elle fut tranchée par la nécessité, et, à ce prix, le royaume eut pour la première fois des forces régulières. Les milices des villes, organisées jadis hors de la dépendance et de l'action de la royauté, vinrent se fondre dans une armée royale et en même temps nationale. Il y eut, pour la partie privilégiée du tiers-état, diminution de droits politiques; mais la forme de la monarchie moderne, de ce gouvernement destiné à être à la fois un et libre, était trouvée, ses institutions fondamentales existaient; il ne s'agissait plus que de le maintenir, de l'étendre et de l'enraciner dans les mœurs.

Le règne de Charles VII fut une époque d'élan national; ce qu'il produisit de grand et de nouveau ne venait pas de l'action personnelle du prince, mais d'une sorte d'inspiration publique d'où sortirent alors en toutes choses le mouvement, les idées, le conseil. De semblables momens sont toujours beaux, mais leur propre est de durer peu; l'effort commun ne se soutient pas, la fatigue et le désaccord surviennent, et bientôt la réaction commence. Les mêmes forces qui avaient fondé le nouvel ordre administratif n'auraient pas su le maintenir intact; elles étaient collectives, et, comme telles, trop sujettes à varier; l'œuvre de plusieurs avait besoin, pour ne pas déchoir, d'être remise aux mains d'un seul. Ce seul homme, cette personnalité jalouse, active, opiniâtre, se rencontra dans Louis XI. S'il y a dans l'histoire des personnages qui paraissent marqués du sceau d'une mission providentielle, le fils de

seillers bourgeois furent Jean Jouvencl ou Juvénal, Guillaume Cousinot, Jean Rabateau, Étienne Chevalier et Jean Leboursier.

(1) Voyez l'ordonnance du 2 novembre 1439 pour la réformation de l'état militaire, celle du 25 septembre 1443 sur le gouvernement des finances, celle du 10 février 1444 sur le même sujet, celle du 19 juin 1445 sur la juridiction des élus, celle du 26 novembre 1447 sur la comptabilité du trésor, celle du 28 avril 1448 sur les francs archers, celle du 17 avril 1453 pour la réformation de la justice, celles du 21 janvier et du 3 avril 1459 sur la reddition des comptes et l'assiette des tailles, celle du 18 septembre 1460 sur la procédure devant les conseillers des aides, et celle du mois de décembre 1460 sur la juridiction de la chambre des comptes. Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XIII, p. 306, — 372, — 414, — 428, — 516; — t. XIV, p. 1, — 284, — 482 et 484, — 496, — 510.

Charles VII fut un de ceux-là; il semble qu'il ait eu comme roi la conviction d'un devoir supérieur pour lui à tous les devoirs humains, d'un but où il devait marcher sans relâche, sans qu'il eût le temps de choisir la voie. Lui qui avait levé contre son père le drapeau des résistances aristocratiques, il se fit le gardien et le fauteur de tout ce que l'aristocratie haïssait; il y appliqua toutes les forces de son être, tout ce qu'il y avait en lui d'intelligence et de passion, de vertus et de vices. Son règne fut un combat de chaque jour pour la cause de l'unité de pouvoir et la cause du nivellement social, combat soutenu, à la manière des sauvages, par l'astuce et par la cruauté, sans courtoisie et sans merci. De là vient le mélange d'intérêt et de répugnance qu'excite en nous ce caractère si étrangement original. Le despote Louis XI n'est pas de la race des tyrans égoïstes, mais de celle des novateurs impitoyables; avant nos révolutions, il était impossible de le bien comprendre. La condamnation qu'il mérite et dont il restera chargé, c'est le blâme que la conscience humaine inflige à la mémoire de ceux qui ont cru que tous les moyens sont bons pour imposer aux faits le joug des idées.

Ce roi, qui affectait d'être roturier par le ton, l'habit, les manières, qui s'entretenait familièrement avec toute sorte de personnes et voulait tout connaître, tout voir, tout faire par lui-même, a des traits de physionomie qu'on ne rencontre au même degré que dans les dictatures démocratiques (1). En lui apparut à sa plus haute puissance l'esprit des classes roturières; il eut comme un pressentiment de notre civilisation moderne, il en devina toutes les tendances, et aspira vers elle sans s'inquiéter du possible, sans se demander si le temps était venu. Aussi, dans le jugement qu'on porte sur lui, doit-on regarder à la fois ce qu'il fit et ce qu'il voulut faire, ses œuvres et ses projets. Il songeait à établir dans tout le royaume l'unité de coutume, de poids et de mesures; sur ce point et sur d'autres, il se proposait d'imiter l'admirable régime civil des républiques italiennes. L'industrie, enfermée dans les corporations qui l'avaient fait renaître après la renaissance des villes, était toute municipale; il entreprit de la faire nationale; il convoqua des négocians à son grand conseil pour aviser avec eux aux moyens d'étendre et de faire prospérer le commerce; il ouvrit de nouveaux marchés et provoqua la fondation de nouvelles manufactures; il s'occupa des routes, des canaux, de la marine marchande, de l'exploitation des mines; il attira par des priviléges les entrepreneurs de travaux et les artisans étrangers, et, en même temps, il tint sur pied des armées quatre fois plus nombreuses que par le passé, fit des armemens maritimes, recula et fortifia les frontières, porta la puissance du royaume à un degré

(1) *Mémoires de Philippe de Commynes*, édit. de Mlle Dupont, t. I, p. 83 et 84. — *Ibid.*, t. II, p. 273.

inoui jusqu'alors (1). Mais ces germes de prospérité ne devaient fructifier que dans l'avenir; le présent était lourd et sombre, les impôts croissaient sans mesure; le prince qui semait pour le peuple et se faisait peuple fut impopulaire. Il fit beaucoup souffrir et souffrit beaucoup lui-même dans sa vie de travaux, de ruses, de craintes, d'expédiens, de soucis continuels (2). La bourgeoisie, dont les priviléges municipaux étaient la seule chose ancienne qu'il ménageât, lui fut fidèle sans l'aimer. Ses grandes vues, ses pensées de bien public, les nouveautés qu'il méditait, ne touchèrent que le petit nombre de ceux qui les apprirent de sa bouche, et qui étaient capables de les juger. L'opinion du temps n'a rien aperçu de ces choses, mais en revanche elle a saisi au vif dans Louis XI le portrait de l'homme extérieur, cette figure railleuse et sinistre que la tradition conserve et impose encore à l'histoire.

Quelque salutaire que soit par intervalles, dans la vie des nations, le despotisme d'un homme supérieur, il est rare que son action prolongée n'amène pas, chez les contemporains, une fatigue extrême, qui les fait rentrer avec joie sous le gouvernement des esprits ordinaires ou dans les hasards de la liberté politique. La mort de Louis XI parut une délivrance universelle, et fut suivie de la convocation des états-généraux du royaume. Ce fut le 5 janvier 1484 que se réunit cette assemblée, à qui était remis d'un commun accord le pouvoir de juger souverainement l'œuvre du dernier règne, d'en condamner ou d'en absoudre les actes, de faire et de défaire après lui (3). Jamais, à aucune tenue des trois états, les conditions d'une véritable représentation nationale n'avaient été aussi complétement remplies; toutes les provinces du royaume, langue d'oïl et langue d'oc, se trouvaient réunies dans une seule et même convocation; l'élection, pour les trois ordres, s'était faite au chef-lieu de chaque bailliage, et, au sein des états, la délibération eut lieu, non par ordre, mais par tête, dans six bureaux correspondant à autant de régions territoriales. Jamais aussi, depuis l'assemblée de 1356, la question du pouvoir des états n'avait été si nettement posée et si hardiment débattue. Il y eut des éclairs de volonté et d'éloquence politiques, mais tout se passa en paroles qui ne purent rien, ou presque rien, contre les faits accomplis. On eut beau vouloir, en quelque sorte, effacer le règne de Louis XI, et reporter les choses au point où Charles VII les avait laissées en mourant, l'impulsion vers la cen-

(1) *Mém. de Philippe de Commynes*, t. II, p. 209. — Lettre au sieur Dubouchage, *Histoire de Louis XI*, par Duclos, t. IV, p. 449. —Voyez l'ordonnance du mois de septembre 1471 sur les mines, et celle du mois d'avril 1483 sur le même objet, Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XVII, p. 446; t. XIX, p. 105.

(2) *Mémoires de Philippe de Commynes*, t. II, p 224. — *Ibid.*, p. 277.

(3) Discours du chancelier Guillaume de Rochefort, Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484 sous le règne de Charles VIII, rédigé en latin par Jean Masselin, édit. de M. Bernier, p. 54.

tralité administrative une et absolue était trop forte, et de ces discussions, pleines de vie et d'intérêt dans le journal qui nous en reste, il ne résulta de fait que quelque tempérament, des promesses et des espérances bientôt démenties (1).

Parmi les discours prononcés dans cette assemblée, il en est un qu'on ne peut lire aujourd'hui sans étonnement, car il contient des propositions telles que celles-ci : « La royauté est un office, non un héritage. « — C'est le peuple souverain qui, dans l'origine, créa les rois. — L'état « est la chose du peuple; la souveraineté n'appartient pas aux princes, « qui n'existent que par le peuple. — Ceux qui tiennent le pouvoir par « force ou de toute autre manière, sans le consentement du peuple, « sont usurpateurs du bien d'autrui. — En cas de minorité ou d'inca- « pacité du prince, la chose publique retourne au peuple, qui la re- « prend comme sienne. — Le peuple, c'est l'universalité des habitans « du royaume; les états-généraux sont les dépositaires de la volonté « commune. — Un fait ne prend force de loi que par la sanction des « états; rien n'est saint ni solide sans leur aveu (2). » Ces maximes, d'où devaient sortir nos révolutions modernes, furent proclamées alors, non par un mandataire des classes plébéiennes, mais par un gentilhomme, le sire de La Roche, député de la noblesse de Bourgogne. Elles n'étaient autres pour lui que ses traditions de caste, rendues généreuses par une raison élevée et par quelque notion de l'histoire grecque et romaine; mais les traditions du tiers-état ne lui disaient rien qui pût le conduire à un pareil symbole de foi politique : il était encore trop près de ses origines, trop attaché à ses erremens héréditaires. Il laissa passer les principes qui, trois siècles après, devinrent son arme dans la grande lutte révolutionnaire, et il ne se passionna que pour le redressement de griefs matériels et pour la question des taxes permanentes et arbitraires. C'est sur ce point seulement que fut soutenu, par les députés de la roture, le droit des états-généraux, que d'autres posaient comme libres et souverains en toute matière (3).

Le mouvement politique de 1357 n'était plus possible en 1484; il avait eu pour principe l'esprit de liberté municipale à son plus haut degré d'énergie. Le rêve d'Étienne Marcel et de ses amis était une confédération de villes souveraines ayant Paris à leur tête, et gouvernant le pays par une diète sous la suzeraineté du roi. Or, ce vieil esprit de la bourgeoisie française avait graduellement disparu pour faire place à un autre moins ardent, moins désireux de droits locaux et d'indépendance personnelle que d'ordre public et de vie nationale. Aux états de 1484, le bureau où votaient les députés de Paris fut le premier à faire des con-

(1) Voyez le Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, texte et appendice.
(2) *Ibid.*, p. 146, 148 et 150.
(3) *Ibid.*, discours du sire de la Roche, p. 150.

cessions qui obligèrent l'assemblée à élever le taux de la somme d'argent qu'elle avait résolu d'accorder. En tout, les représentans de la bourgeoisie, autant qu'on peut distinguer leur part dans des résolutions votées par tête et non par ordre, s'attachèrent aux choses purement pratiques et d'intérêt présent. On ne les vit point, comme l'échevinage et l'université de Paris en 1413, présenter un système nouveau d'administration; le règne de Louis XI n'avait rien laissé à concevoir en ce genre d'important ni de possible. Il n'y avait plus qu'à glaner après lui, ou qu'à détendre les ressorts du gouvernement qu'il avait forcés sur tous les points, qu'à demander l'accomplissement de ses projets restés en arrière et la guérison des maux qu'il avait causés par la fougue et les inadvertances de sa volonté absolue. Les principaux articles du chapitre du tiers-état dans le cahier général des trois ordres furent : la diminution des impôts et la réduction des troupes soldées, la suppression de la taille comme taxe arbitraire, la reprise des portions aliénées du domaine royal, la mise en vigueur des actes garantissant les libertés de l'église gallicane, et la rédaction par écrit des coutumes, qui devait être un premier pas vers l'unité de loi (1).

L'assemblée de 1484 eut soin de ne voter aucun subside qu'à titre de don et d'octroi. Elle demanda la convocation des états-généraux sous deux ans, et elle ne se sépara qu'après en avoir reçu la promesse (2); mais les quatorze années du règne de Charles VIII s'écoulèrent sans que les états eussent été une seconde fois convoqués, et les taxes furent de nouveau levées par ordonnance et réparties sans contrôle. A en juger par le zèle des trois ordres à faire une loi de leur consentement, et par le tableau que leurs cahiers traçaient de la misère du peuple accablé sous le faix des impôts, ce fut une grande déception; tout semblait dire que la monarchie absolue menait le pays à sa ruine, et pourtant il n'en fut rien. Le pays resta sous le régime arbitraire; il eut à supporter encore les abus, souvent énormes, de ce régime; il souffrit sans doute, mais, loin de décliner, ses forces vitales s'accrurent par un progrès sourd et insensible. Il y a pour les peuples des souffrances fécondes comme il y en a de stériles; la distinction des unes et des autres échappe aux générations qui les subissent; c'est le secret de la Providence, qui ne se révèle qu'au jour marqué pour l'accomplissement de ses desseins. Chose singulière, ce fut dans le temps même où la voix publique venait de proclamer avec amertume l'épuisement prochain du royaume, que fut résolue, par un coup de tête follement héroïque de Charles VIII, l'invasion du sud de l'Italie, la plus lointaine expédition que la France eût encore faite. Il fallut dépasser en armemens les dépenses du règne

(1) Voyez le Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, appendice n° I.
(2) *Ibid.*, p. 449, 451 et 712.

de Louis XI; une longue paix semblait être le seul moyen de salut, et l'ère des grandes guerres s'ouvrit pour la nation, sans crise au dedans et avec honneur au dehors.

Au XIIe siècle, la renaissance des institutions municipales avait été le contre-coup d'une révolution opérée en Italie; la renaissance du droit romain au XIIIe siècle nous était venue des écoles italiennes; à la fin du XVe, une autre initiation de l'Italie, la renaissance des lettres, eut lieu pour nous, mais à la faveur d'événemens déplorables, de cinquante ans de guerre au-delà des Alpes. Une fois ouvert par nos armes et par ses discordes à l'occupation étrangère, le pays qui gardait et fécondait pour le monde les traditions du génie romain devint le champ de bataille et la proie des monarchies européennes. Il perdit l'indépendance orageuse qui avait fait sa vie, et dès-lors il déclina sans cesse au milieu des progrès de la civilisation moderne. La France eut le malheur de porter le premier coup pour cette grande ruine, et, mise en contact, quoique violemment, avec les états libres et les principautés d'Italie, elle puisa dans ces relations, soit hostiles, soit amicales, un esprit nouveau, le culte des chefs-d'œuvre antiques et la passion de renouveler, par leur étude, toutes les idées et tous les arts. Par cette révolution intellectuelle, en même temps qu'une voie plus large et plus sûre fut ouverte au génie national, il s'établit en quelque sorte une communion de la pensée pour les hommes d'élite que la séparation des rangs et des classes tenait à distance l'un de l'autre; quelque chose d'uniforme infusé par l'éducation littéraire atténua de plus en plus les différences traditionnelles d'esprit et de mœurs. Ainsi se prépara par degrés l'avénement d'une opinion publique nourrie dans la nation tout entière de toutes les nouvelles acquisitions du savoir et de l'intelligence. Cette opinion, qui s'est emparée de tout et a tout transformé depuis un siècle, date, pour qui veut marquer ses origines, du temps où commence à se former, au-dessus de la tradition indigène, des préjugés de caste, d'état et de croyance, un fonds commun d'idées purement laïques, d'études sorties d'une source autre que celle des écoles du moyen-âge.

En dépit des maximes qui avaient retenti à la tribune de 1484 : *souveraineté du peuple, volonté du peuple, droit de possession du peuple sur la chose publique*, rien ne changea quant au caractère des états-généraux; ils furent depuis lors ce qu'ils étaient auparavant, un recours suprême dans les temps de crise, non une institution régulière et permanente. On dirait que ce fut la destinée ou l'instinct de la nation française de ne point vouloir sérieusement la liberté politique, tant que l'égalité serait impossible. C'est du tiers-état brisant le régime des ordres et réunissant tout à lui que devait émaner chez nous le premier essai d'une constitution représentative. Les états-généraux, sous Charles VIII, avaient demandé que leur droit d'intervention fût déclaré per-

manent et leur tenue périodique (1); entre ce vœu et l'inauguration du gouvernement par assemblées, il s'écoula plus de trois siècles. Dans cet intervalle se place un grand fait particulier à notre histoire, le rôle politique du parlement de Paris. C'est du sein de la corporation de bourgeois légistes qui, investie de l'autorité judiciaire, avait fondé pour le roi le pouvoir absolu, et pour la nation le droit commun, que sortit au XVI[e] siècle un contrôle assidu, éclairé, courageux, des actes du gouvernement. De simples formalités sans conséquence apparente, l'usage de promulguer les édits royaux en cour de parlement, et de les faire inscrire sur des registres que la cour avait sous sa garde, ouvrirent à ce corps de judicature la route qui le conduisit à s'immiscer dans les affaires de l'état. Suivant les formes juridiques dont le parlement ne se départait en aucune circonstance, l'enregistrement de chaque loi nouvelle avait lieu par suite d'un arrêt; or, nul arrêt n'étant rendu sans délibération préalable, de ce fait résulta peu à peu le droit d'examen, de critique, d'amendement, de protestation, et même de véto par le refus d'enregistrer. A l'époque où nous sommes parvenus, cette prétention à une part de la puissance législative ne s'était pas montrée au grand jour, mais elle couvait, pour ainsi dire, sous des apparences de soumission absolue à la volonté royale et de ferme propos de ne point s'aventurer hors du cercle des fonctions judiciaires (2). Le règne de Louis XII vit commencer le double changement qui fit de la haute cour de justice une sorte de pouvoir médiateur entre le trône et la nation, et des vieux ennemis de toute résistance à l'autorité du prince les avocats de l'opinion publique, des magistrats citoyens usant de leur indépendance personnelle pour la cause de tous, et montrant parfois des vertus et des caractères dignes des beaux temps de l'antiquité.

Louis XII fut un prince d'une heureuse nature, venu dans un de ces momens heureux où le gouvernement est facile. Quinze ans passés depuis la fin du règne de Louis XI avaient suffi pour faire le triage du bien et du mal dans les conséquences de ce règne; la souffrance nationale s'était guérie d'elle-même, et de toutes parts éclataient des signes de progrès et de prospérité. La culture des campagnes s'améliorait et

(1) Journal des états-généraux tenus à Tours en 1484, p. 697.

(2) « Quant à la cour, elle est instituée par le roy pour administrer justice, et n'ont point ceux de la cour l'administration de guerre, de finances, ni du fait et gouvernement du roy ni des grands princes. Et sont messieurs de la cour du parlement gens clercs et lettrez pour vacquer et entendre au faict de la justice; et quant il plairoit au roy leur commander plus avant, la cour luy obéiroit, car elle a seulement l'œil et regard au roy, qui en est le chef et sous lequel elle est. Et par ainsi, venir faire ses remonstrances à la cour et autres exploits sans le bon plaisir et exprès consentement du roy, ne se doit faire. » (Réponse du premier président La Vacquerie au duc d'Orléans, 17 janvier 1485; extrait des registres du parlement cité par Godefroy, *Histoire du roi Charles VIII*, p. 466.)

se multipliait, de nouveaux quartiers se formaient dans les villes, et partout l'on bâtissait des maisons plus commodes ou plus somptueuses. L'aisance de la classe moyenne se montrait plus que jamais dans les habits, les meubles et les divertissemens coûteux. Le nombre des marchands s'était accru de manière à exciter l'étonnement des contemporains, et le commerce lointain avait grandi en étendue et en succès; le prix de toutes choses était plus élevé, les terres rapportaient davantage, et la rentrée des impôts avait lieu sans contrainte et à peu de frais (1). C'est peut-être là qu'il faut placer dans la série de nos progrès nationaux en richesse et en bien-être une secousse intermédiaire entre celle qu'avait provoquée, trois siècles auparavant, la révolution municipale, et l'impulsion souveraine qui fut donnée, trois siècles après, par la révolution constitutionnelle du royaume. A ce point répond d'ailleurs le premier degré de fusion des classes diverses dans un ordre public qui les embrasse et les protége toutes, sur un territoire désormais uni et compact, et sous une administration déjà régulière et qui tend à devenir uniforme.

Il semble que Louis XII ait eu à cœur d'éteindre tous les griefs dénoncés par les états de 1484; le plus grand acte législatif de son règne, l'ordonnance de mars 1499, en est la preuve. L'on y voit, à propos du règlement de tout ce qui regarde la justice, l'intention de satisfaire aux plaintes restées sans réponse, et de remplir les promesses imparfaitement exécutées. Le principe de l'élection pour les offices de judicature, principe cher à l'opinion bourgeoise et qu'avaient hautement soutenu les réformateurs de 1413, s'y montre accompagné de garanties formelles contre l'abus de la vénalité (2). Le gouvernement de Louis XII était surtout économe et affectueux pour le pauvre peuple; il se proposa généreusement, mais imprudemment peut-être, la tâche de continuer la guerre en diminuant les impôts. Ce roi d'un esprit chevaleresque fut l'idole de la bourgeoisie; il avait pour elle de grands égards sans affecter en rien de lui ressembler. La seule assemblée politique tenue sous son règne fut un conseil de bourgeois où la noblesse et le clergé ne figurèrent que comme ornement du trône; les députés des villes et du corps judiciaire, seuls convoqués expressément, votèrent seuls, et, c'est dans ce congrès du tiers-état que fut décerné à Louis XII par la bouche d'un représentant de Paris le titre de *père du peuple*, que l'histoire lui a conservé.

Il y a de la gloire dans un pareil nom, mais une autre gloire de ce règne fut d'établir la prédominance de la législation sur la coutume, et de marquer ainsi, dans la sphère du droit civil, la fin du moyen-âge et le commencement de l'ère moderne. Le projet de rédiger toutes les

(1) *Les Louenges du bon roy de France Louys XII, dict le père du peuple, et de la félicité de son règne*, par Claude de Seyssel, édit. de Th. Godefroy, p. 111 et suiv.

(2) Voyez l'ordonnance de mars 1499 sur la réforme de la justice, art. 30, 31, 32, 40, 47 et 48. (*Recueil des anciennes lois françaises*, par M. Isambert, t. XI, p. 323.)

coutumes de France et de les publier revisées et sanctionnées par l'autorité royale avait été conçu et annoncé par Charles VII; Louis XI en fit la base de ses plans d'unité de loi nationale, mais il n'en exécuta rien; Charles VIII décréta de nouveau ce qu'avait voulu faire son aïeul, et ce fut à Louis XII qu'échut l'honneur d'avoir non-seulement commencé, mais encore poussé très loin l'exécution de cette grande entreprise (1). De 1505 à 1515, année de la mort du roi, vingt coutumes de pays ou de villes importantes furent recueillies, examinées et publiées avec la sanction définitive (2). Ce travail de rédaction et en même temps de réformation de l'ancien droit coutumier a pour caractère dominant la prépondérance du tiers-état, de son esprit et de ses mœurs dans la législation nouvelle. Un savant juriste en a fait la remarque, et il cite comme preuve les changemens qui eurent lieu, pour les mariages entre nobles, dans le régime des biens conjugaux (3). A ce genre d'altération que les coutumes subirent presque toutes se joignit pour les transformer la pression que le droit romain exerçait de plus en plus sur elles, et qui, à chaque progrès de notre droit national, lui faisait perdre quelque chose de ce qu'il tenait de la tradition germanique.

Au roi qui avait reproduit l'une des faces du caractère de saint Louis par sa soumission à la règle et son attachement au devoir, succéda un prince qui ne connut d'autre loi que ses instincts, sa volonté et l'intérêt de sa puissance. Heureusement, parmi les hasards où François Ier abandonnait sa conduite, il lui arriva souvent de rencontrer juste pour sa gloire et pour le bien du royaume. Ses instincts, mal gouvernés, étaient généreux et ne manquaient pas de grandeur; sa volonté, arbitraire et parfois violente, fut généralement éclairée, et ses vues égoïstes furent d'accord avec l'ambition nationale. Novateur en choses brillantes, il ne ralentit point le progrès des choses utiles. Louis XI s'était rendu odieux à la noblesse, et Louis XII lui avait déplu en continuant la même œuvre sous d'autres formes : de là le danger d'une réaction capable de jeter le pouvoir royal hors des voies qu'il s'était frayées de concert avec la bourgeoisie. On pouvait s'y attendre à l'avénement d'un roi gentilhomme avant tout, et affectant de l'être dans ses vertus et dans ses vices; mais il n'en fut rien, grace à la cause même qui rendait probable un pareil retour. L'amour des nobles pour le nouveau roi, la séduction qu'il exerçait sur eux endormit leurs passions politiques; ils virent sans résis-

(1) Voyez l'ordonnance de Charles VII avant Pâques 1453, et celles de Charles VIII, 28 janvier 1493 et 15 mars 1497; Recueil des Ordonnances des rois de France, t. XIV, p. 284, et t XX, p. 433, et Richebourg, *Coutumier général*, t. IV, p. 639.

(2) Celles de Touraine, Melun, Sens, Montreuil-sur-Mer, Amiens, Beauvoisis, Auxerre, Chartres, Poitou, Maine, Anjou, Meaux, Troyes, Chaumont, Vitry, Orléans, Auvergne, Paris, Angoumois et La Rochelle.

(3) M. Édouard Laboulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des Femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours*, p. 378.

tance et sans murmures se continuer l'envahissement des offices royaux sur les seigneuries, et le mouvement qui entraînait tout vers l'égalité civile et l'unité d'administration. L'activité qu'ils avaient gaspillée en turbulence sous Charles VII et sous Louis XI, ils la dépensèrent en héroïsme dans les batailles que la France livrait pour se faire une place digne d'elle parmi les états européens. Ils se formèrent d'une façon plus sérieuse et plus assidue que jamais à cette grande école des armées régulières, où s'apprennent, avec le patriotisme, l'esprit d'ordre, la discipline et le respect pour d'autres mérites que ceux de la naissance et du rang.

La marche ascendante de la civilisation française, depuis les dernières années du xve siècle, se poursuivit sous François Ier, en dépit des obstacles que lui opposaient, d'une part, le désordre où tomba l'administration, et, de l'autre, une lutte politique où la France eut plusieurs fois contre elle toutes les forces de l'Europe. Au milieu de dilapidations scandaleuses, de grandes fautes et de malheurs inouis, non-seulement aucune des sources de la prospérité publique ne se ferma, mais il s'en ouvrit de nouvelles. L'industrie, le commerce, l'agriculture, la police des eaux et forêts, l'exploitation des mines, la navigation lointaine, les entreprises de tout genre, et la sécurité de toutes les transactions civiles, furent l'objet de dispositions législatives dont quelques-unes sont encore en vigueur (1). Il y eut continuation de progrès dans les arts qui font l'aisance de la vie sociale et que le tiers-état pratiquait seul, et il y eut dans la sphère plus haute de la pensée et du savoir un élan spontané de toutes les facultés de l'intelligence nationale. Là se rencontre à son apogée cette révolution intellectuelle qu'on nomme d'un seul mot la renaissance, et qui renouvela tout, sciences, beaux-arts, philosophie, littérature, par l'alliance de l'esprit français avec le génie de l'antiquité. A ce prodigieux mouvement des idées, qui ouvrit pour nous les temps modernes, l'histoire attache le nom de François Ier, et c'est justice. L'ardeur curieuse du roi, son patronage sympathique et ses fondations libérales précipitèrent la nation sur la pente où elle cheminait d'elle-même. L'impulsion une fois donnée suffit, et, sous Henri II, l'éclat nouveau dont brillaient l'art, les sciences et les lettres, s'accrut encore sans que le roi y fût pour rien. Ces deux règnes forment une seule époque dans l'histoire de notre civilisation, période à jamais admirable, qui embrasse cinquante-neuf ans du xvie siècle, et marque d'un signe glorieux le caractère de ce siècle, si grand dans la première moitié de son cours, si plein de misères et de convulsions dans la seconde.

AUGUSTIN THIERRY.

(1) Voyez, dans le *Recueil des anciennes lois françaises*, par M. Isambert, t. XI et XII, les Ordonnances de François Ier, et, entre autres, l'édit de Villers-Cotterets en 192 articles; août 1539.

ILLUSTRATIONS

SCIENTIFIQUES.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

(COSMOS.[1])

Lorsqu'un homme d'une intelligence supérieure, après avoir consacré de longues et pénibles veilles à étendre la sphère de nos connaissances, se recueille vers la fin de sa course et cherche à résumer tout ce qu'il doit à une vie entière de travail et d'expérience; lorsque, pour éviter à ses successeurs les obstacles qui l'arrêtèrent, il contemple pour ainsi dire, des hauteurs où il est parvenu, l'ensemble des régions qu'il explora et dresse la carte générale de la route que lui frayèrent ses efforts, il accomplit un grand et utile travail. Si à ses propres travaux il associe ceux de ses prédécesseurs et de ses contemporains, si, réunissant tous ces matériaux épars, il saisit leurs rapports, les coordonne et les rattache l'un à l'autre, il accomplit une des plus grandes œuvres que l'humanité puisse demander à ses enfans d'élite. D'ouvrier devenu architecte, il ajoute une assise de plus à ce monument séculaire de la science qui s'élève sans cesse et que ne couronnera sans doute jamais un faîte définitif. A leur tour ceux qui le suivront donneront le dernier poli aux matériaux que sa main mit en place, et, appuyés sur cette base, s'élèveront plus haut encore; mais, quelque grands que soient les progrès accomplis par ces nouveaux venus, ils ne sauraient sans ingra-

(1) *Essai d'une Description physique du monde.* — Gide, rue des Petits-Augustins.

titude ne pas conserver une vénération reconnaissante pour celui qui rendit possibles et leurs tentatives et leurs succès.

Les œuvres dont nous parlons sont rares et difficiles. Destinées surtout à mettre en lumière, par ces rapprochemens que le génie seul sait découvrir, les résultats généraux d'un grand nombre de faits, elles ne deviennent possibles qu'autant que ces faits mêmes ont été découverts. Dans les siècles passés, alors que le nombre des hommes livrés à l'étude était peu considérable, des générations entières s'usaient à la tâche, et souvent sans doute il s'est trouvé parmi ces manœuvres de l'intelligence des hommes qui, venus à propos, auraient laissé des noms illustres inscrits sur quelqu'un de ces grands ouvrages qui font la richesse des archives de l'humanité. Qu'a-t-il manqué, par exemple, à Pallas pour se placer au premier rang parmi les naturalistes? Rien peut-être, si ce n'est de naître cinquante ans plus tôt ou plus tard, de ne pas être écrasé entre Linné, qui, résumant tout le passé, venait de poser les fondemens de la science moderne, et Cuvier, qui, fort des progrès rendus possibles par le génie de son prédécesseur, devait la réorganiser quelques années après.

Grace à l'activité fiévreuse qui caractérise notre époque, la science marche vite aujourd'hui; de toutes parts d'innombrables ouvriers sont à l'œuvre, et apportent chaque jour de nouveaux matériaux à la masse commune. Les époques organiques de la science ne doivent donc pas être séparées l'une de l'autre par d'aussi grands intervalles qu'autrefois; mais, si les œuvres destinées à coordonner les mille données que fournit le travail quotidien deviennent nécessairement plus fréquentes, elles gardent toutes leurs difficultés, et ces difficultés sont immenses. Résumer le travail de tous, apprécier chaque détail et embrasser l'ensemble; rapprocher des faits épars, parfois contradictoires en apparence; reconnaître ainsi les lacunes existantes dans le savoir du moment et les combler par des recherches personnelles; mettre par là en évidence les rapports cachés qui unissent des résultats jusqu'alors isolés; s'élever de déductions en déductions jusqu'à des généralités fécondes : telle est la tâche qu'ont à remplir les législateurs de la science. Certes, le dernier résultat de cette synthèse n'est jamais définitif. Toujours, excepté dans les mathématiques pures, il reste en dehors des formules générales un certain nombre de résultats qui semblent protester contre la science du moment; mais ces faits exceptionnels eux-mêmes ont leur utilité, et presque toujours ce sont eux qui, repris et fécondés par les générations suivantes, nous ouvrent de nouvelles voies et préparent la science de l'avenir.

Ce travail d'organisation devient de plus en plus difficile à mesure que le nombre des rapports augmente avec celui des faits. Ne semble-t-il pas dès-lors que vouloir embrasser l'univers dans son ensemble, tenter

de saisir et de formuler les lois générales qui, régissant les mille parties de ce grand tout, en font une unité dans le temps et dans l'espace, soit une entreprise à effrayer les plus hardis? Et pourtant telle est l'œuvre vers laquelle l'esprit humain paraît invinciblement entraîné. De tout temps, les philosophes, ces prédécesseurs de nos savans, ont été cosmologistes. Pour eux, il n'existait, à proprement parler, qu'une seule science, et c'était principalement à *l'explication de l'univers* qu'ils appliquaient le savoir imparfait de leur époque, que chacun d'eux possédait à peu près en totalité. Chez les peuples de l'Orient, chez nos ancêtres de l'Occident, et jusque dans ce moyen-âge dont nous sommes les héritiers immédiats, partout nous voyons le problème abordé et résolu à l'aide d'hypothèses presque toujours liées à des croyances religieuses. Plus sévère, la science moderne, appelant à son aide l'expérience et l'observation, jeta par terre ces échafaudages de faux savoir et proclama la nécessité des notions positives. Entraînée par une réaction naturelle, dominée par l'immensité de la tâche qu'elle s'imposait, elle répartit en quelque sorte l'ouvrage à chaque travailleur en les isolant les uns des autres. Astronomes, physiciens, chimistes, zoologistes, botanistes, se mirent à l'œuvre chacun de son côté, et, sans s'inquiéter des progrès accomplis autour d'eux, ne songèrent qu'à avancer le plus loin possible dans leur voie particulière. Bientôt tout lien disparut entre les diverses fractions de l'antique philosophie, et l'on put croire que la *science une* des siècles passés était à jamais remplacée par *une multitude de sciences.*

Cependant on ne tarda pas à reconnaître qu'il n'en était pas ainsi. Partis de points divers et entraînés par l'étude de phénomènes en apparence parfaitement indépendans les uns des autres, les savans se rencontrèrent avec surprise sur des terrains communs. Le physicien et le chimiste étudièrent chacun à son point de vue les agens qui semblent gouverner la matière, et le calorique, la lumière, l'électricité, les obligèrent à mêler pour ainsi dire leurs études. Le minéralogiste emprunta les secours de la physique et de la chimie pour reconnaître la forme et la composition de ses roches; il leur donna en échange ces cristaux, dont les propriétés étranges ont éclairé d'un jour tout nouveau les lois de la polarisation magnétique, lumineuse, électrique. Les trois sciences que nous venons de rappeler, d'abord consacrées uniquement à l'examen de la matière inerte, ne tardèrent pas à se trouver en contact avec celles de leurs sœurs qu'occupait l'étude des êtres vivans. Déjà la botanique et la zoologie s'étaient disputé des classes entières d'êtres ambigus; elles s'étaient rencontrées dans le champ de la physiologie pour marcher plus tard côte à côte dans les voies, encore si peu explorées, de la biologie. La géologie, la paléontologie surtout, cette fille cadette et déjà si grande du savoir moderne, révélèrent de nouveaux rapports

entre les deux grandes divisions de la création animée, et, par l'étude des plantes ou des animaux fossiles ensevelis dans les divers terrains, resserrèrent les liens que la physiologie avait établis entre les sciences naturelles et les sciences physiques. Seule isolée dans ses hauteurs sublimes, l'astronomie sembla long-temps ne donner la main qu'aux mathématiques. Tout au plus tenait-elle à la physique par l'emploi de ces verres puissans qui annulent les distances. Cependant aujourd'hui elle demande encore à cette science les moyens de reconnaître les modifications subies par la lumière que les astres gravitant dans l'espace envoient jusqu'à nous, et arrive par là à des conjectures très probables sur la nature de ces corps; elle retrouve dans la lune la trace de convulsions analogues à celles que la géologie a signalées sur notre planète; elle explique et calcule à l'avance ces mouvemens de la mer qui, sous le nom de marées, sont un des plus grands et des plus étranges phénomènes offerts à l'observateur à la surface de notre planète.

On le voit, les philosophes n'avaient pas entièrement tort. Toutes les sciences se tiennent par la main, et, sans perdre leur individualité propre, se font les unes aux autres des emprunts chaque jour plus importans, plus nécessaires. Au point où nous sommes déjà parvenus, nul ne peut être véritablement distingué dans la partie de nos connaissances qu'il a choisie pour objet de ses études, nul ne peut comprendre toute la portée de la science qu'il cultive, s'il n'a au moins des notions générales sur la plupart des autres. Quiconque se renferme étroitement dans sa spécialité se condamne volontairement à l'insuffisance sur plusieurs points, à la médiocrité sur tous.

S'il est une science qui exige ce savoir presque universel, c'est sans contredit celle qui, prenant notre globe tout entier pour champ de ses études, cherche à se rendre compte des phénomènes accomplis journellement dans cet immense laboratoire, c'est la *physique générale du globe*. Toujours chère aux esprits spéculatifs et trop long-temps appuyée sur de pures hypothèses, cette science a subi la loi commune : elle marche appuyée sur l'expérience et l'observation; mais on comprend que ses progrès ne sauraient être rapides. Ici, l'activité, le génie inventif de l'homme, ne peuvent s'exercer que dans des limites restreintes, et plus que partout ailleurs le temps est un des élémens nécessaires à l'acquisition des faits. Cependant on peut dire avec raison que depuis les premières années de ce siècle la physique générale du globe a fait de remarquables progrès. Se caractérisant chaque jour davantage, et étendant sans cesse ses conquêtes, elle a même franchi déjà les limites de notre planète et préparé les voies à une science bien plus vaste encore, à la *physique générale de l'univers*.

Malheureusement les matériaux relatifs à ces sciences ne formaient pas encore un corps d'ouvrage. Disséminés dans des traités spéciaux,

dans des recueils de mémoires, dans des récits de voyages, ces élémens divers perdaient beaucoup de leur valeur par leur isolement même, et souvent nous avons formé le vœu de les voir réunis et coordonnés. Mais, pour mener à bien une telle entreprise, il fallait autre chose qu'un savant ordinaire, quelque hors ligne que pût être son mérite. Ici, l'instruction la plus profonde demeurait insuffisante, si elle n'était aussi variée que solide. Il fallait être à la fois physicien, chimiste, astronome, naturaliste. A la connaissance d'une multitude de détails empruntés à toutes les sciences, il fallait joindre un esprit généralisateur capable de saisir facilement les rapports et de démêler les tendances générales au milieu de données encore incomplètes. Il fallait enfin, pour qu'un pareil ouvrage se présentât avec toute l'autorité désirable, que l'auteur pût parler au nom de son expérience personnelle, qu'il eût fait ses preuves comme observateur et expérimentateur de cabinet, qu'il eût vu et apprécié par lui-même les grands phénomènes dont il allait raconter l'histoire. On le voit, un essai de cosmologie positive exigeait un esprit à la fois doué des plus éminentes facultés, et préparé de longue main par une éducation scientifique spéciale. A ces divers titres, nous pouvons le dire sans crainte d'être démenti, nul n'était plus apte à entreprendre cette œuvre difficile que M. de Humboldt. Quelques détails sur la vie de ce savant illustre justifieraient au besoin ce que les personnes étrangères à l'historique de la science moderne pourraient trouver de trop absolu dans nos paroles.

Alexandre de Humboldt naquit à Tegel, à deux lieues de Berlin, en 1769, dans cette année mémorable où la France enfantait à la fois Châteaubriand, Cuvier, Napoléon. Son père était un de ces gentilshommes prussiens qui offrirent leur fortune entière à Frédéric-le-Grand pour soutenir les dépenses de la guerre de sept ans. Sa mère appartenait à une de ces colonies françaises que la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions religieuses fondèrent en Allemagne, et qui, sur la terre étrangère, conservaient pieusement la langue de leur première patrie. Aussi, dès sa plus tendre enfance, le jeune Alexandre parla-t-il indifféremment le français comme l'allemand, et cette circonstance nous explique comment il a pu plus tard écrire dans ces deux langues avec une égale facilité.

Les premières années de M. de Humboldt furent remplies par des occupations aussi sérieuses que variées. Après avoir terminé son éducation classique sous la direction de Forster, naturaliste des expéditions de Cook, et à côté de son frère aîné, le célèbre philologue, il étudia d'une manière théorique et pratique l'art du mineur, et s'occupa de sciences naturelles, de physique, de chimie, de minéralogie, de technologie, d'astronomie. Il entra à l'école de Freyberg et s'y fit remarquer de telle sorte, qu'à peine âgé de vingt-trois ans, nous le voyons chargé de diriger

l'exploitation des mines dans les montagnes du Fichtelgebirge. Un an après, il publiait un travail relatif à la faune de Freyberg, destiné principalement à faire connaître les cryptogames ou végétaux inférieurs qui tapissaient les galeries souterraines confiées à sa surveillance.

Mais une carrière qui le condamnait à des habitudes sédentaires ne pouvait convenir à l'élève du compagnon de Cook. Déjà dominé par la passion des voyages, M. de Humboldt visite rapidement la Hollande, la France, l'Angleterre, et publie en deux volumes le récit de ses excursions sur le Rhin. Puis il retourne à Gœttingue, se livre sous les yeux de Sœmmering à l'étude pratique de l'anatomie, s'exerce aux analyses et aux manipulations chimiques, et, faisant déjà aux questions les plus difficiles l'application de ces diverses sciences, il publie des recherches sur la germination, sur la respiration des plantes, sur l'analyse de l'air, sur l'irritabilité des fibres nerveuses et musculaires par le galvanisme. Ce dernier travail fut surtout remarqué. Pour donner à ses résultats toute la certitude possible, l'auteur n'avait pas craint de faire sur lui-même des expériences douloureuses, et, à l'aide de vésicatoires, il s'était enlevé par plaques la couche tégumentaire épidermique, afin de mettre immédiatement en contact avec l'agent irritant les parties sensibles de l'organisme.

Au reste, tous ces travaux n'étaient pour M. de Humboldt qu'un moyen de se préparer à l'accomplissement d'un projet qui a été le rêve de sa vie entière sans qu'il ait jamais pu le réaliser. Les conversations de Forster lui avaient inoculé la passion des voyages lointains : celles qu'il avait eues avec son frère lui faisaient regarder l'Asie méridionale comme la contrée la plus propre à récompenser par une ample moisson de découvertes les fatigues et les périls de l'expédition, et le jeune savant appelait de tous ses vœux le moment où il lui serait permis de sonder les mystères de cet antique berceau du genre humain. La guerre qui désolait l'Europe et opposait des obstacles sans cesse renaissans à l'accomplissement de ses désirs sembla lui offrir une occasion des plus favorables : il la saisit avidement.

C'était après le siége de Mayence. Des pourparlers s'échangeaient entre les armées belligérantes, et M. de Humboldt, secrétaire du prince de Hardenberg, était chaque jour envoyé en mission au camp de Moreau. Là, il rencontra Desaix, alors chef d'état-major de ce général, et qui se distinguait, au milieu des rudes soldats de la république, par la douceur de son caractère. Les deux jeunes gens se lièrent intimement. Desaix confia à son ami les desseins encore secrets de Bonaparte et le projet de l'expédition d'Égypte. Arriver dans l'Inde en passant par la terre des Pharaons, c'était pour M. de Humboldt plus qu'il n'eût osé espérer. Aussi son parti est-il pris sur-le-champ. Il quitte les armées allemandes, se rend à Paris, et sollicite auprès du directoire la permission d'accom-

pagner l'expédition. Après une longue attente, il reçoit un refus formel. Sans se laisser arrêter par cet obstacle, M. de Humboldt veut en appeler au chef réel de cette belle entreprise. Il prend la poste, et arrive à Marseille; mais, pour tromper les croisières anglaises, Bonaparte avait avancé le jour du départ, et, au moment où notre voyageur touchait aux rivages de la Méditerranée, il aurait pu voir disparaître à l'horizon la flotte qui emportait nos soldats vers les terres d'Afrique. Aussitôt il quitte la France et se rend en Espagne; il croit pouvoir s'embarquer à La Corogne, gagner les côtes de Barbarie, et rejoindre l'armée française en profitant des caravanes qui vont de Tripoli au Caire à travers le désert. Déjà ses bagages sont expédiés, mais de nouvelles difficultés s'élèvent, et il se voit forcé de renoncer à ce dangereux itinéraire.

Tout autre eût abandonné sans doute un projet si rudement traversé: ces obstacles mêmes ne font qu'irriter l'ardeur de M. de Humboldt. La Méditerranée, l'Asie, l'Afrique, lui sont fermées; eh bien! il ira par l'Océan et l'Amérique. Par l'intermédiaire de son frère, qui jouissait déjà d'une haute considération, il sollicite et obtient du roi d'Espagne la permission de visiter les colonies espagnoles d'Amérique. Certain de rencontrer dans ces régions lointaines l'accueil franchement libéral qui seul pouvait rendre son voyage utile, il part sur-le-champ. Il ne voulait alors que traverser le continent américain, gagner le port d'Acapulco sur l'Océan Pacifique, là s'embarquer sur le navire qui se rend annuellement aux Philippines, et atteindre enfin, après avoir fait les trois quarts du tour du monde, cette Inde qu'il brûlait de visiter; mais, en mettant le pied sur la terre d'Amérique, M. de Humboldt se vit entouré de trésors jusqu'alors inconnus. Pour un moment, l'Inde fut oubliée, et le rapide voyage qu'il avait projeté se changea en un séjour de cinq ans. De 1799 à 1804, il explora les pics gigantesques et les volcans redoutables des Cordillières, les plaines qui s'étendent à leur pied, les fleuves qui prennent naissance dans leurs gorges profondes. Il visita aussi les principales îles du golfe du Mexique, et lorsque, profitant de la neutralité des États-Unis, le jeune voyageur revint en Europe; il apportait d'admirables matériaux que toute son activité n'a pu encore épuiser.

C'est à Paris que M. de Humboldt vint se délasser de son voyage et publier le fruit de ses lointaines recherches. A vrai dire, cette ville était pour lui une seconde patrie. Laplace, Berthollet, Laurent de Jussieu, Cuvier, Arago, Biot, Brongniart, Gay-Lussac, Thénard, tous ces hommes déjà illustres ou en voie de le devenir, l'accueillaient comme un frère, et il était membre de la célèbre société d'Arcueil, réunion bien rare d'hommes qui surent être savans et rester amis. Bientôt il se montra digne de cet entourage. Partageant ses journées entre le cabinet de Cuvier et le laboratoire de Gay-Lussac, il publie coup sur coup une foule d'écrits importans sur les sujets les plus variés. Ce sont tantôt des obser-

vations de détail, l'anatomie du larynx des oiseaux, de la langue et du cœur du crocodile; l'analyse chimique des gaz renfermés dans la vessie natatoire des poissons; des recherches sur la respiration aquatique; des observations de cyanométrie recueillies à dix-neuf mille pieds au-dessus du niveau de la mer sur le Pichincha ou le Chimborasso; des descriptions de plantes, d'animaux inconnus jusqu'à lui: tantôt ce sont des ouvrages considérables, entre autres, l'*Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, que par un juste sentiment de reconnaissance il dédie au souverain, alors prisonnier de la France, qui au temps de sa puissance avait rendu possible l'exécution de ses projets; l'historique de ses voyages, où se trouvent abordées les questions les plus diverses et les plus difficiles, depuis la géographie des plantes et les lois de la distribution du magnétisme et de la chaleur terrestre jusqu'aux origines des peuplades américaines et à la discussion archéologique de leurs monumens; puis enfin ces *Tableaux de la nature*, pages éloquentes où, dans un style qui rappelle celui de Buffon, il cherche à rendre plus accessibles les grandes questions de la science et à nous faire comprendre les magnificences de la création intertropicale.

La science la plus étendue, l'activité la plus infatigable, n'auraient pas suffi à M. de Humboldt pour mettre en œuvre les matériaux sans nombre qu'il avait apportés. Il appela à son secours des hommes spéciaux, et leur ouvrit avec une générosité trop rare toutes ses collections de botanique et de zoologie. Le compagnon de ses courses lointaines, Bonplan, était reparti. M. de Humboldt le remplaça par Kunt, un des botanistes modernes les plus distingués. L'illustre Latreille, le père de l'entomologie moderne, se chargea de décrire les insectes; M. Valenciennes, qui, bien jeune encore, débutait pour ainsi dire dans la science, eut en partage les poissons et les mollusques. Quelques-uns des points les plus obscurs de la zoologie furent confiés à Cuvier, qui, par ses *Recherches anatomiques sur les reptiles douteux*, nous fit le premier connaître avec détail la singulière organisation de la *sirène*, du *protée* et de l'*axolotl*, êtres étranges qui réunissent certains caractères de l'embryon à ceux des animaux parfaits. Au reste, chacun de ces naturalistes retira de son travail toute la part d'éloges qui lui était due; car, bien loin de spéculer sur le labeur d'autrui, comme quelques hommes, abusant d'une position élevée, n'ont pas rougi de le faire, M. de Humboldt a toujours distingué religieusement, par des têtes de chapitres signées, ce qui lui appartenait en propre de ce qui revenait à ses collaborateurs.

Cependant, au milieu de cette vie occupée que se disputaient la science et les plus honorables amitiés, M. de Humboldt ne perdait pas de vue ses premiers projets de jeunesse. Déjà, accompagné de M. Valenciennes, qui devait remplacer Bonplan prisonnier dans le Paraguay,

il s'était rendu en Angleterre pour obtenir les facilités nécessaires à un voyage dans l'Inde. Des difficultés, dont peut-être il ne soupçonna pas alors la nature, le forcèrent d'ajourner encore une fois. Lorsque le congrès d'Aix-la-Chapelle s'ouvrit, M. de Humboldt se rendit dans cette ville, espérant que des patronages puissans lèveraient enfin les obstacles opposés à son départ. Frédéric-Guillaume, son souverain, l'accueillit avec une bienveillance extrême, et, avec une munificence vraiment royale, se chargea de tous les frais de l'expédition; mais la politique ombrageuse de l'Angleterre s'alarma à l'idée de voir un observateur d'une aussi grande autorité parcourir cette portion du globe qu'elle regarde comme son domaine. Après mille démarches inutiles, M. de Humboldt dut renoncer définitivement à exécuter un projet dont le monde savant tout entier désirait ardemment la réalisation.

Au reste, M. de Humboldt connaissait déjà par expérience l'étroit égoïsme de ce gouvernement, dont quelques hommes semblent vouloir faire le type d'une généreuse libéralité. Pendant son séjour en Amérique, M. de Humboldt avait envoyé à la Guadeloupe sa collection géognostique, composée de minéraux et de roches, qu'il était allé chercher jusqu'au sommet des Andes. Les Anglais s'en emparèrent et la transportèrent à Londres. Depuis cette époque, les réclamations les plus vives n'ont pu les décider à rendre à leur propriétaire légitime ces richesses récoltées au prix de tant de périls et de fatigues. Une partie de cette collection orne les galeries du *British Museum;* le reste est enfoui dans les caves de cet établissement, où se voyaient encore, il y a quelques années, des caisses qui n'avaient même pas été ouvertes. On sait qu'une spoliation toute pareille menaça les savans de l'expédition d'Égypte; mais ici l'amiral anglais dut reculer devant la résolution désespérée prise par nos compatriotes, qui, suivant l'exemple donné par l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire, jurèrent de brûler leurs notes, et de détruire le fruit de tous leurs travaux plutôt que de les remettre aux ennemis de la France.

Rappelé à Berlin par des affaires pressantes, M. de Humboldt se vit bientôt entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Frédéric-Guillaume rendit lui-même hommage à ce mérite exceptionnel, et combla de ses faveurs le savant qu'il avait toujours traité en ami. Ce fut alors que, cédant à des instances unanimes, l'illustre voyageur tenta pour la seconde fois de résumer des faits si laborieusement recueillis. Dans un cours public plus complet que celui qu'il avait déjà fait à Paris, il présenta l'ensemble de nos connaissances sur la physique générale du globe, et ces leçons, qui peuvent être considérées comme un premier essai de l'ouvrage publié aujourd'hui, eurent un immense succès. Toutes les classes de la société se pressèrent autour du professeur, qui parlait au nom d'une science incontestable et d'une expérience

toute personnelle, qui, en décrivant les plus grands phénomènes accomplis par la nature dans les deux hémisphères, pouvait à chaque instant dire : J'ai vu. Cependant de cruelles compensations vinrent attrister ces jours de triomphe. M. de Humboldt se vit coup sur coup frappé dans ses affections les plus chères. Ce fut à cette époque qu'il perdit ce Guillaume de Humboldt, qui, partageant pour ainsi dire le monde intellectuel avec son frère, avait su être à la fois homme d'état, poète, philologue, philosophe, historien, et qui mourut en récitant les odes de Pindare.

En décrivant, dans son cours sur la physique générale du globe, les régions du Nouveau-Monde, M. de Humboldt avait senti augmenter ses regrets de ne pas connaître par lui-même l'intérieur de l'ancien continent. En 1829, une occasion s'offrit de rompre un repos qui commençait à lui peser, et de mettre enfin le pied sur cette Asie qui semblait fuir devant lui. La Russie entrait dans la voie d'explorations qui a fait découvrir tant de richesses inattendues au sein de ses immenses domaines. Certes, la Sibérie ne pouvait avoir pour M. de Humboldt le même intérêt que cette terre de l'Inde qui fut le rêve de sa vie entière, et où il aurait trouvé des termes rigoureux de comparaison entre les contrées équatoriales des deux continens; mais l'Angleterre lui fermait le sud de l'Asie, il résolut de l'attaquer par le nord. Il offrit de diriger un voyage de découvertes dans la Sibérie et l'Asie centrale. Grace à l'intervention directe de Frédéric-Guillaume, sa proposition fut accueillie par le gouvernement russe, qui se chargea de tous les frais, et lui abandonna la direction de l'entreprise. M. de Humboldt se montra digne de cette confiance, et par le choix de ses compagnons il prouva une fois de plus combien peu il redoutait d'avoir à ses côtés les hommes du plus haut mérite. Il s'adjoignit entre autres M. Ehrenberg, déjà célèbre par son voyage sur les côtes de la mer Rouge, par ses admirables découvertes micrographiques, et M. Gustave Rose, un des minéralogistes modernes les plus distingués. Les résultats d'une expédition ainsi composée furent tels qu'on avait droit de l'espérer. M. de Humboldt put enfin comparer l'Asie à l'Amérique, les steppes de l'Obi aux pampas du Brésil, les plateaux de l'Altaï aux *llanos* des Cordillières, et, de retour en Europe, il publia successivement ses *Fragmens asiatiques* et son *Asie centrale*, ouvrages dans lesquels, en faisant connaître un grand nombre de faits relatifs à la géologie et à la climatologie de cette partie du monde, il jeta un jour tout nouveau sur plusieurs des grandes questions de la physique générale.

A dater de cette époque, M. de Humboldt parut renoncer aux expéditions lointaines. Cependant, s'il laissa à de plus jeunes hommes le soin d'agrandir les voies qu'il leur avait frayées, il n'en conserva pas moins pour la science tout son amour d'autrefois. Ami du roi de Prusse ac-

tuel, comme il l'avait été de son père, il se fit auprès du souverain le représentant de tous les intérêts scientifiques. Grace à son intervention éclairée, les savans reçurent ces encouragemens qui, en récompensant les travaux passés, assurent les travaux à venir. Des publications importantes furent entreprises et terminées aux frais du gouvernement ou du roi lui-même. La Prusse se vit dotée de magnifiques établissemens. Le Thiergarten, le Pfauninsel de Berlin, s'enrichirent de ménageries disposées avec autant de goût que d'intelligence; des jardins botaniques furent plantés, et Charlotenbourg vit s'élever cet observatoire magnétique modèle où le cuivre, remplaçant partout le fer et l'acier, met les observations entièrement à l'abri des chances d'erreur.

Ce n'est pas seulement dans sa patrie que M. de Humboldt exerce cette haute et salutaire influence. L'Europe tout entière a accepté cette domination du savoir, et c'est à elle qu'est due la plus gigantesque entreprise qu'on ait encore tentée dans le but d'approfondir l'étude d'une classe de phénomènes particuliers. Dès 1806, M. de Humboldt s'était occupé d'une manière spéciale du magnétisme terrestre. Il avait substitué une observation incessante de plusieurs jours et de plusieurs nuits consécutives à un système d'observations isolées et interrompues. Déjà il avait remarqué dans la marche de l'aiguille aimantée des perturbations singulières. En 1820, M. Arago montra, par la comparaison de ses observations avec celles de Kasan, que ces perturbations se produisaient d'une manière identique à des distances très considérables; il reconnut qu'elles coïncidaient avec l'apparition des aurores boréales. Les belles découvertes d'OErsted, en mettant hors de doute les rapports intimes qui existent entre le magnétisme et l'électricité, donnaient un intérêt tout nouveau à ces faits remarquables, et conduisaient à admettre l'existence de véritables orages magnétiques. Des observations simultanées, faites à Paris et à Berlin par MM. Arago et Humboldt, vinrent confirmer ces premiers résultats, et montrer tout ce qu'on pourrait attendre d'un système régulier et général d'observations fondé sur le même principe. En 1829, pendant son voyage dans l'Asie septentrionale, M. de Humboldt désigna les points les plus propres à l'établissement de stations magnétiques, et le gouvernement russe s'empressa de suivre ses indications. Plus tard, la France, la Suède, l'Italie, l'Allemagne, obéissant à l'appel de l'illustre voyageur, formèrent une association magnétique dont Gœttingue devint le centre. Cependant, jusqu'en 1836, l'Angleterre était restée étrangère à ce mouvement. M. de Humboldt se remit à l'œuvre. Dans une lettre adressée au duc de Sussex, président de la Société royale de Londres, il demanda une coopération qui lui fut libéralement accordée. Le capitaine Ross fut chargé d'aller recueillir des observations dans l'hémisphère austral; des observatoires magnétiques furent élevés dans le Canada, à Sainte-Hélène, au Cap, à

l'île de France, à Ceylan, à la Nouvelle-Hollande, et le globe tout entier se trouva, pour ainsi dire, enserré dans un réseau dont chaque maille avait été tissée par la main de M. de Humboldt.

M. de Humboldt compte aujourd'hui soixante-dix-sept ans, et c'est chose admirable que de retrouver chez cet illustre patriarche de la science la même activité intelligente, le même besoin de s'instruire qu'il montra dès sa jeunesse. Toujours désireux de la vérité, il l'accepte d'où qu'elle lui vienne, et ne craint jamais d'aller au-devant. Bien différent de ces faux grands seigneurs de la science qui se rendent inabordables pour se donner un air occupé, M. de Humboldt est très facilement accessible pour quiconque peut lui montrer le moindre fait intéressant et nouveau. Il ne demande qu'à juger par lui-même, et nous l'avons vu quitter des occupations pressantes, se dérober aux affaires qu'il venait traiter à Paris au nom de son souverain, pour aller dans le cabinet du plus modeste travailleur vérifier des détails d'organisation ou répéter quelque observation, quelque expérience nouvelle.

Citons ici un fait qui peindra mieux que des paroles ce besoin de voir et de comparer qui caractérise si éminemment l'esprit scientifique de M. de Humboldt. Pendant son séjour en Amérique, il avait exploré les gigantesques foyers volcaniques des Andes, il avait assisté à de nombreux tremblemens de terre, et, parmi les savans européens, nul sans doute ne pouvait mieux que lui parler de ces redoutables phénomènes d'après des observations personnelles. Cependant, avant de publier ses recherches sur ce sujet, il voulut visiter les volcans d'Europe. Dans les lacs de la Guyane, il avait étudié le *gymnote* ou anguille électrique de Surinam : il avait éprouvé sur lui-même quelques-unes de ces violentes décharges dont une seule suffit pour paralyser, pendant plusieurs minutes, l'homme ou même le cheval le plus vigoureux; mais, avant d'émettre une opinion sur les étranges facultés de ce poisson, il voulut les comparer aux propriétés analogues que présentent quelques habitans de nos mers. En 1805, à peine arrivé en France, il fit le voyage de Naples tout exprès pour aller observer le Vésuve et la torpille.

De l'esquisse biographique que nous venons de tracer ressortira, nous l'espérons, pour tout le monde, le caractère spécial de M. de Humboldt, considéré comme savant. A proprement parler, il ne faut voir en lui ni un physicien ni un chimiste, pas plus qu'un géologue ou un zoologiste. Si pendant des années entières il s'est occupé de chimie, de physique, de sciences naturelles, de positions astronomiques, ce n'était là pour lui que des études préparatoires. Dès sa jeunesse, M. de Humboldt a voulu être voyageur scientifique dans la haute et grande acception du mot; il a voulu, comme il le dit lui-même, saisir le monde des phénomènes et des forces physiques dans leur connexité. Or, pour atteindre ce but, si élevé qu'il effraiera toujours un esprit ordinaire, pour

l'approcher seulement en satisfaisant aux exigences de la science moderne, il fallait ce savoir presque universel que possède M. de Humboldt; car, sans une instruction solide dans les sciences spéciales, toute contemplation en grand de la nature, tout essai d'appréciation générale de ses phénomènes, ne peuvent conduire qu'à des résultats erronés ou chimériques, semblables à ceux que nous a légués le passé.

A ce point de vue, la vie scientifique de M. de Humboldt, si accidentée, si fractionnée au premier coup d'œil, se montre avec un admirable caractère d'unité, et l'on comprend bien mieux aussi toute la valeur intellectuelle de celui qui, pendant soixante ans, rattacha à une même pensée tant de travaux en apparence étrangers les uns aux autres. Le savant sédentaire et le voyageur scientifique ont chacun leur tâche à remplir. Les résultats que l'on demande à des veilles paisibles, passées dans un cabinet au milieu d'occupations régulières, ne peuvent être comparés à ceux qu'il faut conquérir au prix de mille fatigues, de privations de tout genre et de dangers réels. Laissons donc au savant de nos villes ces ouvrages achevés et complets, ces monographies qui acquièrent chaque jour plus de prix. Demandons autre chose au voyageur. Pionnier de la science et lancé, pour ainsi dire, en enfant perdu, il doit défricher le terrain et tracer la route aux hommes spéciaux qui marcheront sur ses traces. Ce qu'il lui faut surtout pour atteindre ce but, c'est la promptitude et la justesse du coup d'œil qui multiplient le temps, la sagacité qui devine un fait par un autre, l'esprit de généralisation qui sait tirer d'un petit nombre d'observations tout un ensemble d'idées. Certes, dominé comme il l'est presque toujours par les circonstances extérieures, il s'égarera quelquefois dans ses conclusions, mais il n'en remarquera que plus aisément les faits exceptionnels, il les signalera à ses successeurs, et ses erreurs mêmes profiteront à la science en appelant l'attention sur des points bien déterminés.

Toutes ces qualités, M. de Humboldt les possède à un degré éminent; tous ces services, il les a rendus, non pas à une seule science, mais à presque toutes les sciences. De plus, il a payé sa dette à la plupart d'entre elles par des travaux spéciaux d'une importance réelle. Enfin il laisse à la physique générale ses recherches sur la distribution de la chaleur à la surface du globe, à la botanique sa géographie des plantes, c'est-à-dire deux œuvres capitales, qui ont eu une influence incontestable, qui ont ouvert des voies toutes nouvelles, et qui à elles seules auraient suffi pour illustrer le nom de leur auteur. Si depuis l'apparition de ces ouvrages on a dû modifier quelques-unes de leurs conclusions, si l'on a découvert des faits qui échappent aux formules générales, expression de l'état de la science en 1815 ou 1817, n'oublions pas que de nos jours la masse de nos connaissances s'accroît avec une incroyable rapidité, et qu'en définitive, si M. de Humboldt a été quelquefois dépassé, c'est par

des hommes qui, marchant sur ses traces, n'ont eu qu'à aplanir et à étendre la route que déjà il leur avait faite large et belle.

De ces illustres contemporains que nous avons nommés en commençant, Napoléon a disparu, emporté par les tourmentes politiques; Cuvier est mort, Châteaubriand se tait. Seul M. de Humboldt élève encore une voix que le monde savant écoute non-seulement avec le respect dû aux services passés, mais avec l'attention que commande l'attente de services nouveaux. Cette haute considération est légitimement acquise, pleinement méritée. Si, dans chacune des sciences dont il s'est occupé, M. de Humboldt compte des supérieurs, si en chimie, en botanique, en géologie, en zoologie, il reste au-dessous des Lavoisier, des Jussieu, des de Buch et des Cuvier, comme voyageur, comme *physicien du globe*, nul ne peut lui disputer une place à côté de ces rois de l'intelligence.

II.

M. de Humboldt semble avoir voulu expliquer et résumer sa vie entière dans le dernier ouvrage qu'il a publié. L'ensemble des choses, l'ordre dans l'univers, tel est le sens du mot *Cosmos*, qui sert de titre à ce livre. Peut-être, comme l'auteur le reconnaît lui-même, l'expression est-elle un peu ambitieuse, en ce sens du moins qu'il ne nous est pas encore donné de saisir et de formuler dans leur enchaînement éternel les causes et les effets d'où résulte ce grand *tout* que nous appelons l'univers. Aussi M. de Humboldt a-t-il grand soin de nous prévenir que ce n'est pas une *histoire*, mais une *description* qu'il entreprend, et, même restreinte dans ces limites, la tentative avait de quoi effrayer. « Classer et coordonner les phénomènes, pénétrer le jeu des forces qui les produisent, peindre la magnificence dans l'ordre, donner, par un langage animé, une image vivante de la réalité, réunir l'infinie variété des élémens dont se compose le tableau de la nature, sans nuire à l'impression harmonieuse de calme et d'unité, dernier but de toute œuvre littéraire ou purement artistique, » tel a été le plan de M. de Humboldt, tel est l'esprit général de son ouvrage.

On le voit, *Cosmos* n'est pas seulement l'œuvre d'un savant, c'est encore l'œuvre d'un écrivain, et ce double caractère, que M. de Humboldt a cherché à lui imprimer, a dû nécessairement exercer une grande influence sur le choix général de la forme. Celle que l'auteur a adoptée lui était déjà familière, et le succès universel que les *Tableaux de la nature* obtinrent dès leur apparition a dû le séduire autant que la nature même de son talent. Resté profondément artiste au milieu des préoccupations scientifiques d'une longue carrière, M. de Humboldt a vivement senti tout ce qu'il y a de solennelle poésie dans les phénomènes que l'on contemple avec les yeux du corps ou qu'on embrasse

avec les yeux de l'esprit. Il a su peindre ces grands spectacles dans un style élevé et pittoresque, et tous ceux qui ont pu lire dans l'original les pages éloquentes qu'il leur a consacrées, tous, jusqu'à ses adversaires en politique et en philosophie, sont unanimes pour reconnaître que l'auteur du *Cosmos* n'est pas resté au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée, tous s'accordent pour le placer au rang des meilleurs écrivains de l'Allemagne, pour le comparer, sous ce rapport, à notre immortel Buffon.

Trop peu familier avec la langue allemande pour jouir de ces beautés originales, il nous est malheureusement impossible d'apprécier l'effet général produit par *Cosmos* dans sa langue primitive. Obligé par conséquent de nous placer au point de vue du lecteur français, de juger presque uniquement en savant, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque regret du mode d'exposition employé par M. de Humboldt. Certes, le style descriptif offre de grands avantages : il permet de frapper l'esprit du lecteur par de vives et fortes images, il se prête admirablement bien à l'expression de ces larges idées que l'auteur se proposait surtout de présenter; mais cette manière d'écrire a aussi ses inconvéniens. Dans un travail scientifique, il est impossible d'échapper entièrement à la discussion des détails, et alors l'adoption d'une autre forme devient impérieusement obligatoire. C'est ce qu'a très bien senti M. de Humboldt lui-même. Dans les premières parties de son livre, on trouve quelques digressions qui tranchent sur le reste de l'ouvrage et que personne ne regrettera d'y rencontrer. Nous citerons surtout les pages relatives à l'histoire physique des comètes, à celle des étoiles filantes. Ces résumés de faits précis, choisis et groupés avec talent, attachent et instruisent réellement le lecteur, qui n'en est que plus facilement conduit à adopter les conclusions générales, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que de pareils passages ne soient pas plus multipliés. Trop souvent, ce nous semble, la nécessité de se resserrer pour ne pas nuire à l'effet d'un tableau a entraîné l'auteur à parler par allusion, et le nom d'un savant, le titre d'un ouvrage, remplacent, mais bien imparfaitement, l'exposé au moins succinct des découvertes ou des faits.

Les notes placées à la fin du texte, et qui occupent un bon quart du volume, sont destinées sans doute à suppléer aux sacrifices nécessités par les exigences du style. Elles témoignent d'une rare et consciencieuse érudition, mais elles sont trop incomplètes. Un bien petit nombre d'entre elles renferme quelques courtes citations ou quelques développemens; l'immense majorité consiste en de simples renvois. Pour que ces notes pussent être réellement utiles au lecteur, il faudrait qu'il eût sous sa main une bibliothèque comme n'en possède aucun particulier, comme on en trouverait peut-être difficilement dans la plupart des établissemens publics. Demander qu'on remplace ces indications,

forcément inutiles dans la plupart des cas, par des résumés ou des citations instructives, c'est, il est vrai, demander un second ouvrage, et ce travail, tout de compilateur et de copiste, ne saurait convenir à l'esprit si éminemment inventif et original de M. de Humboldt; mais ce complément, selon nous nécessaire pour donner à *Cosmos* toute sa valeur réelle, pourrait se faire facilement sous les yeux, sous la direction de l'auteur, et serait accueilli par l'homme du monde, aussi bien que par le savant, avec une véritable reconnaissance.

Traduire *Cosmos* n'était rien moins que facile. Presque toutes les sciences ont été mises à contribution dans cet ouvrage, et chacune d'elles, on le sait, a sa langue particulière aussi bien en allemand qu'en français. Pour ne pas commettre d'erreurs, il fallait donc les parler toutes, et peu d'hommes possèdent le savoir que suppose la connaissance d'un aussi grand nombre d'expressions techniques. M. Faye, jeune astronome attaché à l'Observatoire de Paris, a néanmoins accepté courageusement la tâche que lui imposait la confiance de M. de Humboldt. Aidé par M. Arago, qui a revu et corrigé les épreuves, il a traduit l'ouvrage entier, à l'exception des quelques pages consacrées à la question des races humaines, dont s'est chargé M. Guigniaut, membre de l'Institut et professeur au Collége de France. On voit que le *Cosmos* français offre toutes les garanties désirables de cette exactitude que nécessitent les ouvrages scientifiques. Ajoutons que sous le rapport du style il satisfait également à ce qu'on pouvait exiger. Sans doute on ne lira pas *Cosmos* comme un roman; mais, si quelques personnes sont forcées de revenir sur certains passages, elles se rappelleront qu'il s'agit d'un livre dont les compatriotes de l'auteur disent qu'il est trop allemand pour être lisible en français.

Pourtant M. Faye nous permettra de lui adresser quelques observations. Tout en conservant à l'ouvrage qu'il veut faire passer dans une autre langue sa forme et son caractère primitifs, le traducteur doit autant que possible l'approprier au génie du peuple pour lequel il traduit. Or, les lecteurs français n'aiment guère à suivre un auteur qui ne laisse à leur intelligence ni trève ni repos. *Cosmos,* écrit d'un bout à l'autre sans divisions aucunes, présente quelque peu cet inconvénient; de plus, un même alinéa réunit parfois des idées très différentes, et de là résulte la nécessité d'une tension d'esprit continuelle et fatigante, surtout pour les personnes peu familières avec les faits ou les idées scientifiques. Ces défauts, qui n'existent peut-être pas pour les lecteurs allemands, moins désireux que nous de précision et de netteté, disparaîtraient facilement, ce nous semble, par l'introduction de quelques têtes de chapitre, par quelques coupes ménagées dans le texte, par quelques résumés indiquant, pour ainsi dire, le chemin déjà parcouru. M. de Humboldt laisserait certainement à cet égard toute liberté

à un traducteur qui a déjà fait ses preuves. S'il nous fallait citer ici un exemple, nous indiquerions à M. Faye un modèle auquel il a certainement déjà pensé : nous voulons parler des notices scientifiques publiées par M. Arago, et qui, depuis quelques années, ont rendu populaire l'*Annuaire du Bureau des longitudes.*

Après avoir exprimé ces regrets qui, comme on a pu le voir, s'adressent bien plus à la forme qu'au fond de *Cosmos*, examinons le livre en lui-même, et constatons d'abord une fois de plus que M. de Humboldt a su montrer ici, comme pendant toute sa vie, autant de noblesse de caractère que de savoir. Embrassant pour ainsi dire l'ensemble de nos connaissances, il a dû faire de nombreux emprunts aux travaux d'autrui, et la plus généreuse loyauté l'a toujours guidé dans cette tâche délicate. Voyageur éminent, il semble prendre plaisir à s'effacer devant ses confrères, et les noms de Ross, de Franklin, de Burnes, de Darwin, reviennent à chaque instant sous sa plume. Russes, Anglais, Français, Suédois, Allemands, sont cités dans le texte et dans les notes avec une égale impartialité, avec cette même jouissance que l'auteur trouve à donner des éloges mérités. Sans doute l'illustre enfant de l'Allemagne n'a pu échapper complétement aux préoccupations de la nationalité, sans doute il est heureux d'avoir à nommer de préférence ses propres compatriotes; mais si nous avons pu désirer avec juste raison de rencontrer plus souvent le nom de M. Duperrey à propos des phénomènes magnétiques, si surtout le nom et les idées de M. Élie de Beaumont nous semblent occuper trop peu de place dans la partie géologique de *Cosmos,* nous n'en devons pas moins reconnaître que M. de Humboldt a montré un esprit de justice que les savans étrangers et surtout les savans français ne trouvent pas toujours chez leurs confrères d'outre-Rhin.

Malgré le témoignage de sa vie entière, M. de Humboldt, en publiant son essai de cosmographie, semble avoir redouté de le voir accueilli avec quelque défiance. Depuis le commencement de ce siècle, l'Allemagne a enfanté bien des rêveries scientifiques, et si, grace aux efforts de quelques esprits d'élite qui ont exercé sur les jeunes générations la plus heureuse influence, elle paraît vouloir renoncer bientôt à des systèmes qui rappellent le moyen-âge, il n'en est pas moins vrai que l'auteur de *Cosmos* pouvait craindre d'avoir à lutter contre des préventions fâcheuses. Aussi fait-il dès l'abord sa profession de foi. Il déclare ne vouloir prendre pour guide que l'empirisme. Il se défend avec une modestie quelque peu railleuse d'avoir la prétention de marcher sur les traces de ces esprits supérieurs qui ont su se construire un univers entier sur des *à priori*, des nombres et des formules. Nous faisons des vœux sincères pour que la parole de M. de Humboldt soit entendue, pour que l'autorité de son jugement porte le dernier coup à cette école des *philosophes de la nature,* déjà grandement ébranlée par l'école posi-

tive et expérimentale des Müller et des Ehrenberg, et dont on peut juger les tendances d'après cette exclamation d'un de ses plus illustres fondateurs, qui, arrêté devant une maison en construction, s'écriait avec colère : « Comment est-il possible que les hommes bâtissent des maisons à quatre étages, eux qui n'en ont que trois : la tête, le corps et les jambes! »

Toutefois, en rejetant ces conceptions purement idéales qui trop souvent nous égarent dans des espaces inconnus, l'empirisme scientifique doit-il s'interdire toute vue d'ensemble et se borner aux faits isolés? Non, certes. Là où il n'y a point d'idée générale, il ne saurait y avoir de coordination ni par conséquent de progrès sûr et rapide. Une théorie qui embrasse tous ou presque tous les faits connus doit être acceptée avec reconnaissance. Fût-elle fausse, elle n'en rendra pas moins d'immenses services, elle aura joué pendant un temps plus ou moins long le rôle d'une vérité. La chimie, cette science si positive, où tout se voit, se touche et se pèse, nous offre à cet égard un exemple des plus frappans. A quoi lui servirent pendant des siècles les efforts de ses initiés, les veilles de ses alchimistes? A découvrir quelques phénomènes que rien n'unissait, à entasser un certain nombre de recettes obscures qu'il fallait retenir isolément. Au milieu de cette agitation stérile et désordonnée, Stahl lance sa théorie du phlogistique, et soudain tout se coordonne; les idées enfantent les idées, les faits se multiplient et viennent prendre une place assignée d'avance. En quelques années, un édifice majestueux s'élève là où n'existait naguère qu'un amas confus de matériaux. Pendant près d'un siècle, le phlogistique suffit à tous les besoins, à tous les progrès de la science, et pourtant cette doctrine était fausse du tout au tout. Dans les réactions chimiques où elle voyait une *soustraction*, c'était en réalité une *addition* qui s'opérait, et réciproquement. La balance démontra à la fois ce fait et l'erreur de Stahl; mais la théorie de ce grand homme n'en avait pas moins fait faire à la chimie de véritables pas de géant : elle avait enfanté Berthollet, Scheele et Priestley; elle avait rendu possible Lavoisier.

Tout en restant sévère pour les théoriciens, gardons-nous donc de repousser d'une manière absolue ces hommes à l'imagination ardente qui, dans leurs courses aventureuses, peuvent passer à côté du vrai, mais qui par cela même nous en rapprochent souvent. Demandons-leur de rester fidèles aux principes de la science moderne, de chercher leur point de départ dans l'expérience et l'observation, de ne jamais méconnaître l'autorité toute puissante des faits; mais, à ces conditions, encourageons leurs efforts, bien loin de les blâmer. Sans eux, les sciences seraient encore dans l'enfance; sans eux, elles seraient bientôt condamnées à l'immobilité. Quelque hardie que puisse nous paraître une idée, accueillons-la, examinons-la sérieusement toutes les fois qu'elle tend à

éclairer quelques-unes de ces questions ardues dont la solution immédiate est impossible, à établir un lien entre des phénomènes éloignés et jusqu'à ce jour sans rapport apparent. Agir autrement, ce serait vouloir étouffer l'une des plus belles et des plus puissantes facultés de l'intelligence humaine, ce serait couper les ailes au génie.

Dès le début de son livre, M. de Humboldt s'est vu forcé d'agir conformément aux idées que nous venons d'énoncer. *Cosmos* devait présenter le tableau de l'univers. Pour ne pas amoindrir son sujet, c'était le ciel lui-même que l'auteur avait à décrire tout d'abord. Notre système particulier, malgré son importance relative, devenait dès-lors un simple détail de l'ensemble. Notre soleil, avec son cortége de planètes et de satellites, n'était plus qu'une de ces étoiles dont les innombrables phalanges étincellent sur nos têtes, ou se cachent dans les profondeurs incommensurables de l'immensité. On le voit, M. de Humboldt se trouvait aux prises avec la branche des sciences humaines dont les progrès sont nécessairement les plus lents. Si l'astronomie mathématique est sans contredit la plus achevée de nos sciences; si, grace au génie de Newton, aux recherches des géomètres, à la perfection des instrumens et des méthodes d'observation, elle semble avoir dérobé à la nature le secret du mouvement des corps célestes et nous étonne tous les jours par l'exactitude rigoureuse de ses résultats, il n'en est pas de même de l'astronomie physique. Entre nous et ces mondes qui gravitent dans l'espace, il y a des intervalles dont l'esprit humain ne peut se faire une idée qu'en ayant recours à des moyens détournés. La lumière parcourt 77 mille lieues par seconde, et, malgré cette rapidité prodigieuse de transmission, les ondes lumineuses parties de trois étoiles dont on a pu mesurer l'éloignement, mettent environ 3 ans, 9 1/4 ans et 12 ans pour arriver jusqu'à nos yeux. L'imagination recule à la pensée de ces distances où les lieues ne se comptent plus par milliers, mais par millions de millions, et cependant la science a su les franchir, elle a osé demander à ces abîmes sans fin le secret de la formation des mondes.

William Herschell, un des savans modernes à qui l'astronomie physique doit ses plus remarquables progrès, a franchement abordé le problème. Armé du télescope le plus puissant qu'on eût exécuté jusqu'à lui, il a mesuré les dimensions de l'espace où sont répandues nos étoiles fixes, reconnu la forme lenticulaire que présente leur ensemble, et, portant ses regards au-delà des *cieux de la terre*, si l'on peut s'exprimer ainsi, il a rendu probable l'existence d'autres systèmes analogues, découvert d'autres firmamens. Au milieu de ces corps étincelant de leur propre lumière et que nous apercevons à la vue simple ou à l'aide de nos instrumens, il a reconnu ou précisé mieux qu'on ne l'avait fait avant lui des différences remarquables. Il a distingué les *étoiles proprement dites*, véritables soleils sans doute très semblables à celui qui nous

éclaire; les *nébuleuses planétaires*, corps gigantesques dont le diamètre probable est de plusieurs milliers de millions de lieues et dont la lumière est pourtant de beaucoup moindre que celle de notre soleil; les *nébuleuses stellaires*, dont le noyau brillant est entouré par une sorte d'atmosphère lumineuse à contours plus ou moins précis; les *nébuleuses réductibles*, amas innombrables d'étoiles groupées dans un espace limité, et qui demandent, pour être isolées et distinguées les unes des autres, l'emploi des plus forts instrumens; enfin les *nébuleuses irréductibles*, objets étranges qui ont l'aspect d'une nébulosité phosphorescente et présentent tantôt les contours irréguliers et indécis d'un nuage déchiré par le vent, tantôt l'aspect d'une sphère ou d'un ellipsoïde plus ou moins allongé dont l'éclat irait en croissant de la circonférence au centre.

Selon William Herschell, les corps dont nous venons d'indiquer les caractères présenteraient les phases successives de la formation des astres. La *matière cosmique* répandue dans l'univers, obéissant aux lois de la gravitation, tendrait à se concentrer progressivement et à donner naissance à des masses tantôt isolées, tantôt groupées et réunies en systèmes, dont les parties seraient plus ou moins dépendantes les unes des autres. De ces dispositions variées, du plus ou moins de concentration de ces masses, dépendraient les apparences diverses qu'offrent à nos regards les nébuleuses irréductibles ou réductibles, stellaires ou planétaires, et les étoiles proprement dites. Notre soleil, les planètes qui l'accompagnent et notre terre elle-même n'auraient point d'autre origine et résulteraient également de la condensation d'une matière élémentaire dont les molécules, primitivement disséminées et libres, s'étendaient bien au-delà de l'espace où se meut aujourd'hui leur système tout entier.

Telle est, en résumé, la célèbre conception d'Herschell connue sous le nom de *théorie nébulaire* (*nebular theory*). Quelque hasardée qu'elle puisse paraître au premier coup d'œil, n'oublions pas qu'elle s'appuie sur un nombre immense d'observations faites, pendant une longue suite d'années, avec une rare et consciencieuse persévérance. Reconnaissons de plus qu'elle est jusqu'à ce jour la seule qui explique et enchaîne d'une manière plausible bien des faits incontestables qui, sans elle, restent entièrement isolés et sans signification. A ces divers titres, donnons-lui droit de cité dans la science, au moins comme à une de ces vérités temporaires dont nous parlions plus haut, comme à une de ces théories flottantes dont Bacon, cet apôtre de l'expérience et de l'observation positive, reconnaissait lui-même l'utilité.

Faisons remarquer d'ailleurs que les idées d'Herschell semblent avoir reçu dans ces dernières années une confirmation bien inattendue. Une des conséquences de la théorie nébulaire devait être de faire regarder la composition des corps appartenant à un même système comme pro-

bablement très semblable. Le mode de groupement des élémens pouvait sans doute varier, mais ces élémens eux-mêmes paraissaient devoir être identiques. Eh bien! l'expérience, confirmant ces prévisions, semble démontrer qu'il en est ainsi. Tous nos lecteurs connaissent au moins de réputation ces masses de pierre ou de fer qui, pour employer l'expression vulgaire, tombent du ciel, et traversent notre atmosphère au milieu de détonations semblables à des coups de tonnerre, ou avec un bruissement comparable à celui d'un char roulant sur le pavé. Long-temps les savans, égarés par des opinions préconçues, et confondant la chute des aérolithes avec les phénomènes de l'électricité, refusèrent de croire aux preuves les plus concluantes, et nièrent l'existence de ces corps. En 1768, l'illustre et malheureux Lavoisier, après avoir analysé l'aérolithe de Lucé, ne voyait dans cette masse météorique autre chose qu'un grès pyriteux frappé par la foudre. Trente ans après, Vauquelin osait, pour la première fois, déclarer en pleine académie que les pierres de Bénarès n'appartenaient pas à notre globe, et étaient réellement tombées du ciel; mais il rencontrait encore bien des incrédules, et il fallut qu'en 1803 une véritable grêle de pierres vînt, à trente lieues de Paris, tomber sur une commune de Normandie; il fallut que M. Biot, envoyé par l'Académie des Sciences, fît sur cet événement un rapport des plus détaillés, pour convaincre enfin le monde savant de la réalité du phénomène.

Aujourd'hui personne ne met plus en doute l'existence des aérolithes. Bien plus, toutes les observations récentes paraissent tendre à faire regarder comme une seule et même chose les pierres météoriques, les bolides et les étoiles filantes. Ainsi ces masses, que l'antiquité adora, que le siècle passé niait, que la science de nos jours regarda pendant quelque temps comme formées dans notre atmosphère même par la combinaison d'élémens réduits à l'état gazeux, ou comme des portions de roches lancées jusque sur notre globe par l'action des volcans lunaires, seraient réellement des planètes en miniature parcourant autour du soleil l'orbite que leur assignent les lois de la gravitation. Tantôt isolés, tantôt réunis en nombre immense et formant ainsi une espèce d'anneau, ces petits astres s'enflammeraient lorsque dans leur course rapide ils viendraient se heurter contre les dernières couches de l'atmosphère terrestre, et produiraient ainsi ces traînées lumineuses qui pendant les nuits sereines sillonnent tout à coup l'azur du ciel, ou ces pluies d'étoiles filantes dont le retour périodique semble aujourd'hui bien constaté. Ces mêmes astéroïdes se changeraient en aérolithes, et tomberaient sur le sol toutes les fois que, trop profondément enfoncés dans notre atmosphère et retardés dans leur trajet par la résistance de l'air, ils ne pourraient résister à l'attraction de notre globe.

Si, comme tout porte à le croire, cette théorie, qui compte parmi ses

plus zélés partisans MM. de Humboldt et Arago, est exacte, la composition chimique des aérolithes mérite toute notre attention. En tout cas, ces masses, bien certainement étrangères à notre planète, peuvent être considérées comme de véritables échantillons de ces mondes qu'on a cru long-temps ne pouvoir explorer qu'à l'aide des instrumens d'optique et du calcul. La chute de ces corps, comme l'observe très justement M. de Humboldt, est le seul événement cosmique qui mette notre planète en contact avec les autres parties de l'univers; c'est la seule occasion qui s'offre à nous d'apprécier à l'aide des moyens ordinaires les formes revêtues par la matière hors de notre globe. Eh bien! les analyses les plus exactes, maintes fois répétées par les plus habiles chimistes, ont démontré que la composition des aérolithes était partout à peu près semblable, qu'en aucun cas ces astéroïdes n'apportaient sur la terre aucun élément nouveau. Au point de vue où nous sommes placés en ce moment, ce fait n'a-t-il pas un immense intérêt? Ne semble-t-il pas être, comme nous le disions tout à l'heure, une véritable confirmation des idées d'Herschell?

Aussi M. de Humboldt n'a-t-il pas hésité à admettre pleinement et sans restriction aucune la théorie de l'astronome anglais. Quelques personnes lui ont reproché de s'être montré par là infidèle à son programme, d'avoir abandonné pour des hypothèses aventurées l'empirisme pur qu'il déclarait devoir être son seul guide. Ces critiques nous paraissent mal fondées. D'un côté, comme nous venons de le voir, la théorie d'Herschell n'est pas aussi dénuée de fondement qu'on pourrait d'abord être tenté de le croire. Elle a rallié autour d'elle de nombreux et imposans suffrages. M. Arago entre autres, dont les opinions en astronomie physique ont une autorité si justement méritée, n'a pas hésité à l'étayer de nouvelles preuves dans la notice remarquable consacrée par lui aux travaux de William Herschell. D'un autre côté, cette théorie a seule permis à M. de Humboldt de coordonner l'ensemble des faits qu'il voulait exposer en rattachant à une cause première un petit nombre de causes secondaires, d'où résultent à leur tour presque tous les phénomènes du monde physique. La théorie nébulaire est comme l'ame de *Cosmos;* elle en relie ensemble toutes les parties, et donne à l'ouvrage entier, malgré la diversité des tableaux que l'auteur fait passer sous nos yeux, une unité bien réelle.

Voyons comment, en vertu de cette donnée générale, a pu se former le système particulier dont notre soleil est le centre, dont notre terre fait partie; voyons comment il est possible de rattacher à cette origine le passé et le présent de notre globe. La matière cosmique disséminée dans l'espace s'est condensée à un moment donné, et ses molécules, se dirigeant vers un centre d'attraction unique, ont formé d'abord une nébuleuse, puis une nébuleuse stellaire, puis enfin une étoile, c'est-à-

dire le soleil qui nous éclaire. Dans ce mouvement progressif de concentration, la matière cosmique a laissé en arrière des portions de la masse principale, peut-être déjà en partie agglomérées autour de centres secondaires, à peu près comme la mer, en se retirant au moment du reflux, abandonne sur la plage en lignes parallèles, et parfois presque régulièrement espacés, les corps qu'elle tenait en suspension. Ce sont ces lambeaux qui, se concentrant à leur tour et reproduisant les mêmes phénomènes, ont donné naissance aux astéroïdes dont nous venons de parler et aux planètes tantôt groupées, mais indépendantes, comme les cinq petites planètes qui entrelacent leurs orbites entre Mars et Jupiter, tantôt isolées comme Mercure, tantôt escortées de satellites comme la Terre ou Saturne.

Le globe terrestre, d'abord simple nébuleuse, est arrivé, par une condensation progressive, à cet état liquide dont les traces irrécusables se lisent de nos jours dans sa forme, dans ses dimensions exactement mesurées. Déjà, on le voit, la théorie d'Herschell conduit très naturellement à un des résultats les plus positifs de l'expérience et de l'observation. Mais cet état fluide, dû à une température dont il nous est possible aujourd'hui de calculer au moins la limite inférieure, ne pouvait être pour la terre qu'un état de transition. Isolée dans l'espace, lançant de tous côtés des rayons calorifiques dont aucun corps ne lui renvoyait l'équivalent, elle a dû se refroidir, et se refroidir d'abord par sa surface. Il s'est formé une croûte solide qui a peu à peu revêtu et emprisonné l'océan de feu dont elle avait fait partie. Dès ce moment a commencé, entre cette enveloppe et la lave qu'elle comprimait, une lutte formidable dont notre globe porte partout les profondes empreintes. L'ensemble des phénomènes géologiques se rattache évidemment aux actions et réactions que l'intérieur encore liquide de notre globe et sa couche solide extérieure exercent l'un sur l'autre. Ce sont elles qui ont successivement élevé les continens et creusé les mers, soulevé les montagnes et engendré les vallées; ce sont elles qui de nos jours encore ébranlent parfois la mince écorce que nous habitons, qui déterminent les tremblemens de terre et ces phénomènes volcaniques que jamais mortel n'a contemplés sans un mélange d'admiration et d'effroi. Ici la théorie d'Herschell donne la main à celle de Fourier sur la chaleur centrale, aux grandes idées géologiques de MM. de Buch et Élie de Beaumont. N'y a-t-il pas dans cet accord une confirmation remarquable pour l'ensemble, sinon pour les derniers détails, de ces doctrines qui, prenant naissance dans l'examen des faits les plus divers, semblent se coordonner et s'enchaîner si naturellement les unes aux autres?

Aujourd'hui l'on peut presque affirmer que notre terre n'est qu'un *soleil encroûté*. L'existence du feu central, si intimement liée comme conséquence à la théorie nébulaire, est devenue en quelque sorte une

vérité d'expérience. Tous les faits recueillis dans les mines, toutes les observations qu'ont permis de faire les forages de puits artésiens, s'accordent en outre pour démontrer que la température s'élève très rapidement à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur du globe. Pour chaque vingt-cinq ou trente mètres, le thermomètre monte d'un degré, et, en admettant avec M. Cordier que cet accroissement de température reste toujours proportionnel à la profondeur, il s'ensuit qu'à moins de vingt-cinq lieues de nous, les roches les plus réfractaires sont en pleine fusion. La couche qui nous porte a donc tout au plus 1/120 du diamètre terrestre. Cette couche n'est, à proprement parler, qu'une pellicule dont l'épaisseur, relativement aux dimensions du globe, est à peine comparable à celle que présente la portion colorée de l'écorce d'une orange relativement au fruit.

A l'aspect de ces résultats, on est involontairement porté à regarder la masse incandescente dont nous sépare une si faible barrière comme devant exercer la plus grande influence sur la température de la surface terrestre. Telle était en effet l'opinion des savans du dernier siècle. Mairan, Buffon, Bailly, ont cru que le feu central entrait pour les 28/29es en été, pour les 399/400es en hiver dans la totalité de la chaleur qui nous environne. Ils admettaient ainsi de la part de la terre un rayonnement énorme, et Buffon avait cru pouvoir calculer, d'après ses expériences sur des boulets rougis, l'époque où toute vie organique disparaîtrait de la surface du globe par suite de son refroidissement graduel. Fourier a démontré que c'étaient là autant d'erreurs. Cet illustre physicien a montré que, grace au peu de conductibilité des masses solides dont se compose l'enveloppe terrestre, un intervalle de quelques lieues serait suffisant pour rendre inappréciable pendant vingt siècles l'impression de la chaleur la plus intense; il a prouvé que l'irradiation de la chaleur centrale n'entrait que pour 1/30e de degré dans la température de l'atmosphère, et cette perte est tellement peu considérable, que pour fondre une couche de glace de trois mètres d'épaisseur, en n'employant que la chaleur dégagée par le globe terrestre, il ne faudrait pas moins d'un siècle entier. Ainsi, comme l'a dit si énergiquement M. Arago, tous les changemens que devait subir la surface de la terre sous le rapport de la température sont accomplis à 1/30e de degré près, et la congélation de notre planète, fixée par Buffon à 93291 ans du jour où il écrivait, n'est qu'un rêve qui ne s'accomplira jamais.

A mesure que la température propre de la terre diminuait, ou plutôt à mesure que le feu central, de plus en plus resserré sous sa voûte de pierre, agissait moins sur la surface de notre planète, son action, jadis toute-puissante, était remplacée par une influence nouvelle. Le soleil, cette étoile centrale où s'était condensée la plus grande portion de la nébuleuse, mère de notre système entier, prenait chaque jour plus

d'empire. Aujourd'hui on peut dire qu'il règne presque sans partage sur ce globe qui, un moment, avait paru vouloir se dérober à sa puissance. C'est lui qui, par sa masse, enchaîne la terre dans son orbite; c'est lui qui, seule source de lumière et de chaleur, semble enfanter partout le mouvement et la vie. La météorologie presque tout entière se rattache à des actions solaires directes ou indirectes, et la nature organisée semble trouver, dans l'action vivifiante de ses rayons, une réalisation incessante de la fable de Prométhée.

De tout temps, la météorologie a été pour M. de Humboldt une étude de prédilection. Il l'a enrichie d'un nombre immense d'observations; il a étendu son domaine en montrant les rapports qui l'unissent à la géognosie, à la géographie physique. Le premier il a coordonné une multitude de faits épars, découvert les lois empiriques qui les régissent, et élevé pour ainsi dire certaines branches de la météorologie au rang des sciences exactes. Aussi la partie que l'auteur de *Cosmos* a consacrée à cet ordre de phénomènes est-elle une des plus intéressantes et des plus instructives. La répartition de la chaleur solaire, la description des climats dans ce qu'ils ont de plus général, ont surtout attiré l'attention de M. de Humboldt. Nul, on le sait, ne pouvait s'exprimer sur ces matières avec une autorité égale à celle de l'auteur des recherches sur les *Lignes isothermes*, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que M. de Humboldt n'ait pas placé ici une de ces digressions détaillées comme il en a fait en faveur des comètes, des aérolithes et du magnétisme terrestre.

M. de Humboldt a donné le nom de *lignes isothermes* à des lignes idéales qui réuniraient les divers points du globe où la température moyenne de l'année est égale. Cette température moyenne a été déterminée, sous l'équateur, par des observations précises, et M. de Humboldt, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éliminer l'action des causes perturbatrices locales, a cru pouvoir la fixer à 27,5 degrés au-dessus de zéro. Au pôle, l'observation directe est impossible; mais M. Arago, combinant les moyennes obtenues tant en Amérique qu'en Europe, regarde comme probable que la température moyenne du pôle nord est de 25 degrés au-dessous de zéro. Entre ces deux extrêmes que sépare un intervalle de 52,5 degrés, on peut rencontrer tous les intermédiaires.

Si la surface de notre globe était partout la même, si les couches d'air qui l'enveloppent demeuraient sans cesse immobiles, la chaleur solaire se répartirait d'une manière régulière, et l'on pourrait tracer sur la carte une série de lignes parallèles à l'équateur dont tous les points présenteraient une température moyenne égale; mais la surface terrestre est loin d'offrir cette uniformité. La terre et l'eau se disputent son étendue; les montagnes, les plaines et les vallées se partagent les

continens; ces derniers, diversement découpés, présentent des régions centrales et des rivages que baigne une mer sans cesse en mouvement. Enfin l'air lui-même est dans un état d'agitation permanente, et de toutes ces causes réunies il résulte dans la répartition de la chaleur de très grandes irrégularités. Ce sont les lois qui règnent au milieu de ce désordre apparent dont M. de Humboldt s'est occupé, ce sont elles qu'il nous a fait connaître.

Voici quelques-uns des résultats les plus généraux du travail de M. de Humboldt. Les lignes isothermes sont sensiblement parallèles entre elles et avec l'équateur jusque vers le 30e degré de latitude nord. Au-delà de cette limite, le parallélisme cesse. Les lignes isothermes deviennent sinueuses, et dans l'hémisphère boréal ces sinuosités s'élèvent vers le pôle bien plus dans l'ancien continent que dans le nouveau. Par conséquent, la diminution de teémrde 'eautrlpéquateur au pôle nord est plus rapide dans le nouveau monde que dans l'ancien continent. En d'autres termes, on peut dire que, toutes choses égales d'ailleurs, la température moyenne de deux points situés sous la même latitude, l'un en Europe, l'autre en Amérique, est inégale, et que celle du premier est plus élevée que celle du second. Le tableau ci-joint fera comprendre facilement ce résultat.

TEMPÉRATURE DE LA LIGNE ISOTHERME.	POINTS PAR OU PASSE LA LIGNE ISOTHERME.	LATITUDE.	DIFFÉRENCE DE LATITUDE.
0 degrés.	Ancien continent : Uleo et Enontikies en Laponie	67 degrés.	13 degrés.
	Nouveau continent : Table-Bay en Labrador.	54 —	
5 —	Ancien continent : Stockholm	60 —	12 —
	Nouveau continent : Baie Saint-George à Terre-Neuve	48 —	
10 —	Ancien continent : Belgique	51 —	9 —
	Nouveau continent : Boston	42 —	

Dans l'hémisphère austral, le décroissement de la température est, dans le voisinage de l'équateur, à peu près semblable à celui qu'on observe dans l'hémisphère boréal; mais il devient proportionnellement plus rapide à mesure qu'on avance davantage vers le pôle sud. Par conséquent, de deux lignes isothermes correspondantes dans les deux hémisphères, la boréale est la plus éloignée de l'équateur. Quelques îles placées dans des circonstances exceptionnelles présentent, il est vrai, des résultats inverses, mais cette contradiction apparente s'explique par l'action d'influences toutes locales. Cette inégale répartition de la chaleur entre les deux hémisphères nous explique comment la mer est ordinairement fermée par les glaces dès le 71me degré de latitude sud, tandis qu'elle est ouverte jusqu'à plus de 80 degrés de latitude nord, c'est-à-dire jusqu'à 10 degrés environ du pôle arctique.

Nous avons considéré jusqu'ici les lignes isothermes comme existant dans un plan horizontal et situé au niveau de la mer; mais on sait que la chaleur diminue à mesure qu'on s'élève au-dessus de ce niveau, et, sous ce rapport, l'ascension vers des lieux élevés produit des effets analogues à ceux qui résultent d'un rapprochement vers les pôles. Des expériences directes ont permis de constater le rapport qui unit ces deux résultats. Sous les tropiques, M. de Humboldt, en gravissant les Cordillères, a trouvé que l'abaissement du thermomètre était de 1 degré pour 187 mètres d'élévation. C'est également à ce chiffre qu'est arrivé M. Gay-Lussac lors du mémorable voyage aérostatique qu'il exécuta à Paris, le 16 août 1804. A terre, son thermomètre marquait 27,7 degrés au-dessus de zéro, et, arrivé à une hauteur de 6980 mètres, l'intrépide observateur vit le mercure descendre à 9,5 degrés au-dessous de zéro. En quelques instans, M. Gay-Lussac avait subi une variation de température de 37,2 degrés.

En jetant les yeux sur une carte où sont tracées les lignes isothermes, on voit que, dans notre hémisphère, elles s'élèvent vers le pôle sur les côtes occidentales des continens, et s'abaissent vers l'équateur sur les côtes orientales. Ces modifications générales sont dues principalement aux grands mouvemens des deux masses mobiles qui recouvrent en tout ou en partie l'écorce solide du globe, aux courans de température variée qui sillonnent sans cesse la masse de l'océan et celle de l'atmosphère.

Déjà nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue* de l'influence exercée sur la température de nos côtes par le grand courant d'eau chaude qui, partant des plages africaines, va heurter les côtes d'Amérique, rebondit pour ainsi dire vers l'Europe à travers le détroit de Bahama, et vient se perdre autour des îles britanniques. Des faits analogues s'observent dans l'Océan Pacifique. Or, on comprend que ces courans ne peuvent se diriger sur un point quelconque de l'océan sans déplacer à leur tour des masses considérables de liquide, et ils sont par là une des causes qui déterminent la formation d'autres courans glacés qui vont baigner et rafraîchir certains rivages. C'est ainsi que des environs du pôle antarctique s'échappe un véritable fleuve d'eau froide qui traverse la mer du Sud, remonte les côtes du Chili et du Pérou jusqu'au sud de Payta, puis s'en écarte pour gagner la haute mer. Sous les tropiques, la température des eaux de ce courant n'est encore que de 15,5 degrés, tandis que l'océan environnant possède une chaleur de 27 et quelquefois de 28 degrés. C'est, on le voit, une différence de plus de 12 degrés, et les navigateurs qui, gouvernant du sud au nord, passent brusquement de l'eau froide à l'eau chaude, s'aperçoivent sans peine de cette transition.

L'atmosphère présente des phénomènes semblables, et si l'appréciation en est plus difficile, si les observations exactes sur ce point ne datent

encore que d'un petit nombre d'années, elles n'en ont pas moins conduit déjà à des résultats intéressans. La différence de température entre les régions équinoxiales et les régions polaires engendre deux grands courans opposés. L'air, dilaté et rendu plus léger par la chaleur constante sous l'équateur, s'élève et gagne la surface de l'océan aérien. Là, il se déverse vers les pôles et en chasse l'air froid, qui, se précipitant vers le sol, tend à venir occuper la place restée libre et à se porter vers l'équateur. La différence de vitesse de rotation dont sont animés les points situés sous le pôle et sous l'équateur imprime à ces courans une sorte de torsion. Le courant équinoxial ou ascendant s'infléchit vers l'ouest. Le courant polaire ou descendant s'infléchit vers l'est. Le souffle des vents vient ainsi en aide aux mouvemens de la mer pour courber les lignes isothermes et leur imprimer la tendance générale que nous avons signalée.

Les lignes isothermes représentent la température moyenne de l'année, mais cette moyenne peut résulter de la compensation existante entre des extrêmes très différens. La Hongrie et l'Irlande, par exemple, sont placées sur la même ligne isotherme de 9,5 degrés, et cependant à Bude la température du mois d'août s'élève jusqu'à 21 degrés, tandis que presque jamais elle ne dépasse 16 degrés à Dublin. En revanche, les hivers sont infiniment plus doux aux environs de cette dernière ville. A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de notre continent, ces différences entre les deux saisons se prononcent davantage, et de là résultent ces cli mats à variations très considérables que Buffon a si justement nommés *climats excessifs*. Dans l'intérieur de l'Asie, Tobolsk, Barnaoul et Irkoutsk ont les mêmes étés que Berlin, Munster et Cherbourg. A cette époque, le thermomètre se maintient quelquefois des semaines entières à 30 ou 31 degrés au-dessus de zéro; mais à ces étés succèdent des hivers dont la température moyenne est, d'après M. de Humboldt, de 18 à 20 degrés au-dessous de zéro, et pendant lesquels on voit parfois le mercure geler naturellement, ce qui suppose un froid d'au moins 40 degrés.

En considérant isolément l'été et l'hiver de tous les points du globe, en prenant la température moyenne pour ces deux saisons, en réunissant ensuite les points où ces moyennes opposées sont égales, on obtient des lignes d'égale température d'été et d'hiver, appelées par M. de Humboldt *lignes isochimènes* et *lignes isothères*. D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'elles ne peuvent coïncider avec les lignes isothermes correspondantes. Elles ne sont même pas parallèles à ces dernières et les coupent au contraire en divers points déterminés par leurs propres ondulations. Cependant l'inégalité de température entre l'été et l'hiver ne franchit jamais certaines limites dans chaque ligne isotherme,

et les lignes isochimènes ou isothères ne coupent jamais deux lignes isothermes séparées l'une de l'autre par plus de cinq degrés de chaleur.

Si, laissant un instant de côté les lois générales de la distribution du calorique terrestre, nous cherchons quels sont les maximums de froid et de chaud observés à la surface du globe, nous trouverons entre ces deux extrêmes une différence bien plus grande qu'on ne serait peut-être tenté de le croire. Aucun voyageur n'ayant encore atteint les pôles, nous pouvons seulement présumer que, pendant les six mois de nuit qui les enveloppent, leur température doit être à peu près égale à celle des espaces interplanétaires, et celle-ci a été déterminée par Fourier comme devant être d'environ 60 degrés au-dessous de zéro. Quelques hardis navigateurs ont approché de bien près cette limite. Le capitaine Parry, dans son hivernage à l'île Melville, a vu le mercure geler naturellement pendant cinq mois de l'année; le capitaine Franklin, au fort Entreprise, a observé un froid de près de 50 degrés. Il ne paraît pas que ces températures, dont nos plus redoutables hivers sont loin de donner une idée, soient bien difficiles à supporter pour un homme sain et chaudement vêtu. Ces régions désolées sont peuplées par les Esquimaux. Le capitaine Parry assure que les Européens eux-mêmes peuvent, lorsque le temps est parfaitement calme, se promener sans souffrance par un froid de 46 degrés; mais le moindre souffle d'air provoque presque immédiatement chez eux des douleurs cuisantes à la face et de violens maux de tête.

Le maximum de la chaleur n'est pas moins éloigné que celui du froid des limites habituellement observées dans nos zones tempérées. En discutant un grand nombre de faits recueillis par divers observateurs, M. Arago a reconnu, il est vrai, qu'un thermomètre ne dépasse jamais le 46e degré au-dessus de zéro, pourvu qu'il soit exposé à l'air libre, à quelques pieds au-dessus du sol, et à l'abri de toute réverbération; mais on comprend que certaines circonstances locales peuvent élever accidentellement cette limite. Il paraîtrait qu'au Caire on l'a vue s'étendre jusqu'à 50 degrés. M. Ruppel, voyageur moderne très distingué, nous a assuré avoir supporté sur les bords de la mer Rouge, et par un temps couvert, une chaleur de 42 degrés Réaumur correspondant à 52,5 degrés du thermomètre centigrade; enfin à Philœ, au-dessus des cataractes du Nil, les savans de l'expédition d'Égypte ont vu un thermomètre, exposé aux rayons directs du soleil, monter jusqu'à 70 degrés. Ainsi les extrêmes de température naturelle supportés par l'homme et les animaux embrassent une échelle de 120 degrés, c'est-à-dire 20 degrés de plus que la différence qui sépare le point de congélation de celui de l'ébullition.

En ajoutant, dans les lignes qui précèdent, quelques détails circon-

stanciés, quelques résultats numériques, à ceux qu'on trouvera dans *Cosmos*, nous avons voulu donner aux personnes peu familières avec ce genre d'études une idée d'un des plus beaux travaux de M. de Humboldt. C'est au livre lui-même que nous renverrons le lecteur curieux de connaître les conséquences principales qu'il a été possible de tirer de ces faits fondamentaux, de ces données premières. Plus qu'aucune autre partie de l'ouvrage, le tableau des climats tracé par M. de Humboldt est fait pour montrer comment, à mesure que nos connaissances s'étendent et se complètent, elles dévoilent les rapports intimes existant entre les phénomènes les plus éloignés en apparence. Pour expliquer pourquoi, dans nos petites îles bretonnes, la neige tient rarement pendant vingt-quatre heures, il faut chercher la cause de ce fait dans la configuration des continens, dans les courans marins équatoriaux, dans les mouvemens que la chaleur solaire imprime à l'atmosphère des tropiques, et jusque dans la forme générale, jusque dans la rotation de notre planète.

III.

M. de Humboldt n'a consacré que quelques pages de *Cosmos* à la nature organique représentée à la surface du globe par le règne animal et le règne végétal. C'est avec une vive peine que nous avons vu cette espèce d'oubli. Il est assez de mode parmi les hommes livrés aux études physiques d'afficher un dédain réel ou affecté pour les sciences qui cherchent à pénétrer les mystères de l'organisation. Mieux que tout autre, M. de Humboldt aurait pu montrer ce qu'ont d'injuste et de peu philosophique de pareilles préventions. C'est en grande partie pour s'être occupé de sciences naturelles qu'il a su se faire une place à part et des plus élevées parmi les savans qui ont pris la physique générale pour but de leurs études. La géographie botanique est un de ses plus beaux titres de gloire, et en faisant la part plus large à cette science dont il peut à bon droit se dire le père, en y joignant les considérations élevées que la géographie zoologique aurait certainement fait naître dans son esprit, M. de Humboldt, fidèle à ses propres traditions, aurait rendu à ces deux sciences un service de plus.

Tout en admettant que les végétaux et les animaux sont soumis à l'action des mêmes forces que les corps bruts, M. de Humboldt reconnaît que chez les êtres vivans ces forces agissent dans des conditions peu connues. A cet égard, nous avons trop souvent fait notre profession de foi dans cette *Revue* pour qu'on soit surpris de nous entendre dire que ces conditions mystérieuses ne sont à nos yeux autre chose que l'intervention d'une force spéciale, de *la vie*. Qu'on ne se méprenne pas sur le

sens que nous attachons à ce mot. Pour nous, la vie n'est ni le *principe vital* de Barthez ni l'*arché* de Van-Helmont, espèces d'êtres doués de spontanéité et d'une volonté propre qui gouvernent le corps en maîtres quelquefois assez peu intelligens. Nous employons ce mot seulement pour désigner la cause inconnue d'une certaine classe de phénomènes qu'il serait superflu de caractériser ici. Il a donc pour nous une valeur semblable à celle que les expressions de lumière, de calorique, d'électricité, de magnétisme, ont pour les physiciens. Or, après les travaux d'OErsted et de Melloni, personne peut-être ne voudrait affirmer aujourd'hui que ces agens ont chacun leur existence distincte. En tout cas, leur nature propre est tout aussi inconnue, leur mode d'action tout aussi mystérieux que celui de la vie elle-même. M. de Humboldt ne craint pas de déclarer qu'il les regarde comme des espèces de mythes; cependant il les nomme à chaque page, et tous les jours les physiciens nous parlent de phénomènes électriques, lumineux, magnétiques. Comment pourrait-on trouver étrange que les physiologistes parlent de phénomènes vitaux?

Peut-être en sera-t-il un jour autrement; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous semble impossible de ne pas distinguer la vie des autres agens. Voyez cet animal qui résiste à l'influence de la chaleur et de l'humidité réunies. Il vit. Tuez-le d'une manière quelconque, c'est-à-dire enlevez ce *je ne sais quoi* de conservateur qu'il porte en lui, et ses élémens matériels, rendus à leurs affinités naturelles, vont à l'instant même se désagréger et former des combinaisons nouvelles. En quelques jours, il ne restera du cadavre qu'un squelette décharné, et, pourtant abandonné à lui-même, cet animal aurait duré bien des années encore. Est-ce à dire que pendant ce temps il aurait été soustrait à l'action des agens physiques ordinaires? Non, certes. Dans tout corps vivant, l'action de ces agens se combine sans cesse avec celle de la vie pour conserver ou pour détruire. Sans doute l'étude de ces associations et de ces luttes intéresse surtout la physiologie; mais la distribution géographique des plantes et des animaux est aussi très propre à nous montrer comment et dans quelles limites le monde extérieur agit sur ces êtres organisés dont l'homme fait lui-même partie. Cette étude nous dévoilera quelques jours bien des rapports cachés entre la nature vivante et la nature morte. Dès aujourd'hui elle aurait fourni à M. de Humboldt, nous en sommes certain, bien des pages éloquentes à écrire, bien de magnifiques tableaux à dérouler.

Il s'est à peine écoulé une trentaine d'années depuis l'époque où M. de Humboldt fonda, pour ainsi dire, d'un seul jet la géographie botanique en la rattachant à ses magnifiques travaux sur les lignes isothermes, et déjà cette science si nouvelle a acquis un haut degré de perfection,

grace aux recherches des Robert Brown, des de Candole père et fils, des Schow, des Vallemberg. Il n'en est pas de même de la géographie zoologique. Buffon, s'occupant presque exclusivement des mammifères, devina, il est vrai, avec le coup d'œil du génie, quelques-uns des faits généraux qui ressortent de leur répartition. Geoffroy Saint-Hilaire, Desmarets, M. Isidore Geoffroy, le suivirent dans cette voie et confirmèrent la plupart de ses déductions. D'autres naturalistes étendirent ce genre de recherches à des groupes différens, et, parmi les principaux travaux entrepris dans cette direction, nous devons citer ceux de Fabricius, de Latreille, de MM. Macleay, Spense, Kirby, Lacordaire, sur les insectes, ceux de M. Deshayes sur les mollusques, surtout ceux de M. Milne Edwards sur les crustacés. Chose bien remarquable, presque tous ces naturalistes arrivèrent à des résultats analogues et quelquefois entièrement semblables à ceux qu'avait proclamés leur immortel prédécesseur. Ils nous ont fait connaître un grand nombre de faits de détail et quelques-unes des tendances générales qui règlent la distribution des animaux à la surface du globe; mais personne encore n'a tenté de réunir en un corps de doctrine ces matériaux épars. A proprement parler, la géographie zoologique n'est pas encore constituée.

Ici donc comme partout, la botanique est en avant de la zoologie. Ce fait, qui s'est reproduit dans presque toutes les branches de ces deux sciences, ne doit nullement étonner. Fixés au sol qui les nourrit, les végétaux ne peuvent, comme les animaux, fuir la main des collecteurs. Le catalogue des espèces végétales a donc pu se compléter d'autant plus rapidement que leur conservation et leur transport n'offrent pas de grandes difficultés. Il n'en est pas de même des espèces animales. Celles-ci sont en outre infiniment plus nombreuses, et nous sommes encore loin de les connaître toutes. Sans doute il reste peu de découvertes à faire parmi les mammifères; sans doute, lorsque les monumens qu'élèvent en ce moment à la science M. Valenciennes pour les poissons, MM. Duméril et Bibron pour les reptiles, auront été menés à bonne fin, ces deux classes seront aussi presque complétement connues; mais, parmi les vertébrés, les oiseaux attendront peut-être longtemps encore une étude aussi persévérante, aussi consciencieuse. Parmi les invertébrés, des classes entières ont été à peine étudiées et sont encore aujourd'hui presque absolument négligées par les voyageurs. Dès-lors on comprend que tout essai général de géographie zoologique serait nécessairement incomplet. Cependant les travaux partiels des savans que nous avons nommés plus haut conduisent déjà à quelques conclusions trop en harmonie avec l'ordre d'idées qui règne dans *Cosmos* pour que nous les passions entièrement sous silence.

Le raisonnement seul aurait suffi pour démontrer que la distribution

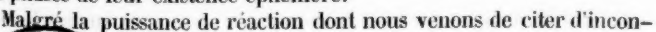
des animaux à la surface du globe devait dépendre en premier lieu de deux grandes causes, la nature propre des espèces et l'action exercée sur elles par le monde extérieur. Ces deux causes sont dans un rapport évident de réciprocité. La seconde peut seule satisfaire aux exigences résultant de la première pour ce qui touche à l'entretien et à la propagation des individus. Ici nous rencontrons tout d'abord un exemple frappant de ces dépendances successives qui relient les unes aux autres les parties les plus diverses de la création. On sait que parmi les animaux les uns sont destinés à se nourrir de chair, et les autres de végétaux. Or, l'existence des espèces carnivores suppose celle des herbivores, chargées d'extraire des plantes les principes alibiles que celles-ci ont empruntés à l'atmosphère; mais les animaux carnassiers ne mangent pas indistinctement tous les herbivores, et par conséquent certaines espèces ne peuvent habiter que là où se trouvent ceux de ces derniers qui leur offrent une proie convenable. Les herbivores, à leur tour, sont astreints à faire un choix parmi les végétaux, et par cela même certains d'entre eux se trouvent exclus des contrées où ne croissent pas les espèces végétales appropriées à leur nourriture, sont confinés dans les régions où celles-ci se développent. Or, la répartition des végétaux dépend de bien des circonstances parmi lesquelles la nature du sol joue un rôle important. Ainsi, par l'intermédiaire du règne végétal, le règne minéral exerce une influence incontestable sur la distribution géographique des animaux.

Il est probable que tous les agens physiques exercent une action quelconque sur les êtres organisés; mais cette action est difficilement appréciable de la part du magnétisme et de l'électricité. La lumière ellemême, si puissante, si active dans le règne végétal, ne paraît jouer qu'un rôle assez secondaire dans le règne animal. Tout au plus détermine-t-elle le genre de vie de certaines espèces, à qui leurs habitudes ont mérité l'épithète caractéristique de nocturnes. C'est encore elle peut-être que fuient d'une manière absolue deux animaux fort singuliers, appartenant, l'un à la classe des reptiles, l'autre à la classe des poissons. Le premier est le protée, qui ne s'est encore rencontré que dans les lacs souterrains des immenses cavernes de la Carniole; l'autre est le *pimélode des cyclopes,* dont quelques rares individus, égarés pendant la nuit, ont été pêchés au pied du Cotopaxi ou du Tongaragua, et qui est vomi par milliers au milieu d'une boue argileuse lors des éruptions de ces volcans.

L'influence de la chaleur est au contraire tellement évidente, qu'elle masque, pour ainsi dire, celle de tous les autres agens, et qu'on s'est habitué à la regarder comme l'unique cause de la distribution géographique des êtres organisés. Plantes ou animaux des pays chauds, des

pays froids, est une expression tous les jours employée, et qui n'est fausse que par sa généralisation trop absolue, car parmi les habitans des contrées tropicales, par exemple, il en est qui, vivant sur de hautes montagnes dans le voisinage des neiges éternelles, supportent des températures plus basses que celles de nos régions tempérées. Au reste, tous les zoologistes se sont accordés avec les botanistes pour attribuer à l'action de la chaleur seule quelques-uns des faits les plus généraux qui ressortent de la distribution géographique des êtres organisés. Aussi devons-nous accorder à cette action une attention toute particulière.

Nous ne connaissons aucun point du globe rendu complétement inhabitable par un excès de chaud ou de froid. Plus la température s'élève, et plus elle favorise le développement de la vie organique, pourvu qu'une humidité suffisante vienne en aide à la chaleur. Sous le ciel brûlant des tropiques, le règne végétal déploie sans cesse une incroyable fécondité, et les espèces animales sont tout aussi nombreuses que les végétaux. Un excès de froid, au contraire, peut resserrer, sinon tarir complétement, les sources de la vie; mais si les neiges éternelles semblent d'abord être pour la végétation une infranchissable barrière, si les plantes à organisation complexe ne peuvent croître sous leurs masses glacées, leur surface n'en nourrit pas moins des myriades d'êtres microscopiques qui savent y trouver leur nourriture. Les neiges colorées, recueillies par plusieurs observateurs, soit dans le voisinage des pôles, soit sur les plus hautes montagnes, doivent leurs teintes variées, soit à ces *protococcus* qu'on peut regarder comme les derniers des champignons, soit à des *infusoires* ou à des *rotateurs* de diverses espèces. Pendant son voyage au pôle nord, le capitaine Parry a recueilli sur la glace même, bien au-delà du 82ᵉ degré de latitude, un puceron vivant que le vent avait sans doute apporté des côtes les plus voisines, distantes d'environ trente-trois lieues. Pendant le rude hivernage du même voyageur à l'île Melville, alors que le mercure restait constamment gelé, les chasseurs de *l'Hécla* et du *Griper* tuèrent aux environs de Winter-Harbour 3 bœufs musqués, 24 rennes, 68 lièvres, 53 oies, 59 canards et 144 ptarmigans. Enfin les insectes, ceux surtout de la famille des culicides, semblent s'étendre bien avant vers les pôles. Ces régions glacées ont aussi leurs mousquites, et ce fait s'explique très bien par la brièveté de la vie chez les cousins. Leurs germes, endormis dans l'œuf, résistent beaucoup mieux que les animaux eux-mêmes aux froids les plus excessifs; le moindre rayon de soleil en amène l'éclosion, et le court été des régions polaires suffit à ces insectes pour parcourir toutes les phases de leur existence éphémère.


Malgré la puissance de réaction dont nous venons de citer d'incon-



testables exemples, quelques classes d'animaux ne peuvent s'élever au-delà d'une certaine limite; si l'isard et le bouquetin peuplent les glaciers de nos Pyrénées, si l'aigle, le lœmmer-gayer et surtout le condor élèvent leur vol puissant bien au-dessus des dernières aiguilles de nos Alpes ou des Cordillières, les poissons s'arrêtent long-temps avant d'avoir atteint la source des fleuves qui prennent naissance près du sommet de ces hautes montagnes. Au-dessus de 2240 mètres environ, Ramond n'a plus trouvé de poissons dans les lacs des Pyrénées. A cette hauteur, la température moyenne est de 1 1/2 degré au-dessus de zéro, et les lacs sont gelés pendant neuf mois de l'année. L'air ne peut donc se renouveler dans le liquide emprisonné sous la glace, et le naturaliste français avait cru pouvoir expliquer par cette circonstance le manque d'êtres vivans au milieu de ces amas d'eau. Cependant M. de Humboldt a observé avec raison que, si telle était la vraie cause du fait signalé par Ramond, on devrait, dans les Andes, trouver des poissons jusqu'à la hauteur où une température moyenne égale produit des effets semblables, c'est-à-dire jusqu'à 4730 mètres environ. Or, il n'en est pas ainsi : sur les Cordillières, les poissons disparaissent des lacs et des ruisseaux à une élévation de 2700 à 3000 mètres. La température moyenne de ces régions est encore de 9 1/2 degrés, et les cours d'eau n'y gèlent jamais. On voit qu'il faut chercher ailleurs l'explication de ce phénomène, et peut-être la trouverait-on dans l'effet résultant d'une diminution trop considérable de pression atmosphérique.

C'est principalement par ses extrêmes que la température d'une contrée agit sur les êtres organisés. Ce sont eux surtout qui règlent la répartition des plantes aussi bien que celle des animaux. Toutes choses égales d'ailleurs, les espèces végétales s'avancent d'autant plus vers les pôles que les étés sont plus chauds. La moyenne annuelle est plus élevée à Cherbourg qu'à Bude, et pourtant la vigne végète à peine en Normandie, tandis que les coteaux de Tokai fournissent au luxe de nos tables un des vins les plus renommés. Les animaux, dans leurs migrations annuelles, présentent des faits analogues : M. de Humboldt nous apprend par exemple que pendant l'été le tigre royal s'avance vers le nord de l'Asie jusque sous les latitudes de Berlin et de Hambourg.

Cependant une température constamment élevée, peut-être combinée avec une lumière plus vive, semble exercer sur l'organisation animale une action incontestable. Ce n'est guère que dans les régions les plus chaudes que les mammifères et les oiseaux présentent dans leurs tégumens ces modifications singulières, d'où il résulte que les poils semblent être remplacés par des écailles, comme chez les pangolins, et les plumes par des crins, comme chez le casoard. Ce n'est que sous l'équateur et dans les contrées intertropicales que nous voyons les oi-

seaux, les poissons, les insectes, déployer dans leur parure ce luxe de couleurs dont n'approchent jamais les gemmes les plus précieuses. A mesure que nous avançons vers les pôles, et surtout vers le pôle nord, des nuances de plus en plus ternes remplacent les teintes vives, les reflets éblouissans. Chez les oiseaux surtout, cette différence est des plus sensibles. En Europe, le grimpereau de murailles, le picvert, le guépier et le martin-pêcheur possèdent seuls un plumage assez remarquable; et quelle n'est pas leur infériorité lorsqu'on les compare à leurs congénères exotiques ou à ces colibris, à ces oiseaux-mouches, dont les plumes chatoyantes semblent avoir conservé et réfléchir encore les rayons du soleil équatorial!

A en juger par les résultats immédiats de l'observation, l'influence de la chaleur s'étendrait à un genre d'action d'un ordre beaucoup plus élevé. Certaines stations circumpolaires sont aussi peuplées que les stations correspondantes placées sous l'équateur. Les mers boréales, par exemple, ont peut-être autant d'habitans que celles des tropiques; mais, si l'on vient à examiner ces populations marines, on reconnaît bien vite qu'elles sont très diversement composées. Sous l'équateur, le nombre des espèces est infiniment plus considérable, et cette infériorité est compensée pour les mers du nord par une plus grande multiplication des individus. Bien plus, non-seulement les différences entre les animaux deviennent plus nombreuses, mais encore elles portent sur des détails organiques de plus en plus importans à mesure que l'on avance vers les régions les plus chaudes. Ce ne sont pas seulement les espèces, mais encore les genres, qui se multiplient. M. Milne Edwards est le premier qui, dans ses belles recherches sur la géographie des crustacés, ait signalé ce fait remarquable. Le même naturaliste est arrivé à un autre résultat plus important encore. Il a reconnu que le perfectionnement des organismes paraissait suivre une marche semblable, et être jusqu'à un certain point proportionnel à la quantité de chaleur et de lumière. A mesure qu'on s'éloigne des pôles, qu'on se rapproche de l'équateur, la machine animale semble progressivement se perfectionner, et ce n'est que dans les mers les plus chaudes que se tiennent les crustacés les plus élevés en organisation. Il nous paraît probable que l'étude des autres classes fera reconnaître des faits tout pareils. Dès aujourd'hui nous pouvons dire qu'il en est bien réellement ainsi pour les mammifères, les oiseaux et les reptiles. Les singes, par exemple, que tous les zoologistes s'accordent à placer en tête de la classe des mammifères, et dont les espèces variées peuplent les forêts des tropiques, ne pénètrent jamais très avant dans les zones tempérées. A peine le rocher de Gibraltar nourrit-il quelques magots, dont l'origine est au moins bien douteuse, et ceux des quadrumanes que leur organisation

rapproche le plus de l'espèce humaine, l'orang, le chimpensé, habitent exclusivement les contrées les plus chaudes de l'ancien continent.

Les quelques faits que nous venons de citer, ceux du même genre que nous pourrions signaler encore, paraissent dépendre uniquement des rapports préexistans entre la nature propre des êtres vivans et l'action qu'exerce sur eux le milieu ambiant. On pourrait croire au premier coup d'œil que la distribution géographique des plantes et des animaux doit se rattacher à cette seule et unique cause. Il n'en est pourtant pas ainsi. De ce qu'un lieu donné satisfait complètement à toutes les conditions d'existence d'une espèce animale ou végétale, il ne s'ensuit nullement que cette espèce devra nécessairement s'y rencontrer. Dans les contrées éloignées dont le sol présente une composition identique, dont les climats paraissent se ressembler en tout, les flores et les faunes sont souvent très différentes, en ce sens du moins que les espèces ne sont nullement les mêmes dans l'une et dans l'autre; mais alors ces espèces, quoique distinctes, présentent une analogie qu'on pouvait en quelque sorte prévoir, et que semble commander l'identité des circonstances extérieures.

Ce fait véritablement remarquable introduit dans les études de géographie organique un élément très essentiel dépendant uniquement de l'observation, et qui conduira quelque jour à des conséquences peut-être encore bien imprévues. Supposons, par exemple, qu'un zoologiste familier avec la faune européenne touche successivement aux rivages de l'Amérique du Sud, à Madagascar, à la Nouvelle-Hollande; il s'apercevra sans peine que la population animale de ces diverses contrées présente dans chacune d'elles un cachet particulier. Il reconnaîtra que certaines espèces, certains genres, sont comme relégués dans des provinces parfois très circonscrites. Il verra la faune tout entière de quelques grandes localités se modeler sur un type tout spécial qui n'a ailleurs que peu ou point de représentans. Ainsi les îles Moluques possèdent seules les tarsiers, si remarquables par la longueur de leurs jambes. Madagascar, quoique voisine d'une côte où pullulent les singes, ne nourrit aucun de ces mammifères, et les remplace par les lémuriens, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Pas une seule espèce de singe n'habite à la fois l'ancien et le nouveau continent. Enfin la Nouvelle-Hollande et les îles voisines semblent être la patrie spéciale des marsupiaux, qui reproduisent dans cette partie du monde la série presque complète des mammifères ordinaires, et dont deux ou trois espèces seulement se retrouvent dans l'ancien et le nouveau continent.

Ce cantonnement des espèces n'est nullement particulier à la période géologique actuelle. M. Owen, qu'on peut regarder à bon droit comme le premier des paléontologistes modernes, a pour ainsi dire mis hors de

doute ce fait si important pour l'histoire de notre globe. Le célèbre anatomiste anglais conclut, de l'examen d'un nombre immense d'ossemens fossiles, que, dans les périodes géologiques passées, les espèces animales de chaque contrée présentaient des caractères semblables à ceux des espèces actuellement vivantes, que les unes et les autres appartiennent aux mêmes types fondamentaux. Ainsi, par exemple, tous les ossemens de mammifères fossiles découverts à la Nouvelle-Hollande appartiennent au groupe si caractéristique des marsupiaux. M. Owen ne signale qu'une seule exception. Le mastodonte, ce représentant de l'éléphant actuel, semble avoir été vraiment cosmopolite. On a rencontré ses restes dans l'Amérique et dans l'Inde aussi bien qu'en Europe. On les retrouve aussi dans la Nouvelle-Hollande. Or, on comprend que, précisément à cause de sa nature, cette exception n'attaque en rien la conclusion générale avancée par M. Owen.

Il est absolument impossible d'expliquer les faits qui précèdent en admettant que toutes les espèces animales ont été créées sur un point unique d'où elles ont irradié sur la surface entière du globe. On ne comprendrait pas comment, en ce cas, elles auraient pu traverser d'immenses espaces sans laisser la moindre trace de leur passage; on ne comprendrait pas surtout comment les fossiles d'une vaste contrée se rapportent tous à un type unique, dont on ne trouve ailleurs aucun vestige. On a donc été conduit à admettre que chaque espèce a été, dès l'origine, créée par l'auteur de toutes choses dans la région la plus favorable à son développement, et que de là elle s'est répandue en tous sens jusqu'aux limites résultant des conditions nouvelles où elle se plaçait en s'éloignant de son point de départ. M. Milne Edwards, qui, dans ses mémoires sur la géographie des crustacés, a le premier développé les considérations élevées dont nous donnons ici un aperçu, a désigné sous le nom de *centres de création* les points du globe qui paraissent avoir été la patrie originelle d'un grand nombre d'espèces distinctes. Il a ainsi rendu compte de plusieurs faits curieux de distribution des animaux, et expliqué, entre autres, l'isolement singulier de quelques espèces, la prédominance de certains types dans les contrées où des circonstances particulières s'opposent également aux émigrations lointaines et aux invasions du dehors.

Un des faits qui nous paraissent venir le plus à l'appui de cette théorie des centres de création, c'est que les espèces animales appartenant à deux régions zoologiques analogues s'acclimatent très facilement en passant de l'une à l'autre. C'est là un résultat d'observation journalière, et dont l'histoire des établissemens européens nous offre de nombreux exemples. Le bœuf, le chien, le cheval, ces serviteurs assidus et dociles de l'homme civilisé, n'existaient pas en Amérique lors de la dé-

couverte du Nouveau-Monde. Quelques individus, transportés sur cette terre étrangère et rendus accidentellement à la liberté, ont suffi pour engendrer ces races sauvages dont les troupes innombrables animent aujourd'hui la solitude des pampas, les marais de la Floride et les prairies sans bornes des États-Unis. Nos abeilles étaient également inconnues dans l'Amérique du Nord, à l'époque où les persécutions religieuses fondèrent ces colonies qui sont devenues un des plus puissans empires modernes. De nos jours, elles y vivent à l'état sauvage, et, parties des rivages de l'Atlantique, elles s'enfoncent rapidement dans l'intérieur. Selon M. Warden, en 1797, on n'en rencontrait pas encore à l'ouest du Mississipi. En 1811, elles avaient franchi cette barrière et remonté ce fleuve, ainsi que le Missouri, sur une étendue de deux cents lieues. Leurs essaims avaient donc avancé d'environ quatorze lieues par an. Aujourd'hui la récolte du miel sauvage est, pour l'Anglo-Américain des frontières, une véritable branche d'industrie et de commerce.

Si le globe terrestre n'était habité que par des êtres livrés aux seules impulsions de l'instinct, la répartition des espèces animales serait probablement réglée uniquement par les trois causes générales que nous venons d'indiquer. De leur action plus ou moins énergique, de leurs compensations mutuelles résulterait un équilibre que rompraient seulement ces grands cataclysmes qui bouleversent les mondes eux-mêmes. Mais l'homme, avec son intelligente activité, joue au milieu de ces élémens un rôle dont l'influence incontestable a déjà changé plus d'un trait de la géographie zoologique naturelle. Il a multiplié les espèces utiles, poursuivi et anéanti quelquefois les espèces nuisibles, celles même qui n'avaient d'autre tort que de ne pouvoir servir à ce maître du monde. Dans le XVIe et le XVIIe siècle, on trouvait en grande abondance, aux îles de France et de Bourbon, un oiseau de la grosseur du cygne, mais construit de manière à ne pouvoir ni voler ni nager avec facilité. Ces îles se peuplèrent, et les *drontes*, dont la chair était d'ailleurs mauvaise à manger, disparurent si bien, que plusieurs naturalistes, et Cuvier lui-même, ont été jusqu'à douter de leur existence passée. Le fait est qu'il n'en reste plus d'autres traces qu'un bec et deux pattes, échappés comme par miracle à la voracité des insectes, et que l'on conserve aujourd'hui précieusement dans le musée d'Oxford.

Partout où l'homme a porté ses pas, nous le voyons marcher accompagné d'espèces animales dont il a su s'entourer pour satisfaire ses besoins ou ses caprices. Partout nous le voyons exproprier au profit de ces utiles serviteurs les espèces sauvages qui occupent le sol. Le chien, le cheval, ont pénétré avec lui dans toutes les parties du globe. Le bœuf, le mouton, remplacent au cap de Bonne-Espérance le buffle et les antilopes; dans l'Amérique du Nord, le bison et le cerf; dans la Poly-

nésie, le kanguroo et les autres marsupiaux. Dans ces migrations lointaines, l'homme traîne aussi à sa suite des parasites intéressés ou des ennemis redoutables dont il ne peut se débarrasser. Les souris pullulent dans la cale de nos navires. Sur huit espèces de rats que possède le Brésil, cinq sont originaires du pays même; les trois autres lui ont été apportées par le commerce. Le *taret*, autrefois inconnu dans nos mers, est devenu le fléau de nos constructions en bois sous-marines, et menace incessamment d'épouvantables inondations la Hollande, dont il ronge les digues. Un autre ennemi, plus formidable peut-être, s'est acclimaté en France. Depuis plusieurs années, le *thermite fatal* est à Rochefort, et y exerce des ravages d'autant plus à craindre que rien n'indique ses progrès. Puisse la science découvrir bientôt un moyen de mettre nos planchers, nos charpentes, à l'abri de ce redoutable mineur, et préserver ainsi nos villes maritimes, peut-être l'Europe méridionale tout entière, d'un des plus terribles fléaux que nous ayons pu importer des colonies!

Ainsi l'activité humaine exerce souvent une action profondément modificatrice sur la distribution géographique des êtres vivans; mais cette action a pourtant des limites, et ici reparaît dans toute sa puissance la domination du monde extérieur. Pour qu'une espèce s'acclimate sur une terre étrangère, il faut que sa nature se prête aux nouvelles conditions d'existence qui résultent de ce changement d'habitation. L'homme lui-même, cet orgueilleux souverain de la terre, ne saurait échapper à l'influence du monde physique, et, si nous voulions rechercher jusqu'où peut atteindre cette domination, nous trouverions, comme l'observe M. de Humboldt, que les mœurs, les habitudes, l'organisation politique, les croyances religieuses, que toutes ces choses qui constituent l'essence des sociétés humaines, n'ont souvent pas d'autre origine première que des accidens de sol ou de climat. L'homme des forêts est presque nécessairement chasseur; celui des steppes, pasteur; celui qui habite le bord des fleuves ou les rivages de la mer, pêcheur. Livrés à eux-mêmes, tous trois arriveront sans doute à des notions plus ou moins élevées sur l'existence d'êtres supérieurs qui président à leurs destinées, qui réservent aux bons et aux méchans un avenir de récompenses ou de punitions; mais chacun d'eux traduira ces croyances générales d'une façon appropriée à son genre de vie, chacun d'eux se prosternera avec crainte ou vénération devant des fétiches divers empruntés aux objets qui l'entourent. Ici nous retrouvons l'ensemble des considérations que nous avons esquissées dans la seconde partie de ce travail; nous revenons pour ainsi dire à notre point de départ. Admirable enchaînement de causes et d'effets qui, par l'intermédiaire des conditions d'existence, rattache le monde organique dans ses plus hautes comme dans ses plus

humbles manifestations, les problèmes de la civilisation comme l'existence du dernier infusoire, à tout le passé de notre planète et aux lois de la formation des mondes!

On n'analyse pas un livre comme *Cosmos*, qui est lui-même un résumé des plus succincts d'une masse énorme de faits et de résultats scientifiques. Pour en donner une idée, nous avons dû plutôt choisir et développer quelques-uns des points les plus propres à faire ressortir la donnée générale. Si nous avons réussi, nos lecteurs doivent maintenant comprendre toute l'immensité du champ embrassé par M. de Humboldt. C'est l'univers, c'est la création entière que nous venons de parcourir sur ses traces. Comme naturaliste, nous avons cru pouvoir exprimer quelques regrets en voyant encore une fois la nature vivante moins bien traitée que la nature morte; mais personne plus que nous n'admire ce qu'il y a de merveilleux à avoir su réunir et condenser la science nécessaire pour fournir une telle carrière. Aussi ne saurions-nous trop engager tout homme sérieux, qu'il soit savant de profession ou seulement ami du savoir, à lire ce livre, qui, sous une forme pittoresque, offre la solution des plus difficiles problèmes de la cosmologie, dont l'auteur n'est arrivé aux vues d'ensemble qu'en passant par les détails, et où les idées paraissent d'autant plus grandes qu'elles marchent toujours appuyées sur les faits.

A. DE QUATREFAGES.

DE

LA SATIRE EN FRANCE

AU MOYEN-AGE.

I. — *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, par M. Édélestan Du Méril; Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

II. — *Collection of Early latin Stories*, by M. Wright; 1 vol., 1845.

III. — *Reliquiæ antiquæ*, by Wright and Halliwell; 2 vol., 1845.

IV. — *Li Romans de Garin le Loherain*, publié par MM. P. Paris et Du Méril; 1833 et 1846.

Le père de la poésie moderne, Dante Alighieri, a jeté sur la critique un de ces regards qui portent la lumière. Il a divisé hardiment tout le champ de la poésie en deux parts : la tragédie et la comédie. La question de forme n'est pour rien dans ce partage : chant, récit ou dialogue, peu lui importe. La tragédie n'est pas pour lui le drame; la comédie peut n'avoir rien de commun avec le théâtre. Ce ne sont plus des genres littéraires, mais des points de vue philosophiques.

C'est qu'en effet dans toute littérature il y a deux sentimens créateurs : l'enthousiasme et la moquerie. A dire vrai, ce sont deux forces qui mènent toute société; l'une l'entraîne vers l'idéal, c'est-à-dire vers l'avenir; l'autre la pousse hors du présent et la contraint à marcher. Celle-ci, comme dit Schelling, est la véritable Némésis, l'invisible puissance ennemie du présent, en ta nt qu'il s'oppose à la naissance de l'avenir.

Cette double inspiration, manifeste dans la littérature ancienne, ne pouvait manquer au moyen-âge, époque si vivante et si originalement complète. Seule-

ment les genres littéraires qu'elle a produits n'ont rien de commun avec les genres antiques. On sent que ces formes nouvelles ne sont pas dues à l'imitation et, pour ainsi dire, à la pression extérieure d'un moule : c'est une fermentation interne qui les a fait jaillir, c'est une force de soulèvement qui les a projetées au dehors. L'ignorance a rompu la chaîne des habitudes littéraires, comme l'invasion a brisé les constitutions politiques. L'Europe s'est rajeunie par la barbarie; la nature parle haut dans le demi-silence des traditions.

C'est surtout dans les sujets légers et satiriques que brilla cette originalité. Nos trouvères y furent vraiment poètes, parce qu'ils songèrent peu à l'être. Ils écrivirent sans prétentions; ils furent naturels et charmans. C'est qu'ici les impressions naissaient des objets mêmes; il y avait peu de distance entre la chose et le mot, l'une donnait l'autre. Les sujets sérieux leur imposaient davantage : il semblait que pour les traiter il fallût être un savant de profession. Ils furent donc réservés trop souvent à la société cléricale, latine, érudite, autant qu'on l'était alors. Celle-ci y jeta tout ce qu'elle avait de science et de génie, et ce tout fut trop peu. Au contraire, les sujets badins que dédaignait la langue latine étaient abandonnés à cette bonne vieille sève d'esprit gaulois. Ce fut pour eux un bonheur : ils poussèrent à l'aventure, et, pour ainsi dire, en plein vent, avec une fécondité singulière et un goût de terroir exquis.

En effet, la satire du moyen-âge ne ressembla nullement à celle de l'antiquité. Celle-ci s'était faite à l'image de Rome, qui, au milieu de ses plagiats universels, avait pourtant créé ce genre. Dans la ville du Forum, la satire fut une variété de la harangue, un plaidoyer moqueur. Ennius, Nœvius, Pacuvius, pauvres Grecs qui ne pouvaient monter à la tribune, montaient à la satire. Le chevalier Lucilius écrivait ses trente livres, comme le sénateur Caton ses cent cinquante discours. Le poète et l'homme d'état avaient le même but et presque les mêmes moyens; c'étaient deux censeurs.

La satire latine s'adoucit avec Horace; elle ne parle plus sur la place publique, mais dans le cabinet du prince; crier serait de mauvais ton. Le satirique devient un homme de goût, qui ménage ses forces et les diminue à dessein. Chez lui, point d'apprêt, point d'art apparent; son ouvrage a les libres allures, les gracieux écarts d'une spirituelle causerie. Tout lui est bon pour entrer en matière : tantôt c'est un voyage, une partie de campagne qu'il vous raconte, tantôt c'est une nouvelle de la grande cité, médisante comme une petite ville. Vous vous livrez sans défiance à ce causeur sans préméditation, et, pendant qu'il vous entraîne à la dérive, vous parvenez insensiblement, en suivant la pente naturelle de votre esprit, à une bonne vérité morale, à un excellent principe littéraire, par où il vous faut passer bon gré mal gré, tant le courant est rapide, tant le fil de la conversation est irrésistible.

Au temps de Juvénal, la satire romaine partage encore le sort de l'éloquence; elle n'est plus qu'un exercice de l'école, elle déclame. Juvénal a la voix vibrante, mais c'est une voix de tête. On reconnaît un homme qui a entrepris de s'indigner, un rhéteur énergique qui compose des vers avec des crimes. J'entends chez lui peu de cris qui partent vraiment du cœur, et je ne suis pas bien sûr qu'il regrette beaucoup une corruption qui lui fournit de si admirables peintures.

La satire française du XIe au XIVe siècle naquit aussi des entrailles de la so-

ciété contemporaine et en reproduisit les caractères. Rien de plus complexe, on le sait, que le moyen-âge : lois, coutumes, souvenirs antiques, tentatives nouvelles, tout est mêlé, tout tient à tout. C'est le chaos fécond où s'agitent encore informes les élémens de la société moderne. Les genres littéraires aussi n'y sont pas constitués, renfermés dans de sévères limites; ils courent et bondissent librement, sans autre but que la fantaisie, sans autre loi que le caprice. La satire se montre partout, et ne s'emprisonne nulle part. Sirventois, fabliaux, chansons de gestes, conciles, sermons, architecture, cérémonies religieuses, tout lui est bon; elle court, elle étincelle dans tous les écrits, dans tous les événemens, vive, rapide, insaisissable, comme un point de feu qui se ranime et fuit dans un linge déjà consumé.

La satire de cette époque est donc plutôt une disposition morale qu'une œuvre littéraire. L'étudier dans son ensemble serait un travail de philosophe plutôt que de critique. Nous tâcherons d'en esquisser ici les principaux traits.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est la présence assidue d'une idée satirique à côté d'une grave institution. La raillerie forme, au moyen-âge, la contre-partie obligée de tout rêve généreux; la vie réelle y est comme une médaille que la poésie frappe des deux côtés, ici en creux, là en relief. D'une part, l'enthousiasme y élève l'empreinte de l'idéal; de l'autre, la moquerie mordante y grave la satire. Et ce n'est pas une empreinte une fois tirée, un tableau immobile et mort; cette double image poursuit la société dans tous ses changemens, en accuse toutes les modifications : elle vit, grandit, se rajeunit avec elle, ou plutôt elle contribue elle-même à la renouveler, car le mouvement des esprits, c'est-à-dire la littérature, n'est pas moins cause qu'effet dans l'histoire d'une nation. La satire, par exemple, qui est ici l'objet spécial de nos recherches, joue un rôle incessant dans la série des évolutions sociales; c'est l'opposition constitutionnelle du moyen-âge. Passant tour à tour à l'attaque de toutes les idées régnantes, arme frêle et terrible, elle change de maître, non de but, et frappe un présent qu'elle hait au profit d'un avenir que souvent elle ignore.

Le moyen-âge a usé successivement trois pouvoirs : l'empire carlovingien, la féodalité, l'église. Ils ont été ruinés chacun par leur successeur, le dernier par le peuple. La satire n'a manqué à aucune de ces destructions. Nous devons donc distinguer trois sortes de satires : la satire féodale, la satire ecclésiastique, la satire populaire.

I.

Charlemagne avait voulu devancer l'histoire et faire seul l'ouvrage des siècles. Jetant l'Europe au moule de son génie, il lui avait imposé une unité apparente et toute plastique. Cette forme, héritage d'une société éteinte, se trouva trop vaste, trop savante pour les besoins des peuples nouveaux que la misère avait ramenés à la barbarie. C'était une expression antique posée extérieurement sur des sentimens et des mœurs auxquels elle ne répondait plus; c'était le *classicisme* en politique, quelque chose de grand, mais de mort. La véritable unité ne peut naître que de l'assimilation lente des intelligences. Il fallait alors reprendre la société dans ses bases, fortifier les ames par la conscience de leur valeur individuelle, armer le soldat pour la défense de sa terre, élever le bef-

froi du château et plus tard le rempart de la ville, en un mot refaire des hommes et non pas un empire. Aussi, dès qu'on ne sentit plus la main de fer du conquérant, n'eut-on rien de plus pressé que de briser cette machine compliquée que nul ne pouvait faire mouvoir et qui encombrait la voie. L'avenir de cette époque, c'est la féodalité; l'ennemi qu'il faut renverser, c'est l'empire. C'est donc l'empire et ses souvenirs d'unité que la satire va d'abord attaquer.

A part les chroniques latines, les monumens littéraires les plus voisins de cette époque sont nos vieilles chansons de gestes. Nous savons qu'elles furent écrites au moins deux siècles plus tard; mais les souvenirs qu'elles célèbrent remontent, par une tradition continue, jusqu'aux successeurs de Charlemagne. Il semble que ce grand monarque n'aurait dû laisser dans l'imagination des peuples qu'une admiration toujours croissante. On est surpris de voir sous quelles couleurs le peignent nos trouvères. Formidable par sa puissance, il est souvent odieux par sa conduite. Emporté, capricieux, crédule à l'excès, avare, timide, irrésolu, il a grand besoin des sages avis des vieux barons qui l'entourent et des bons coups de lance de ses preux paladins. Sans cesse aux prises avec ses vassaux révoltés, il faiblit souvent sous leurs héroïques efforts, et ne parvient à les vaincre que par la trahison. On sent qu'ici le nom de Charlemagne couvre les souvenirs qu'avaient laissés ses tristes successeurs. Le trouvère écrit sous l'influence des seigneurs féodaux qui avaient morcelé la monarchie carlovingienne: il n'a d'enthousiasme que pour l'indépendance individuelle, de haine que pour l'autorité centrale. Cette tendance se manifeste dans les romans qui célèbrent les exploits de Gérard de Vienne contre Charles-le-Chauve, de Gaydon, duc d'Angers, d'Aiol, fils d'Élie, comte de Toulouse, de Renaud de Montauban, et surtout dans la grande épopée des *Loherains*. Au reste, ce n'est pas personnellement Charlemagne qu'attaquent les trouvères féodaux, c'est le roi, c'est le pouvoir monarchique. Charles Martel pâlit auprès du duc Hervis, Pepin abandonne avec ingratitude le baron qui l'a couronné; il consent lâchement à perdre la suzeraineté de ses fiefs plutôt que de défendre les vassaux qui lui en font hommage. S'agit-il de combattre les Sarrasins, le roi Pepin tombe malade à Lyon; tout se fait sans lui et malgré lui, car il voudrait, nouvel Agamemnon, congédier l'armée. C'est le duc Garin, c'est Fromon, c'est Bernard de Naisil qui s'opposent à ce lâche conseil.

Chose remarquable! tandis que la poésie vulgaire, secondant l'orgueilleuse indépendance des grands vassaux, applaudit à l'affaiblissement de la monarchie, la poésie latine, écho fidèle de l'organisation qui périt, exprime à la fois et ses propres regrets et la joie universelle que cause cette décadence. « Un bel empire florissait sous un brillant diadème, » s'écrie le diacre Florus; « déchue maintenant, cette grande puissance a perdu son éclat et le nom d'empire; au lieu d'un roi, on voit un roitelet, et, au lieu de royaume, un morceau de royaume. On se réjouit, ajoute-t-il, du déchirement de l'empire, et l'on appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun bien de la paix. »

La satire féodale fait front de deux côtés à la fois. Tandis qu'elle achève de briser le pouvoir central, elle repousse l'invasion plébéienne, qu'elle semble pressentir de loin. Au reste, l'élément populaire n'apparaît pas encore avec la puissance du nombre et de la justice; ce n'est pas encore le peuple, c'est le roturier anobli, c'est le vilain se glissant furtivement dans les rangs des chevaliers, et

qui, malgré son manteau de vair et de gris, n'en reste pas moins taillable et corvéable de la satire. Ouvrons le poème des *Loherains.*

« Le duc Begues de Belin (1) regarde derrière lui et voit venir Rigaut, un damoisel fils au vilain Hervis. Il avait les bras gros et les membres fournis, entre les deux yeux une pleine paume tout entière, de larges épaules, une grosse poitrine, des cheveux hérissés, un visage charbonné qu'il n'avait pas lavé depuis six mois, et sur lequel eau ne coula, à moins qu'elle ne tombât du ciel. Begues le voit et lui dit : Vous serez chevalier, si je vis, avant demain, par le corps de saint Denis. »

De quelle bruyante gaieté devaient retentir les vieux manoirs des vrais et antiques barons, quand le trouvère traçait ce grotesque portrait du vilain anobli! C'est la première satire contre les parvenus. Je ne puis m'empêcher de remarquer cette taille athlétique, ces grossières, mais colossales proportions que la poésie chevaleresque prête à l'enfant du peuple; elle a beau en rire, on dirait presque qu'elle en a déjà peur. Du reste, cette moquerie n'a rien d'acerbe ni de méchant. Jehan de Flagy n'attaque qu'à armes courtoises; c'est de sa part un jeu, non un combat. Bien plus, sous cette rude enveloppe dont il a revêtu le vilain, il met un bon sens narquois qui raille à son tour les coutumes des chevaliers. Écoutons l'armement de Rigaut :

« Sire, vous m'avez dit que je serais chevalier sans répit. — Vous le serez, répond le Loherain. Allez seulement vous baigner un petit, et vous aurez et le vair et le gris. — A la maleure! dit Rigaut. Quoi! pour votre vair et votre gris il faut que j'aille me baigner et rafraîchir? Je ne suis tombé ni dans la fange ni dans la poussière. Je n'ai que faire de vos manteaux de fourrure; mon père Hervis a bien assez de bure. »

Cependant le duc insiste, Rigaut se laisse faire; puis on lui met sur les épaules un riche manteau et une pelisse d'hermine qui traîne d'un pied et demi derrière ses talons.

« Rigaut le voit; pas trop ne lui sourit. Il aperçoit un damoiseau choisi qui porte un couteau pour servir les chevaliers. Il lui demande ce couteau et coupe un pied et demi de son manteau traînant. — Pourquoi l'as fait, beau fils? lui dit Hervis. C'est la coutume ainsi qu'un nouveau chevalier laisse traîner derrière lui et le vair et le gris. — Rigaut répond : Cette coutume est folle. Maintenant je puis mieux courir, me lever et sauter. — Le roi s'écria : Par mon chef, il dit vrai! »

C'est bien pis quand le duc lui donne la *colée,* qui n'était pas encore une sentimentale accolade, mais un bon soufflet sur la nuque. « Peu s'en faut qu'il n'enrage vif : il met la main à sa bonne épée d'acier, et la tire un grand pied et demi. » Rigaut aurait grand besoin qu'on lui lût l'*Ordène de chevalerie*. Son mécontentement comique contre des cérémonies déjà peu comprises est la protestation satirique du bon sens populaire à la fois moqué et moqueur.

La satire féodale se montre donc d'abord enveloppée dans la chanson épique. Dans toutes les littératures, l'épopée semble avoir précédé et embrassé les autres

(1) Nous serons plus d'une fois forcé d'altérer dans nos citations la langue de nos poètes, afin d'en faciliter la lecture. On nous pardonnera ces altérations; ce n'est pas au point de vue de la philologie, mais au point de vue de l'histoire, que nous nous plaçons ici.

genres. Cependant cette satire affectionna encore une autre forme, celle des *sirventes* ou *sirventois*. Plus tard on élargit l'extension de ce mot; mais dans l'origine il désigna toujours une chanson guerrière, souvent une franche provocation, une invective à bout portant dirigée par et contre un homme d'armes (*serviens*). Ainsi Richard-Cœur-de-Lion et le dauphin d'Auvergne échangèrent des *sirventes*. Le premier de ces princes, du fond de sa prison, adresse un *sirventois* à ses barons déloyaux qui laissent languir dans un cachot celui qui eût tout sacrifié pour délivrer un seul d'entre eux. Nous avons encore les sirventes de Bertram de Born, de Bernard Arnaud et de plusieurs autres troubadours. Ils sont plus rares au nord de la Loire. Les trouvères n'étaient pas chevaliers.

Si l'on excepte ces *sirventes* guerriers, la première période de l'histoire des troubadours du XIe au XIIIe siècle n'est guère remplie que de doux chants d'amour. C'est le temps des cours plénières et des somptueuses fêtes; les poètes sont alors des châtelains, des princes, ou leurs heureux commensaux : c'est Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine; c'est Ebles, vicomte de Ventadour; c'est Ogier, seigneur de Vienne. Mais après l'extermination des Albigeois, après les désastres des croisades et des vêpres siciliennes, le beau ciel du Languedoc semble tout à coup obscurci. Les seigneurs sont ruinés, les riches maisons éteintes, les cours d'amour restent muettes, les portes des châteaux fermées; les troubadours ne voyagent plus. Leur imagination a défleuri, et s'est chargée de fruits amers. Une longue et lamentable histoire, la *Chronique des Albigeois,* nous fait entendre l'écho de la lutte sanglante du midi et du nord, le cri de mort de la civilisation et de la poésie provençales. Adieu les riantes pastourelles et les douces rotruenges :

Je vois finir à toujours
Et joie et douces amours,

dit le troubadour Cercamons. Son disciple Marcabrus, enfant abandonné, élevé par la pitié d'un riche Toulousain, ne chante que pour maudire les femmes et l'amour :

Marcabrus, pauvre fils de Brune,
Sut, hélas! comme amour s'en va;
Il n'aima jamais femme aucune,
Aucune femme ne l'aima.
Amour de nos jours est traîtresse;
Elle mord dans son doux ébat;
Si parfois sa langue caresse,
C'est rudement, comme le chat.

Chez Marcabrus comme chez plusieurs de ses contemporains, l'amour est remplacé par la satire. Il gémit sur l'anéantissement des Béranger de Provence, des Raymond de Languedoc; il déplore surtout l'accroissement de la puissance des Français et de la monarchie capétienne. « Le monde est à présent encombré par un grand arbre dont la racine est perversité : rois, comtes, amiraux et princes sont suspendus à ses rameaux. »

On juge bien que la poésie mourante du midi n'épargne pas l'église, par qui elle meurt. Tout le monde connaît le fameux sirvente de Guillaume de Figueras; on sait quel magnifique effet produisent ces vingt strophes, commençant

toutes, comme les imprécations de la Camille de Corneille, par le nom odieux de *Rome*. Quelquefois l'invective passionnée des troubadours redescend au ton malin de la satire, comme dans ces vers de Bertrand Carbonel :

Je vois maint clerc escamoter
Mieux qu'escamoteur ordinaire;
Il faut de l'argent pour doter
La fillette de leur commère...
Ah! faux clergé, traître, menteur,
Tu mets le monde en décevance.
Jamais saint Pierre, votre auteur,
Ne tint banque ou comptoir en France.
Mais vous, vils marchands d'indulgence,
Qui n'a d'argent pour faire dons
Doit se passer de vos pardons.

L'histoire de Pierre Cardinal résume fidèlement celle de la poésie provençale. Dans la première partie de sa vie, il ne connut que joyeux déduit; dans la seconde, il se livra à la satire la plus acerbe. Il s'indigne de voir le preux empereur Frédéric II dépossédé de la Lombardie, le vaillant comte Raymond VII privé du Vivarais; il n'épargne ni les dominicains, ni les cordeliers, « ni ces ivrognes de Français qui n'effraient pas plus le noble Raymond que la perdrix n'épouvante l'épervier. » Pierre Cardinal parle avec douleur et colère de l'affranchissement des communes, où il ne voit que la ruine des châteaux. La muse des troubadours est chevaleresque et féodale jusqu'à sa dernière heure. Elle a besoin pour vivre de l'air parfumé des cours. Son emportement n'est que de l'amour aigri; sa satire est un regret.

II.

La féodalité était une institution grande et noble dans son principe. Elle eut cet heureux effet, de rendre à l'Europe, avilie par le despotisme, le sentiment moral, la conscience du droit et du devoir. Quand l'oppressive, mais puissante organisation de l'empire romain fut brisée par l'invasion, quand Charlemagne eut emporté dans la tombe l'unité impossible qu'il avait rêvée entre le monde ancien et les royautés modernes, il y eut un grand vide. Chose étrange et admirable! l'Europe fut alors gouvernée par une idée. Un sentiment tint la place d'une constitution. Les tribus germaniques avaient apporté de leurs forêts la conscience de la liberté individuelle, le dévouement volontaire de l'homme à l'homme, l'inviolable fidélité au serment, en un mot le culte et souvent la superstition de l'honneur. Aussitôt s'établit comme par enchantement un ordre politique dont l'honneur est le lien, où tout est à la fois dépendant et libre, enchaîné par une parole. La société nouvelle commence par la régénération de l'individu; la vie locale de toutes les parties du territoire se ranime avec énergie et promet à l'avenir une vie centrale non moins puissante. Pour compléter cette organisation, sur elle plane un idéal nouveau qu'elle doit s'efforcer d'atteindre, le noble rêve de la chevalerie, c'est-à-dire la valeur jointe à la loyauté, la protection du faible par le fort, enfin le culte des femmes exerçant le double empire de la faiblesse et de la beauté.

Toutefois ce système si brillant, si généreux en apparence, devait périr. Il portait dans son sein le germe de sa mort : la liberté de quelques-uns était l'oppression du plus grand nombre. Comme la société antique, la féodalité avait aussi ses esclaves, elle répétait aussi ce cruel adage : *Humanum paucis vivit genus*. La Providence frappera donc cette société injuste, et par conséquent éphémère. Décimée par de sanglantes défaites, désarmée par la monarchie capétienne, minée sourdement par les clercs et les légistes, elle tombera tout-à-fait sous le choc de l'opinion, — représentée en littérature par la satire.

Nous allons voir un poète du XIIIe siècle railler les passes d'armes et les batailles, rire aux dépens de toute la chevalerie et de ses hautes prétentions. Thomas de Bailleul, trouvère normand, nous représente deux armées sur le point d'en venir aux mains. Tout fait présager un combat acharné : d'un côté sont les Perses, les Grecs, les Siciliens, les Lombards, les Toulousains, les Gascons, les Limousins et les Poitevins; de l'autre, les Africains, les Esclavons, les Allemands, les Bourguignons, les Picards, les Normands, les Français et les Angevins. Des comtes palatins commandent les deux armées, qui ne sont composées que de guerriers du plus haut rang. Le poète convoque tout l'arrière-ban des preux du moyen-âge; nul n'échappera à la malice de son dénouement.

« Pendant que les deux armées s'avancent l'une contre l'autre, l'alarme se répand dans la ville voisine : les dames étaient montées en haut de leurs palais marbrins; assises aux fenêtres, le chef incliné de douleur, elles regardaient les deux armées, où se faisait grand bruit de tambours, de trompes et de maint cor d'ivoire. Chacune y avait son frère et son cousin ou son loyal ami qu'elle aimait d'un cœur tendre. Aussi étaient-elles dolentes à bon droit. — Hélas! disait la reine, maint enfant sera orphelin après cette journée : jamais ce ne fut tel dommage depuis le roi Pepin. »

Le poète décrit ensuite l'appareil des deux troupes, les armures des combattans et le courage qui les enflamme; mais, tandis qu'on s'attend à voir commencer une sanglante bataille, il renverse par un trait plaisant tout cet échafaudage chevaleresque :

Et moi, qui seul étais dessous un aubépin,
Je vis au milieu d'eux venir un pèlerin
Qui tous les apaisa de pleins hanaps de vin.

Il est impossible de méconnaître ici la parodie des prouesses chevaleresques et des chansons de gestes qui les célébraient : c'est le même ton, la même noblesse, avec le grand vers alexandrin et la longue strophe monorime.

L'histoire fait quelquefois d'excellente satire : le trait mordant qu'un trouvère imaginait au XIIIe siècle contre la chevalerie, le moins chevaleresque de nos rois le réalisait au XVe. Quand Édouard IV vint sur le continent redemander, selon l'usage, son royaume de France, Louis XI lui envoya « trois cents charriots du meilleur vin qu'il fut possible de finer, et semblait ce charroi quasi un ost aussi grand que celui du roi d'Angleterre. » On se mit à table aux portes d'Amiens, les Anglais d'une part, de l'autre « cinq ou six hommes de bonne maison fort gros et fort gras. » A la fin du repas, la paix était conclue; mais le combat avait été long et acharné; car, dit Commines, « dura ceci trois ou quatre jours. »

Ce n'est pas seulement par des traits isolés et par des pièces fugitives que

l'esprit satirique s'attaque à l'esprit chevaleresque. Le voilà qui réunit toutes ses forces pour produire une œuvre collective, immense par ses proportions et surtout par sa vogue, embrassant dans ses récits sans fin la vie humaine tout entière, en un mot une véritable épopée. Ainsi, rien ne manquera au parallélisme des deux inspirations diverses que nous avons signalées en commençant. L'enthousiasme avait enfanté l'épopée chevaleresque; la moquerie produira l'épopée burlesque du *Renart*. Pendant deux siècles au moins retentira, d'un bout de l'Europe à l'autre, cette comédie sans théâtre, sans héros, sans auteur, ouvrage d'un peuple et parodie d'un monde. Du reste, il ne faut pas croire que ce conte soit une âpre et haineuse satire. Plus violent, il eût été moins populaire, et par conséquent moins redoutable. C'est une mascarade plutôt qu'une invective : les prêtres et les moines, les nobles et les princes paraissent souvent sur la scène, mais jamais sous des traits odieux; ils sont dupes quelquefois, jamais fripons ou méchans. Aussi les voit-on s'associer eux-mêmes au succès du poème : les *provoires* sont moins empressés de faire *peindre l'image de Notre-Dame dans leurs moutiers* que celle d'*Isengrin et de sa femme dans les chambres où ils reponnent*. C'est pourquoi maître Gorpil, né au XIII[e] siècle de parens obscurs, méritera, pour avoir bien connu l'esprit de son temps et de son peuple, pour l'avoir gouverné avec finesse et modération, de laisser de son règne un bon et durable souvenir, d'imposer à la langue française le nom qu'il lui a plu de se forger, enfin d'être adopté par La Fontaine et de s'appeler toujours maître Renard.

Quelle est donc la tendance générale de ce poème? quelle est l'idée à laquelle il répond? Nous l'avons dit, c'est l'antithèse de l'esprit chevaleresque, c'est la ruse triomphant partout du droit et de la force. Et qu'on ne s'attende pas à voir cette ruse ou honnie ou moquée. Non; les exploits de Renart provoquent partout un sourire d'approbation; on admire la fécondité de son génie, on suit avec intérêt les aventures scabreuses de ce truand mangeur de poules; on le voit traverser toute la société féodale sans y jeter ni ridicule ni malédictions, il se contente de la confisquer à son profit. Justice seigneuriale, combats en champ clos, siéges de châteaux-forts, batailles, hommages-liges, monastères, pèlerinages, tout passe sous nos yeux, sans autre dérision que le travestissement des personnages et l'éternel succès des intrigues de Renart, tour à tour jongleur, pèlerin, mire, chevalier, empereur, et toujours fripon. Il vieillit paisible et honoré dans son château de Maupertuis; sa mort elle-même est une ruse.

Au profit de qui se fait cette satire? Quelle idée sera l'héritière immédiate de la chevalerie? Un fabliau va nous le dire.

Deux jeunes damoiselles se promènent dans une riante prairie par un de ces beaux jours de printemps si chers aux poètes du XIII[e] siècle. A un tel âge, dans un tel lieu, de quoi parler, sinon d'amour? Nos deux jouvencelles se font de réciproques confidences; l'une aime un clerc, et l'autre un chevalier. Chacune défend avec chaleur la supériorité de son choix, et n'épargne pas à l'autre les plaisanteries les plus piquantes. L'amante du clerc se rit de la pauvreté du chevalier, qui met tout en gage pour aller au tournoi, et revient dans les bras de sa mie couvert de gloire... et sans manteau. Comme les deux amies ne peuvent tomber d'accord, elles portent la contestation à la cour du dieu d'amour, et là chacune choisit un défenseur. Le modeste et mélodieux rossignol combat pour la cause des clercs; le perroquet, oiseau criard et disgracieux, soutient le parti

opposé. Le premier jette son gant et commence l'attaque. Une feuille de rose forme leur heaume, un brin de gazon leur cimeterre. Le perroquet succombe et confesse, l'herbe sous la gorge, que les clercs sont plus courtois que les chevaliers.

Cette plaisanterie satirique est, non pas la preuve, mais l'indice d'un fait grave. C'était en effet le clerc qui supplantait le chevalier. Tantôt l'attaquant directement et en son nom, il le poursuivait jusque sous le manteau royal, et tentait ouvertement d'établir la théocratie; tantôt au contraire, conseiller ou ministre, il s'empressait autour de la royauté naissante, et s'en faisait l'auxiliaire, afin d'en devenir le maître. Avec elle, il travaillait à l'abaissement des grands vassaux. Le clergé avait peu de penchant pour le système féodal : nous l'avons entendu tout à l'heure, par la bouche du diacre Florus, en regretter l'établissement. Il est vrai que, quand il le vit fortement constitué, il en prit provisoirement sa part; mais là n'étaient point ses sympathies : ses souvenirs le reportaient à l'administration romaine, à l'époque impériale, où tous obéissaient à un seul homme, tandis que cet homme relevait de Dieu, dont les clercs étaient les interprètes. Il y a plus : sous les passions des hommes qui s'agitaient à la surface, se livrait comme à l'ordinaire une lutte sérieuse d'idées et de principes. Le pouvoir féodal et guerrier, le droit du fer, ne pouvait subsister seul ni dominer long-temps. Nécessaire pour retremper les ames, il eût fini par les abrutir. Il fallait que la pensée, la tradition, la science, entrassent pour quelque chose dans le gouvernement du monde; il fallait qu'à côté de cette hérédité charnelle se montrât déjà par quelque endroit l'hérédité spirituelle, l'élection. Le clergé représentait alors tous ces principes : c'était donc à lui de combattre par tous les moyens la force brutale que sa nature même condamnait à périr.

Le pouvoir ecclésiastique fut, au milieu de la société guerrière, une magistrature censoriale, une haute satire constituée et vivante. C'est dans sa parole plus que dans les chants des trouvères qu'apparaît la protestation contre l'insolence et la tyrannie des nobles. On n'y trouve plus seulement une ingénieuse et innocente parodie, mais une invective pleine d'audace et de verve. Pour lutter contre le baron bardé de fer, l'esprit de justice a revêtu la robe du prêtre.

On peut trouver le type de cette noble satire dans les lettres des souverains pontifes. Il faut entendre le pape Grégoire VII flétrissant, aux yeux des évêques de France, les abus de l'anarchie féodale, l'impuissance des rois et la cruauté des guerres privées. « Est-il quelque infamie, quelque espèce de cruauté, dit-il, qui ne se commette impunément en France? Depuis un certain temps, la puissance royale affaiblie n'a plus de lois à opposer aux délits, plus de force pour les punir. Les Francs, ennemis entre eux, lèvent des troupes et se font la guerre pour venger leurs propres injures. Ces querelles privées désolent la patrie, la remplissent de meurtres, d'incendies, et des autres calamités que produisent les guerres. »

La censure sacrée ne s'arrête pas même au pied du trône : « Votre roi, continue Grégoire, ce roi que l'on doit plutôt qualifier de tyran inspiré par le diable, est le principal auteur de ces désordres. » Suit alors une confession générale de Philippe Ier, long catalogue d'accusations assez vagues qui se termine par ce trait fort précis : « Dernièrement, des marchands de divers pays se rendaient à une foire qui se tient en France, lorsque ce roi, en vrai brigand, les arrêta et leur enleva une somme considérable d'argent. » L'héritier des mœurs et de la

civilisation latines ne pouvait comprendre cette façon chevaleresque de percevoir l'impôt, ce système de contributions directes très usité à cette époque, témoin les exploits des Burchard, des Eudes, des Milon, des Hugues de Pomponne, et de presque toute la haute noblesse contemporaine des premiers Capétiens.

Il n'était pas encore tombé en désuétude au XIII[e] siècle. Jacques de Vitry, évêque, cardinal et légat, nous montre les seigneurs de son temps, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne dédaignant pas d'aller *à la proie* et d'exercer le métier de voleur. Ils font ordinairement mettre en prison et charger de chaînes des hommes qui n'ont commis aucun délit, et leur font endurer des tortures cruelles pour leur extorquer de l'argent. « Les nobles, ajoute-t-il, sont semblables aux chiens immondes, qui, toujours affamés, disputent aux corbeaux voraces la chair des cadavres. »

Ce n'était pas seulement le pape, le chef de la chrétienté, qui, par lui-même ou par ses légats, se croyait le droit de réprimer les crimes des puissans : la censure appartenait à quiconque dans les rangs du clergé sentait la double inspiration du talent et du zèle. Bernard, abbé de Clairvaux, élevait au milieu des évêques et des rois une voix respectée : « Malheur à nos princes, s'écriait-il, impuissans pour le bien et puissans pour le mal ! » Le simple moine ose attaquer Suger jusque sur les marches du trône, et lui reprocher son faste royal. « J'ai vu un abbé, dit-il, marcher à la tête de plus de soixante cavaliers qui lui servaient de cortége. Au luxe qu'étalent les abbés, vous les prendriez, non pour des supérieurs de monastères, mais pour des seigneurs de châteaux, non pour des directeurs de consciences, mais pour des gouverneurs de provinces. » Ce qu'il y eut de remarquable dans cette leçon morale, c'est qu'elle réussit. Suger réforma l'appareil mondain de sa maison. La libre parole de saint Bernard montait même plus haut que le ministre. Louis-le-Gros semblait-il porter la moindre atteinte à l'indépendance cléricale, le pape usait-il de quelques mesures conciliatrices envers le roi, aussitôt l'abbé de Clairvaux réprimandait le roi, réprimandait le pape; seul contre tous et fort de sa vertu, il faisait triompher en face des puissances officielles un pouvoir nouveau et inconnu dans ces temps barbares, celui de la pensée et de l'autorité morale.

Que manque-t-il à de telles invectives pour en faire de véritables satires ? Ce n'est à coup sûr ni l'audace de l'esprit, ni la verve caustique et un peu déclamatoire du langage. On y trouve même quelquefois la forme rhythmique, ce qui achève de ranger la satire cléricale dans les cadres ordinaires de la littérature. Nous avons deux de ces pièces latines du XI[e] siècle, l'une d'Adalbéron, évêque de Laon, l'autre d'un auteur inconnu, mais appartenant sans doute aussi à l'ordre ecclésiastique. Celle d'Adalbéron est écrite en hexamètres assez barbares, dans lesquels on retrouve pourtant le souvenir des anciennes traditions métriques. A travers l'obscurité presque impénétrable du style, on y distingue quelques traits heureux. L'évêque s'indigne de voir élevés aux dignités ecclésiastiques des soldats illettrés. Tout à l'heure nous avons entendu un trouvère tourner en ridicule le vilain qui se glissait dans les rangs de la noblesse : les deux sociétés régnantes s'enveloppent d'un cordon sanitaire; elles repoussent les intrusions qui violent leur principe, l'une la roture, l'autre l'ignorance. Adalbéron est surtout plein de verve quand il se moque des moines transfuges qui, à la suite d'Odilon, abbé de Cluny, prenaient les mœurs et les allures de la société féodale :

Hier il partit moine; il nous revient guerrier.
Il descend d'un seul bond d'un fringant destrier,
Et, paladin tondu, ceint sa tête amphibie
D'un grand bonnet de poil pris à l'ours de Lybie.
Son froc jusqu'au mollet à peine est descendu,
Divisé par devant, par derrière fendu.
Un brillant baudrier relève sa stature;
Il porte un arsenal pendant à sa ceinture,
Épée, arc et carquois, tenailles et marteau,
Briquet et chêne sec. Un fastueux manteau
Inonde de ses plis l'anachorète austère.
Il bondit en marchant, éperonne la terre,
Tandis qu'au bout du pied, montant Dieu sait jusqu'où,
Se dresse avec orgueil la poulaine au long cou.
Son couvent bien connu le reconnaît à peine;
Ses frères étonnés accourent hors d'haleine.
Au prélat du couvent il se présente fier :
— « Quoi donc! es-tu mon moine? et t'envoyai-je hier? »
Lui, relevant le coude, et le poing sur la hanche,
L'œil arrogant, le cou raide comme une planche :
« Je suis soldat, dit-il, et ton règne est fini.
Mon maître est Odilon, monarque de Cluny (1). »

L'autre satire, écrite à la même époque, a rejeté les lois de l'ancienne prosodie pour adopter celles qui reposent uniquement sur la rime et le nombre des syllabes. Elle a pour objet l'insolente domination que Landris, comte de Nevers, s'arrogeait sur le pieux roi Robert et sur les princes ses fils. L'auteur, bien que clerc lui-même, blâme énergiquement le roi de se laisser réduire à la condition monacale par un vassal ambitieux :

Dès qu'il entra dans le palais du roi,
L'honneur royal fut en grand désarroi.
— « Qu'Henri, dit-il, garde nos sacristies.
Hugues, jetant la couronne aux orties,
En capuchon changera son haubert.
Nous donnerons la crosse au roi Robert;
Il est bonhomme et simple dans sa vie.
Hugue est bon chantre, et sa voix est jolie (2). »

(1) Vespere progreditur, tum mane revertitur ad nos,
Et festinus equi spumantia colla reliquit.
Pileus excelsus de pelle Libystidis ursæ :
Et vestis crurum tenus est curtata *talaris*,
Finditur anterius, nec parcit posteriori
Ilia Baldringo cingit strictissima picto, etc.
(*Recueil des histoires de France*, t. X, p. 66.)

(2) Honoris fundit terminum
Intrans regis palatium

Les conciles, ces assemblées nationales de la chrétienté où s'était réfugié ce qui restait de la liberté de discussion, faisaient entendre aussi contre les puissans de la terre des plaintes et même des menaces. Dans celui qui se tint à Clermont en 1130, les évêques témoignèrent leur indignation contre « l'habitude criminelle et destructive des incendies, » et montrèrent le châtiment suspendu sur la tête des coupables. Au concile de Reims, le diacre Pierre, parlant au nom du pape Léon IX, fait une satire violente des mœurs des seigneurs laïques et même du clergé transfuge : « Les prêtres et les moines abandonnent leurs habits religieux pour se livrer à la guerre et au pillage; les laïques s'emparent des églises et des autels, et en perçoivent les revenus; ils quittent leurs épouses pour des plaisirs adultères. Bien plus, l'antique Sodome semble renaître de sa cendre. »

Il ne fallait pas toujours d'aussi graves motifs pour exciter l'indignation de ces respectables assemblées. Elles descendaient quelquefois aux caprices de la satire, et critiquaient, non plus les vices, mais les travers de la société.

Foulques le Rechin, comte d'Anjou, viveur déterminé et mari infortuné de la fameuse Bertrade, pour qui Philippe Ier se fit excommunier, avait contracté, dans le cours de ses exploits gastronomiques, des protubérances qui lui rendaient les pieds difformes. Il s'empressa d'adopter et de mettre à la mode des souliers d'une forme extravagante, qu'on appela alors des pigaces, et plus tard des chaussures à la poulaine. La partie antérieure se relevait en pointe plus ou moins longue. Chez les gens du commun, cette excroissance n'avait qu'un demi-pied; les riches la portaient d'un pied; les princes allèrent jusqu'à deux : chacun mesurait son pied à la dignité de sa personne, et la hauteur de sa pigace était celle de ses prétentions. Aussitôt pontifes et conciles s'armèrent contre ce ridicule. Le synode de Nîmes, en 1284, défendit de défigurer l'image de Dieu. Urbain V interdit les pigaces sous les peines les plus sévères, et le roi Charles V donna force de loi au bref du saint-père en défendant, en 1365, à tous les cordonniers du royaume de faire à ses sujets des souliers plus longs que leurs pieds.

La tête attira également l'austère vigilance de l'autorité ecclésiastique. Les Grecs et les Romains avaient porté les cheveux courts; les Gaulois s'étaient distingués par la longueur de leur chevelure; chez les Francs, de longs cheveux étaient le signe du commandement. Raser la tête des Français n'était donc pas chose indifférente et puérile, c'était les arracher aux traditions barbares, et les soumettre aux habitudes de la société latine, c'était le signe extérieur de la transformation réelle que le clergé avait accomplie. Radbode, évêque de Noyon et de Tournay, qui mourut en 1097, fut le premier qui, les ciseaux en mains, marcha à cette nouvelle conquête. Il profite d'un temps d'épidémie, il prêche, il cite saint Paul, et plus de mille jeunes lions picards consentent à faire couper leurs crinières. L'évêque normand Serlon coupa de sa main la royale chevelure de Henri Ier. Le concile de Rouen, en 1096, menace d'excommunier quiconque laissera croître ses cheveux ou sa barbe. Les imaginations se frappent : un mili-

Henricus sit æedituus,
Dicit Bodonis filius;
Fiat rex Hugo monachus,
Rex Robertus episcopus,
Habens hic vitam simplicem,
Alter vocis dulcedinem.

taire, dit Guillaume de Malmesbury, rêve qu'on l'étrangle avec ses longs cheveux; à son réveil, le nouvel Absalon n'a rien de plus pressé que de se faire raser la tête, et presque tous ses compagnons d'armes imitent son exemple.

Les évêques eurent quelquefois à combattre des inventions plus bizarres, et leur éloquence prenait alors merveilleusement la couleur du sujet. Milon, évêque de Térouanne, prêchant contre le luxe des femmes, leur disait : « Il ne convient pas aux dames chrétiennes d'avoir des robes traînantes qui ne sont bonnes qu'à ramasser la poussière. Sachez, mes chères dames, que si, pour balayer les rues, vous aviez besoin de longues queues, la nature y eût pourvu par quelque semblable ornement. » Au reste, il y eut des dames qui voulurent réparer à la lettre cette omission de la nature, et qui, n'ayant pas le moyen de faire à leurs robes des queues d'étoffe, y attachaient, dit un contemporain, des queues d'animaux, afin qu'il ne fût pas dit qu'elles en fussent totalement privées.

Le XIe siècle ne manquait pas, on le voit, de la matière satirique, de ce que j'appellerai la satire en suspension, n'attendant, pour se précipiter sous une forme littéraire, qu'un puissant réactif, un écrivain tel que Juvénal ou Perse. C'est le vœu qu'exprime Orderic Vital, à qui nous devons plusieurs de ces détails. Il cite néanmoins par leurs noms deux poètes satiriques contemporains, Gervius Grossinus, « fougueux écrivain, qui attaqua par l'hyperbole la perversité effrénée dont il contemplait les progrès, » et Blitero, natif de Flandre, « qui, par ses vers élégiaques, caractérisa éloquemment les malheurs de l'humanité. Beaucoup d'autres savans lettrés, » ajoute-t-il, « se sont répandus en plaintes sur les crimes et les malheurs de ce siècle; » et, pour nous consoler de leur perte, Orderic déclare qu'il en a tiré la substance de son ouvrage. Nous pouvions donc, sans sortir de notre sujet, lui faire quelques emprunts, puisqu'il ne fait qu'abréger des poètes satiriques aujourd'hui perdus pour nous.

La satire ne quitta pas la chaire chrétienne pendant tout le moyen-âge. Nous la retrouvons dans toute sa verve et dans son impudente audace chez les prédicateurs du XVe siècle, chez les Menot, les Maillard, les Raulin. C'est encore aux riches et aux princes qu'elle aime à lancer ses plus amers sarcasmes. La vieille féodalité est abattue; les oppresseurs sont changés, mais l'oppression survit, et avec elle la parole courageuse du peuple en froc qui la réprouve.

Dans l'intervalle, l'inspiration chevaleresque avait cessé avec la domination féodale. Les croisades avaient été l'apogée de leur splendeur et le principe de leur décadence. Quand les Urbain, les Foulques, les Bernard, conduisaient les barons français à ces lointaines entreprises, à leur insu ils entraînaient la chevalerie à sa mort. Elle demeura ensevelie dans le tombeau divin. Peu à peu se turent ces primitives chansons de gestes, qui avaient charmé une génération héroïque. Au lieu de ces ménestrels ambulans et improvisateurs qui allaient de castel en manoir remplir de leurs chants épiques le vide des tournois et des guerres privées, parut une génération d'écrivains, poètes sédentaires, beaux esprits savans, qui ne chantèrent qu'avec la plume; alors s'introduisit peu à peu la fade et cléricale allégorie. Au lieu de Roland et d'Arthur, on ne parla plus que de Dangier et de Bel-Accueil. Heureusement, dans les rangs du peuple, au joyeux foyer des compères de la nouvelle commune, venait souvent s'asseoir quelque bon vieux jongleur. Là, tandis que se choquaient les hanaps remplis de vin de Brie, il répétait d'un ton narquois quelques-uns de ces jolis contes qu'il

contait si bien. Il disait « du prud'homme qui rescolt son compère de noyer, ou du chevalier qui oait la messe, parfois aussi du vilain qui gagna paradis en plaidant, ou du provoire gourmand qui mangea des mûres et resta pendu au mûrier. » Pour peu que le vin fût bon, le récit devenait plus malicieux. C'était la satire populaire.

III.

Nous avons déjà vu la satire attaquer successivement deux puissances, l'unité carlovingienne et la féodalité laïque. Suivons-la maintenant dans une troisième lutte.

La chevalerie une fois rejetée au second rang, le pouvoir véritable, vivant, c'est l'église. Elle siége sur le trône de France avec le second et le troisième roi capétien; elle excommunie le quatrième, le contraint de déposer la couronne, et d'aller de ville en ville errant et presque fugitif; elle insulte et menace le cinquième; elle gouverne le royaume à la place du sixième qu'elle envoie guerroyer en terre sainte, et dont elle fait un moine, dit amèrement sa femme Éléonore; elle excommunie encore le septième, et ses hardis empiètemens s'arrêtent à peine un instant devant la vertu et la sainteté de Louis IX. L'église est l'ame du moyen-âge : c'est elle qui rajeunit l'imagination des peuples par de naïves légendes, qui montre à leur courage de hautes entreprises, crée des lois, change les mœurs, imprime son cachet sur les arts, et, pareille à cet esprit divin dont nous parle un poète, se mêle à ce grand corps et en agite la masse. Eh bien ! aucune époque ne lança contre l'église plus d'attaques railleuses, plus de sarcasmes amers. Ce sont tantôt de malins fabliaux où l'on tourne en ridicule la licence des moines, l'avarice des *provoires* et leurs scandaleuses aventures, tantôt des chansons moqueuses ou des invectives violentes contre Rome, contre les abus et même contre les dogmes.

La raison en est simple : l'église, au lieu d'être, suivant son idéal divin, une société spirituelle et libre, était devenue un pouvoir; elle ne contenait qu'en comprimant. Moins absolue, elle eût rencontré la résistance et la lutte; souveraine, elle n'eut à craindre d'autre obstacle que la satire. La raillerie est la compensation de l'obéissance, l'expression légale du mécontentement; c'est la soupape de sûreté. La chanson a toujours été en France le correctif naturel du despotisme : le moyen-âge déjà était une théocratie tempérée par des fabliaux. C'est ainsi qu'à Athènes le peuple se dédommageait de la soumission des camps par les railleries du théâtre : la comédie était un des contrepoids de la démocratie; elle rétablissait l'égalité altérée par la nécessité du commandement. Les dieux eux-mêmes, gardiens officiels de la morale, magistrats de l'éternelle justice, ressortissaient à ce tribunal populaire, sans être moins respectés dans l'exercice de leurs divines fonctions. Aristophane raillait Jupiter Tonnant, comme il raillait Cléon le corroyeur; et, si Cléon avait l'esprit assez mal fait pour s'en fâcher, Jupiter était trop bon citoyen pour n'en pas rire. Au moyen-âge, sans aller tout-à-fait aussi loin, les choses, par une nécessité logique, suivaient la même pente. La moquerie avait d'autant plus beau jeu avec le clergé, que le dérèglement des mœurs contrastait d'une manière plus piquante avec la sainteté des devoirs. Le ridicule naît toujours d'une prétention manquée. Quelquefois cette

satire fut âpre et violente, souvent elle n'est qu'une gaieté naïve et sans intention; elle n'a pas conscience de l'œuvre de destruction qu'elle prépare, tant il y a dans sa mission quelque chose de fatal! Sur ces hardis et sublimes édifices, dont les flèches légères semblent porter jusqu'au ciel l'hommage de la prière, la satire a trouvé sa place. Mille sculptures bizarres associent la raillerie à la foi. Au milieu des hymnes sacrés qui retentissent sous ces voûtes gothiques se mêlent des cérémonies indécentes, des parodies ridicules. Les mystères introduisent la bouffonnerie dans la Bible; les danses macabres osent placer le rire en face de la mort. L'église ouvre les bras à cette folle gaieté; elle veut enlacer de toutes parts le peuple qu'elle gouverne, satisfaire seule tous ses besoins, nourrir seule toutes ses facultés. C'est par elle qu'on prie et qu'on pense, elle veut qu'on rie par elle, trop forte encore pour redouter dans le rire une formidable puissance; et pourtant la satire par l'église touchait de bien près à la satire sur l'église.

Je ne chercherai pas, au milieu des abondans matériaux que me fournit la malice de nos bons aïeux, l'occasion d'un rire trop facile; ce serait à la fois inconvenant et injuste. On ne doit pas juger un corps qui se recrute au sein d'une société ignorante et grossière, du haut des idées de décence d'une époque plus polie. Les exigences de l'histoire sont toujours relatives. Il importe cependant de voir l'esprit séculier, la pensée libre, s'efforçant de se faire jour à travers l'autorité spirituelle, la saper sourdement à l'aide de la machine redoutable qui mine tous les pouvoirs.

L'architecture était au moyen-âge le plus expressif de tous les arts, ce fut elle qui manifesta les premiers symptômes de l'esprit d'indépendance. Jusqu'au XIe siècle, la construction des églises avait été une œuvre hiératique, une espèce de secret des prêtres et des moines. Leurs édifices n'étaient guère que des imitations plus ou moins heureuses, plus ou moins barbares des basiliques italiennes. Le plein cintre lourd et écrasé dominait les fenêtres et les voûtes. Le pilastre cannelé se couronnait d'un chapiteau en arabesques ou en feuillage, corruption du style corinthien : l'art chrétien n'existait pas encore. Cependant se formait dans un coin de l'Europe, dans une île célèbre pour son esprit d'indépendance, et toujours indocile au joug des deux Romes, une société de constructeurs laïques. L'an 926, elle avait rédigé sa charte à York, et dès-lors se répandirent lentement sur le nord ces merveilleux architectes qu'on nomma francs-maçons. Les circonstances favorisèrent leur génie. Long-temps comprimée par la crainte de la fin du monde annoncée pour l'an 1000, l'Europe respira au commencement du XIe siècle, et se rattacha pleine d'espoir à la vie. Aussitôt elle se couvrit d'une foule d'églises nouvelles, comme pour exprimer au Dieu qui l'avait sauvée sa reconnaissance et son bonheur. Il semblait, dit Raoul Glaber, que le monde, rejetant ses vieux lambeaux, s'était couvert d'une blanche et éclatante tunique. Un progrès est la récompense d'un affranchissement. L'architecture prend aussitôt l'essor. A la ligne horizontale, principe de l'art ancien, se substitue la ligne verticale, comme génératrice de tous les ornemens nouveaux. L'édifice monte vers le ciel au lieu de s'élargir complaisamment sur la terre. Le pilier massif fait place à un faisceau d'élégantes nervures; les colonnes s'amincissent pour paraître s'élancer davantage. De plus, elles se serrent pour exagérer la hauteur en diminuant l'intervalle, et les deux portions de la

voûte ainsi rapprochées, au lieu de se continuer en arrondissant leur courbe, se coupent à angle aigu, et donnent naissance à l'ogive.

L'ogive devient le caractère distinctif des constructions libres, le signe de l'opposition dans l'art. Les églises construites par des moines architectes, même au XIIe siècle, n'en portent point de traces; partout où des architectes laïques mettent la main, l'ogive y paraît avec eux. Il y a entre ces deux puissances lutte, rivalité, et quelquefois rivalité sanglante. Nous voyons au XIe siècle un évêque d'Utrecht arracher à un jeune homme nommé Pleber le secret de jeter les fondemens d'une église, *arcanum magisterium*, et le père du jeune homme tuer l'évêque pour reprendre son secret. Cet esprit d'hostilité des artistes libres contre le sacerdoce est surtout visible dans les nombreuses sculptures dont ils ont décoré leurs monumens. On y voit des moines qui se livrent à tous les vices, des prêtres à tête de renard placés dans des chaires, et environnés d'un auditoire de poules, d'oies et de dindons. Vis-à-vis de la chaire de la cathédrale de Strasbourg, aux chapiteaux de la nef, on voyait une sculpture qui représentait un âne disant la messe; d'autres animaux la servaient. On y voyait aussi une procession dans laquelle des ours et des truies portaient un renard dans une châsse; un ours tenait un bénitier, et d'autres bêtes le suivaient avec une croix et des cierges.

Dans les arts de la pensée, le premier mouvement d'émancipation partit de la cellule d'Abélard. Sans vouloir renverser la foi, il prétendit la démontrer : c'était presque la même chose. La raison alors eût été souveraine; elle eût pu dire à l'église : *Servare potui, perdere an possim rogas?* En même temps deux disciples du maître traduisent chacun à sa façon cette inspiration d'indépendance. Arnaud de Brescia chasse le pape de Rome; Hilaire le chansonne à Paris, et, par un mélange bizarre, mais significatif, il joint la langue vulgaire à ses rimes latines : il est évident qu'il en appelle au jugement du peuple.

Papa captus hunc vel hanc decipit;
Papa quid vult in lectum recipit;
Papa nullum vel nullam excipit.
Papæ detur, nam papa præcipit.
Tort a qui ne lui donne.

Ainsi, c'est dans les écoles, c'est dans le sein même de la société cléricale que se manifestent les premiers symptômes d'opposition. L'église, victorieuse de la force au nom de la pensée, ne sera vaincue que par son principe. Sous ses ailes grandissait long-temps inaperçu un auxiliaire dangereux qui, au XIIIe siècle, avait déjà manifesté toute sa puissance, l'université de Paris, corps formidable par le nombre de ses disciples, par l'immense réputation de ses docteurs, et par l'activité prodigieuse de ses stériles études. Elle peuplait tout un quartier de Paris, le tiers de la ville; chaque année, au mois de juin, lorsqu'elle se rendait à la bénédiction de la foire du *Landit*, la tête de la procession était déjà à Saint-Denis, tandis que les derniers rangs n'avaient pas encore passé la Seine, et, quand votait cette république au suffrage universel, on pouvait recueillir en faveur d'une question jusqu'à dix mille voix. Ses écoliers, pauvres et turbulens, allaient le jour mendier leur pain qu'ils mangeaient ensuite sur la paille de leurs écoles. La nuit, quand ils ne veillaient pas entre le *trivium* et le *quadrivium*,

ils parcouraient les carrefours de Paris, battant les bourgeois, enlevant leurs femmes; puis, si quelque prévôt se permettait de châtier les plus batailleurs, l'université suspendait ses cours, et le prévôt faisait amende honorable.

Un poète contemporain, Jean d'Antville, nous fait, dans son *Architrenius*, une peinture détaillée de toutes les misères pittoresques de cette vie d'écolier au XIII[e] siècle; il n'en supprime que les vices. Avec un peu de bonne volonté, on croit lire dans Juvénal la piteuse description de l'équipage du poète qui s'exile de Rome. D'Antville nous trace d'abord un portrait peu flatteur de la personne de l'étudiant :

Sur son front se hérisse une ample chevelure
Dont le peigne a toujours négligé la culture;
Jamais un doigt coquet, une attentive main,
Aux cheveux égarés ne montrent le chemin.
Un soin plus important aiguillonne leur maître :
Il faut chasser la faim, toujours prompte à renaître.
Le temps à son manteau suspend d'un doigt railleur
La frange qu'oublia l'aiguille du tailleur... (1).

La cuisine de l'écolier ne vaut guère mieux que sa toilette :

Près du tison murmure un petit pot de terre
Où nagent des pois secs, un ognon solitaire,
Des fèves, un poireau, maigre espoir du dîner :
Ici cuire les mets, c'est les assaisonner.
Et, quand l'esprit s'enivre aux ondes d'Hippocrène,
La bouche ne connaît que les eaux de la Seine.

Après que l'écolier a *diminué* sa faim, il va maigrir sur un lit des plus durs, qui n'est guère plus haut que le sol. C'est là que gît, souvent sans sommeil, l'infatigable athlète de la logique, l'héritier d'Aristote. La lueur avare d'une lampe lui dessèche les yeux, tandis que,

L'oreille sur sa main, le coude sur son livre,
A ces morts immortels tout entier il se livre.
Si quelque nœud tenace arrête son esprit,
Il fatigue du pied l'entrave qui le prit.
D'un feu sombre et brûlant son œil creux s'illumine;
Son menton incliné pèse sur sa poitrine.

Il y a dans les vers originaux de Jean d'Antville quelque chose de cet enthousiasme fiévreux, de cette patiente fureur dont il avait sans doute sous les yeux

(1) Neglecto pectinis usu
Cæsaries surgit, digito non tersa colenti...
Non coluisse comam studio delectat arantis
Pectinis, errantique viam monstrasse capillo.
Major depellere pugna
Sollicitudo famem; longo defringitur ævo
Qua latitat vestis, ætatis fimbria longe
Est, non artificis.

plus d'un exemple. Toutefois il ne faudrait pas s'attendre à trouver toujours dans ce poète un peintre fidèle de son époque. Il écrit en vers latins, c'est-à-dire qu'il s'inspire plus de sa mémoire que de ses yeux; il est plus jaloux de dérober un hémistiche à Perse qu'un tableau naïf à la vie réelle qui l'entoure. Pour donner une idée de la compassion que mérite le sort des écoliers, il va nous parler longuement des chevaux de Diomède et de l'autel de Busiris. Rempli de lieux-communs antiques, il ne connaît pas cette grossière et aimable franchise de la langue vulgaire. Dans la rudesse raffinée de son savant langage, il n'a pas même les avantages de la barbarie. On trouve déjà chez lui les interminables descriptions du *Roman de la Rose;* on y remarque un long discours de dame Nature expliquant ses secrets, discours qui pourrait bien avoir servi de modèle à Jean de Meung. Le plan de ce poème appelle un rapprochement plus singulier encore : il ressemble à celui des derniers livres de Rabelais. Archithrenius, ou maître Pleureur, le héros de d'Antville, est aussi un voyageur satirique, une manière de Panurge larmoyant, qui visite le monde, trouvant partout à redire, ou plutôt à pleurer, jusqu'à ce qu'il arrive à l'oracle souverain qui met un terme à ses douleurs. Seulement, la panacée d'où sort sa guérison n'est pas la dive bouteille, mais une douce et charmante vierge qui va devenir son épouse. Nous ne sommes qu'au commencement du XIIIe siècle, nous touchons encore aux beaux temps des rêves chevaleresques : Panurge se mariera.

Il n'en sera pas moins médisant pour cela. Sur la colline de la Présomption, Archithrenius rencontre de jeunes prélats efféminés qui achètent par centaines les épouses du Christ (les églises ou abbayes) que doit régir leur bâton pastoral; et sur la montagne de l'Orgueil, que Bonamy a prise assez plaisamment pour le palais des Thermes, le triste voyageur découvre auprès des nobles, habitans ordinaires de ce lieu, des moines qu'il nous dépeint avec une singulière complaisance :

Vois ce moine arrondir son arrogant sourcil.
Le front haut, l'œil baissé, mais glissant de profil.
L'orgueil gonfle son sein plus qu'un repas de fête;
Son ventre est ballonné d'une double tempête :
L'Ivresse y met du vin, la Vanité, du vent.
Manque-t-il un monarque au sceptre du couvent :
Notre moine en son cœur saisit la place vide,
Avec la crosse absente unit sa main avide :
Prieur en espérance et despote en projets,
Il règne sans rival dans sa cour sans sujets (1).

Les moines furent exposés au premier feu de l'insurrection. Jadis dépositaires de toute culture intellectuelle, les anciens couvens avaient merveilleusement travaillé à se rendre inutiles : la science, nourrie dans les cloîtres, finit par en sortir, et les terrains qu'elle laissa en friche se couvraient de mauvaises herbes, vaste pâture pour la satire. Rome alors, avec cette sagacité profonde qui la dis-

(1) Ecce supercilium monachi lunatur in altum;
Sublimis rapitur vultus; declivis ocellus, etc.

tingue, changea la forme et l'emploi du monachisme; elle lança sur le monde des ordres nouveaux d'une martiale allure. Milice intrépide et docile, les dominicains et les franciscains s'avancent, prêts à tout, armés à la légère, avec leur besace et leur froc, sans réserves, sans provisions, vivant comme les oiseaux du ciel; il faut les excommunier pour leur faire accepter la propriété de leur nourriture, ce qui ne les empêcha pas de posséder bientôt en commun d'immenses richesses. C'était l'avant-garde pontificale, la partie la plus ecclésiastique de l'église : l'esprit d'innovation ne s'y trompa pas. Comme les moines portaient un nom et un habit distincts, on pouvait les attaquer sans attaquer le clergé ordinaire : c'était frapper l'église sans en sortir, faire la guerre sans la déclarer. L'opinion dissidente s'empara de cette position commode; beaucoup le firent par instinct, sans calcul, sans se l'avouer bien clairement à eux-mêmes, comme agissent ceux qui commencent les révolutions. L'université luttait contre les moines dans l'intérêt de ses priviléges; la société laïque, tout ce qui écrit, tout ce qui pense en français, se jette de ce côté, et une discussion pédagogique devient une question sociale.

Le Roman de la Rose, insipide allégorie de vingt-deux mille vers, œuvre de décadence, quoi qu'en ait dit un critique aussi paradoxal que spirituel, triste fruit de la vieillesse d'une poésie qui avait produit les chansons de gestes, lourd monument d'une société pédante succédant à la société chevaleresque, doit à la satire des moines quelques-unes de ses meilleures peintures, celle de *Papelardise* par Guillaume de Lorris, et celle de *Faux-Semblant* par Jean de Meung.

Le véritable type de ces lettrés adversaires des moines et du clergé, c'est le trouvère Rutebeuf. Plébéien d'origine, clerc par le savoir, laïque par l'habit, quand il en avait un, pauvre existence vagabonde, pour qui la société n'avait pas encore de place, Rutebeuf semble appeler de toute sa misère l'époque bien lointaine où la pensée sera un service public rémunéré par le pays. En attendant, c'est au roi, c'est aux seigneurs qu'il demande le pain de chaque jour; mais le roi, mais les grands ont bien autre chose en tête que le pauvre Rutebeuf, et, s'il vit de leurs générosités, il peut mourir de leur oubli. Le pis est qu'il ne mourra pas seul : le pauvre poète a eu le tort de croire encore qu'il était homme, et a fait l'imprudence d'avoir une femme, des enfans. Il est sans cotte, sans vivres, sans lit, toussant de froid, bâillant de faim. Il n'est si pauvre que lui de Paris à Senlis; depuis la ruine de Troie, on n'en a pas vu de si complète que la sienne. Pour comble de malheur, il perd l'œil droit, son bon œil! Le propriétaire réclame les termes échus, misère toute moderne pour la poésie, et la nourrice du petit enfançon veut de l'argent, sans quoi elle le renverra braire à la chambrette paternelle. Peut-être Rutebeuf charge-t-il un peu la peinture de sa pauvreté, moins pour la rendre touchante que pour lui donner une nuance comique; car, s'il veut obtenir quelque chose de ses riches protecteurs, il s'agit moins de les attendrir que de les amuser.

Il faut pourtant avouer que la conduite de Rutebeuf n'est pas irréprochable. Il tente souvent avec témérité ce sort qui le traite si rudement. « Les dés me tuent, dit-il; ils m'ont enlevé ma robe. » C'était un pauvre larcin. Au milieu de sa détresse, sa verve ne l'abandonne pas. Il trouve des traits sanglans contre les prélats, les papelards et les béguins. Il sait que le roi les protége : n'importe. Il aime mieux perdre la protection du roi qu'une malice.

Quand ces nonnains se vont par le pays ébattre,
Les unes à Paris, les autres à Montmartre,
Parfois il en part deux, on en ramène quatre....
Le chanoine aujourd'hui, rebelle au droit canon,
Pour ses amis fait peu, beaucoup pour ses amies;
Mais n'en dites si bien non;
Le roi ne le souffrirait mie.

Puis il vous contera de mordans fabliaux, comme le testament de l'âne, qui, grace à un legs prudent, va reposer en terre sainte avec l'approbation de monseigneur l'évêque. Il ira, dans sa verve médisante, jusqu'à railler les plus utiles institutions du roi, celle des Quinze-Vingts, par exemple. Toutefois cet impitoyable moqueur, par un instinct de discipline dans l'insurrection, évitera avec soin de dire du mal de l'université. Il est vrai qu'elle semblait alors persécutée. Il trouvera même pour son chef exilé, Guillaume de Saint-Amour, des accens d'une véritable éloquence. Il s'élèvera également jusqu'à la plus haute poésie, quand il s'agira de prêcher la croisade : exhortation bien désintéressée de sa part, car la croisade emmène et ruine ses riches patrons, excepté, dit-il, les nobles et les prêtres; or, ces derniers devaient être pour lui des protecteurs assez tièdes. Il ne faut pas faire de Rutebeuf un philosophe du XVIIIe siècle : une bonne partie de ses œuvres consiste en poésies dévotes. Plein de respect pour la religion, il n'en déteste que les ministres.

Autour de Rutebeuf se groupent une foule de trouvères satiriques, Guérin, Beaudoin, Jean de Condé, Jean de Boves, Robert de Blois, Gautier de Coinsi, tous auteurs de charmans fabliaux; Adam de la Halle, pauvre lépreux, qui nous a laissé une satire dramatique, seul monument de ce genre au XIIIe siècle. Malheureusement cette satire ne se compose guère que des médisances locales de la bourgeoisie d'Arras; c'est la chronique scandaleuse d'une petite ville. On y voit cependant quelques traits malins contre le pape Alexandre IV et contre les évêques « qui ont le privilége d'avoir femmes à foison. »

Quelques trouvères de cette époque, tout entiers à la refonte des vieilles chansons épiques, s'abstinrent prudemment de la satire, comme Adenès, le roi des ménestrels, qui proscrit en principe l'usage d'une arme si dangereuse :

Sais-je mal de quelqu'un, tout coi je m'en tairai;
Ainsi le doit-on faire, et ainsi le ferai.

D'autres, sans se priver de la douce jouissance de médire, laissèrent aller leur plume sans parti pris, sans préméditation. Ils raillèrent tour à tour les chevaliers, les vilains, les femmes surtout, et plus encore les maris. Leurs bons mots contre les provoires ne sont pas l'indice d'une conjuration contre le clergé : ce n'est que gaieté d'esprit, verve de bon sens, qui frappe l'abus non comme injuste, mais comme bouffon. Ils jetèrent la satire au hasard et à pleines mains sur la grande route du ridicule : par malheur, le clergé passait.

On a vu, par tout ce qui précède, que la forme poétique de la satire française au moyen-âge, c'est surtout l'action et le récit. Elle n'est ni une harangue ni une thèse; elle est toute pratique, toute concrète. Elle commence à se mêler à tout comme alliage, avant d'avoir une existence indépendante et propre. Elle se

montre dans les édifices, dans les coutumes, dans les cérémonies, avant d'apparaître dans la littérature. Quand elle y vient, elle ne se détache pas encore des autres genres, mais se loge au hasard dans l'épopée, dans la légende, dans le sermon. Vient-elle enfin à se constituer un domaine privé, elle s'enveloppe, pour le parcourir, d'une forme dramatique et vivante, et voyage incognito sous le nom de fabliau et de roman.

Le XIII[e] siècle a pourtant quelques ouvrages qui se rapprochent, par la forme, de la satire, telle que les Romains l'avaient connue. Ce sont les *bibles*. Elles ressemblent à la satire latine par la marche didactique qu'elles adoptent, elles en diffèrent par leur tendance encyclopédique. Elles n'aspirent à rien moins qu'à censurer la société tout entière, tous les états et tous les vices. Il y a là quelque chose d'analogue au sermon, moins la gravité. Le titre de *bibles* lui-même est significatif. La satire n'avait pas encore eu de si hautes prétentions; elle est désormais un ouvrage important, un livre, et même un livre qui prétend au respect et se pique de véracité.

Cette forme littéraire est due à Thibaut de Mailly, qui vivait dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Le chef-d'œuvre du genre appartient à Guyot de Provins. Guyot était fait pour la satire. Esprit délié et pratique, il saisissait finement les détails, sans tenir compte de l'ensemble. Myope moral, il distinguait bien, mais de près. L'éducation avait secondé la nature. Guyot, comme Ulysse, avait vu les mœurs et les villes de beaucoup d'hommes, il avait voyagé en Allemagne, en Palestine, visité les différens monastères, c'est-à-dire au moyen-âge les différentes nations, parcouru les châteaux, assisté aux cours plénières, connu les plus hauts barons, et, au milieu de tout cela, il avait gardé ses vertus et ses vices de moine encore plus fidèlement que son habit, car il changea d'ordre plusieurs fois, allant du blanc au noir, de Clairvaux à Cluny, toujours mécontent, toujours médisant, toujours malin; bonhomme au demeurant, et modéré même dans ses malices; prêchant l'aumône et l'humilité, vivant de l'une et souhaitant l'autre à ses supérieurs, aimant son bien-être par-dessus toutes choses et abhorrant tout ce qui ressemblait au danger, adorant les bons morceaux et la dive bouteille; Rabelais du moyen-âge avec la décence de plus et le génie de moins.

Le premier objet de ses invectives, ce sont les seigneurs de son temps, gens grossiers et durs qui sont loin de valoir les vilains. Rien de plus original que le tour qu'il emploie pour exprimer le petit nombre des bons princes :

Où sont les sages et les preux ?
S'ils se trouvaient tous en feu,
Aucun prince, à ce que je cuid (pense),
Ne serait ni brûlé ni cuit.
Mais, si les félons y étoient
Et tous ceux qui en Dieu ne croient,
Et les vilains et les pelés,
Bien des princes seraient brûlés.
Jamais si loyal feu ne fût,
Car ils vaudraient mieux cuits que crus.

Après avoir réglé des comptes avec les princes temporels, le moine audacieux ne reculera pas davantage devant les seigneurs de la hiérarchie cléricale. D'abord

il s'agit du pape, « de notre père l'apostole. » Guyot le traite avec assez de ménagement, quitte à se dédommager sur son entourage. Il en fait une sorte de roi constitutionnel dont les ministres seuls sont responsables :

Tout fut perdu et confondu
Quand les cardinaux sont venus.

Il trace de ces grands dignitaires de l'église un portrait peu flatté; on en jugera par ces vers qui le terminent :

Sans foi et sans religion :
Car ils vendent Dieu et sa mère,
Et trahissent nous et leur père.

Guyot voit d'assez mauvais œil tout cet or et tout cet argent que, sous mille prétextes, on emporte au-delà des monts. Il trouve, en bon économiste, qu'on ferait beaucoup mieux d'en construire des chaussées, des hôpitaux, des ponts. Son indignation contre Rome ne connaît point de bornes, pas même celles du temps. Dans une érudite colère, il reproche à cette ville le fratricide de Romulus, le parricide de Néron et le meurtre de Jules César.

Le trouvère a commencé ses invectives par les cardinaux et la cour de Rome; il ne s'arrêtera pas en si beau chemin; il faut bien que la France ait son tour. Encore ici Guyot s'attaque aux membres les plus haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique. Il se plaint de la grande convoitise dont les évêques sont liés. Pour parvenir aux honneurs, d'hypocrites candidats singent d'abord la vertu, et, quand ils ont les grandes richesses, lors ils trompent, jurent et mentent.

Comment parler des vices et ne rien dire des moines? mais comment parler des moines, quand on porte soi-même le froc? Or,

Y a plus de douze ans passés,
Qu'en draps noirs fus enveloppé.

Guyot se tire habilement de ce mauvais pas. Ce n'est pas lui qui attaque les religieux. Loin de là, il répond à leurs adversaires : il plaide chaudement leur cause. Seulement, — admirez le bon apôtre! — il avoue qu'il a bien de la peine à les disculper :

Je ne puis maintenir les moines,
Déconfit en suis en maint lieu.

Ne reconnaissez-vous pas l'excellent ami que dépeint Horace? Capitolinus est mon ancien camarade, mon ami d'enfance; mais je ne comprends pas, je l'avoue, qu'il ait pu échapper à la condamnation. Sous cette maligne réserve, on sent le mécontentement d'une longue vie monastique, la souffrance de l'isolement au milieu d'une fraternité mensongère, et le malaise d'un cœur en qui l'amour s'est corrompu faute d'épanchement :

A ce point m'ont conduit nos frères,
Que je donnerais, par saint-père,
Douze frères pour un ami.

Quel mot amer et touchant à la fois! quel mélange de sentiment et d'ironie! Au reste, les vrais coupables de tous les désordres monastiques, ce sont, bien entendu, les prieurs et les abbés, car les abbés et les prieurs sont les princes et les cardinaux des monastères. Guyot, nouveau Tarquin, en veut toujours aux plus hautes têtes. C'est un écrivain grondeur, frondeur, querelleur; il a le génie de l'opposition : c'est un grand homme né six siècles trop tôt.

Après l'*ordre noire* de Saint-Benoît vient l'*ordre blanche* de Saint-Bernard, les truands de Saint-Antoine, les convers tout-puissans de Grandmont et les heureux chanoines prémontrés; tous sont examinés, appréciés, jugés. Au milieu de ces commérages de parloir, Guyot se met peu à peu à son aise; comme un convive qui s'égaie à la fin du repas, le poète jette de côté la gravité officielle du moraliste. Il parle de l'abondance du cœur, il critique ces ordres rivaux d'après le degré de bien-être qu'ils présentent. On sent que le bon moine désirerait faire son salut au meilleur marché possible; il marchande les austérités du cloître, il voudrait le ciel au rabais. D'abord il a essayé de Clairvaux; mais à peine y avait-il passé quatre mois qu'il a renoncé à la robe blanche. « Travail y eut et peine grand. » D'ailleurs, il n'y a point de fraternité dans cet ordre. Les abbés et les célériers gardent pour eux l'avoir et les deniers, et la chair et les gros poissons; ils boivent les bons vins et envoient les vins troubles au réfectoire, à ceux qui font le grand labeur. Guyot n'était à Clairvaux ni abbé ni célérier; il ne put rester dans un ordre si peu charitable, où le commun des martyrs ne buvait que de la piquette. Il était trop vertueux pour tremper dans un pareil désordre.

Il ne se sent point d'inclination pour les chartreux. Ce régime sévère, ce silence, cette réclusion, ne vont point du tout au bourgeois de Provins :

C'est trop étroit et dur régime...
Chacun fait par soi sa cuisine.
Tous mangent seuls, et seuls ils gisent...
Je ne voudrais, ce m'est avis,
Être tout seul en paradis.

Ce dernier trait de naïveté et de sentiment rappelle le bon La Fontaine.

Mais le plus sérieux reproche que Guyot fait aux chartreux, c'est la rigoureuse abstinence de chair qu'ils imposent même aux malades. Cette piété mal entendue révolte le bon sens du satirique : il rappelle que le Christ ordonna à ses disciples de manger sans scrupule de tous les alimens; d'ailleurs, il fait observer que « lait et beurre et fromage excitent bien plus à luxure que chair ne fait. » Prenez garde, Guyot, vous allez un peu loin; vous posez de hardies prémisses. Vous n'êtes pas encore au siècle d'Érasme et de Luther; mais sur l'article de l'abstinence le moine de Cluny n'entend pas raison. Il peut dire avec le poète : Qui ne sait compatir aux maux qu'il a soufferts? En effet, sous cette robe noire qu'il a endossée depuis douze ans,

Quel repos a-t-il jusqu'au soir
Hors seulement au réfectoir?

Et encore ce plaisir n'est-il que trop souvent empoisonné. On lui sert des œufs gâtés et autres friandises pareilles dont il fait une lamentable énumération. Le

vin même est mouillé et lui fait mal au cœur après les œufs, parce qu'il contient « trop de la boisson des bœufs. »

Il est encore un ordre qui sourirait assez à notre auteur, n'était un grave inconvénient qu'il ne manque pas de nous signaler. Il voudrait bien être templier .

Mais pour rien je ne combattrais.
L'ordre est bonne et belle, sans faille,
Mais ne me sied pas la bataille.

Guyot serait bon soldat s'il ne fallait pas se battre. La bravoure n'est pas son fait. Il s'étonne beaucoup qu'il y ait gens au monde qui en bataille ne fuient pas. Quant à lui, son parti est bien pris, il ne ferait pas tant de façons,

Et si dans leur ordre j'étais
Je sais fort bien que je fuirais.

Quatre fois Guyot revient sur cette honteuse déclaration qu'il croit sans doute bien spirituelle. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'entre ces grossiers axiomes de la vie animale se trouvent semées des exhortations à l'humilité, à la pureté, à l'obéissance, pacifiques vertus qui assurent la possession de la vie future sans compromettre la sécurité de la vie présente. L'éloge qu'il en fait se termine par ce refrain antichevaleresque où il ramène le souvenir des templiers :

Mais ils se combattront sans moi.

On voit qu'à côté de ses don Quichottes le XIIIe siècle avait aussi ses Sancho-Panças.

On a pu juger, sinon la diction, du moins la manière de Guyot par nos nombreuses citations. On y a remarqué sans doute une vivacité mordante, un tour généralement spirituel et convenable à la satire. Toutefois les qualités de son style dépendent plutôt de l'instinct que de l'art. Sa malice lui enseigne souvent la concision; sa facilité extrême l'entraîne presque toujours dans la prolixité. Chose étrange ! il est à la fois serré et diffus, concis dans l'expression de chaque idée, et long par la répétition multipliée de cette idée concise. Presque toujours exempt du mauvais goût et de la subtilité scolastiques, il y tombe pourtant quelquefois, et les habitudes du controversiste reparaissent à travers les sarcasmes du poète. Le bon vieil esprit gaulois et la pruderie monacale se coudoient sans cesse chez Guyot, non sans présenter d'amusans contrastes. On sourit de voir ce bon vivant affublé d'un froc, jouant de bonne foi son personnage, sans inconvenance comme sans hypocrisie, mais laissant échapper çà et là par malheur un petit bout d'oreille, débitant de beaux lieux-communs de morale pour l'acquit de sa conscience, et avec la même exactitude qu'il mettait à dire son bréviaire; puis tout à coup raillant, riant, se moquant de tout le monde et de lui-même; mélange plaisant de deux élémens antipathiques, composé bizarre d'un moine et d'un bourgeois.

Il est une autre *bible* qu'on a long-temps regardée comme une partie de la précédente. Le comte de Caylus a le premier établi la distinction de ces deux ouvrages, et il suffit de les lire pour n'en pouvoir douter. Celui dont il nous reste à parler a pour auteur un homme de guerre, un châtelain, le seigneur Hugues de Berze. Avec lui, nous allons changer de point de vue : Guyot nous a

fait monter à la tourelle du cloître, Hugues va nous placer au sommet du donjon féodal. Chose étrange! l'œuvre du chevalier a une teinte plus dévote que celle du moine. La raison en est simple : Guyot représente la tendance populaire et critique du moyen-âge, Hugues l'élément féodal et conservateur. Guyot avait porté douze ans le froc; ses épaules en étaient un peu lasses. En dépit du proverbe, on désire peu ce qu'on connaît trop. Malgré quelques formules satiriques, le siècle ne lui déplaisait point; le monde lui semblait bon à quelque chose, ne fût-ce qu'à en médire. Quant au seigneur de Berze, que nous ne connaissons au reste que par son court poème, il me semble le voir, au retour de l'héroïque conquête de Byzance, las de ses voyages d'outre-mer, de ses grands coups de lance et de ses chevaleresques amours, retiré dans son vieux castel et pensant à ses vieux péchés. Alors il fait comme le vieillard d'Horace, il censure et gronde les jeunes damoiseaux, il leur prêche de beaux sermons pour les porter à pénitence. Il y a quelque chose de vénérable dans cette bonne figure de chevalier raide et pesant comme son haubert, pur et droit comme son glaive. On se prend à penser à Villehardouin, dont il fut le compagnon d'armes. Par malheur, Berze raconte peu et sermonne beaucoup : il s'étend avec complaisance sur certaines vérités peu nouvelles, comme la certitude de la mort et l'inconstance de la prospérité; mais ne criez pas au lieu-commun! C'est hier, c'est aujourd'hui peut-être que le soldat de Baudouin a fait cette découverte; sous sa plume, elle n'a pas l'air de ces banales maximes qu'on se passe de main en main, valeur courante et anonyme; on sent ici je ne sais quelle empreinte de conviction et d'expérience personnelle, et puis cette langue toute jeune et toute naïve a le don de rajeunir ce qu'elle touche. Hugues n'est *ni clerc ni lettré,* mais il a pris part à de grandes choses, et son style en reçoit parfois le contre-coup. Lui aussi a vu, comme Tacite, « quatre princes tomber sous le fer : »

Car je vis en Constantinople,
Qui tant est belle et riche et noble,
En-deçà d'un an et demi
Quatre empereurs. Puis je les vis
Dedans un terme tôt mourir
De vile mort.......

Comme le chantre de Childe-Harold, il pleure sur ces braves si brillans le matin de jeunesse et de force, et devenus avant le soir la proie des poissons et des vautours.

Qui leur eût dit la matinée
Que telle était leur destinée?
Mais Dieu le voult ainsi souffrir!

Nous voilà loin des malices monacales et des œufs gâtés de Guyot. Ne retrouvez-vous pas quelque chose de l'étonnement des croisés à la vue des magnificences orientales de Constantinople, quand le poète nous dit :

Et quand nous eûmes bientôt mis
Sous nos pieds tous nos ennemis,
Et nous fûmes, de pauvreté
Hors, plongés en la richesse,

Aux émeraudes, aux rubis,
Et aux pourpres et aux samis,
Et aux terres et aux jardins,
Et aux beaux palais marberins,
Et aux dames et aux pucelles,
Dont il y en eut moult de belles,
Lors nous mîmes Dieu en oubli.

On voit, à travers cette dévote confession, que l'auteur conserve encore aucunes douces souvenances. Hugues avait fait outre-mer des conquêtes de plus d'une sorte, et de ses anciennes blessures il lui restait encore au moins les cicatrices.

D'un péché qu'on appelle amour
Me prend souvent moult grand paour (peur);
Car, quand l'ame s'est départie
De l'amour de sa belle amie,
On se plaît encor trop souvent
A remembrer son beau corps gent,
Quand l'on jà penser n'y devrait.

Il s'étonne qu'on ne s'amende pas plus facilement « d'amour de belle dame aimer que de la laide; » mais ce dernier crime est bien plus noir à ses yeux que le premier, qu'il appelle naïvement « le beau péchié. » C'est presque l'expression de Parny.

Hugues de Berze, on le voit, est moraliste, orateur, poète élégiaque, tout plutôt que satirique. Chez lui la satire est faible et émoussée; il est trop brave pour être malin. Ses invectives ne sont que des généralités vagues. « Les moines noirs sont les plus faiblis, » dit-il. — Pourquoi cela? — Parce que « ils mènent vie que Dieu sait. » Il ne serait pas mal que le lecteur en sût aussi quelque chose. On ne trouve dans cette *bible* ni amertume, ni haine, ni moquerie. Hugues a de l'élévation, du sentiment, une conviction sincère, une douce et profonde mélancolie; c'est bien là le représentant des vieilles races héroïques du moyen-âge; il n'a rien de la verve plébéienne des trouvères. Chose remarquable! Guyot et Berze entreprennent la même tâche, ils adoptent le même titre; ils prétendent tous deux composer une satire. Guyot seul y parvient. L'esprit satirique au XIIIe siècle est essentiellement bourgeois.

Bientôt, pour mieux attester cette direction plébéienne, il s'affranchira tout-à-fait des derniers liens de la société semi-cléricale. Il se mettra à railler les avocats et les juges avec l'auteur de *Patelin*, à courir les carrefours avec Villon, entre la potence et les franches repues; enfin à grimper sur les tréteaux des enfans sans-souci, d'où descendra le poète charmant qui eut nom Clément Marot.

Si maintenant, laissant de côté les noms propres et les titres d'ouvrages, pour nous élever à une vue d'ensemble, nous considérons toute cette opposition satirique du moyen-âge comme une œuvre unique, produite par un seul auteur, l'esprit français, et dirigée providentiellement vers un seul but, la destruction d'un ordre social, elle nous apparaîtra comme une vaste épopée badine, ironique contre-partie du drame solennel de l'histoire. Tout en elle est action; les vices et les ridicules sont des personnages; la morale vit et marche, et souvent aussi

ce qui n'est pas la morale. Maligne plus que méchante, elle sourit plus qu'elle n'attaque: mais son sourire frappe de mort; c'est l'arrêt du bon sens. Composée souvent pour le peuple et contre ses oppresseurs, elle exagère quelquefois sa gaieté; elle descend au cynisme pour plaire davantage à l'un sans éveiller les soupçons des autres. C'est par sagesse qu'elle va jusqu'à la licence. Elle amène successivement sous nos yeux tous les abus, c'est-à-dire, hélas! tous les pouvoirs. Ses monarques sont de très respectables géans, mais qui semblent un peu trop lourds pour être fort actifs. Quant à ces princes secondaires, « ces diables de gens ne savent ni ne valent rien, sinon à faire maux ès pauvres sujets, et à troubler tout le monde par la guerre, pour leur inique et détestable plaisir. » Aussi, dans sa fureur, elle taille en pièces tous ces dipsodes, et déconfit subtilement plus de six cent cinquante-neuf chevaliers. Elle maudit, l'impie! « ces bons pères mendians, cordeliers et jacobins, qui sont les deux hémisphères de la chrétienté, et par lesquels tout l'anatomique matagrobolisme de l'église romaine se trémousse. » Elle veut « exterminer les abus d'un tas de papelards et faux prophètes qui ont, par constitution humaine et inventions dépravées, envenimé tout le monde. » Elle jette en passant une raillerie peu amère sur les « écoliers de l'alme, inclite et célèbre académie que l'on vocite Lutèce. » Puis elle nous montre, au bas du tableau, un personnage pour qui elle manifeste une vive sympathie. C'est un pauvre hère qui n'est ni clerc, ni chevalier. Livré dès sa naissance à la tyrannie d'autrui, destiné à vivre dans une éternelle dépendance, il a jusqu'à présent peu de ressort dans l'ame. Toute sa valeur est dans son esprit fin, habile et moqueur. « Il est sujet à cette maladie qu'on appelait en ce temps-là *faute d'argent,* » ce qui ne l'empêche point d'être « pipeur, buveur, batteur de pavé, au demeurant le meilleur fils du monde. » C'est le vilain, l'enfant du peuple; c'est Rutebeuf, c'est Guyot, c'est Villon. Tel qu'il est, avec tous ses vices et toute sa couardise, il n'en demeure pas moins à la place d'honneur, c'est à son profit que tout marche, que tout s'agite; c'est pour lui que parlera l'oracle final; il est le véritable héros de notre épopée fantastique.

Mais que dis-je? cet ensemble imaginaire que je compose à loisir avec les traits épars de la satire du moyen-âge n'est-il qu'un jeu de ma pensée? N'ai-je pas été presque contraint, pour en donner l'idée, de copier quelques traits d'un immortel ouvrage? Elle existe en effet, cette satire vivante, cette épopée burlesque, écrite par une seule main, dirigée vers un seul but, quand elle a un but. Je l'aperçois au-delà des limites de mon sujet. Elle ouvre le XVIe siècle, comme pour initier les temps modernes à la malice profonde de nos pères, et transmettre l'héritage de Rutebeuf à Régnier, à Molière, à La Fontaine. Hardie, populaire, cynique même par goût et par prudence, elle a conservé la rude franchise de son origine. Seulement elle y joint un élément inconnu à nos simples trouvères : à la netteté de ses peintures, à l'étendue de ses horizons, à la fermeté de son style, on s'aperçoit que l'esprit de la renaissance commence déjà à souffler, et que la tradition antique s'unit harmonieusement à la verve gauloise dans le roman de maître François Rabelais.

JACQUES DEMOGEOT.

LA LITTÉRATURE

DU

HIGH LIFE.

THE NEW TIMON, A ROMANCE OF LONDON.

Peut-être ne se rend-on pas assez compte du travail qui s'accomplit à l'heure qu'il est en Angleterre, travail profond, mais peu apparent, que l'on surprend partout et qui touche à toutes choses, à la religion, à la politique, à la société, à la littérature. En France, nous faisons un grand vacarme autour de ce que nous prétendons renverser; en Angleterre, on pourra bien ne laisser que fort peu de choses debout, mais c'est à peine si l'on entendra le bruit sourd des coups sous lesquels s'écrouleront les institutions séculaires. Nos voisins se mettent à l'œuvre en conscience et sans charlatanisme. L'établissement du *free trade* et l'organisation du puseyisme sont, pour qui les comprend bien, deux phénomènes après lesquels tout ce qui pourra arriver aura perdu le droit de nous surprendre, et pourtant il ne s'est trouvé personne pour dire : Réveillez-vous, une nouvelle ère va s'ouvrir! Qu'on se figure la même chose arrivant en France; dans quel chaos de systèmes, de théories et de prédictions il faudrait se débattre! Ce que représente en Angleterre le *free trade* pour l'état, le puseyisme pour l'église, l'esprit d'analyse le représente pour la morale et pour la littérature. C'est un élément nouveau, tout aussi fatal à certaines fictions sociales, à certains

préjugés antiques, que le rappel des *corn-laws* peut l'être au système protectioniste. Sans rien analyser, le moyen de causer? Là où la moitié des sujets sont défendus, le moyen, s'il vous plaît, d'écrire? De là cette disette proverbiale de causeurs, qui se laisse remarquer dans les salons de Londres; de là ce déluge de livres superficiels, trop nuls même pour être absurdes, dont les trois royaumes sont inondés depuis bientôt cinquante ans. L'Anglais a pour lui-même un peu de ce saint respect que professent les Chinois pour le céleste empereur, et il se garderait bien de jeter un regard indiscret sur les sublimes mystères de sa conscience. De ce point de vue, l'analyse lui semble une chose impertinente, *improper*, une profanation évidemment choquante. Et au fait comment le peuple protestant par excellence, le peuple dont l'immense orgueil a toujours maintenu l'hérésie, et qui n'a jamais pu comprendre la confession, comment ce peuple admettrait-il l'esprit d'examen dans la conversation et dans les écrits? Croit-on par hasard que Byron ait été forcé de chercher un asile sur les bords de la Brenta, parce que les amours du *Corsaire* ou de *Don Juan* avaient scandalisé les prudes filles de la Grande-Bretagne? S'il en était ainsi, combien d'autres, Moore en tête, se seraient trouvés mis au ban de cette société, qui tout au contraire les entourait de prévenances et de fêtes! Non, le seul tort du poète de *Lara* consiste à avoir trop arraché de masques, trop découvert de plaies, et trop prouvé non-seulement que ce qu'on nomme la bonne société est partout fort mauvaise, mais encore qu'en Angleterre elle ne vaut pas mieux qu'ailleurs. Son crime a été l'esprit d'analyse porté à un très haut degré, et voilà précisément pourquoi nous disons qu'à l'heure qu'il est un grand travail se fait en Angleterre; c'est que Byron, s'il s'y présentait aujourd'hui, serait non-seulement possible, mais deviendrait l'objet de l'enthousiasme national. On a dit avec raison que certains écrits de romanciers célèbres, et chez nous fort goûtés du public, ne sauraient exister à Londres; mais croit-on, pour cela, que la lèpre sociale y soit moins hideuse, la corruption moins profonde? Nous ne le pensons pas. La nation anglaise ressemble, à cet égard, à certains gouvernemens absolus qui ne publient que leurs victoires, et ne constatent jamais leurs défaites; on veut bien ne se passer d'aucun des charmans petits vices dont on jouit à l'étranger, mais ce sera, comme les hypocrites de Molière, « à petit bruit; » on se permettra tout, mais à condition de n'en parler point, et, dans ce pays où les comtesses épousent des jardiniers (1), nul n'oserait écrire *Ruy-Blas*.

Non-seulement l'Anglais comme il faut ne veut pas qu'on l'analyse

(1) En 1767, la comtesse de R..., pairesse d'Angleterre de son propre chef, épousa un garçon jardinier qui un jour avait risqué sa place pour lui couper une fleur précieuse appartenant à son maître.

en tant qu'individu, mais il lui répugne même que la classe à laquelle il appartient devienne le sujet d'un examen trop profond. A cet égard, on ne saurait trop reconnaître les services rendus par M. Disraëli. L'auteur de *Coningsby* et sir Edward Bulwer ont les premiers appliqué la loupe aux vices et aux faiblesses aristocratiques; mais il reste encore beaucoup à faire, et jusqu'ici nous ne voyons personne qui semble vouloir, dans les sphères supérieures de la société, accepter le rôle qu'a joué Dickens dans les régions infimes. Et pourtant quel sujet plus fécond, quel champ plus vaste ouvert à l'observation et à la critique? Londres est peut-être la ville la plus curieuse et la moins connue du globe. On sait autant ce qui se passe dans le monde de Madrid ou de Saint-Pétersbourg que dans la société anglaise. Et comment l'empêcher? Les étrangers, les touristes qui auraient bonne envie de ne nous rien laisser ignorer sur le compte de nos voisins, ne les connaissent point assez, tandis que les Anglais eux-mêmes, auxquels ce n'est point la connaissance qui manque, n'osent pas raconter ce qu'ils savent. La plupart des gens qui s'occupent de l'Angleterre ont le tort d'émettre à chaque instant des jugemens absolus, et n'envisagent leur sujet que d'un côté, sans jamais saisir l'ensemble. Peut-être aussi serait-ce vouloir l'impossible, car, dans ce pays de contradictions s'il en fut, il n'y a pas de maxime générale basée sur l'apparence d'un défaut ou d'une qualité qui ne soit aussitôt démentie par une qualité ou un défaut contraire. Qu'une chose se laisse assez remarquer pour qu'on la convertisse en principe, en règle, on peut dès-lors affirmer que le principe diamétralement opposé existe avec une égale force. On dit que l'Angleterre est le seul pays où les traditions aristocratiques se soient conservées sérieusement. Cela est vrai; mais c'est aussi le seul pays où la mésalliance soit presque devenue un système, et où les comédiennes épousées par des grands seigneurs soient accueillies dans le monde et à la cour. L'Anglais a une réputation de raideur universelle, et pourtant où les charlatans du continent trouvent-ils les plus faciles et les plus nombreuses dupes? où les salons les plus brillans s'ouvrent-ils devant mille intrigans chassés de Paris, de Madrid ou de Vienne? Il n'existe point d'état démocratique où la valeur personnelle soit estimée d'un aussi haut prix qu'en Angleterre, et point d'aristocratie où les titres et les distinctions produisent un effet aussi prodigieux. Indépendance et servilité, abandon et raideur, tout se trouve au même degré chez ce peuple, le plus étrange de la terre. Casanier et vagabond, l'Anglais se croirait perdu sans son coin du feu, sans son *home*, et en même temps il ne voudrait pas de la vie, s'il ne trouvait le moyen d'en passer la moitié à courir les pays les plus lointains. On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer tous les contrastes qui, de l'autre côté du détroit, vous étonnent, vous choquent et vous étourdissent au point que

vous finissez par tout mettre sur le compte de l'excentricité. Et, lorsqu'on veut donner une idée de ce peuple à ses voisins, comment concilier tant de choses? Où saisir le fil conducteur qui vous guide à travers ce labyrinthe? Il y a cent ans que Jean-Jacques a dépeint la société parisienne, et la peinture est si vraie encore, qu'à l'heure qu'il est on n'y pourrait changer une ligne; mais personne jusqu'ici n'a rempli le même rôle vis-à-vis de l'Angleterre, et cela pour une raison fort simple. Rousseau a pu dire, en parlant de Paris : « *Il faut faire comme les autres;* c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas;* voilà la décision suprême. » En Angleterre, où tout se fait, quelle est la chose dont on pourra dire : Cela ne se fait pas? Dans la sphère politique, des faits et point de principes; dans la sphère sociale, des individus et point de type national! On le voit, la tâche n'est pas facile; aussi ne s'en acquittera-t-on bien que lorsque les Anglais eux-mêmes s'en mêleront, et que l'esprit d'analyse aura triomphé du *cant*. Du reste, le progrès qui se fait sentir à cet égard est si grand, que nous ne croyons pas le moment fort éloigné où l'Angleterre aura ses analystes hardis et ses moralistes indiscrets, tout comme la France, sa bavarde voisine. En attendant, voici un livre dont l'anonyme auteur a conçu, sur la capitale de la Grande-Bretagne, à peu près les mêmes idées que nous : « Londres! s'écrie-t-il, je t'ouvre mon cœur de poète; que de richesses tu offres à tous ceux qui cherchent! A d'autres les plaines et les troupeaux; chacune de tes rues contient une idylle plus vaste! Là se découvre l'intarissable source de toute poésie, source de vie et de réalité : l'homme! » Et, en effet, l'auteur inconnu de ce *roman de Londres* a sondé avec une merveilleuse intelligence ces profondeurs poétiques que cachent presque toujours les agitations et les magnificences d'une grande ville.

Vers la fin d'une nuit de mai, à cette heure douteuse où dans les rues désertes de Londres l'éclat des réverbères lutte encore contre les premières clartés de l'aube, un *gentleman*, rentrant chez lui, aperçoit accroupie sur le pas d'une porte une jeune fille vêtue de haillons et à demi morte de faim. Il l'aborde, l'interroge, et sur sa réponse, qu'elle vient de perdre sa mère, qu'elle est seule au monde, sans pain et sans amis (peut-être aussi un peu à cause de ses seize ans et de sa merveilleuse beauté), il lui tend la main et l'emmène chez lui, dans sa maison, « vaste, somptueuse et triste comme un palais d'Orient. » La situation se dessine; dès le début, nous voyons la richesse et la pauvreté vis-à-vis l'une de l'autre. Nous l'avouons, à cette rencontre, comme à certaines expressions et à certains tours de phrases, nous avons involontairement pensé aux *Deux Nations*, de M. Disraëli, et n'eût été le ton modéré et impartial avec lequel sont traités un peu plus loin les différens hommes d'état de l'Angleterre, nous aurions cru à l'existence d'une

étroite parenté entre *Timon* et *Sybil*. — Lucy (c'est le nom de la pauvre abandonnée) est l'enfant d'un amour mystérieux, sinon désavoué. Sa mère, humble et courageuse femme, si elle a été coupable (ce que nul ne sait), a expié sa faute par les durs sacrifices qu'elle s'est imposés non moins que par les enseignemens pleins de piété et de vertu qu'elle a donnés à son enfant. A peine celle-ci franchit-elle la distance qui sépare l'enfant de l'adolescence, que son unique soutien lui est ravi; la maladie, puis la mort, viennent surprendre sa mère au milieu d'un dénûment absolu. Au dernier moment, l'agonisante appelle sa fille, et, le pardon sur les lèvres, meurt en suspendant au cou de Lucy un portrait, froide image dont les traits sont inconnus à l'orpheline, et qui pourtant rappelle ceux de son père. Trop atterrée par son désespoir pour comprendre au juste sa perte, la malheureuse enfant, à moitié folle, est chassée de sa pauvre demeure par des étrangers *charitables*, qui, en enlevant le corps de sa mère pour le jeter dans la fosse commune, lui donnent quelques sous et lui disent « de travailler, d'être honnête, et d'éviter la mauvaise compagnie. » C'est sur ce pavé dont elle ignore les honteuses coutumes, dans cette rue où elle n'ose point mendier, qu'elle est recueillie par Morvale. Arrivée au seuil de son nouvel asile, un chaste instinct l'avertit, et elle s'arrête. « Nous sommes ici chez ma sœur, » dit Timon, et la porte se referme sur tous deux. Morvale ou Timon, le héros du drame, a également son histoire, laquelle, pour être moins désastreuse, n'est pas moins de nature à le brouiller avec le genre humain. Né sur les bords du Gange, le père de Morvale n'eut du sang européen que par un côté, sa mère était Indienne. Le nombre de ses guinées lui valut une femme anglaise (la mère de Timon), dont l'orgueil national déteste et repousse le sombre rejeton sur le teint duquel se lit la preuve de la race inférieure de son époux. Le père de Morvale est tué à la guerre; sa mère se remarie aussitôt avec un Anglais, et, peu d'années avant la mort de son second mari, met au monde une fille, pure et blanche comme la lumière. Sitôt son deuil fini, l'Européenne quitte l'Inde et laisse derrière elle le fils maudit dont elle a honte. Sans autre bien que son fusil, sans autre occupation que la chasse, l'enfant grandit, sombre et désillusionné. Cependant un vieil ami de son père laisse à Morvale une fortune presque royale. Durant bien des années, l'Indien court le monde, et partout en Europe voit que ses richesses mêmes ne l'empêchent pas d'être flétri tout bas du nom de paria. En vain il cherche à se rapprocher de sa mère, elle le chasse de chez elle. Un jour seulement, aux approches de la mort, elle lui écrit pour solliciter son pardon et pour lui léguer sa fille. Morvale, oubliant tout, part pour Florence, et ne trouve plus que sa sœur, la jeune et belle Calantha; mais là aussi l'attend une cruelle épreuve. Le bel ange qui autrefois par ses naïves caresses ramenait la joie dans l'ame du pauvre en-

fant réprouvé tremble maintenant devant son frère et ne cherche qu'à l'éviter. Un secret terrible existe entre eux. Un soir, dans un bal, Morvale entend raconter l'histoire de sa sœur, dont le nom n'est pas le sien, et dont tout le monde ignore qu'il est le frère. Un attachement trop passionné, à ce que laissent deviner les causeurs, liait Calantha à un homme que l'on ne nomme pas. Un mariage rompu à la dernière minute, une réputation perdue sans retour, voilà ce qu'a pu saisir Morvale. Plus tard, Morvale apprend tout, hormis le nom du déloyal fiancé qu'il s'engage à ne point chercher à découvrir, trop heureux encore qu'en ce naufrage de l'honneur la vertu ait été sauvée. Le lendemain, Morvale quitte Florence et ramène à Londres la pâle Calantha.—Ici commence le roman. On devine facilement l'effet produit par la présence d'une étrangère dans la maison de Timon. La pauvre et innocente Lucy, malheureuse par la fortune, trouve dans son cœur de quoi consoler les deux autres victimes, dont l'une a été sacrifiée à l'amour, l'autre aux préjugés de la civilisation. Pendant que Morvale et Calantha se laissent attirer l'un vers l'autre par leur nouvel hôte, et que ces ames blessées semblent vouloir se rafraîchir à cette source de jeunesse et d'espérance, il n'est bruit dans le West-End que du retour à Londres de lord Arden. Ce nouveau personnage est le plus original, sinon même le plus intéressant de l'ouvrage. Arden a le double mérite d'être un caractère à la fois nouveau et vrai.

Il y a de l'autre côté du détroit toute une classe fort peu étudiée, et sur laquelle pourtant on ne laisserait pas de faire des observations curieuses: nous voulons parler de ces Anglais qui ne quittent pas leur pays pour voyager, mais pour vivre partout ailleurs qu'en Angleterre; réfugiés philosophiques et non politiques, qui ne se mêlent en aucune façon au troupeau de leurs vagabonds compatriotes, ne hantent pas les galeries, n'encombrent point les musées, s'abstiennent d'enlever des pierres aux ruines célèbres, et ne tiennent guère à constater le nombre des Raphaëls ou des Murillos de telle ou telle collection, mais auxquels en revanche le joug d'airain du *cant* et des préjugés britanniques est devenu insupportable, et qui pensent pouvoir tout penser et tout dire sans passer pour des don Juan ou des athées. Lord Arden est de ce nombre par le caractère, quoique les circonstances qui l'ont contraint à passer les plus belles années de sa vie à l'étranger soient différentes. Il retourne dans sa patrie pour recueillir une grande fortune et un titre brillant qui viennent de lui échoir en partage. Il y a dans ce portrait un peu de Byron et un peu de Lovelace (quel héros plus ou moins n'en relève?); toutefois l'incertitude et la faiblesse de notre siècle sont peintes ici de main de maître. Trop poète pour devenir homme d'état, trop ambitieux pour ressentir un amour profond, Arden sacrifie celle qu'il aime au désir de parvenir, et abandonne une carrière brillante pour s'atta-

cher à une femme qui fuit. L'auteur entoure de tous ses soins cette création, évidemment l'objet d'une préférence intime. Arden réunit tous les avantages : « la blonde beauté de Howden (pourquoi pas un mot de l'intelligence et de l'esprit?), la grace princière de Beaufort, les vastes terres de Hertford, la race vantée de Courtney, et l'élégance scientifique de Pembroke, avec assez de jeunesse pour plaire et assez d'expérience pour être sûr de la victoire. » Mais, dans cette énumération, que signifient les « vastes terres de Hertford? » Il y avait tant d'autres choses à dire à ce sujet, que ceci paraît tout d'abord d'un goût assez étrange. Pour certaines individualités, la richesse, si énorme qu'elle soit d'ailleurs, devient le dernier mérite dont on puisse tenir compte. Aussi indulgent pour les faiblesses de l'humanité qu'impitoyable pour ses ridicules, plein de tolérance à la fois et d'ironie, lord Hertford nous a toujours semblé un des esprits les plus avancés de l'Angleterre, et, si nous nous aventurons de la sorte à juger un personnage qui s'est tenu toujours dans un éloignement complet des affaires, c'est que nous croyons entrevoir l'époque où, cet éloignement cessant, l'Angleterre comptera un nom illustre de plus à la tête de ses hommes d'action. La reine Victoria, qui, pour être femme, jeune et princesse, n'en voit pas moins d'un œil fort juste tout ce qui l'entoure ou l'approche, la reine Victoria ne s'est point méprise sur la supériorité du noble marquis; la jarretière (dernière distinction à laquelle puisse aspirer un Anglais) en fait foi. — Je reviens au héros du *Timon*. Dans Londres, Arden ne trouve qu'un rival, rival qu'il devine plutôt qu'il ne l'aperçoit, mais que son or et le magnifique usage qu'il en fait ont élevé à une véritable puissance. Le misanthrope Morvale devient l'objet d'une curiosité incessante de la part de l'homme du monde. Arden est analyseur s'il en fut, et cherche toutes les occasions de philosopher, mais il aime surtout à découvrir dans chacun quelle est au juste la somme de bonheur achetée pour tant de dépenses faites de fortune, de santé, de considération et d'intelligence. Morvale est pour lui un problème à résoudre : devenu indifférent à tout ce que l'or peut donner, il se demande si l'Indien, par le bon emploi qu'il fait de sa fortune, est vraiment plus heureux qu'il ne l'a été lui-même par l'abus. — Il veut savoir ce que rendent les bienfaits; en un mot, s'il est vrai que la vertu conduise au bonheur (spéculation bien osée, on l'avouera, pour la morale en Angleterre, où de pareils doutes ne sont point de mise). Il y a, on l'a compris déjà, chez ces deux personnages, assez de points de contact et assez de contrastes pour qu'une amitié sincère s'établisse entre eux. Chacun a beaucoup à admirer chez l'autre, et si Morvale porte une secrète envie à son brillant ami à l'endroit de cette puissance de séduction que, dans son ame, il méprise tout en en déplorant l'absence chez lui-même, Arden, de son côté, se sent irrésistiblement dominé par la nature austère, loyale et

convaincue de l'Indien. Un jour, pendant une promenade à cheval, quelques mots échappés au comte provoquent une réponse de la part de son ami, laquelle amène naturellement une confidence : « La jeunesse ne m'a laissé aucun souvenir charmant, » dit Arden, « et l'ombre qui a obscurci le reste de ma vie ne vient que du myrte que j'ai planté dans mon jeune âge; mon histoire est celle de tout le monde : les destinées opposées de l'homme et de la femme sont engagées dans une lutte éternelle où chacun des deux cherche à tromper l'autre, et où le crime est la part du vainqueur, la honte celle du vaincu. » Avec cette préface commence le récit, l'un des morceaux les plus remarquables du livre, et dans lequel on trouve plus d'un passage que ne désavoueraient pas les meilleurs poètes de l'Angleterre. Élevé au milieu d'une cour, enfant encore et homme déjà, le jeune Arden, pauvre cadet d'une des plus nobles familles du royaume, se laisse attirer par les caresses de la muse. Il publie quelques vers, mais aussitôt les *hommes sérieux* de sa famille de s'écrier : « Halte-là ! laissez les vers aux gens qui n'aspirent à rien; la plume de l'aigle ne sert point pour écrire ! »

Rien de plus facile que de faire adopter et soutenir par une belle intelligence les idées les plus folles et les plus contraires au bon sens; rien de plus aisé que de distraire un poète, cet être dont le cœur est dans l'imagination, de sa vocation naturelle. Il s'agit seulement de s'y prendre avec adresse. Jetez-lui les pommes d'or d'Atalante, et il les poursuivra comme elle. Il entreprendra tout, à condition d'apporter dans tout une mobilité de pensées et une instabilité de convictions effrayantes. Le passage dans lequel Arden raconte le changement qui s'opéra en lui lorsqu'il renonça à la poésie vaut la peine d'être cité en entier :

« La muse envolée, que me restait-il? Une fantaisie désorientée, un esprit inquiet. Mes regards amoureux encore de tout éclat, détournés des étoiles, se laissèrent prendre aux diamans. L'homme comme l'enfant, avec le temps, accepte tout et se contente d'un corail là où il demandait la lune. Chassé des pompes et de la royauté du ciel, le véritable poète sait se contenter de la terre, et, distinguant peu le cliquant d'avec l'or, il croit partout saisir la gloire qu'il a rêvée. Ainsi, chez moi, tout se transforma : ce qui auparavant était soif d'immortalité se changea en un âpre désir de notoriété. L'ambition plaça son but dans le pouvoir et n'entrevit le dieu qu'à travers la pluie d'or... Que faire? Je regardai en bas, et je vis Lazare misérable et dédaigné; puis en haut je reconnus le mauvais riche sur un trône... »

Tant que la muse seule est sacrifiée, on devine que tout marche fort bien; mais un jour arrive où l'amour à son tour vient s'attaquer au jeune ambitieux. Avec quel succès, on le devine. Là où la poésie (qui n'est encore, à tout prendre, qu'une espèce d'ambition déguisée) a succombé, quelle chance peut avoir l'amour? Pourtant ce qu'il y a de profon-

dément vrai, c'est qu'Arden ignore que l'ambition remportera la victoire; dupe de lui-même, il obéit aux circonstances sans penser à faire des théories. Arden est non-seulement l'homme du monde, mais l'homme de notre monde, de notre société, l'homme de notre siècle, avec toute sa mollesse, son indifférence et son détestable esprit de transaction. Cherchant sans cesse à tout concilier, à marier l'inclination et le devoir, il ne pratique résolument qu'une chose, l'égoïsme, et n'atteint qu'à un résultat invariable : ne jamais renoncer à rien. Tout renoncement est beau, mais à la condition d'être entier, absolu. Que l'amoureux abjure l'ambition, ou que l'ambitieux abjure l'amour, le sacrifice est égal, et nous ne comprendrions pas que l'un fût placé plus haut que l'autre. L'homme qui poursuit son idée aux dépens de ses penchans, et qui, pour atteindre à la gloire, marche sur les débris de son cœur, nous offre un spectacle grand et éminemment moral en ce que nous y voyons le triomphe de la volonté sur les passions; mais pour cela il faut savoir résister jusqu'au bout, être fort de sa propre force et jamais de celle d'un autre. Un seul instant de faiblesse, une seule larme qu'on fait verser, et le sacrifice est nul et la gloire entachée. C'est pourquoi Herder avait raison lorsqu'il se demandait jusqu'à quel point l'homme était autorisé à vouloir s'élever au-dessus de l'humanité. La suprême sagesse consisterait peut-être à éviter ces situations trop tendues où l'on est condamné à être sublime sous peine d'être pitoyable. Peu disposé à suivre ce précepte, le jeune Arden se laisse prendre à l'amour sans pour cela renoncer à l'ambition. Il aime, il est aimé. Un seul coup d'œil sur sa position lui défend de penser au mariage; le premier regard de Mary lui a défendu de penser à autre chose. Sous l'humble nom qu'il a adopté, la jeune fille ne devine point en son amant le neveu du grand seigneur, du puissant ministre, dont le domaine touche au jardin du presbytère. Arden n'a qu'un protecteur, son oncle; de lui dépend tout son avenir. Ceci, dira-t-on, est une vieille histoire : d'un côté la fortune, de l'autre l'amour. Schiller n'a pas fait autre chose, avec cette différence que, dans *l'Intrigue et l'Amour*, la scène se passe sous un gouvernement absolu où l'autorité compte pour quelque chose, tandis que, dans nos pays constitutionnels, la liberté d'action étant complète, les entraves ne peuvent venir que de nous-mêmes. Arden, déterminé à ne pas renoncer à celle qu'il aime, mais en même temps peu disposé à compromettre son avenir, propose à Mary un mariage secret, en lui révélant son nom, en lui expliquant sa position, et en lui faisant jurer un inviolable secret. Elle finit par consentir; un complaisant ami, Clanalbin, se trouve là; il résiste bien un peu d'abord à la prière d'Arden, mais, cédant à la fin, il arrange tout avec zèle, et le futur comte d'Arden se lie par d'indissolubles liens à l'humble fille d'un obscur pasteur.

Le temps passe, la saison des travaux politiques revient. Notre marié

de la veille reprend le cours de ses occupations, et bientôt, étourdi par le bruit de la vie du monde, croit n'aspirer à la fortune que pour pouvoir la partager avec sa jeune épouse. Un matin cependant son oncle le ministre lui montre dans un journal sa nomination de secrétaire d'ambassade à une cour étrangère. « Faites maintenant votre part, lui dit l'homme d'état; je vous donnerai le pouvoir, donnez-vous la fortune; *mariez-vous bien!* pas de faiblesse de cœur surtout, pas de *fautes.* » — Le jour du départ est fixé, et Arden va partir, persuadé qu'il remplit encore par là un saint devoir; mais, au moment où il se décide, un vieillard se présente chez lui : c'est le père de Mary. Il sait tout, excepté l'innocence de sa fille, qui, fidèle à sa promesse, garde un silence inflexible. Cette scène, où l'homme du monde profite de la délicatesse de celle qu'il trahit pour ne se point trahir lui-même, est conduite avec une habileté extrême; il en est une pourtant que je préfère, celle où le ministre, instruit de tout par le père de Mary, fait venir son neveu, et le somme de lui dire la vérité. Arden, en véritable diplomate, donne à son oncle les explications qu'il juge nécessaires, après quoi son interlocuteur lui répond froidement : « J'approuve votre attitude; trompeur ou trompé, un homme comme il faut doit être discret; mais je n'ai qu'un mot à dire : on ne peut tout avoir; choisissez de la femme ou de l'oncle. D'un côté, le rang, la position, le pouvoir; de l'autre, les enfans, les créanciers, la prison peut-être! » On comprend que le choix est tout fait; les détails de la scène sont d'une réalité terrible. Point de périphrases, aucun souci de la grace conventionnelle; les choses sont brutalement appelées par leur nom, et la prose ne va pas plus rapidement au fait. Il y a du Byron dans la mobilité des idées, dans la variété du style, et dans la facilité avec laquelle la plaisanterie alterne avec la profondeur, le sentiment avec l'ironie. J'insisterai sur cette dernière qualité comme étant une de celles qui se rencontrent le moins fréquemment chez les Anglais; à nous autres Français semble appartenir en propre ce talent de nous moquer de tout, signe caractéristique qui ne contribue pas médiocrement à nous rendre antipathiques à nos voisins de la Grande-Bretagne. L'ironie est en quelque sorte la contre-partie de l'*humour*. L'humoriste sait découvrir le pathétique sous l'apparence même du grotesque, et aucune nation n'a poussé cet art plus loin que la nation anglaise; mais saisir le ridicule jusque dans les actes les plus solennels, jusqu'au fond des sentimens les plus respectables, c'est là une faculté dont nous réclamons le monopole. Chez les Allemands, on le distingue à peine. Schiller est amer, parfois même chagrin. Goethe est ironique, et le rire strident de Méphistophélès répond avec puissance au ricanement de Voltaire. Aussi, lorsque dans un Anglais un talent de moquerie se révèle, est-on presque tenté de crier au miracle. Toutefois, en dépit du profond sentiment poétique qui s'y

trouve, nous hésitons à croire que *Timon* soit l'œuvre d'un poète, d'un homme habitué aux exigences de la rime. Aussi, bien que les tournures prosaïques soient assez rares, les vers difficiles et durs ne laissent pas que d'abonder, et le mot de *raboteux*, dont on s'est tant servi à l'égard de Crabbe, conviendrait fort en maint endroit; ce qui n'empêche pas qu'on rencontre des passages d'un vif élan, d'une poésie à faire croire à un maître, celui-ci par exemple. — Après la scène avec son oncle, Arden, à la veille de quitter l'Angleterre, veut revoir Mary, et part pour le presbytère, où il arrive la nuit. Pénétrant dans le jardin au clair de lune, il aperçoit à travers une fenêtre celle qu'il va abandonner. « Je regardais son front. Là plus de printemps! elle était seule. *Seule!* parole usée! vieux mot tant de fois prononcé et si peu compris! Pourtant tout ce que chantent les poètes, tout ce que savent les malheureux de deuil et de désespérance s'y retrouve! *Seule!* celui qui médite, qui aspire ou qui rêve, n'est point seul; il peuple la terre de riches pensées. La seule solitude, — solitude, hélas! bien profonde, — est celle où l'imagination ne trompe plus le cœur, où l'ame malade, découragée et lasse, ne voit autour d'elle que les murs d'un cachot. »

Touché par l'aspect de la désolation dont il est cause, Arden cherche à consoler la malheureuse enfant, qui se résigne à tout, même à s'entendre raconter d'ambitieux projets à l'accomplissement desquels son amour est un obstacle. Arden part pour son poste; pendant plusieurs mois, les lettres de Mary se succèdent. A la fin, il en reçoit une (la dernière) dans laquelle les conséquences de sa lâche conduite lui apparaissent sous leur plus terrible jour. Il est père, et celle qui devrait porter son nom n'en a point à donner à l'enfant de la honte. Au retour du poète-diplomate en Angleterre, où l'appelle la ratification de quelque traité ou quelque cordon à recevoir, il court de nouveau au presbytère, mais cette fois il y trouve la mort. Dans le cimetière de la paroisse, se voit l'humble tombeau du pasteur, et, dans le village, nul ne sait ce qu'est devenue Mary. Elle a disparu avec son enfant, le lendemain de la mort de son père, et après s'être entretenue longuement avec un vieil ami du pasteur. Arden découvre cet ami, le supplie de lui donner des nouvelles de sa bien-aimée, et reçoit ces mots pour toute réponse : « Clanalbin, votre témoin, a tout avoué! — Avoué quoi? — La fraude abominable, le hideux mensonge; mariage simulé, prêtre déguisé, tout est découvert! » Arden est atterré. L'Écossais a dit vrai. Dans l'ardeur de son amitié intéressée pour Arden, il a sacrifié la pauvre et innocente Mary, et lorsque, plus tard, elle s'adresse à lui pour savoir si Arden a été de moitié dans la fraude, il ajoute le mensonge à la perfidie, et lui affirme que tout s'est fait de concert avec celui qu'elle aimait. De ce moment, Mary disparaît, et d'elle, de sa fille, plus de trace. — « Et vous n'avez plus jamais aimé? » dit Morvale, auquel le comte raconte

son histoire. — Arden soupire, puis reprend en peu de mots la fin de son récit. Après bien des années passées sur le continent, où il s'est exilé, l'amour pénètre une seconde fois dans son cœur. Tant que Mary vivra, il lui gardera son nom, mais seize ans se sont écoulés, et, fidèle à son caractère, dès qu'Arden se sent entraîné à une passion nouvelle, il s'imagine que Mary doit nécessairement être morte. L'objet de cette affection tardive, jeune fille tout intellectuelle et en cela bien supérieure à l'humble Mary, éprouve pour l'homme de quarante ans, célèbre par ses succès, un de ces sentimens profonds, irrésistibles, que des Lovelaces pareils semblent avoir le privilége d'inspirer aux femmes d'élite. Tout s'arrange; un jour est fixé pour le mariage. La veille de ce jour, Arden reçoit une lettre du misérable Clanalbin. Mary est retrouvée, Mary vit encore, mais dans un dénûment absolu. Sans dire un mot, sans s'exposer à la douleur d'une explication et d'une rupture, Arden quitte sa fiancée, et, à peine arrivé à Londres, se trouve héritier du titre de comte et de biens immenses. « Et Mary, ta femme devant Dieu? s'écrie Morvale. — Perdue comme avant! répond douloureusement Arden. Elle me croyait coupable, me méprisait, et elle m'a fui. Tous mes efforts furent inutiles; mais du moins je n'eus aucun reproche à me faire. — *Je l'aurais trouvée, moi!* » murmure l'Indien, pour qui la conscience d'être aimé paraît une chose qui doit élever l'homme au rang d'un dieu.

> *I* should have found her, muttered Morvale; — Thou,
> *Thou* track the outcast! luxury knows not how!

Pendant tout ce récit, les caractères si différens de Morvale et d'Arden ressortent d'une manière frappante. Il y a deux sortes de misanthropes, l'utopiste et le martyr. Le premier a une si haute idée de ce que l'homme devrait être, qu'il ne saurait lui pardonner ce qu'il est; le second, victime d'une injustice sociale, prend l'humanité en haine et l'individu en pitié. Alceste est de ceux-là, notre Indien de ceux-ci. Morvale n'en veut point à la race humaine de ce qu'elle lui est inférieure. Il souffre cruellement de l'exclusion dont l'a frappé la société; mais, tout en la détestant, il n'en aime que davantage ceux qui veulent bien se rapprocher de lui. Entre le sauvage enfant de l'Inde et l'homme gâté par une civilisation raffinée, le contraste est admirable. Morvale revient chez lui, troublé par l'histoire du comte, et envieux malgré lui de ce pouvoir que possédait Arden de mal faire. Dans cette disposition d'esprit, il fait une découverte à laquelle il n'ose croire, c'est que Lucy n'a plus dans le cœur une pensée qui ne soit pour lui. On devine que de son côté Morvale aime éperdument la pauvre orpheline. Également sans famille et sans amis importuns, ils se fiancent librement l'un à l'autre, et, en attendant le jour du mariage, s'abîment dans la contemplation de leur bonheur. Morvale, dans sa joie profonde, frise

l'égoïsme de bien près, et ne se montre guère supérieur en cette circonstance aux gens les mieux élevés. Il néglige Arden, qui, n'ayant jamais pénétré dans l'intérieur de Morvale, ignore le bonheur de son ami, et oublie Calantha. Un soir, qu'ils sont assis tous deux à causer près de la fenêtre, Morvale demande à Lucy si elle n'a gardé aucun souvenir de son père. « Aucun, répond la jeune fille, mais voici ce que ma mère m'a légué en mourant. » A ces mots, elle tire de son sein une lettre et un portrait, et, les confiant à son amant, glisse hors du salon comme une ombre. Morvale ouvre le médaillon. Un coup d'œil suffit, il a reconnu Arden! La lettre, signée *Mary*, porte sur son enveloppe le nom dont s'appelait le noble pair avant d'hériter du titre de ses aïeux. L'Indien est perdu dans les mille pensées contradictoires où le plonge la vue de ce portrait, lorsqu'un cri effroyable le réveille. Il se retourne, et voit Calantha pâle et les yeux hagards. Le portrait d'Arden semble la fasciner, et, après quelques paroles incohérentes, elle tombe inanimée aux pieds de son frère, qui a tout compris. Arden, le père de sa fiancée, est celui qui a déshonoré sa sœur. Calantha, fleur déjà brisée, ne peut résister à ce dernier choc; elle se courbe sur sa tige et meurt. Sitôt après, un mot de Morvale amène Arden dans la demeure de l'Indien. Le comte retrouve sa fille, et en même temps reconnaît, dans celui qui allait devenir son époux, le frère de Calantha et son ennemi mortel. Rien de plus naturel que l'attitude de Lucy, partagée entre le désir de consoler son amant et celui de s'assurer les caresses paternelles. Morvale est foudroyé; le sauvage, auquel la vengeance est défendue, courbe la tête; mais, sur un mot de Lucy, Arden, oubliant le passé, s'empresse de reconnaître les droits de l'Indien à la main de sa fille. Morvale se redresse morne et sombre, et prenant la main de celle qu'il aime plus que la vie : « Demande-toi, lui dit-il en désignant lord Arden, si le frère de la morte Calantha peut sans crime solliciter *sa* bénédiction et épouser *son* enfant! » A ces mots, Morvale disparaît, et dans Londres on n'entend plus parler de lui.

Nous ne parlerons pas de la dernière partie du *New Timon*, parce que, à notre sens, le poème finit lorsque lord Arden retrouve sa fille, et que l'union de Lucy avec son amant est rompue. Que Morvale se laisse convertir aux saintes vérités de la morale chrétienne, qu'il abjure la vengeance, qu'il sauve la vie même à son ennemi, et qu'à la mort d'Arden il épouse Lucy, tout cela est une espèce de hors-d'œuvre, et diminue au lieu d'augmenter l'intérêt que nous ont inspiré les personnages du drame. La mort ne saurait détruire un fait accompli. Arden dans son tombeau ne cesse pas pour cela d'avoir causé la ruine de Calantha, et, qu'il vive ou qu'il meure, Morvale ne saurait épouser la fille du bourreau de sa sœur. Dans la prochaine édition qu'il publiera de son œuvre, l'auteur du *New Timon* fera bien de retrancher la qua-

trième partie. Il y a des situations qui ne doivent point être précisées, des caractères qui appellent le mystère, et qui, comme l'éclair, ne jettent de grandes lueurs qu'à la condition de se perdre aussitôt dans le nuage. La plume noire de Ravenswood surnageant sur les flots est un exemple sublime de ce vague dont s'entoure la fin de certains personnages poétiques. Quand Titus a entendu le dernier soupir de Bérénice, où va la reine exilée? Vers « l'Orient désert, » ou vers ce pays de rêves que nous aimons à peupler de tant d'ombres chéries? Si elle épouse Antiochus, que nous n'en sachions rien. Bérénice demeurera toujours pour nous le plus délicieux type de l'amour sacrifié au devoir. Notre nouveau Timon a cela de commun avec l'héroïne de Racine, qu'il ne succombe pas à une nécessité fatale, mais à un arrêt prononcé par lui-même, et que, juge inflexible dans sa propre cause, il condamne là où il pouvait absoudre. Une situation analogue se reproduit dans *Corinne*. Si Bérénice *voulait* être moins héroïque, si Oswald consentait à oublier une promesse, Corinne ne mourrait pas, et le fils de Vespasien ne pleurerait pas la perte de la royale Syrienne; mais à qui s'intéresserait-on? Rien n'attache comme ces luttes entre le désir et la conscience, et ces triomphes du devoir sur l'inclination. Bien que parmi les spectateurs qui s'extasient à de si hautes leçons pas un ne fût capable de les suivre, la dignité humaine y trouve son compte, et l'orgueil humain applaudit. Un sacrifice incomplet, au contraire, nous laisse froids. Que Timon reprenne le chemin de la terre natale, que Lucy meure au fond de quelque verte vallée d'Angleterre, nos sympathies les accompagneront jusqu'au bout; mais, devant l'union de ces deux êtres que sépare une pensée de délicatesse et d'honneur, il ne nous reste qu'à détourner la tête : c'est une conclusion qui nous a désagréablement surpris. La vraisemblance n'y gagne rien, et la vérité poétique y perd tout.

Cette critique faite, répétons-le bien, le *New Timon*, dans ses trois premières parties, est non-seulement, comme l'annonce son titre, *un roman de Londres*, mais encore un roman d'analyse philosophique des moins anglais et des plus distingués. Nous nous expliquons : il y a dans cet ouvrage une hardiesse de vue, une liberté d'examen, une disposition à toucher aux questions défendues, qui naguère encore eussent valu à son auteur l'ostracisme et l'anathème de la part de ses vertueux concitoyens. Voilà pour le fond. Quant aux accessoires, ils sont exclusivement anglais. La forme, le ton, la couleur, la mise en scène, tout cela est pris sur le fait, entre les Horse-Guards et Hyde-Park. Ceci nous mène droit à la question dont tout Londres s'est occupé, à savoir quel est l'auteur de *Timon?* On a parlé de sir Edward Bulwer Lytton, on a nommé M. Smythe, quelques personnes ont opiné pour lord Howden (quoiqu'il soit question de lui dans le livre même), d'autres ont indiqué lord John Manners, et tout le monde s'est perdu en conjectures plus ou

moins absurdes. Certaines stances d'une grace aimable se laissent bien surprendre dans les premiers romans de sir Edward Lytton, notamment dans *Paul Clifford;* mais, en fait de poème de longue haleine, nous ne connaissons guère de lui qu'une assez méchante épître en vers adressée à sa femme, et dans laquelle il s'intitulait *l'enfant de génie à la chevelure d'or*. Il y a loin de là au *New Timon;* en outre, ce dernier ouvrage nous paraît être d'au moins dix ans en avant des idées de sir Edward, et, par le temps où nous vivons, dix ans font époque. Quant à M. Smythe, autant vaudrait nommer l'auteur d'*Eothen*. Du reste, bien que les rapports qui peuvent exister entre le *New Timon* et l'auteur des *Historic Fancies* ne nous aient point frappé, nous soupçonnons cependant l'école à laquelle M. Smythe appartenait, il n'y a pas six mois, d'en savoir plus long que personne sur l'illustre anonyme. D'abord l'ordre d'idées est celui du parti dont M. Disraëli se prétend le chef, ensuite la phraséologie, celle qu'affecte la *jeune Angleterre*. L'auteur de *Coningsby* ramène volontiers dans ses écrits une formule qui peut être du saxon très pur, mais qui ne hurle pas moins de se trouver dans la langue anglaise actuelle. Cette locution consiste à employer l'adjectif dans un sens absolu et à le transformer en substantif, ainsi que cela se pratique dans toutes les autres langues. L'Italien dit l'*infelice*, nous disons le *malheureux;* mais jamais, depuis que l'Angleterre existe, on n'a pu dire *the unhappy*. Cette liberté inouie (et qui, tout préjugé à part, blesse l'oreille), M. Disraëli l'a prise, et *the religious, the houseless, the desolate,* sont des mots dont *s'illustrent* à chaque instant ses productions récentes. Nous l'avouons, la constante répétition de cette formule bizarre dans les pages du *New Timon* nous a frappé tout d'abord; puis, la complaisance avec laquelle le poète s'attache à parler de l'antique race orientale de son héros nous a paru aussi une circonstance fort suspecte; mais le portrait de sir Robert Peel n'est-il point là pour dérouter les plus habiles? Comment, en effet, supposer que l'auteur de *Sybil* puisse se résigner à n'injurier que si peu *le personnage de Downing-Street* (1)?

Plus d'une fois, au milieu de ces pages, il nous a semblé entendre autour de nous le brouhaha de Londres. Par-dessus l'épaule de la pâle et languissante Calantha, assise à la croisée d'une de ces jolies maisons (peut-être celle de l'auteur de *Coninsgby*) d'où l'on découvre la Serpentine, nous voyons se dérouler le flot fashionable, foule brillante et bariolée, presse tumultueuse, joyeux pêle-mêle, bruyante cohue d'équipages et de piétons, d'amazones et de cavaliers, qui, de cinq heures à sept, tous les jours, pendant la saison, se précipite et se rue entre

(1) *The gentleman in Downing-Street*, — titre d'un des chapitres de *Sybil* où M. Disraëli attaque avec le plus de violence sir Robert Peel.

Apsley-House et Cumberland-Gate avec une force et une vitesse auprès desquelles notre promenade des Champs-Élysées semblerait une procession funèbre. Que de belles jeunes filles que l'on a rencontrées la veille au *thé dansant* de Holderness-House ou dans une loge à l'Opéra, au concert de lady Wilton, ou au bal de la duchesse de Sutherland! Lady Ailesbury à la flottante chevelure guide elle-même l'attelage microscopique de son poney-phaéton; plus loin, lady Seymour, l'indolente reine (1), se réveille au trot d'un gentil cheval alezan. Au milieu de ce groupe rieur, lord John Manners, excellent jeune homme, beau garçon par-dessus le marché, dont la *jeune Angleterre* a voulu à toute force faire un homme d'état, raconte l'histoire d'un dîner fait à Greenwich; un peu plus loin s'avance, les rênes pendantes et au petit galop de son cheval, celui que dans Londres on appelle le *vieux beau*, et que les Français s'étonneraient fort de voir désigné sous ce titre, — le duc de Wellington, « le chapeau cloué sur son front austère, sa taille raide, serrée sous les boutons de sa redingote; au dedans, du fer éprouvé par le feu, la forteresse d'un esprit inflexible. Loin de lui la richesse de certaines natures exubérantes, cette sève vitale qui déborde et nourrit l'herbe vénéneuse comme la fleur! Ses passions même obéissent à son gré; vertus et défauts sont soumis à la même discipline. S'il bout dans ses veines un sang chaleureux, du moins la raison le domine, et, s'il donne carrière à ses plaisirs jusqu'à une certaine limite, la folie lui est chose inconnue. Ne voyant jamais faux tant que l'horizon est étroit, il ne voit jamais juste si on en recule les bornes. Envisageant tout à travers d'anciennes habitudes, l'état pour lui est un camp, le monde entier une manœuvre. Pourtant, en le comparant avec d'autres conquérans, combien ses défauts sont peu nombreux, et que son ame est pure! Sa lèvre est froide à la vérité, mais elle ne s'est jamais ouverte à un sourire trompeur; son cœur, s'il est dur, n'est point inhumain; nulle perfidie n'est venue en aide à son ambition, nul crime n'a souillé sa gloire. L'éternel *moi* n'a point été sa seule règle; il s'est élevé sans un seul artifice que pût condamner l'honneur, et, s'il laisse derrière lui le nom d'un héros, ce sera en même temps celui d'un homme. »

Sous certains rapports, le portrait est bien touché; mais nous avouons que, pour notre part, nous aurions trouvé encore autre chose à dire des rares qualités de cet homme loyal et dépourvu de vaine gloire, qui, parlant un jour de l'arrivée de l'empereur à l'armée d'Espagne, s'écriait avec la plus noble franchise : « J'aurais mieux aimé voir arriver n'importe lequel de ses maréchaux avec dix mille hommes de plus, que Napoléon avec dix mille hommes de moins. » L'auteur de *Timon*

(1) Lady Seymour, petite-fille de Sheridan, portait au *tournament* d'Eglington le nom de *Reine de Beauté*.

a choisi aussi la position la moins favorable au duc. A la chambre des lords, avec son gilet blanc et son habit bleu, ou dans la grande galerie d'Apsley-House, lorsque, le cordon d'azur sur la poitrine et la jarretière au genou, il reçoit quelque membre de la famille royale, ou adresse un mot aimable à quelque belle cantatrice, on comprend à merveille que le *iron duke* ait pu être surnommé *the old beau;* mais, à cheval, son dos voûté et son attitude affaissée trahissent l'âge et la fatigue.

Autre chose est de sir Robert Peel. Le premier lord de la trésorerie n'est jamais mieux à son avantage que sur une bonne monture bien solide. Sans oser prétendre, comme une grande dame de Londres, qu'il a « l'air d'un *gentleman farmer* allant négocier la vente de ses blés à la ville voisine, » nous admettons volontiers que le cheval complète sa physionomie de *country gentleman*. « Sir Robert, dit *Timon*, ne galope guère; solidement assis, il promène partout son regard circonspect; le trot prudent de la bête trahit l'esprit prudent du maître, et ce n'est pas sans cause, car, quelque vigoureuse que soit la monture, elle s'est abattue plus d'une fois sous le poids d'un pareil cavalier. » Ceci, soit dit en passant, est fort significatif, et sent son protectioniste d'une lieue.

De sir Robert, la transition est toute naturelle à lord Stanley, dont les traits sont admirablement esquissés dans les lignes suivantes : « Chef brillant, puissant par boutades, franc, hautain, imprudent, Rupert (1) parlementaire, la goutte et la fatigue ne peuvent détruire sa force juvénile, et, en dépit du temps, l'écolier d'Éton est là tout entier. Le premier dans la classe, le plus audacieux dans l'arène, il pioche comme Gladstone, il se bat comme Spring (2); même au repas, ses goûts belliqueux animent tout, et l'ardeur de ses *game cocks* favoris est le symbole de la sienne (3). Voyez-le, à défaut d'adversaires, s'attaquer à ses amis; il arpente le terrain et frappe dans tous les sens, jusqu'à ce que, las à la fin de ses victoires sur *Dan* et *Snob* (4), il applique une chiquenaude sur le nez de Bob (5).

Plants a sly bruiser on the nose of Bob.

Ce digne Bob, trop son ami pour le gronder, propose d'ajourner le combat, et, espérant calmer la fougue de son condisciple, l'invite à passer sur les bancs de la haute école (6). Pourtant qui n'écoute, ravi, le pur saxon de son style, cette parole limpide qui décèle un cœur non

(1) Allusion au caractère du prince Rupert, fils de l'électeur de Bohême, et allié de Charles Ier et de Charles II dans les guerres civiles d'Angleterre.

(2) Fameux boxeur anglais.

(3) *Game-cocks*, coqs-de-race. La maison de Derby a toujours eu du goût pour les combats de coqs, et c'est chez lord Stanley une sorte de passion héréditaire.

(4) O'Connell et Cobden.

(5) Sir Robert Peel.

(6) Allusion à la pairie conférée à lord Stanley par sir Robert Peel.

moins pur, imprudent jusqu'à l'audace, mais répugnant à toute petitesse? »

Certes, les grands arbres du *park* voient passer tous les jours sous leurs ombrages bien d'autres figures historiques faites pour tenter le crayon : lord Lansdowne, lord Grey, lord Morpeth, le duc de Buckingham, le paresseux Melbourne, le spirituel Normanby, le redoutable Brougham, l'aimable Lyndhurst. — Il y aurait de quoi se composer une galerie. Et les femmes! — En Angleterre, les *old ladies* et les *young ladies*, les *ladies* enfin de tous les âges et de toutes les classes, s'intéressent infiniment plus à la politique et aux discussions parlementaires qu'en France. Que de fois nous avons vu à la chambre des lords la loge qui pour l'instant supplée à la galerie des pairesses, la petite loge de sir Augustus Clifford, garnie d'amazones attentives aux débats, et dont les chevaux et les grooms attendaient patiemment dans *Palace-Yard!* Nous prévoyons tout le dédain que ceci doit exciter chez ces esprits chagrins qui font profession de n'admirer que la femme superficielle et futile, l'*absolu féminin*, comme on dit en Allemagne; mais qu'ils se rassurent : les Anglaises ne s'occupent pas toutes de politique, et l'oisiveté élégante est presque autant en honneur à Londres qu'à Paris. Oh! si, quand le soleil jette ses rayons obliques sur l'arc de triomphe de Knightsbridge, vous voyez certaine calèche d'un goût exquis, mais sévère, prendre la route de Piccadilly à Berkeley-Square, vous pouvez bien jurer que, des deux femmes qui s'y trouvent, ni l'une ni l'autre ne se préoccupe du *corn-bill*. Nous ne savons à quoi peut penser la belle Sarah, comtesse de Jersey, que Byron a comparée à Diane; mais à coup sûr la jeune *lady Clem* (autrement nommée lady Clémentina Villiers) pense à sa dernière valse ou à la prochaine réunion au palais de la reine. Blonde nymphe à la figure d'Ondine, que coiffent si bien les glaïeuls et le corail, pourquoi penserait-elle à autre chose qu'à sa beauté? pourquoi altérerait-elle la sérénité divine de son front au contact d'une pensée sérieuse? Qu'elle danse et rende amoureux tous les lords de l'Angleterre; les colibris ne peuvent être des aigles, ni les willis des Marie-Thérèse. Mais regardez ce coupé qui gagne le *Park-Corner* accompagné de quelques personnes à cheval. A qui ce port d'impératrice, ce front de Junon, cet œil d'aigle, que tout le monde croit se rappeler, tant il a rayonné à travers l'histoire? C'est l'œil fier et brillant de Canning dans la tête de sa fille, lady Clanricarde, l'héritière de son caractère et de son génie. Pour ceux-là, le but est indiqué; ils vont vers Westminster. Et cette jeune écuyère qui, entre son mari et son père, caracole à la portière de la marquise? Svelte créature à la taille souple et aux yeux bruns, dont le poignet délicat semble trop faible pour maintenir l'élan de son fougueux destrier, c'est la petite-fille d'un des plus grands ministres que l'Angleterre ait jamais eus. Devant eux trottine le chef actuel des whigs, « le calme Johnny, qui fit

verser le coche (1). » Le portrait de lord John Russell est d'une ressemblance vivante, quoique flatté en certains endroits.

« Fait pour commander s'il n'était trop orgueilleux pour plaire, sa renommée vous enflammerait, si ses manières ne vous glaçaient. Qu'il vous inspire de la haine ou de l'affection, peu lui importe. Il veut votre vote et se moque de votre estime. Pourtant le soleil est aussi nécessaire aux cœurs humains qu'aux blés, et un climat si froid est diabolique pour les votes. C'est ainsi que nous voyons les doctrines mûrir tous les jours, tandis que le parti brûlé par le givre s'étiole et s'éteint. Malheureux parti exténué! Nous lui avons dérobé son nourrisson le plus cher, et voilà que le *free-trade* pépie sur les genoux de Peel! Mais voyez l'homme d'état lorsque *ça chauffe :*

« See our statesman when the steam is on. »

Alors le langoureux Johnny grandit et devient l'éblouissant John!

« Languid Johnny growes to glorious John, »

lorsque la pensée de Hampden, parée par les muses de Falkland, illumine sa joue blême et gonfle son sein généreux. »

Le *New Timon* a bien plutôt droit au nom de roman qu'à celui de poème; c'est un roman en vers, et, nous l'avons déjà dit, le vers en a souffert parfois. Le genre aussi offre des difficultés presque insurmontables. Byron avec ses corsaires et ses giaours, Scott avec ses maraudeurs et ses ménestrels, le fantastique Coleridge et l'oriental Moore ont tous eu le soin de placer leurs héros dans des milieux essentiellement poétiques. Nous répugnons à croire que le monde, si plein de conventions qu'il puisse être, soit une région inaccessible à la poésie, et que, des endroits consacrés au culte de l'élégance et du bon goût, l'idéal doive nécessairement être banni; mais on peut dire que la plupart des tentatives entreprises jusqu'ici pour marier la poésie et le roman ont avorté, si bien que, pour faire d'un des héros les plus glorieux du royaume de la fantaisie un personnage ridicule, il suffit de se l'imaginer aux prises avec les exigences de notre civilisation : transformez Lara en un gentleman du XIX[e] siècle, et vous aurez quelque chose comme Lugarto ou le comte de Monte-Christo. Cependant nous sommes de ceux qui ne croient pas la chose impossible, en Angleterre surtout, où la vie du monde, le *high life*, est l'objet d'études spéciales. Que l'esprit d'analyse s'introduise une fois en Angleterre, que la liberté de discuter *toute chose* s'y établisse, et les élémens ne manqueront pas pour cette espèce de poème-roman dont le succès du *New Timon* semble avoir inauguré le règne.

ARTHUR DUDLEY.

(1) Mot de lord Stanley à propos d'un des derniers bills proposés par lord John Russell, et qui décidèrent de l'existence du cabinet whig.

LES

SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

EN IRLANDE.

LE PÈRE MATHEW.

Depuis l'invasion anglaise jusqu'à l'époque de l'émancipation catholique, la situation de l'Irlande était toujours restée la même : celle d'un pays conquis, maintenu par le vainqueur dans l'abrutissement et la dégradation morale. Les protestans, descendans des soldats qui accompagnèrent Cromwell, formaient une aristocratie privilégiée qui possédait à elle seule tous les droits politiques, et exploitait le pays presque sans contrôle; les catholiques, composant la grande majorité de la population et vassaux des protestans, étaient condamnés par le code de la conquête à la misère, à l'ignorance, à la nullité politique la plus complète. L'anarchie devait naître de cette situation anormale; elle devint l'état permanent du pays. A peine les magistrats pouvaient-ils faire exécuter les mandemens du roi dans le rayon même du *Pale,* autour de la capitale; l'aristocratie gaspillait sa fortune et son temps dans l'oisiveté et les profusions d'une hospitalité sans bornes, et les peuplades turbulentes des différentes vallées vivaient dans un état perpétuel de guerre et de rapines. Enfin, pour comble de maux, le vice de l'ivrognerie s'était répandu dans toutes les classes, personne n'en était exempt; les émigrans l'emportaient en Amérique comme une lèpre; dans leur

nouvelle patrie, c'était pour eux un sceau indélébile d'avilissement, une cause permanente de misère. On conçoit facilement à quel point cette intempérance universelle dut nuire à tout progrès politique en Irlande. Les patriotes irlandais le reconnaissaient si bien eux-mêmes, qu'en 1798, lors du soulèvement projeté dont lord Fitzgerald devait être le chef, on fit jurer à tous les affiliés de s'abstenir de whisky. Pendant six mois, les pauvres paysans irlandais se privèrent, par patriotisme, de leur boisson favorite; et c'est, dit-on, le déficit sur le revenu de l'accise, causé par cette sobriété inusitée, qui donna l'éveil au gouvernement anglais sur les événemens qui se préparaient. La conjuration avortée, les paysans retournèrent à leurs vieilles habitudes.

Quelques détails sur les mœurs irlandaises d'avant la réforme pourront faire comprendre l'état de dégradation dans lequel ce malheureux peuple était tombé. Nulle part peut-être on n'est plus hospitalier qu'en Irlande, nulle part l'on n'est moins égoïste dans ses jouissances, et l'on ne convie plus volontiers le prochain à les partager. Il n'y a pas vingt ans encore, dans toute famille pouvant tenir maison, on se faisait un point d'honneur de ne pas laisser partir ses hôtes sans les avoir complétement grisés; refuser de boire à toute outrance et de faire raison à chaque santé, c'était une grave injure que l'amphytrion eût vengée sur-le-champ à coups de poing, ou par un duel le lendemain. Les dames rentrées dans leur appartement après le dessert, la séance bachique commençait pour les hommes. Le maître de la maison donnait un double tour à la serrure, mettait la clé dans sa poche, et il n'était plus permis à personne de sortir. Les vins d'Oporto, de Sherry, de Bordeaux, circulaient sans relâche, puis venaient les toasts avec le punch au whisky, jusqu'à ce que tous les convives eussent glissé sous la table, où la plupart achevaient la nuit côte à côte sur le parquet. A la promenade, il était de mode de porter dans sa poche un flacon plat rempli de whisky. Sous prétexte de se préserver de l'humidité, pour peu que le temps fût pluvieux, outre les gorgées d'eau-de-vie prises à l'intérieur, on avait la précaution d'en verser un petit verre dans chacune de ses bottes « pour fortifier le jarret. » S'agissait-il d'une partie de chasse, le déjeuner était tellement arrosé de punch froid, qu'une irrésistible envie de dormir ne tardait pas à s'emparer des chasseurs; oubliant renards et lièvres, ils se débandaient, et chacun allait de son côté faire la sieste dans le creux de quelque tourbière desséchée. Des scènes semblables se passaient aux *wine parties*, parties de vin, aux *steeple chases*, aux parties de pêche appelées *parties au saumon rôti.* » On peut voir dans les mémoires de sir Richard Barrington, membre du dernier parlement irlandais (1800), un curieux échantillon des mœurs de l'époque; l'auteur raconte comment son père et lui, avec sept de leurs amis, passèrent une semaine enfermés dans un chenil, vivant

avec la meute, mangeant à leurs repas un veau rôti tout entier qu'ils arrosaient d'un tonneau de vin de Bordeaux, et, pour charmer leurs loisirs, se donnant le divertissement de combats de coqs, ou exécutant des danses barbares au son de la cornemuse accompagnée des aboiemens de trente *fox-hounds*. Les anecdotes de ce genre ne sont pas rares. Ces habitudes sauvages, les excès de la vie de château, amenèrent la ruine des fortunes les plus considérables. Aussi est-il permis de supposer que la misère dans laquelle était tombée la noblesse irlandaise ne fut pas sans influence sur la manière honteuse dont, en 1800, le parlement irlandais vendit au poids de l'or à l'Angleterre l'union législative des deux pays.

Dans les classes inférieures, l'abus des liqueurs fortes ne produisait pas des effets moins funestes. Les gens du peuple ne savaient vendre, acheter, en un mot traiter la moindre affaire que la bouteille à la main; des coquilles d'œufs tenaient lieu de petits verres. On buvait en marchandant, on buvait pour sceller la vente. Le whisky était l'ame des festins de noce et des fêtes pour le baptême d'un nouveau-né; il servait à tromper l'ennui de la longue veillée des morts (*wake*) et la transformait en une véritable orgie. Une fois les cerveaux échauffés, on en venait bientôt aux mains. Les foires et les marchés tenus pour chaque saint de village étaient des champs de bataille toujours ensanglantés; à chaque nouvelle élection, les bandes de petits tenanciers accourus pour soutenir le candidat de leur seigneur respectif se livraient de furieux combats autour des *hustings*. On se battait à coups de canne plombée ou la pierre à la main, comme dans le comté de Tipperary. Les femmes, ôtant à la hâte un de leurs bas, liaient au fond un énorme caillou, et se mêlaient aux combattans. L'ivresse du whisky est féroce, et l'action de cette boisson est d'autant plus excitante, qu'elle agit sur des estomacs mal nourris. Les paysans irlandais ne vivent que de pommes de terre; bien souvent ils n'en n'ont pas assez pour assouvir leur faim et celle de leurs enfans. Mourant de faim, ayant à peine quelques haillons pour couvrir leur nudité, abrutis par le sentiment de leur propre dégradation, il n'est pas étonnant qu'ils cherchassent l'oubli de leurs maux et un retour à quelque énergie dans l'abus d'une liqueur obtenue à très bas prix, et à l'achat de laquelle ils sacrifiaient tout ce qu'ils avaient. Impuissans contre leurs oppresseurs, ils tournaient contre eux-mêmes cette excitation factice qu'amène l'ivresse; ces hommes naturellement doux et d'une humeur facile devenaient des bêtes brutes sous l'influence du whisky. De là ces querelles de tribus à tribus, quelquefois si sanglantes et si acharnées.

Un peuple intelligent ne se livre pas en masse à de tels excès sans qu'il existe certaines causes qui l'y poussent comme malgré lui. Les voyageurs anglais, en général peu favorables aux Irlandais, leur attri-

buent un penchant inné à l'ivrognerie; mais personne ne naît ivrogne : *Nobody was born a drunkard,* comme l'a très bien dit le père Mathew. Je crois avoir indiqué les véritables causes de ces honteuses habitudes, savoir : l'hospitalité portée jusqu'à l'extravagance, la nécessité de se prémunir contre les influences d'un climat humide; j'ajouterai : la coutume qu'ont toutes les familles aisées de passer l'année presque entière à la campagne dans l'oisiveté la plus complète, et l'absence de spéculations industrielles ou commerciales qui auraient pu ouvrir une voie aux esprits actifs et entreprenans, et leur donner des habitudes d'ordre et de travail; enfin la servitude dans laquelle le peuple est resté plongé pendant plusieurs siècles. Toutefois il serait injuste de ne pas faire quelques réserves en faveur de l'aristocratie de nos jours. On doit convenir qu'elle commençait à se dépouiller de la rouille des vieux temps avant que le mouvement de la tempérance se déclarât. Désireuse de se modeler sur la société anglaise, elle ne pouvait manquer de s'associer de jour en jour davantage aux habitudes de sobriété mises en honneur chez nos voisins pendant les dernières années, et dues aux rapports plus fréquens avec le continent pendant les guerres de l'empire et depuis la paix de 1814.

On pourrait sans doute se demander si le gouvernement anglais n'avait rien fait pour apporter un remède à une plaie sociale aussi grave. A la vérité, en Irlande, de même qu'en Angleterre, toute personne surprise en état d'ivresse sur la voie publique était passible d'une amende de cinq shillings, et en outre d'un emprisonnement de quarante-huit heures; mais, tant en raison de l'absence d'une police bien organisée que du grand nombre des délinquans, l'impunité la plus complète était assurée aux ivrognes. D'ailleurs, l'Angleterre voyait-elle à regret ces désordres, cause de tant de dégradation et de faiblesse pour l'Irlande? Il est permis d'en douter. La méfiance qu'elle a témoignée contre les sociétés de tempérance, aussitôt que celles-ci s'établirent parmi les catholiques, ferait croire qu'elle y démêlait les élémens d'une régénération politique capable de renverser le vieux système de suprématie protestante. Par la même raison, les Irlandais protestans ne virent pas la réforme d'un œil moins jaloux; aussi ont-ils tour à tour essayé de la ridiculiser et de l'étouffer.

Avant de faire l'histoire des sociétés de tempérance, je rappellerai un fait qui précéda de peu leur établissement, et qui n'est pas sans importance pour l'appréciation politique de cette révolution dans les mœurs. En 1829, on vit des masses de paysans catholiques accourir à Clare pour voter en faveur de Daniel O'Connell, et on remarqua avec surprise l'ordre admirable qui présidait à cette immense réunion, la sobriété, le calme et la dignité dont firent preuve les paysans sous la direction de leurs prêtres. C'était la première fois qu'un candidat catholique se pré-

sentait depuis l'existence des lois pénales. Aucune loi expresse n'avait, il est vrai, exclu les catholiques du parlement, mais la reconnaissance de l'église anglicane et le serment exigé de chaque député rendaient nul par le fait pour eux le droit d'élection. Cette considération n'arrêta pas O'Connell, son but était de faire une protestation éclatante dans le sein du parlement contre l'exclusion de fait de ses coreligionnaires; on sait quel retentissement eut cette protestation éloquente, et quelle influence elle exerça sur l'adoption du bill de l'émancipation. O'Connell emporta l'élection de Clare à une immense majorité, malgré tous les efforts du parti protestant, auquel les votes des tenanciers catholiques étaient inféodés depuis des siècles; les paysans se présentèrent à l'élection pour la première fois sans se livrer aux excès de l'ivresse. On voit que déjà instinctivement, et par la force des choses, les idées étaient tournées vers la tempérance, et que le peuple sentait par quel lien intime la réforme politique se rattachait à la réforme morale.

Les sociétés de tempérance sont d'origine américaine. Elles prirent naissance en 1811, dans l'état de Massachusets, où l'ivrognerie avait accru depuis quelque temps, dans une proportion effrayante, le nombre des crimes et les cas d'aliénation mentale. Les *unitaires* furent les premiers à organiser une société ayant pour but d'arrêter les progrès de ce fléau, et proposèrent de substituer l'usage du thé et du café à celui du vin et des liqueurs fermentées. D'autres associations se formèrent sur ce modèle dans divers états, et finirent par se réunir en une seule qui, sous le nom de *Société générale de tempérance américaine*, tient une séance annuelle, le 2 mai, alternativement à Boston et à New-York. Il n'est pas de ville et de village où elle ne compte plusieurs affiliés. Le nombre en est porté à un million. La propagande est poussée activement par des journaux, des brochures et de nombreux missionnaires, qui vont prêchant à bord des bateaux à vapeur, dans les ateliers, les prisons, enfin partout où il y a des conversions à espérer. Le succès a couronné leurs efforts; la doctrine fait chaque jour de nouveaux prosélytes. Dans l'état de New-York, on a réduit de moitié les permis pour la vente des liqueurs, et dans celui de l'Orégon les autorités locales l'ont tout-à-fait défendue. Le Nouveau-Monde ne suffit plus au zèle et à l'activité des prédicans de tempérance; l'un d'eux, M. Baire, fut envoyé il y a peu de temps en Europe et eut accès dans plusieurs cours. Présenté aux Tuileries, il développa, dit-on, les idées et les plans de la société devant un auguste auditoire, mais sans succès. Puisque la Providence nous a donné de si bons vins, lui fut-il répliqué, il est bon de les laisser boire.

En Amérique, les sociétés de tempérance ont été établies et sont restées sous la direction des ministres protestans, le protestantisme étant la religion dominante. De là, l'impulsion a été reçue en Irlande, d'a-

bord par les ministres protestans, mais depuis long-temps le mouvement est passé sous la direction catholique.

Le docteur calviniste Becker, prédicateur célèbre en Amérique, venait de publier six sermons en faveur de la tempérance. Ces sermons arrivèrent en 1829 par hasard à Belfast, et tombèrent entre les mains de quelques hommes éclairés, tels que le docteur Harwey, le professeur Edgard, le révérend M. George et M. Carr de New-Ross. Ils comprirent l'immense avantage qui pourrait résulter pour l'Irlande de mesures analogues à celles qu'on adoptait en Amérique. « C'est le remède qu'il nous faut, » s'écria M. Carr, et il fonda dans la ville de New-Ross la première société irlandaise de tempérance. A la même époque, le docteur Harwey publiait, dans le *Morning-Post* de Dublin, *un essai sur les malheurs causés par l'intempérance*, suivi bientôt d'une remarquable lettre signée *pro patriâ*, dans laquelle le bon docteur, exposant aux Irlandais ce que le fléau de l'ivrognerie avait coûté à l'Amérique, les adjurait au nom de la patrie de renoncer à la fatale boisson du whisky. Bientôt la société hibernienne de tempérance fut établie dans la capitale, sous la direction des personnes que je viens de nommer, conjointement avec le docteur Cheyne, M. Crampton et d'autres habitués de la boutique d'un libraire de Dublin. Quelques catholiques, entre autres M. Doyle, évêque de Carlow, s'y associèrent, mais la presque totalité des membres étaient des quakers, des méthodistes, des protestans de toute secte, parmi lesquels M. Crampton, avocat distingué, mérite une mention particulière. Il fonda, avec MM. Dowling et Shea, le journal connu sous le nom bizarre de *Gazette de tempérance et de littérature*, et il convoquait de nombreux *meetings* populaires dans *Taylors'hall*. Pour frapper plus fortement la vive imagination de ses compatriotes, il présidait ces *meetings*, assis sur une barique défoncée. Tour à tour apôtre et magistrat, M. Crampton passait de ce singulier fauteuil au banc des juges des quatre cours de Dublin, mais c'était encore pour y prêcher. Dernièrement, en pleine audience, il essayait de convertir un de ses confrères du barreau de Dublin : « Pouvez-vous mettre en doute, lui demandait-il, les bienfaisans effets de l'eau pure sur la santé et la gaieté, de même que sur la diminution des crimes, ainsi que nous le constatons tous les jours dans cette enceinte? » A quoi l'avocat, grand amateur de punch et de vins de tous les pays, répondit, à la manière irlandaise, par une autre question : « Votre seigneurie a-t-elle jamais vu des gens bien gais réunis en partie de plaisir autour d'une borne-fontaine ou d'un seau d'eau? »

Les premières sociétés irlandaises s'étaient simplement proposé d'amener le peuple à renoncer au whisky. On ne proscrivait pas l'usage du vin, de l'ale, du porter et de la bière en général; seulement on recommandait d'en user avec modération. D'ailleurs, ces boissons se trou-

vaient, par leur prix élevé, à peu près interdites de fait aux basses classes. Les doctrines de la tempérance modérée ne se transformèrent en celles de l'abstinence absolue que vers la fin de 1836, en Angleterre, lorsque M. Liverey de Preston et quelques autres philanthropes essayèrent de les introduire parmi les populations des districts manufacturiers de Birmingham, Leeds et Manchester. La différence comparative du prix de l'eau-de-vie en Irlande et en Angleterre devait nécessairement amener cette modification. En Irlande, le whisky n'étant chargé que de droits assez faibles, se vendait à bon marché; quelques sous suffisaient au paysan pour s'enivrer pendant toute une semaine. Rarement il avait le moyen d'acheter assez de bière pour arriver au même résultat; il suffisait donc de lui interdire simplement le whisky. En Angleterre, au contraire, en raison des droits plus élevés dont sont frappées les liqueurs alcooliques, c'était la bière qui revenait à meilleur marché au peuple. Il arriva que bien des gens qui prêtaient le serment de tempérance, s'en tenant à la lettre, ne touchaient ni à l'eau-de-vie ni au *gin*, mais continuaient de s'enivrer avec de la bière. On comprit qu'un serment ainsi conçu manquait son but, la tempérance modérée fut remplacée par l'abstinence absolue ou le *teetotalism*. Un forgeron de Birmingham (son nom n'a pas été conservé) fut le premier à proposer cette réforme radicale. Dans un *meeting* tenu par les membres de la société de tempérance de la ville, le forgeron débuta par une sorte de confession publique : « Depuis que j'ai prêté le serment, dit-il, je ne bois plus de *gin*, il est vrai, mais je bois de l'ale et du porter, et je m'enivre tout comme auparavant. Je sens donc que je ne pourrai jamais me corriger, si je ne prends l'engagement de renoncer à toutes les boissons enivrantes. » L'honnête orateur était bègue; arrivé à la péroraison, il s'écria de l'accent le plus solennel : *I am a t-t-totaler*, comme s'il eût dit : *Je suis t-t-tout-à-fait abstinent*. Il voulait dire *totaler*, mais sa prononciation défectueuse lui avait fait ajouter une syllabe, et le mot du forgeron bègue est resté pour exprimer l'abstinence absolue, qui dès-lors fut appelée *teetotalism*.

Le *teetotalism* fut très mal reçu en Irlande par un grand nombre de protestans qui avaient le plus contribué à répandre les idées de tempérance. Les uns consentaient bien à renoncer aux liqueurs, mais ils ne voulaient pas bannir le vin de leur table, alléguant, non sans quelque raison, que l'excessive humidité du climat le rendait nécessaire. D'autres s'écrièrent que l'abstinence totale était une doctrine anti-chrétienne, hérétique en son principe et contraire au sens des Écritures. Les *teetotalers* ripostèrent sur ce terrain, et il s'ensuivit une guerre de pamphlets hérissés de dogmes théologiques, de science médicale et de citations de la Bible, chacun s'efforçant d'interpréter les livres sacrés à sa façon. Bref, une scission s'opéra dans le sein de la société hiber-

nienne, qui ne tarda pas à se dissoudre. Plusieurs affiliés se retirèrent; d'autres, sentant redoubler leur zèle, se déclarèrent *teetotalers*, et fondèrent la nouvelle société de l'*Union de la tempérance irlandaise*. Les membres les plus actifs furent MM. Haughton, Hallen, Webb, Mac-Clure, et Crokan, presque tous quakers. M. Crokan accepta les fonctions de secrétaire de la nouvelle société, et se mit à parcourir le pays pour tenir des *meetings* et propager les bons principes.

Jusqu'ici le mouvement de la tempérance avait été un mouvement exclusivement protestant, auquel avaient pris part quelques dissidens, gens honnêtes, toujours disposés à favoriser ce qui tend aux améliorations morales. Rien cependant n'annonçait encore qu'il sortirait des limites d'une secte comme il en existe tant au-delà du détroit, rien ne pouvait faire pressentir les proportions gigantesques qu'il devait plus tard atteindre, lorsqu'il fut fécondé par l'élément catholique. Il faut se rappeler que les catholiques composent les trois quarts de la population. Depuis long-temps, ils sentaient, ils s'avouaient même la nécessité du baptême de la tempérance; mais ils se tenaient en dehors du mouvement, en raison de cette méfiance instinctive qu'ils montrent toujours pour ce qui leur vient des protestans; ils attendaient, pour y prendre part, que leur clergé y donnât son adhésion, car, on le sait, les anciennes persécutions ont fait des prêtres les chefs naturels des catholiques irlandais, et l'on n'a d'influence sur le peuple que par eux.

Les *teetotalers* protestans avaient un club à Cork; par l'entremise de leur président, le révérend M. Duncombe, ils firent des démarches auprès des catholiques pour les engager à s'adjoindre à eux. Quelques-uns de ces derniers avaient cédé à l'influence persuasive du pasteur, lorsque l'alarme se mit parmi les nouveaux initiés, à la lecture de certains pamphlets dans lesquels ils crurent entrevoir des tendances de propagande anti-catholique, mal déguisées sous le manteau des doctrines de la tempérance. Aussi, sans se séparer complétement de la société, exprimèrent-ils le désir de se mettre sous la direction spéciale d'un de leurs prêtres. Ils s'adressèrent successivement à MM. William O'Connor, George Sheenan, et au père Mathew, de l'ordre des capucins. Les deux premiers déclinèrent la proposition; le père Mathew demanda à réfléchir pendant une semaine; avant qu'elle fût écoulée, il s'était déjà déclaré *teetotaler*. Les quakers ont prétendu que c'est aux sollicitations d'un de leurs coreligionnaires, M. William Martin, qu'est due l'adhésion du père Mathew. Les catholiques se sont recriés contre cette assertion, et, jaloux de se montrer en dehors de toute influence hérétique, ils assurent que le père Mathew n'a fait que céder aux invitations de ses confrères. Je ne me chargerai pas de décider la question. Quoi qu'il en soit, cette adhésion imprima tout à coup à la réforme une activité à laquelle ni le père ni personne au monde n'aurait jamais pu

s'attendre, et qui tenait entièrement à la position spéciale du père Mathew vis-à-vis de la population de Cork, presque en totalité composée de catholiques.

Le père Mathew jouissait depuis long-temps à Cork d'une extrême popularité. Il la devait à son caractère intègre, à son ardente charité, et au zèle qu'il avait mis à doter la ville d'un cimetière catholique. Autrefois les catholiques étaient obligés d'enterrer leurs morts dans le cimetière protestant. Les pasteurs ne leur en refusaient pas l'accès, mais ils interdisaient au cortége de franchir le seuil de la porte à la suite du cercueil, encore moins permettaient-ils que l'on récitât des prières catholiques dans l'enceinte funéraire. C'était un triste reste des persécutions religieuses. Sur l'emplacement d'un ancien jardin botanique, acheté par lui à cet effet, le père Mathew fit construire, en 1830, un cimetière qu'il ouvrit ensuite à toutes les croyances, lorsque le choléra vint exercer ses ravages en 1832, donnant ainsi un exemple de charité chrétienne qui contrastait avec l'intolérance des protestans. Les personnes qui savent de quel pieux respect le bas peuple en Irlande entoure ses morts et l'importance qu'il attache à ce que l'enterrement ne manque jamais d'une certaine pompe comprendront aisément que le père Mathew eût conquis, par un tel acte, l'affection de tout le peuple de Cork. D'ailleurs, en 1830, l'érection d'un cimetière catholique avait presque l'apparence d'une conquête sur le protestantisme. Aussi à peine eut-on appris que le père s'était fait *teetotaler*, et qu'il administrerait lui-même le serment de tempérance, que tous les malheureux, qui avaient reçu de lui des bienfaits et des consolations, vinrent prêter ce serment, persuadés que tout ce qui leur était conseillé par le charitable capucin ne pouvait manquer de leur porter bonheur; puis arrivèrent ceux qui, adonnés à la boisson, mais rougissant cependant de leurs excès, pensaient trouver la force de se réformer dans un engagement public et revêtu d'un caractère religieux. Les curés encouragèrent le mouvement du haut de la chaire et dans le confessionnal. Peu à peu l'exemple fut suivi par toute la population du comté, et le père Mathew se vit obligé de consacrer deux jours par semaine à recevoir les sermens. Les recrues ne tardèrent pas à arriver aussi de Limerick, à vingt lieues de Cork. Des hommes qui n'avaient fait que boire toute leur vie et qui auraient mis à sec la mer, si elle eût été de whisky, vinrent spontanément jurer entre les mains du père Mathew qu'ils renonçaient à leur boisson favorite. De retour chez eux, le changement qui s'opéra dans les mœurs de ces vieux ivrognes et le bien-être qui résulta de leur amélioration morale frappèrent tellement les esprits, que bien des gens commencèrent à crier au miracle. Pour la première fois, on douta à Limerick que le whisky fût une des nécessités de la vie; des troupes entières de néophytes affluèrent à

Cork avec leurs familles pour prêter le serment. L'esprit d'imitation, si puissant chez les hommes, fit le reste, et bientôt la route entre les deux villes fut couverte de pèlerins. Le père Mathew dut finir par se rendre à Limerick. Il y fut reçu comme *l'archange vainqueur du dragon de l'intempérance*. Il prit ensuite la route de Dublin, faisant une halte dans chaque village. La messe dite, il allait se placer devant la principale taverne de l'endroit, et de là prêchait la croisade contre les excès de la boisson. Dès qu'il se sentait maître de l'esprit des paysans : « Mes enfans, s'écriait-il, en avant! Que ceux qui veulent se guérir du penchant à l'ivrognerie se mettent à genoux, et qu'ils répètent après moi les paroles que je vais prononcer. » Et le peuple de tomber à genoux et de répéter avec le père: *Je promets de m'abstenir des boissons fermentées et de faire mon possible pour engager mon prochain à renoncer au vice de l'intempérance*. Il descendait ensuite au milieu de la foule agenouillée, et, après une courte prière, faisait un signe de croix sur le front de chacun, lui disant en même temps : *Que Dieu vous donne la force de tenir votre promesse; et, si la tentation vous prend, dites à la tentation : Qu'aucun homme ne me tente, car je porte sur le corps le signe de Jésus*. A Dublin, le père Mathew choisit pour lieu de prestation du serment la place de la Douane, précisément en face du bureau où s'acquittait la taxe sur le whisky. Les employés de l'octroi purent voir de leurs yeux en un seul jour plus de dix mille personnes renoncer à payer à tout jamais l'impôt sur l'eau-de-vie, et une procession aussi nombreuse se renouvela pendant plusieurs jours. Ici, comme ailleurs, l'on remarqua, dans la foule des personnes qui prêtaient le serment, nombre d'infirmes et d'invalides, la tête ou les membres enveloppés de linges, et qui évidemment s'étaient rendus sur les lieux dans l'espoir que la croix que le père Mathew leur ferait sur le front les guérirait de leurs maux. Telle était la ferveur avec laquelle les catholiques s'empressaient d'adopter le *teetotalism*, que les propriétaires des principales diligences, qui étaient catholiques, offrirent au père Mathew de le faire voyager partout gratis avec leurs voitures, et c'est, dit-on, de la sorte que le père fit le tour de l'Irlande. Par un contraste assez piquant, l'administration des malles-postes, composée de protestans, le faisait en même temps prier de ne plus voyager par le courrier, son arrivée dans les villages que la malle devait traverser donnant lieu à une telle affluence de gens empressés de le voir, que les chevaux ne pouvaient avancer, et qu'il en résultait des retards nuisibles à la régularité du service.

Dès l'instant où le mouvement de la tempérance eut passé sous une direction catholique, beaucoup d'écrivains protestans se sont efforcés de le rendre suspect à l'Angleterre; ils ont rappelé que toutes les rébellions de l'Irlande avaient commencé par quelque chose d'analogue. Derrière le père Mathew ils ont évoqué le fantôme d'O'Connell. Quelle

qu'ait été la marche ultérieure de cette réforme, il importe néanmoins de constater que dans le principe elle était purement religieuse et s'est opérée sans aucun concert, sans aucune préméditation, et en dehors de toute combinaison politique. Elle a étonné d'autant plus qu'elle n'était entrée dans les prévisions de personne. Elle a prouvé que, malgré son abrutissement apparent et le mépris déversé sur elle par les Anglais, un germe de régénération morale existait chez la race irlandaise; que ce germe, à l'insu de chacun, était arrivé à maturité grace aux efforts persévérans du clergé et au milieu du mouvement général des idées qui accompagna l'acte de l'émancipation; enfin que ce germe n'attendait pour éclore que l'apparition d'un chef vraiment populaire, lequel en Irlande ne pouvait être qu'un prêtre ou du moins un catholique. La conversion des masses à la tempérance date de 1833. Ce n'est qu'en 1843, lorsque O'Connell commença l'agitation pour le rappel de l'union, que la tempérance prit une tendance politique. Sans la révolution qui venait de s'opérer dans les mœurs, l'agitateur eût-il réussi dans son entreprise? Il est permis d'en douter. Qu'on suppose les masses adonnées à l'ivresse comme autrefois, il eût été impossible à O'Connell de maintenir l'ordre dans ces immenses agglomérations d'hommes qui couraient à ses *meetings*, l'agitation parlementaire eût inévitablement dégénéré en révolte ouverte, et les troupes anglaises en auraient eu bientôt raison. En chef habile, O'Connell profita de l'heureux changement qui s'était opéré dans les habitudes populaires et en fit son plus puissant auxiliaire. La réforme morale et la réforme politique furent dès-lors étroitement unies. Aujourd'hui les termes de *teetotaler* et de *repealer* sont presque devenus synonymes. Bien des fois, en Irlande, il m'est arrivé d'entendre dire par des partisans de la tempérance : « Je suis un *teetotaler* et un *repealer*. » Au *meeting* monstre tenu sur la colline de Tara, le 15 août 1843, un fermier, me racontant les détails de la surprise dont une bande d'insurgés fut victime pendant la révolte de 1798, eut soin de me faire observer que les rebelles n'avaient dû leur triste sort qu'à l'ivresse dans laquelle ils étaient plongés pour la plupart. « De pareils malheurs n'arriveraient plus, ajoutait-il, en cas d'une nouvelle insurrection; le père Mathew nous a guéris du *péché* de l'ivrognerie. »

L'institution des sociétés de tempérance a complétement changé les habitudes du peuple. Il y a dans chaque bourgade une société ou confrérie de *teetotalers* dans laquelle les femmes et les enfans sont admis. Au moyen d'une souscription volontaire, ils entretiennent une espèce de club où ils se réunissent pour s'exciter mutuellement à l'observance de l'engagement commun. Un article du règlement défend toute discussion politique, prescription inutile, puisque tous sont maintenant du même bord; ceci est si vrai que, lorsque les *repealers* du lieu

tiennent un *meeting*, c'est le plus souvent dans la salle des *teetotalers*. Le club est associé à un journal qui est presque toujours un journal favorable au rappel, tel que le *Freeman*, le *Pilot*, le *Dublin-Evening-Post*. Souvent on y trouve une petite bibliothèque composée de livres élémentaires d'histoire, de sciences et d'arts mécaniques. Chaque *teetotaler* possède une médaille où le père Mathew est représenté administrant le serment; au revers est l'agneau pascal avec l'inscription : *In hoc signo vinces*. L'exhibition de cette médaille assure au porteur un accueil fraternel dans toute société de tempérance. Dans leurs processions publiques, les *teetotalers* font montre de devises allégoriques assez semblables à celles en usage chez les francs-maçons, et étalent un grand luxe de bannières. On donne dans les clubs des soirées musicales, parfois de petits bals, très souvent des soirées de thé pendant lesquelles il est permis aux jeunes gens de prendre la parole en faveur de la tempérance, et les discours, qui sont presque toujours des répétitions de ceux du père Mathew ou des éloges que fait à tout moment O'Connell de la tempérance, sont accompagnés de toasts portés avec de l'eau, de la limonade, de l'eau de gingembre et autres *cordiaux de la tempérance*. Presque chaque société possède un corps de musiciens; pour empêcher l'oisiveté, on pousse autant que possible à l'étude de la musique, dont le goût se répand ainsi dans les localités les plus reculées. Les airs joués de préférence sont d'anciens airs nationaux irlandais, et celui de la *Saint-Patrice* a toujours le pas sur le *God save the Queen*. Dans les villes, chaque quartier a sa société de tempérance, et toutes rivalisent de zèle. A Dublin, il y en a même une composée d'enfans. En général, ce sont les prêtres qui sont à la tête des associations et en dirigent l'esprit. Il n'est permis d'user du vin et des autres boissons proscrites par le serment que sur ordonnance du médecin. S'il arrive qu'un *teetotaler* viole le serment, le prêtre peut le dénoncer du haut de la chaire, et le peuple ne manque jamais d'attribuer à une punition divine les malheurs qui pourraient lui arriver dans la suite. J'ai été à même d'apprécier l'incroyable changement opéré dans les mœurs des Irlandais; il faut avoir assisté à leurs *meetings*, avoir observé l'attitude digne, le recueillement religieux avec lequel ils écoutent leurs orateurs, pour se faire une idée de la ferveur de leur croyance. Avec quel air de satisfaction ces pauvres paysans se déclaraient *teetotalers*, avec quel naïf contentement ils me racontaient les heureux effets de leur conversion! Ils jouissent d'une meilleure santé; ils peuvent travailler davantage, payer leur bail, faire même quelques économies. A chaque pas, dans mes courses, je pouvais de mes yeux constater les résultats immenses obtenus par le père Mathew. Au *meeting* de Tara, dont j'ai parlé, et qui réunissait plus de six cent mille personnes, en parcourant les rangs, je n'ai pu découvrir que deux

ivrognes, que leurs camarades s'efforçaient de contenir. Au *meeting* de Baltinglass, même sobriété. Une autre fois, je me rendais à Dingle à bord d'un navire marchand : la mer était mauvaise, et notre capitaine, qui n'était pas sans inquiétude, voulant soutenir le courage de ses matelots, qui étaient tous *teetotalers*, leur déclara qu'il prenait sur sa conscience de les délier du serment de la tempérance, et leur offrit du whisky; mais tous sans exception refusèrent.

Pendant mon séjour à Dublin, je fus l'objet de mille prévenances de la part des membres du comité *teetotalist*. Ces politesses n'étaient pas sans une arrière-pensée de prosélytisme. On m'invita à assister aux séances de la société, et, si je n'ai pas prêté le serment, ce n'est certainement pas faute d'avoir entendu débiter de belles choses sur le *teetotalism*. Je me rendis un soir à la salle du Royal Exchange, lieu consacré aux séances. La salle, quoique très vaste, était remplie de monde; on y étouffait. Dans le fond, et au-dessus d'une longue table verte occupée par le comité, l'on voyait une pièce de toile bordée de ruban rose, portant les mots : *Don't enlist in the drunkards' army* (ne vous enrôlez pas dans l'armée des ivrognes). Au-dessous de cette légende était un planisphère placé entre quatre planches anatomiques coloriées, représentant chacune une section de l'estomac de l'homme :

The stomach in a healthy state. — L'estomac à l'état de santé.

The stomach of the drunkard. — L'estomac de l'ivrogne.

The stomach of the drunkard after the debauch. — L'estomac de l'ivrogne après l'ivresse.

The state of the stomach of the drunkard after death from delirium tremens. — L'estomac de l'ivrogne après la mort causée par le *delirium tremens*.

Ces planches étaient coloriées en couleurs très vives, exagérées à dessein par le peintre pour faire ressortir les ravages des boissons enivrantes et frapper vivement les esprits. Dans la foule des spectateurs, je reconnus le cocher dont je me servais habituellement, mon bottier, le colporteur de journaux et le domestique de ma pension; enfin j'avisai aussi un quaker, marchand de chaussettes et de bonnets de coton, chez lequel j'avais fait quelques emplettes, et qui, à mon insu, ne se trouvait être rien moins que le secrétaire de la société. Il me reconnut, m'aborda fort poliment, et, m'appelant par mon nom, il me pria de prendre place à côté de lui devant le tapis vert.

Le président ouvrit le *meeting* en recommandant au public le décorum et le bon ordre avec d'autant plus d'instance, dit-il, que plusieurs gentlemen *teetotalers* américains assistaient à la séance. Ma place auprès de mon quaker me rendait le point de mire de toute la salle; tous les yeux se dirigeaient vers moi, pendant que de mon côté je regardais à droite et à gauche pour chercher les Américains que je découvris

enfin assis fort modestement dans un coin de la plate-forme. Le président ajouta qu'il se persuadait chaque jour davantage de la bonté des idées *teetotaliques :* il ne s'était, dit-il, jamais aussi bien porté, jamais senti d'aussi bonne humeur; à la chasse, il n'avait jamais visé plus juste que depuis qu'il avait renoncé aux boissons fermentées. Il termina en souhaitant la même santé et la même bonne humeur à toute l'assemblée.

Mon quaker lui succéda, et, un numéro de l'*American temperance Union* à la main, il rendit compte des progrès du *teetotalism* dans le Nouveau-Monde, et donna des détails sur un grand dîner diplomatique à New-York, où l'on n'avait bu que de l'eau fraîche et de la limonade. Il parla des succès qu'obtenait à Londres le père Mathew auprès des plus illustres personnages, et expliqua la honteuse attaque dont le révérend père avait été l'objet dans un des faubourgs de cette ville, assurant que c'était un coup monté par les propriétaires des tavernes, gens riches et turbulens qui voient la ruine de leur négoce dans le triomphe du *teetotalism.* « Ouvriers! s'écria-t-il, ouvriers, gens du peuple, et vous tous ici présens qui avez le bonheur d'être *teetotalers,* n'en soyez pas trop orgueilleux. Ne soyez pas égoïstes; cherchez à répandre les bienfaits de la tempérance tout autour de vous. Les hautes classes résistent, il faut vaincre leur répugnance. (Approbation.) Mes amis, que chacun d'entre vous, dans ses rapports avec les personnes des hautes classes, profite des moindres occasions pour propager la doctrine et pour exalter les avantages du *teetotalism;* qu'il parle de sa santé améliorée, de ses épargnes, du contentement de l'esprit, enfin des innombrables bienfaits dont il est redevable à la tempérance. (Applaudissemens.) Il faut, pour le bonheur de l'humanité, que le *teetotalism* devienne universel; il faut que les riches, les lords (vifs applaudissemens), les ministres, la reine elle-même (applaudissemens prolongés), deviennent *teetotalers* à l'égal du pauvre; il faut que le *teetotalism* fasse le tour du monde, que l'espèce humaine se rallie dans une pensée de charité et d'amour autour de la bannière du père Mathew. (Tonnerre d'applaudissemens.) L'Irlande doit déjà au *teetotalism* sa régénération morale; elle lui devra aussi sa régénération politique. Mes amis, crions hurrah pour le *teetotalism!* »

Une salve de hurrahs des plus enthousiastes accueillit cette péroraison; puis un Américain dont j'ai oublié le nom fit un discours fort ennuyeux qui fut beaucoup applaudi par courtoisie, et enfin la parole échut au docteur, lequel, envisageant le *teetotalism* sous le point de vue hydropathique, prouva que l'eau n'était pas seulement une source de santé, d'amélioration morale et d'utiles économies, mais qu'elle guérissait les migraines, les affections nerveuses, les vieux rhumes, même la goutte, en un mot toutes les maladies. Le docteur ajoutait que si les *teetotalers* voulaient bien ne pas se contenter de se servir de l'eau comme

boisson, mais même en user extérieurement, il avait la conviction que, sous peu, tous les apothicaires seraient obligés de fermer leurs boutiques.

« — Non! non! s'écria en ce moment du fond de la salle une voix sonore, sans doute celle de quelque apothicaire du voisinage. — Et le docteur de reprendre : Qui a dit non? Moi, je dis que oui! Que chacun suive mon exemple, et il n'y aura pas plus de boutiques d'apothicaires que de tavernes. Je ne bois que de l'eau; j'ai même renoncé au thé et au café. De plus, chaque matin je prends une douche d'eau froide; cela dure depuis deux ans, et, grace à ce régime, je jouis maintenant d'une santé tout-à-fait florissante. Je m'adresse aux pères de famille : qu'ils obligent leurs enfans non-seulement à se laver matin et soir, mais à faire une ablution d'eau froide dans le courant de la journée, et nous verrons si les apothicaires résisteront long-temps. » Le médecin termina sa dissertation teetotalo-hydropathique par une description de l'estomac, en expliquant, au moyen des planches coloriées suspendues à la muraille, les funestes effets produits par l'intempérance.

Enfin, tous les orateurs ayant parlé, le président leva la séance, après avoir appris à l'assemblée que le *meeting* n'avait pas seulement été honoré de la présence des gentlemen américains, mais aussi de celle d'un *very distinguished foreigner,* Polonais d'origine, natif de Milan, demeurant à Paris, venu en Irlande tout exprès pour être témoin des miracles opérés par le *teetotalism,* et il proposa une salve de *hurrahs* en l'honneur de cet étranger. On me fit ensuite cadeau de plusieurs liasses d'imprimés et de brochures sur la doctrine; on me donna un serment en blanc, et, si je ne fus pas invité séance tenante à y apposer mon nom, ce fut par pure discrétion et pour ne pas avoir l'air de me forcer la main. Enfin il était évident que l'on voyait en moi le futur apôtre du *teetotalism* en Italie.

Ces détails ont sans doute un côté ridicule; mais, sous ces formes excentriques, il y a, je le répète, une conviction vraie et de grands résultats obtenus. Du reste, en pareille matière les chiffres sont une autorité qu'on ne peut récuser : or, on porte actuellement le nombre des *teetotalers* à trois millions pour le moins. Les registres officiels déposent que, dans l'espace de quatre ans, la consommation du whisky a diminué de près de moitié : elle avait été, en 1838, de 12,296,342 gallons; en 1841, elle était descendue à 6,485,443.

J'eus l'honneur, à Cork, de dîner chez le père Mathew. Il n'habite pas le couvent de son ordre, mais une maisonnette de fort modeste apparence dans Parliament-Street. La porte en est constamment ouverte; c'est le quartier-général des *teetotalers* de Cork. Au rez-de-chaussée, je trouvai une vingtaine de personnes auxquelles le père administrait le serment. Chaque récipiendaire donnait ensuite son nom

au greffier, qui le notait dans le registre de la société. Ceux des récipiendaires qui savaient écrire signaient de leur propre main; ceux qui avaient les moyens de payer la médaille de la tempérance la recevaient en échange d'un shilling, destiné à couvrir les frais de la société. On la délivre aux pauvres gratis.

Le père Mathew m'accueillit avec la plus franche cordialité, en vrai *gentleman*. Rien dans sa personne qui dénote le capucin. Il ne porte pas le froc, et s'habille en noir, bottes et cravate blanche. Pendant le dîner, je le questionnai et le priai de m'expliquer le succès étonnant de sa mission. Il me répondit avec une grande simplicité : — Je n'en sais rien; on m'a invité à prendre le serment, je l'ai proposé à d'autres, la Providence a fait le reste. — Je lui parlai du brillant accueil qu'il avait trouvé partout en Angleterre. — Oh! oui, oui, reprit-il, grands et petits, tout le monde m'y a bien reçu; chacun comprenait ce qu'il y avait de vertueux dans le mouvement de la tempérance. — Il disait ces mots de l'air d'un homme qui attribue de bonne foi ses succès, non pas à lui-même, mais à la bonté de la cause dont il est le champion. Voyant en moi un admirateur du *teetotalism*, il voulut m'engager à prendre le serment; je me rejetai sur mon extrême sobriété. D'ailleurs, lui dis-je, une défense inutile donne la tentation de l'enfreindre; mais il me saisit la main, et me répondit en souriant par ces vers du poème satirique d'*Hudibras*, de Butler, sur la chevalerie errante :

He who fights and runs away,
May live to fight another day, etc.

« Si vous vous sauvez de la mêlée aujourd'hui, vous avez quelque chance de vous battre demain; mais, si l'on vous tue aujourd'hui, adieu tout espoir de bravoure pour demain. »

Plusieurs fois il fut interrompu pendant le dîner par des gens qui venaient demander le serment. — Je ne puis les renvoyer, disait le père; ils ne reviendraient peut-être pas demain. — Il descendait, administrait le serment, et venait se rasseoir à table jusqu'à une nouvelle interruption, sans s'impatienter jamais, répétant sans cesse : Ils ne reviendraient pas demain. Il porta ma santé, un verre d'eau à la main, comme de raison. Pas un mot de politique dans notre entretien, que la vivacité irlandaise du père Mathew égayait de ses saillies; la beauté des collines d'Érin, l'émancipation intellectuelle du peuple sous le régime de la tempérance, en faisaient naturellement tous les frais. Je remarquai, non sans quelque surprise, sur la cheminée le buste de Napoléon entre deux statuettes de David et de Salomon. Dans la maison d'un protestant, le buste du duc de Wellington eût infailliblement figuré à la place de celui de l'empereur. On voyait aussi dans la pièce une bannière, hom-

mage des *teetotalers* de Cork, — portant la devise : *Gloire à Dieu!* — *Honneur aux hommes de bonne volonté!*

Le père Mathew est né en 1790, à Jamestown, près de Cashel, dans le comté de Tipperary. Il compte parmi ses ancêtres deux généraux, cités honorablement par Sheridan dans la vie du doyen Swift. Resté orphelin en bas âge, il fut adopté par sa tante paternelle, lady Elizabeth Mathew, et fit ses études dans le séminaire de Maynooth. Les capucins de Kilkenny, avec lesquels il s'était lié d'amitié, s'efforcèrent de l'attirer parmi eux; il céda à leurs exhortations, se fit moine, et fut ordonné prêtre en 1814. Il a depuis toujours résidé à Cork. Homme intègre et bienveillant, vivant dans un pays où le prêtre est tout-puissant sur l'esprit des populations, il s'est acquis à tel point la confiance de ses co-religionnaires, qu'il s'est trouvé bien souvent nommé exécuteur testamentaire par de riches habitans de la ville.

Le père Mathew est de taille ordinaire; il est fort actif et presque toujours en mouvement. On dirait un missionnaire du Paraguay prêt à monter à cheval. L'expression de sa physionomie est d'ordinaire grave et concentrée; s'il parle, son visage sourit aussitôt, et d'un sourire dont on se sent gagné. Il a des yeux clairs, une bouche agréable, et une petite main aristocratique qu'il est assez disposé à mettre en évidence. Entend-il de la musique, il aime à battre la mesure; parle-t-il d'obstacles à surmonter, de difficultés à vaincre, il serre le poing; cherche-t-il à persuader, il appuie sa main sur la vôtre. On remarque un frémissement convulsif aux coins de la bouche lorsqu'il s'apprête à parler; en même temps il tend les bras, en haussant légèrement les épaules. Il n'a pas la parole facile, mais l'intonation de sa voix est sympathique. En un mot, c'est une nature franche, bonne, généreuse, et il est impossible d'approcher de l'apôtre de la tempérance sans se dire aussitôt: Voici un homme de bien.

On se demandera sans doute si les effets de la réforme qu'il a prêchée se soutiendront dans les masses catholiques. Il est permis d'en douter, car l'abstinence absolue n'est point une chose naturelle et ne saurait durer. Proposée comme un remède radical à un mal extrême, elle disparaîtra avec le mal. Quel que soit cependant l'avenir du *teetotalism*, les bienfaits dont il aura été la source seront pour le père Mathew de nobles titres à la reconnaissance publique; l'honneur de cette guérison sociale reviendra à l'apôtre infatigable qui a dévoué sa vie au salut de ses compatriotes. Après O'Connell, le père Mathew est l'homme qui a le plus fait pour la régénération de l'Irlande.

B^ON^ CHARLES DEMBOWSKI.

DU

PRINCIPE D'ASSOCIATION

APPLIQUÉ

A L'INDUSTRIE HOUILLÈRE.

Les associations formées par des concessionnaires de mines ont fait naître une question grave que la sagesse des chambres est appelée à résoudre. Il s'agit de savoir si la loi interdit les associations de cette nature, si le gouvernement peut les dissoudre, si l'intérêt général les justifie ou les condamne. Que veut la loi de 1810? A-t-elle dit que la réunion de plusieurs mines dans une seule main ne pourrait s'effectuer sans l'autorisation de l'état, ou bien a-t-elle permis ces réunions, en prenant dans l'intérêt public des garanties suffisantes? A-t-elle voulu que la propriété des concessions fût libre, sauf à se maintenir dans des limites déterminées, ou bien, réservant à l'état un droit souverain sur les concessions, a-t-elle livré les mines à l'arbitraire? Si la propriété des concessions est libre, si la réunion de plusieurs mines dans une seule main est un acte licite, faut-il que les chambres modifient la législation?

Sous la forme d'un débat particulier entre les producteurs et les consommateurs de houille, il est facile de voir que cette question présente un intérêt politique. La houille est l'ame de l'industrie, et un élément de puissance nationale. Sans la houille, point de marine à vapeur, point de chemins de fer. Un changement dans la législation des mines pourrait donc, en modifiant les conditions de notre industrie houillère, influer d'une manière grave sur les destinées de notre pays. Sous ce rapport, la question des mines appelle l'attention sérieuse des hommes d'état; elle mérite aussi d'être étudiée sous un autre point de vue. Les passions du jour, imprudemment excitées contre les grandes entreprises industrielles, ont donné à la compagnie des mines de la Loire l'importance d'un fait social. On crie au monopole et à la tyrannie des grands capi-

taux; on dénonce les envahissemens d'une aristocratie financière; on somme le gouvernement, au nom de l'humanité et de la justice, de réprimer l'avarice d'une féodalité nouvelle qui opprime les classes inférieures, et ces déclamations, recueillies dans nos manufactures, dans nos ateliers, dans nos usines, pénètrent jusque dans les profondeurs de ces bassins houillers, où l'esprit communiste travaille des milliers d'hommes! Dans l'intérêt de la vérité et de l'ordre public, dans l'intérêt même de ces classes ouvrières que l'on égare, et pour lesquelles l'agitation est un fléau, il est utile de repousser ces exagérations dangereuses.

Les intérêts privés ne jouent ici qu'un rôle secondaire; ils ont presque disparu dans le débat qu'ils ont soulevé. La compagnie de la Loire était, dans l'origine, l'objet principal de la discussion; aujourd'hui toutes les associations houillères sont menacées comme elle. Or, ces associations sont nombreuses; elles couvrent une grande partie du territoire minéral, et l'on ne peut changer les conditions de leur existence sans réagir sur toutes les industries dont elles sont la base et comme l'aliment nécessaire. La question qui nous occupe a donc par cela seul, et indépendamment de toute autre cause, un caractère de généralité qu'on ne saurait méconnaître.

On sait comment cette question a été portée à la tribune par l'honorable M. Lasnyer. La chambre n'a pas cru que le gouvernement eût le droit de dissoudre la compagnie de la Loire; mais, frappée sans doute de l'importance du débat et de la violence des passions qu'il excitait, elle a autorisé l'examen d'une proposition de l'honorable M. Delessert, tendant à prohiber pour l'avenir les réunions de mines opérées sans le consentement de l'état. La commission chargée de l'examen de cette proposition a été plus loin : elle a tranché la question pour le passé comme pour l'avenir, en proposant de déclarer que les réunions de mines opérées sans autorisation préalable, et qui seraient de nature à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs, pourraient donner lieu au retrait des concessions, après une enquête. Le rapporteur de la commission invoque en faveur de ce projet les termes et l'esprit de la loi de 1810, les dangers du monopole, la crainte de voir une grande industrie concentrée dans quelques mains puissantes. Nous chercherons à démontrer que la commission, au lieu de respecter la loi de 1810, propose, au contraire, d'en modifier les bases, et que cette loi, sainement comprise, suffit pour empêcher tous les abus que l'on redoute.

Aux termes de l'article 7 de la loi de 1810, « l'acte de concession donne la propriété perpétuelle de la mine, laquelle est dès-lors *disponible* et *transmissible* comme tous les autres biens. » D'après ce principe, le concessionnaire d'une mine peut donc la vendre à qui il veut et comme il veut. La loi n'a apporté qu'une seule restriction à l'exercice de ce droit : si le concessionnaire d'une mine veut la vendre par lots ou la partager, l'autorisation du gouvernement est nécessaire. Or, les prohibitions ne peuvent être sous-entendues : si le législateur, après avoir déclaré que les concessions sont transmissibles de plein droit, n'a interdit que la faculté d'en disposer par fragmens, il faut en conclure qu'il a permis de les transmettre dans leur entier à qui l'on veut, même à d'autres concessionnaires, et, comme la faculté d'acquérir n'a pas été plus limitée que le droit de vendre, il suit de là qu'un individu ou une compagnie peuvent, sans l'autorisation de l'état, réunir dans leurs mains plusieurs concessions différentes. Interprétée autrement, la loi n'aurait pas de sens.

Il suffirait donc de cet article 7, ainsi que l'a dit M. le ministre des travaux publics, pour établir que la réunion de plusieurs concessions dans une même main est un acte parfaitement licite, et que ce serait une illégalité de l'interdire. Mais il y a plus : la loi elle-même a posé le principe de la réunion dans l'article 31, ainsi conçu : « Plusieurs concessions peuvent être réunies entre les mains du même concessionnaire, mais à la charge de tenir en activité chaque concession. »

On prétend que cet article confère un droit à l'état, et non aux exploitans; qu'il signifie, en d'autres termes, que le gouvernement peut réunir les concessions, et non pas que les concessions peuvent être réunies sans l'autorisation du gouvernement.

Cette interprétation ne nous paraît pas admissible. D'abord, pourquoi la loi aurait-elle jugé nécessaire de déclarer dans l'article 31 que l'état avait le droit de réunir plusieurs concessions dans une seule main ? Ce droit n'avait-il pas été reconnu ailleurs d'une manière générale? Ne repose-t-il pas sur le fondement même de la loi ? N'est-ce pas l'état qui fixe le périmètre des concessions ? N'est-il pas libre de leur donner l'étendue qu'il veut ? Ne peut-il pas, après avoir concédé des territoires séparés, supprimer lui-même, à la demande des parties, les limites qu'il a primitivement fixées, et fondre plusieurs concessions en une seule? Si tel est le droit de l'état, comment l'article 31 lui serait-il applicable ?

L'article 31 renferme deux parties distinctes. D'un côté il émet un principe, de l'autre il pose une restriction. Il dit : Plusieurs concessions pourront être réunies, mais à la condition que toutes soient exploitées. Si cet article avait été rédigé en vue de l'état, il faudrait le lui appliquer en entier. En même temps qu'on lui appliquerait le principe, il faudrait lui appliquer la restriction. Or, comment la restriction posée par l'article 31 pourrait-elle concerner l'état, puisqu'il a le droit, dans l'ordonnance qui approuve les statuts d'une réunion houillère, de supprimer pour elle la condition des exploitations distinctes en rassemblant toutes ses concessions en une seule ?

L'article 31 ne concerne donc que les particuliers. A leur égard, il était nécessaire que la loi s'expliquât formellement. En effet, si l'article 31 n'existait pas, les particuliers, en vertu de l'article 7, n'en auraient pas moins le droit de réunir des concessions; mais ils pourraient en abuser, et le gouvernement se trouverait désarmé. Il fallait donc que le législateur, prévoyant les réunions qui s'opéreraient sans le consentement de l'état, prît à leur égard des garanties dans l'intérêt public. Voilà toute la pensée de cet article 31, qui a donné lieu à des commentaires si erronés.

Après tout, quand bien même l'article 31 aurait été rédigé dans le but de consacrer le droit de l'état, qu'en résulterait-il ? Pourrait-on dire qu'il renferme une interdiction contre les particuliers ? Si le législateur avait voulu prohiber toute réunion de mines opérée sans le consentement de l'état, une pareille dérogation à l'article 7, qui déclare les concessions disponibles et transmissibles, n'aurait-elle pas fait l'objet d'un texte formel, d'une disposition expresse? Or, si cette disposition ne se trouve nulle part, peut-on la suppléer? Une prohibition légale peut-elle résulter du silence même de la loi?

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir insister sur ces raisonnemens bien simples. La question de droit a ici une grande importance. Tout le système de la commission repose sur une interprétation vicieuse de la loi de 1810. La com-

mission ne dit pas qu'elle veut changer la législation existante; elle dit, au contraire, qu'elle veut la conserver; mais, comme elle l'interprète à sa façon, et comme les mesures qu'elle propose sont en contradiction manifeste avec les principes même de la loi de 1810, on peut dire qu'elle demande en réalité une loi nouvelle. C'est un point qu'il importe d'établir dans l'intérêt de la discussion.

Poursuivons donc cet examen.

Nous venons de voir que l'on ne pouvait citer un texte pour démontrer l'illégalité des réunions houillères. A défaut du texte, on se retranche dans l'esprit de la loi. On dit que l'unité des concessions a été le vœu du législateur, que la concurrence est le principe de la loi des mines, et que le fractionnement des bassins houillers est la condition de la concurrence.

Oui, la loi de 1810 a voulu donner aux concessions un caractère d'unité, mais non pas dans le sens absolu que l'on prête à ce mot. La loi de 1810 a voulu que les concessions ne fussent pas morcelées au gré des particuliers; elle a voulu aussi que chacune d'elles, toujours exploitée, fournît son contingent à la consommation. Par là, chaque concession forme en réalité un territoire isolé, toujours distinct, dont l'unité, placée sous la garde de l'état, est permanente, et il est vrai de dire en ce sens, avec la commission, que « l'étendue de chaque mine, une fois fixée par l'état, devient une condition de la concession même, et ne peut plus varier suivant les intérêts ou les caprices de l'exploitant. »

Si donc le concessionnaire d'une mine déplace les limites fixées par le gouvernement au territoire qui lui a été concédé, il manque à son contrat, car la délimitation de ce territoire était d'ordre public et servait à mesurer les obligations que le concessionnaire devait remplir en échange de la libéralité de l'état; mais le principe de l'unité des concessions ne va pas plus loin. Prétendre que la loi a voulu qu'il y eût, matériellement parlant, autant de concessionnaires distincts qu'il y aurait de territoires concédés, dire qu'elle a voulu qu'un même individu ne pût pas posséder deux concessions sans l'autorisation de l'état, c'est prêter au législateur des intentions qu'il n'a pas eues et qu'il n'a jamais exprimées.

On oppose quelques paroles de M. le comte de Girardin, rapporteur de la loi au corps législatif. Ces paroles ne signifient pas que le législateur de 1810 ait voulu prohiber les réunions houillères; elles signifient seulement que le législateur, d'accord en cela avec les opinions de notre temps, voyait des dangers dans une agglomération sans limites. Aussi, pour prévenir l'abus, il a imposé des restrictions. Craignant les suites d'une concentration excessive, il a ordonné, par l'article 31, que chaque concession fût exploitée : c'était créer la nécessité de vendre par la nécessité de produire, et protéger les consommateurs contre le monopole. De plus, pour mettre cette disposition sous la garantie d'une sanction pénale, il a réservé à l'état, en vertu de l'article 49, le droit de déposséder le concessionnaire infidèle à son contrat, c'est-à-dire celui qui n'exploite pas ou qui exploite de manière à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs. Tel est le système de la loi de 1810, système plein de simplicité et de vigueur, qui prévoit les abus, mais ne sacrifie à ses prévisions aucun principe utile. Les paroles que l'on cite, loin d'être en désaccord avec ce système, ne font autre chose que le confirmer.

D'ailleurs, si l'on voulait chercher dans les opinions du temps des signes manifestes de la tendance des esprits à tolérer, ou même à encourager les réunions

houillères, les preuves ne manqueraient pas. En 1810, comme aujourd'hui, on reconnaissait que l'exploitation des mines exige des capitaux considérables, et que de semblables entreprises ne peuvent réussir qu'entre les mains des compagnies puissantes. C'était l'opinion de M. de Girardin, c'était celle de Napoléon. Vingt années auparavant, Mirabeau, émerveillé de la grandeur des travaux exécutés par la compagnie d'Anzin, provoquait lui-même les grandes associations sans craindre de froisser les idées d'un temps beaucoup plus porté que le nôtre à exclure les influences capables de dominer la société.

La loi de 1810 a voulu, dit-on, la concurrence. Certainement elle n'a pas voulu le monopole; mais, si l'on croit que sa pensée a été d'établir sur chaque bassin une lutte entre des concessionnaires livrés à leurs forces individuelles, on se trompe étrangement, ou bien il faut que les divers gouvernemens qui ont régi la France depuis 1810 aient bien mal interprété la loi. En effet, qu'est-il arrivé depuis cette époque? Trois mois après la promulgation de la loi du 21 avril, un décret spécial autorisait la société d'Anzin, qui venait de réunir dans le bassin de Valenciennes treize concessions formant plus de la moitié du territoire et presque les deux tiers de l'exploitation. Cet énorme faisceau embrassait plus de vingt-six mille hectares. Était-ce là organiser la concurrence? Plus tard, combien d'autres compagnies ont établi leur prépondérance sur des bassins houillers, soit en recevant de l'état des concessions immenses, qui les rendaient maîtresses de la consommation sur un point du royaume, soit en formant des associations que le gouvernement a jugées légales, puisqu'il ne les a pas dissoutes! On ne parle aujourd'hui que de la compagnie de la Loire, qui occupe cinq mille hectares; mais le bassin de Litry, qui comprend près de douze mille hectares, et qui s'étend sur deux départemens, le Calvados et la Manche, n'appartient il pas à une seule compagnie? N'en est-il pas de même du bassin de Decize dans la Nièvre, d'Aubenas dans l'Ardèche, de Carmeaux dans le Tarn, de Bouxwiller dans le Bas-Rhin, et de beaucoup d'autres plus ou moins considérables où la concurrence locale a été supprimée au profit d'une exploitation unitaire, soit par l'initiative du gouvernement lui-même, soit avec son autorisation expresse ou tacite? On veut que les acquisitions faites par la compagnie de la Loire soient illégales; mais, pour ne parler que des faits les plus récens, n'a-t-on pas vu dans ces derniers temps la compagnie de Blanzy, dans Saône-et-Loire, acheter et réunir ostensiblement entre ses mains plusieurs mines contiguës à son territoire? Qui donc a blâmé ces acquisitions? qui a songé à discuter leur validité ou leur convenance? qui s'est occupé de savoir si elles étaient contraires à la lettre ou à l'esprit de la loi de 1810?

Il est difficile de supposer que les gouvernemens qui ont régi la France depuis 1810 se soient tous accordés pour violer un principe fondamental de la loi des mines; que le conseil d'état, les tribunaux eux-mêmes, les jurisconsultes, se soient rendus complices de cette violation; que les intérêts froissés aient consenti à se taire pendant plus de trente ans, et que la pensée du législateur n'ait pu se retrouver que de nos jours, après avoir été si complétement méconnue. Nous ne pouvons admettre une pareille supposition. Nous ne pouvons croire que le passé mérite le reproche d'illégalité que la commission fait peser sur lui. Nous croyons au contraire que la loi de 1810 a été fidèlement observée. Si l'on eût attaqué devant le gouvernement de 1810 ces grandes exploitations houillères que la com-

mission déclare illégales, nous pensons qu'au lieu de se ranger parmi leurs adversaires, il se fût empressé de les couvrir de sa protection. Il eût fait pour la société des mines de la Loire ce qu'il a fait pour la compagnie d'Anzin. Il eût agi, à l'égard de l'industrie houillère, comme il agissait à l'égard de toutes choses, c'est-à-dire avec une prédilection marquée pour les moyens qui donnent la puissance et la grandeur. Quand on cherche si soigneusement à démontrer que la loi de 1810 a voulu restreindre l'esprit d'association, qu'elle a voulu empêcher les agglomérations de territoires et de capitaux, qu'elle a préféré les exploitations moyennes aux grandes, on ne s'aperçoit pas que l'on prête au gouvernement de cette époque une disposition tout-à-fait contraire à sa nature, et démentie par le jugement de l'histoire. Le gouvernement de 1810 n'a jamais passé pour un gouvernement timide et peu épris des grandes entreprises; ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était la centralisation et l'unité. Pourquoi aurait-il refusé à l'industrie l'emploi des moyens dont il tirait sa force? Quand le gouvernement de 1810 réglementait l'industrie des mines, il avait l'expérience devant lui. Vingt années avaient suffi pour montrer tous les inconvéniens de la loi de 91, qui, en rendant les concessions temporaires et en permettant le fractionnement indéfini du territoire minéral, n'avait engendré que l'impuissance et l'anarchie. Pour ranimer les exploitations, il fallait de grands capitaux, et pour attirer ces capitaux, il fallait leur donner la sécurité avec une liberté d'action suffisante; c'est ce que fit le gouvernement de 1810. Il donna la sécurité aux capitaux en déclarant les concessions perpétuelles, et il leur donna la liberté en permettant aux exploitations de se réunir et de s'étendre, sauf à respecter les limites tracées par l'intérêt public. Telle fut la pensée du gouvernement impérial. Si cette pensée a produit l'état de choses que nous voyons aujourd'hui, c'est-à-dire une tendance générale à concentrer sur chaque bassin les forces de l'exploitation houillère, il ne faut pas s'en étonner: le principe devait amener ses conséquences.

De tout ce qui précède, il faut conclure que la commission n'a pas le droit d'invoquer la loi de 1810 en faveur des mesures qu'elle propose. Le sens littéral du texte, l'esprit de la loi, l'application constante qu'elle a reçue, tout repousse un commentaire qui aurait pour effet de détruire la loi en s'abritant sous elle. Demander un article additionnel où il soit déclaré que les concessions ne pourront être réunies sans l'autorisation de l'état, c'est demander que les articles 7 et 31 soient modifiés; c'est provoquer une législation nouvelle. Dira-t-on que l'article additionnel de la commission n'aurait d'autre effet que de compléter la loi de 1810 en ajoutant une sanction pénale à la prohibition des réunions? A qui pourra-t-on persuader que le législateur de 1810, s'il eût voulu interdire les réunions houillères, eût négligé de prendre des mesures pour assurer l'effet de cette interdiction? S'il avait vu dans la réunion de plusieurs mines la violation du contrat passé entre l'état et les concessionnaires, comment aurait-il oublié de punir une infraction si grave? Non, le projet de la commission n'est pas un projet complémentaire destiné à réparer un oubli du législateur; c'est un changement dans la loi même.

Voyons donc la portée de ce changement. Voyons s'il a un caractère d'utilité et de justice. Quelles seraient ses conséquences à l'égard des intérêts particuliers et des intérêts publics?

Le premier résultat du changement proposé par la commission serait de porter atteinte à deux principes que les gouvernemens modérés ont toujours respectés : savoir, que la propriété est inviolable, et que la loi n'a pas d'effet rétroactif. Si la loi de 1810 a permis au concessionnaire d'une mine de la vendre à un autre concessionnaire, il est évident que lui retirer cette faculté, c'est diminuer la valeur de sa propriété, c'est ressaisir dans ses mains un droit que l'état lui avait abandonné, c'est briser le contrat passé sous la garantie d'un engagement réciproque. Il est également évident que, si la loi de 1810 a permis de réunir plusieurs concessions dans une seule main sans le consentement de l'état, déclarer illégales toutes les réunions existantes et les placer sous le coup d'une dissolution, c'est violer des droits acquis sous l'empire d'une législation antérieure, c'est attaquer le principe de non-rétroactivité.

Dira-t-on que l'état est investi d'un droit souverain sur les mines ? Sans aucun doute, la propriété des mines ne peut être considérée comme une propriété ordinaire. Elle a des devoirs à remplir envers l'intérêt public : aussi, la loi de 1810 a pris à cet égard des garanties; mais, en dehors des restrictions spéciales que le législateur lui a imposées, la propriété des concessions recouvre toute son indépendance. Dès que la mine est concédée, la souveraineté de l'état disparaît pour faire place à un droit de surveillance et de contrainte déterminé par la loi même.

La concession est gratuite, dit-on : cela est vrai; mais, en échange de la concession, le concessionnaire prend l'engagement d'exploiter à ses risques et périls. Or, l'exploitation est souvent ruineuse. La plupart des concessions houillères, si l'on calcule les sommes qu'elles ont englouties, n'ont encore donné que des pertes aux exploitans. L'histoire de chaque bassin houiller est une série d'illusions et de catastrophes. Prétendre que l'état peut retirer une concession par la raison qu'il l'a donnée gratuitement, c'est donc lui reconnaître le droit de commettre une grande injustice.

On objecte qu'en 1838 le législateur a imposé aux propriétaires de mines des obligations nouvelles. En effet, la loi de 1838, en ordonnant aux concessionnaires de faire des sacrifices communs pour arrêter les inondations, leur a imposé une condition qui n'était pas dans la loi de 1810; mais cette condition a-t-elle diminué la valeur des concessions houillères ? Si elle a eu pour but l'utilité générale, a-t-elle nui aux intérêts particuliers ? n'a-t-elle pas au contraire garanti la propriété même contre les dangers d'une concurrence égoïste? D'ailleurs, la loi de 1838 n'a rien innové quant aux principes. La loi de 1810 avait prescrit aux concessionnaires d'exploiter de manière à répondre aux besoins de la consommation. Or, un concessionnaire qui refuse son concours pour arrêter une inondation voisine, est un concessionnaire qui néglige les intérêts de son exploitation, qui exploite mal, et manque par conséquent aux conditions de son contrat.

Ainsi, le projet de la commission attaque à la fois le droit de propriété et le principe de non-rétroactivité. Quelles sont les graves raisons que l'on invoque pour justifier cette violence ?

La commission ne veut pas que l'état laisse subsister une réunion houillère dont l'existence serait de nature à inquiéter des intérêts. Toute réunion de mines lui est suspecte. Elle dit aux concessionnaires : « Si vous formez des réunions sans le consentement de l'état, vous sortez de la légalité. Vous n'existerez plus

qu'à titre de tolérance. Si vous ne soulevez aucune plainte, on pourra vous laisser vivre; mais, si vous excitez des inquiétudes, l'état ordonnera une enquête et pourra vous dépouiller. »

N'est-ce pas d'abord une singulière contradiction de déclarer en principe les réunions de mines illégales, et en même temps de leur permettre d'exister, à la condition de n'inquiéter personne. Si le concessionnaire qui réunit dans sa main plusieurs mines manque par ce fait seul à la loi de son contrat, pourquoi cette infraction si grave demeurerait-elle impunie? Qu'est-ce qu'une loi qui doute de son principe, au point de tolérer sa violation? Du moment que la commission pensait que la loi de 1810 a interdit les réunions houillères, ne devait-elle pas déclarer que toute réunion non autorisée entraînerait de plein droit la déchéance des concessionnaires?

La commission a donc reculé devant l'application nette et franche de son principe. Elle a mieux aimé atteindre les réunions houillères par une voie indirecte. Elle a inventé contre elles un système de suspicion. Elle les a placées sous la dépendance de l'opinion, ou plutôt sous le jugement intéressé des rivalités locales ou des passions de parti. Il est vrai qu'on ne pouvait trouver un meilleur moyen de les dissoudre. Dans un temps comme le nôtre, quelle association houillère pourra vivre et prospérer, s'il suffit, pour la condamner, de dire qu'elle inquiète par son existence seule les ouvriers ou les consommateurs? Des inquiétudes! mais il se trouvera toujours des intérêts disposés à les exagérer, ou même à les faire naître, et il y aura souvent des circonstances où le pouvoir, combattu par les difficultés de sa situation, se verra forcé de sacrifier des intérêts légitimes à des exigences injustes ou à des défiances illusoires.

On paraît supposer que ce système de suspicion, si menaçant pour toutes les industries, se retrouve dans l'article 49 de la loi de 1810 : c'est une erreur. Dans la loi de 1810, le concessionnaire est frappé lorsqu'il refuse de produire, ou lorsqu'il exploite de manière à inquiéter les besoins des consommateurs ou la sûreté publique, et, par ces derniers mots, la loi a voulu protéger les ouvriers contre des mesures vexatoires. Ce système est parfaitement juste : il s'applique à des abus démontrés; il réprime une exploitation négligente ou oppressive. Au contraire, dans le système de la commission, ce n'est pas le fait de l'exploitation qui donne lieu à l'enquête, c'est le fait seul de la réunion de plusieurs mines : d'où il suit qu'une association houillère, qui serait irréprochable sous le rapport de l'exploitation, pourrait néanmoins être dissoute, si l'on venait déclarer qu'elle inspire des inquiétudes par sa constitution même.

Nous n'avons pas besoin de démontrer combien un semblable système est arbitraire, que de mauvaises passions il peut soulever, que d'embarras il peut créer au pouvoir lui-même, devenu l'arbitre responsable de tous les mouvemens d'une industrie. Nous n'avons pas besoin de dire combien un pareil principe, s'il était admis dans nos codes, serait menaçant pour la liberté industrielle. La commission, sans doute, ne s'est pas dissimulé la rigueur du moyen qu'elle présentait : seulement elle aura voulu proportionner l'énergie du remède à la violence du mal qui lui était signalé; ce mal, c'est le monopole.

L'irritation des esprits contre le monopole est facile à concevoir. Une société libre, qui a conquis sa liberté dans les révolutions, et qui connaît le poids de tous les priviléges pour les avoir supportés pendant des siècles, ne peut per-

mettre au monopole de s'établir dans son sein. La liberté du travail, la concurrence régulière, l'intervention de la loi pour réprimer les abus, voilà les principes qui régissent notre industrie; il faut les maintenir. Il est vrai que ces principes engendrent bien des souffrances, et l'on peut dire que le régime de la liberté industrielle est un combat. Aussi, malgré le cachet révolutionnaire de son origine, la liberté industrielle a aujourd'hui beaucoup d'ennemis, et, chose bizarre, les mêmes esprits qui, dans l'ordre industriel ou commercial, réclament le plus vivement une organisation forte, capable de réprimer tous les excès de la concurrence, sont souvent les premiers, dans l'ordre politique, à soutenir les doctrines les plus subversives. Quoi qu'il en soit, la liberté industrielle, surveillée par un pouvoir vigilant et ferme, contenue par l'opinion, et appelée, comme tous les principes salutaires, à se corriger par l'action du temps, est encore le système qui convient le mieux à notre époque. Elle défie toutes les réformes et toutes les utopies qu'on lui oppose.

Il faut donc repousser le monopole; mais, avant de le combattre, il faut savoir s'il existe. Or, quels sont les faits qui signalent sa présence dans l'industrie houillère? Partout où le monopole se montre, il produit peu pour vendre cher, et il diminue le taux des salaires; en d'autres termes, il rançonne le consommateur et il opprime les ouvriers. Quelles sont donc les exploitations houillères où se passent de pareils actes? Est-il un seul bassin où les prix de vente aient excédé la mesure de proportion qu'il est juste d'établir entre les produits des mines et ceux des autres industries? On a publié des chiffres dans quelques documens isolés; mais l'inexactitude de ces chiffres n'a-t-elle pas été démontrée? La commission n'a pas voulu les relater dans son rapport; elle n'a cité aucun fait irrégulier, aucun excès commis; elle n'a exprimé que des craintes pour l'avenir. C'est donc un procès de tendance que l'on fait à l'industrie houillère.

On cite des agglomérations puissantes qui se sont formées sur plusieurs bassins houillers de la France, entre autres l'association des mines de la Loire. On dit que l'existence de cette société inquiète toutes les industries, et jette le trouble au sein d'une population qui ne peut vivre et prospérer sans les ressources qu'elle tire du combustible minéral. Il importe, dit-on, que l'exploitation des mines ne puisse jamais devenir l'objet d'un monopole, et que le prix du combustible soit déterminé par la concurrence naturelle et libre des concessionnaires.

Oui, plusieurs sociétés puissantes se sont formées sur divers bassins houillers, et, en dernier lieu, l'association de plusieurs mines de la Loire a soulevé une vive opposition; mais cette opposition est-elle fondée? Ces sociétés qu'on veut dissoudre se sont-elles formées en vue du monopole, et pourront-elles l'exercer? Voilà ce qu'il convient d'examiner avec la justice et la modération nécessaires.

Le système de concentration qui s'est déjà manifesté depuis long-temps dans l'industrie houillère est le résultat de la nécessité. Il tient à la nature même de cette industrie, aux difficultés immenses qu'elle présente, aux misères dont le système d'isolement et de fractionnement a été la cause. Il n'est pas nécessaire de recourir à des démonstrations techniques pour prouver que l'industrie houillère ne peut réussir qu'avec l'aide des grands capitaux et dans les grands centres d'exploitation; le bon sens suffit pour comprendre cette vérité. L'industrie des mines exige des frais d'établissement considérables. Il faut creuser des puits, fouiller le sol à de grandes profondeurs, construire des travaux sou-

terrains, des galeries, des machines puissantes pour l'extraction. Il faut ouvrir des voies de transport. Il faut, avant de toucher des bénéfices, payer des redevances aux propriétaires de la surface. Il faut enfin lutter contre des fléaux sans cesse renaissans, tels que le feu, les inondations, les éboulemens, les grèves d'ouvriers, sans compter les procès, qui se multiplient d'autant plus que les exploitations sont plus divisées. Aussi, avant de mettre les recettes au niveau des dépenses, que de sacrifices! M. de Girardin, dans son rapport sur la loi de 1810, nous apprend que la compagnie d'Anzin a travaillé pendant vingt-deux ans avant d'extraire du charbon, et a dépensé plus de 16 millions pour établir toutes les machines nécessaires à l'exploitation; et ce que M. de Girardin nous apprend de cette compagnie, on pourrait le dire de cent autres.

Si des compagnies fortement constituées, maîtresses d'une grande étendue de territoire, sont soumises à de pareilles épreuves, quel doit être le sort des petites exploitations! Que doit-il arriver sur des bassins dont le territoire est divisé en un grand nombre de concessions livrées à la concurrence locale? Ici les faits parlent d'eux-mêmes. L'expérience d'un demi-siècle nous apprend que le système d'isolement et de fractionnement n'a produit que des désastres. Partout le fractionnement des concessions a engendré l'imprudence et l'égoïsme, l'abandon des règles nécessaires à l'exploitation, le gaspillage des mines, l'encombrement, la baisse ruineuse des prix, l'interruption des travaux, en un mot une anarchie fatale à tous les intérêts.

Voyez ce qui s'est passé dans le bassin de la Loire. Partagé d'abord en huit groupes, ce bassin fut plus tard subdivisé en soixante-cinq concessions. Quelles ont été les conséquences de ce morcellement? Dès que les exploitations ont obtenu des produits, elles se sont livré une lutte acharnée, une guerre aveugle, où l'intérêt public a été d'abord sacrifié. Chacun a exploité sans suivre d'autre règle que son caprice ou le besoin du moment. Aucun système général n'a été pratiqué. Les travaux d'art, destinés à affermir le sol et à protéger le dépôt des richesses souterraines, ont été négligés pour répondre aux exigences d'une production effrénée. Aussi, en 1829, l'inondation a envahi le bassin, et les concessionnaires, aussi imprévoyans qu'égoïstes, n'ont fait aucun effort commun pour l'arrêter. Lisez ce que dit à ce sujet l'honorable M. Sauzet dans son excellent rapport sur la loi de 1838 : « Les propriétaires menacés ne sont pas allés au secours des propriétaires inondés; les propriétaires inondés en partie ne sont allés au secours de personne. Ils ont abandonné les couches inférieures, et ils ont exploité avec moins de frais les couches supérieures. Ils ont produit moins, ont diminué la main-d'œuvre, et ont doublé leurs bénéfices. » Ainsi, quelques concessionnaires ont profité d'un désastre pour s'enrichir au détriment de l'intérêt public, et tous les autres ont été ruinés. Voilà ce qui arrive dans les bassins divisés en petites exploitations.

Sait-on ce que le système de fractionnement a coûté aux exploitans du bassin de la Loire? Il résulte de calculs établis d'après des documens administratifs que, durant une période de trente années, et toute compensation faite entre les époques heureuses et malheureuses, il a été extrait du bassin de la Loire deux cent millions d'hectolitres qui n'ont rapporté aucun bénéfice aux producteurs.

En présence de pareils faits, il ne faut pas s'étonner que le système de concentration ait remplacé sur plusieurs points les exploitations parcellaires. D'abord

l'exemple a été donné par le gouvernement lui-même, qui a concédé des bassins entiers à diverses compagnies. Ensuite l'esprit d'association, provoqué par les lois, était secondé par l'opinion, qui voyait dans ces crises de l'industrie un mal politique et social. Comment les concessionnaires, ainsi sollicités et éprouvés, n'auraient-ils pas résolu enfin d'unir leurs intérêts pour échapper à des souffrances communes? Aussi, les intérêts se sont unis, et les agglomérations ont eu lieu. Les unes se sont formées par voie d'acquisition directe, les autres par voie d'association entre plusieurs mines. Telle est, par exemple, l'association des mines de la Loire.

Voici un fait qui prouve combien, jusqu'à ces derniers temps, les associations houillères ont trouvé d'appui dans l'opinion. En 1842, une société dite *charbonnière* se forma sur le bassin de la Loire. Cette société était l'ébauche de la grande association qui s'est organisée depuis sous le nom de compagnie générale. Instituée pour vendre en commun les produits d'un certain nombre de mines, et pour maintenir la balance entre elles en réglant leur production, elle était une véritable coalition, et cependant les tribunaux ne l'ont point frappée. Pourquoi? Parce que ses intentions étaient droites, parce que les concessionnaires, en s'unissant, ne conspiraient contre aucun intérêt, parce que leur but, en réglant la production selon l'importance de chacune des mines associées, n'était pas d'accaparer l'exploitation au détriment des consommateurs ou des ouvriers, parce qu'on ne pouvait leur reprocher une hausse abusive des prix, ni l'abaissement des salaires, parce qu'enfin leur seule pensée était de constituer sur des bases nouvelles un ordre de choses régulier, et de terminer une lutte qui ne pouvait satisfaire que des intérêts égoïstes. Aussi la société charbonnière, malgré l'irrégularité de son institution, ne fut pas attaquée, et la science économique, représentée dans la chaire du Collége de France par l'un de ses plus brillans organes, considéra cette conception comme une arme dont l'industrie pouvait légitimement user pour échapper aux maux d'une concurrence anarchique.

Le mouvement de concentration qui s'opère dans l'industrie houillère est donc naturel et légitime. Il est dans l'ordre des choses. Est-ce à dire pour cela que les consommateurs de houille soient menacés du monopole? Non, car la concurrence subsiste. Seulement le champ de la concurrence est déplacé. Ce ne sera plus, comme autrefois, dans l'intérieur d'un bassin houiller que la lutte s'établira, ce sera au dehors. Grace au perfectionnement et à la multiplicité des voies de communication, grace aux chemins de fer, qui, d'ici à quelques années, sillonneront notre territoire dans tous les sens, grace aux canaux et aux fleuves, dont la navigation s'améliore, on peut dire qu'il n'y a plus de situations privilégiées dans l'industrie houillère. Le prix de la houille dépend de la cherté des transports : là où les voies de communication sont rares, un bassin houiller, isolé des autres, peut faire la loi aux consommateurs qui l'entourent; mais, avec les chemins de fer, les bassins se rapprochent, leur situation se nivelle et une concurrence régulière s'établit.

Ce que nous disons d'une manière générale à l'égard des bassins houillers de la France peut s'appliquer particulièrement au bassin de la Loire. Il est environné de départemens qui renferment de grandes exploitations houillères. Le bassin du Creuzot et de Blanzy, dans Saône-et-Loire, a 31,000 hectares; celui d'Alais, dans le Gard, en a près de 27,000. D'autres bassins, moins importans,

mais tout aussi rapprochés de lui, l'entourent comme d'un cercle redoutable. Leurs produits viennent lui disputer la consommation jusque sur le territoire qui lui semble réservé. Sur la place de Lyon, il rencontre les charbons de Blanzy; dans la vallée du Rhône, il rencontre les produits d'Alais. Supposons que certaines localités voisines restent plus particulièrement soumises à son influence, pourrait-il les opprimer? Les départemens de la Loire et du Rhône ne consomment que la moitié de la production du bassin; l'autre moitié s'exporte dans l'Isère, dans l'Ardèche, et dans un grand nombre de départemens de la France; une partie même s'écoule à l'étranger. Si le bassin de la Loire voulait opprimer les usines qui l'entourent, il faudrait donc, ou qu'il eût deux prix, l'un pour la localité, l'autre pour le dehors, ce qui serait impraticable, ou bien qu'il réduisît sa production, ce que la loi défend, et ce que l'état ne pourrait permettre. Le bassin de la Loire, forcé de produire, sera donc toujours forcé de vendre. Or, pour les charbons qu'il est forcé d'écouler au dehors des départemens de la Loire et du Rhône, il trouve partout des élémens de rivalité. Dans les fabriques d'Alsace, il rencontre les houillères de Ronchamp, d'Épinac, de Saône-et-Loire et de Sarrebruck; dans la vallée de l'Allier, les mines de Bert et de Fins; sur les bords de la Loire, Decize et Blanzy; à Marseille, les mines de la Grande-Combe et les charbons anglais; et, quand les grandes lignes de l'est et du midi seront terminées avec tous leurs embranchemens, cette ceinture qui environne déjà le bassin de la Loire se resserrera de plus en plus. Pour lutter contre tant de rivaux, il sera toujours forcé de modérer ses prix.

Comme on le voit, la tendance des concessionnaires de mines à concentrer leurs forces sur les divers bassins de la France est, pour les uns, le résultat d'une nécessité présente; pour les autres, c'est une mesure de prévoyance qu'il est aisé de justifier. Pour autoriser cette tendance de l'esprit d'association, faut-il donc attendre que la concurrence extérieure, jointe à la concurrence locale, ait amené sur chaque bassin houiller de nouvelles catastrophes, et que les concessionnaires n'aient plus à rassembler que des ruines?

D'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui dans l'industrie des mines ne se passe-t-il pas dans toutes les industries? Partout, en France, les capitaux individuels, trop faibles pour supporter la lutte, s'associent et concentrent leurs forces. Vous avez livré à l'esprit d'association les grands travaux d'utilité publique; vous avez remis les chemins de fer à des compagnies puissantes; il était facile de prévoir que la création de ces grands centres industriels et financiers réagirait sur l'ensemble de notre système économique. Là où la liberté existe, dès qu'une nouvelle force se montre, d'autres forces de même nature s'organisent, et, après une lutte plus ou moins vive, le niveau se rétablit. Les grandes entreprises de chemins de fer ont donc poussé les capitaux à se concentrer et à s'agglomérer dans les autres branches de l'industrie. On a vu les manufacturiers, les marchands de bois, les propriétaires de vignobles, s'associer; on a vu les capitaux former d'immenses comptoirs, et tout le monde sait que ces vastes associations de l'industrie manufacturière, du commerce et de la banque sont bien autrement menaçantes pour la société que ne peuvent l'être les compagnies houillères, puisque l'industrie houillère est tenue de produire et de vendre sans interruption, tandis que la loi n'oblige pas de mesurer l'escompte selon les besoins du commerce, ni l'activité des manufactures selon les besoins des consommateurs. Quoi qu'il en

soit, ce mouvement de concentration universelle n'est pas aussi effrayant qu'on le pense pour les intérêts publics ou privés. Les esprits s'agitent; on parle d'une féodalité nouvelle, on se croit à la veille d'une révolution sociale, on s'écrie que le monopole nous envahit de toutes parts, et l'on ne voit pas que ces agglomérations d'industries et de capitaux, nées de la concurrence, sont encore contenues et limitées par la concurrence même. En effet, si l'industrie se transforme chez nous, ne se transforme-t-elle pas ailleurs? Ne voyons-nous pas, dans les états voisins, des coalitions puissantes qui menacent nos produits? N'y a-t-il pas à nos portes une association industrielle et commerciale qui embrasse plusieurs royaumes? Comment lutter contre de pareilles forces, si ce n'est avec les moyens qu'elles emploient? Nos industries, nos manufactures, nos capitaux, ont donc raison de s'associer, puisque c'est la condition de leur salut, et leurs associations ne sont pas dangereuses, puisque, pour les contenir, elles ont le frein de la concurrence extérieure. Ajoutons que, dans l'intérêt de l'humanité, il faut se réjouir plutôt que s'alarmer de ces symptômes, car la puissance des capitaux agglomérés est seule capable d'établir entre les peuples un certain équilibre financier, et de faire tomber les barrières industrielles et commerciales qui les séparent.

Le projet de la commission, en combattant la libre association des capitaux, est donc en opposition avec les idées et les besoins du temps. En proposant d'interdire la libre association des concessionnaires de mines, il porte un coup funeste à l'industrie houillère. Si la réunion des mines devenait l'exception et leur isolement le principe, les bassins houillers seraient menacés de retourner à cet état de fractionnement anarchique qui a causé des pertes irréparables à la richesse houillère du pays. La houille ne se reproduit pas, et c'est un capital inégalement distribué aux peuples; toute proportion gardée entre les territoires, les houillères de la France sont dix fois moins riches que celles de l'Angleterre, neuf fois moins que celles de la Belgique; on dit même que plusieurs de nos bassins seront épuisés avant un siècle. Dans un temps où la marine à vapeur et les chemins de fer commencent à modifier les forces respectives des états de l'Europe, serait-il prudent de livrer l'avenir de nos houillères à de nouvelles vicissitudes?

Le projet de la commission a été conçu sous l'empire des préoccupations du jour. Hier on déplorait la timidité des capitaux; aujourd'hui on s'effraie de leur audace. On les accuse d'une tendance oppressive; on croit que des concessionnaires de mines ne peuvent avoir d'autre but, en s'associant, que de rançonner les consommateurs. On ne voit pas qu'une association houillère, loin d'opprimer les industries qu'elle alimente, est intéressée à les faire prospérer; qu'au lieu de peser sur les petits consommateurs, elle doit éviter de les froisser; qu'au lieu de commettre des violences qui soulèveraient les masses contre elle, elle doit user de son pouvoir avec sagesse. On oublie qu'une compagnie puissante, qui a l'avenir devant elle, qui se sent à l'abri des orages de l'industrie, n'a pas besoin de spéculer sur la hausse des prix pour faire des bénéfices. Ses moyens de succès sont ailleurs : ils consistent dans les avantages d'une direction commune imprimée à l'exploitation de plusieurs gîtes distincts, dans la diminution des rouages administratifs, dans le perfectionnement des méthodes, dans une répartition meilleure des produits de diverse nature suivant les besoins des localités; ils consistent surtout dans l'économie du capital houiller, dont la conservation exige de grands sacrifices, et qui se perd entre les mains des petites exploitations, toujours prodigues parce qu'elles sont faibles.

Toute industrie a besoin de stabilité. A ces alternatives de hausse et de baisse qu'engendre une concurrence désordonnée, les industries qui consomment la houille préféreront toujours la fixité des prix, qui ne peut s'établir qu'à l'aide d'une certaine concentration sur chaque bassin houiller.

On parle des ouvriers! La ruine des maîtres ne serait pas une bonne garantie pour le maintien de leurs salaires, et des sociétés puissantes les protégeront toujours mieux que de faibles exploitations, sans cesse ballottées par la concurrence. On dit aux ouvriers mineurs que le fractionnement des concessions est pour eux une garantie, parce que, renvoyés d'une mine, ils pourront toujours entrer dans une autre. Cela sera vrai tant que la majorité des mines prospérera sur un bassin; mais si les travaux cessent partout, s'il y a encombrement, comme cela arrive souvent dans les luttes de la concurrence locale, où iront les ouvriers? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un système qui présente aux ouvriers l'anarchie comme un bien?

Il est à regretter qu'on mette souvent peu de prudence et de bonne foi dans les discussions que soulève la question des salaires. D'abord on exagère la détresse des ouvriers. Sous l'influence du progrès général, dont l'une des conditions est de mettre à la portée du plus grand nombre toutes les choses nécessaires à la vie, il est certain que la condition des ouvriers s'améliore tous les jours. Le temps a marché pour eux comme pour tous. Si leur existence est quelquefois menacée par des crises affligeantes, il faut le dire, ce n'est pas toujours l'insuffisance des salaires qui provoque ces crises; elles sont ordinairement le fruit de la débauche et de l'imprévoyance. Les ouvriers les mieux payés ne sont pas toujours les plus paisibles ni les moins exigeans. L'ignorance surtout, chez beaucoup d'entre eux, est la cause de ces excès déplorables qui troublent notre société. L'intelligence crédule de l'ouvrier le met à la merci des mauvaises passions qui veulent s'emparer de lui. Il ignore la portée des coups qu'il frappe. Aussi la réforme des salaires nous a toujours paru un projet chimérique, tandis que la réforme morale et intellectuelle des ouvriers est une pensée juste, dont l'application peut produire des résultats utiles. Quand l'ouvrier sera mieux instruit, il connaîtra mieux ses devoirs; quand il comprendra les principes élémentaires de l'industrie, quand il saura que le salaire a des lois invariables qu'aucune force ne peut changer, quand l'apparition d'une nouvelle machine ne sera plus pour lui un problème effrayant, il cessera de faire des coalitions.

M. Léon Faucher, dans un curieux travail publié l'an dernier sur le mouvement de l'industrie en Angleterre, a cité un fait qui démontre mieux que des raisonnemens les avantages qu'on peut retirer de cette réforme intellectuelle et morale des ouvriers. Depuis plusieurs années, les manufacturiers des comtés de Lancastre, de Chester et d'Yorck ont pratiqué en grand cette réforme. Ils ont fondé des écoles, ils ont donné des livres aux ouvriers, ils ont concouru eux-mêmes à les instruire, ils ont pris en même temps des mesures destinées à soulager leur vieillesse ou leurs infirmités : qu'est-il résulté de ce système, qui n'est après tout que de l'humanité et de la justice? La conduite des ouvriers a répondu à celle des maîtres. Les ouvriers ont donné aux maîtres des témoignages publics de leur reconnaissance, en condamnant eux-mêmes les coalitions. Ils ont déclaré, dans des discours adressés à la foule, que « les coalitions sont toujours funestes, que le taux des salaires ne dépend ni des ouvriers ni des maîtres, que le salaire exprime le rapport qui existe entre l'offre du travail et la demande, que le

prix de ce travail doit s'élever avec la prospérité de l'industrie et s'abaisser avec l'adversité : » principes fort justes, que la science a consacrés, et qu'il est nécessaire de faire comprendre aux classes ouvrières, si l'on veut adoucir leur sort.

Le problème ainsi posé, qui peut être chargé de le résoudre? Si le plus sûr moyen d'améliorer le bien-être des masses est de les éclairer sur leurs devoirs, de leur donner le goût d'une vie régulière, de les lier par la reconnaissance, qui se chargera de ce soin? Est-ce l'état? On sait combien de ce côté son influence est bornée. Sans doute, son influence peut être utile, mais il faut qu'elle soit puissamment secondée. Or, où l'état trouverait-il des auxiliaires pour accomplir cette régénération des classes pauvres, si ce n'est dans ces associations puissantes qui occupent des milliers de bras, et pour lesquelles le bien-être moral et matériel des ouvriers est une condition de prospérité et de salut? Les petites exploitations ne peuvent pas faire les sacrifices que cette œuvre exige. Leur responsabilité morale n'est pas d'ailleurs assez grande pour mettre leurs sentimens au niveau d'une telle mission. Il n'y a que des compagnies fortement organisées qui puissent la concevoir et la remplir. Adressez-vous donc à ces compagnies. Au lieu de soulever contre elles les passions populaires, tirez parti de leurs forces dans un intérêt d'humanité comme dans un intérêt d'ordre et d'avenir. En échange de la protection spéciale que le gouvernement leur accorde, quand elles viennent présenter leurs statuts au conseil d'état, imposez-leur des conditions favorables aux classes pauvres. Par là vous donnerez une sanction morale et politique à ce pouvoir industriel que la démocratie a tort de redouter, car il ne crée aucune influence permanente, et sa mobilité est le contre-poids de sa force. Chaque pouvoir a sa mission dans ce monde; chacune des grandes influences qui ont passé sur la terre y a laissé une trace de sa légitimité temporaire. Donnez au pouvoir industriel et financier la mission d'améliorer le sort des classes pauvres, ce sera le moyen d'apaiser les préventions qu'il soulève dans le pays.

Jusqu'ici, dans les états modernes, cette pensée de réprimer l'association des capitaux ne se voit nulle part; au contraire, partout on excite les capitaux à s'associer pour exécuter de grandes entreprises. C'est la condition du progrès, c'est la loi du temps. Disons-nous par là qu'il faille encourager des agglomérations excessives? La France est-elle menacée d'une conspiration de capitaux? Est-il question, comme on l'a dit à la tribune, d'accaparer les sources de l'eau et du feu, ou le blé du royaume? La raison publique n'admet pas les hypothèses de cette nature. D'ailleurs, la loi pénale a prévu le cas où la spéculation prend le caractère d'un délit, et, pour ce qui regarde les associations houillères, la loi de 1810 suffit pour les empêcher d'exercer le monopole. En présence des articles 31 et 49, qui exigent, sous peine de la déchéance des concessionnaires, l'exploitation partielle et permanente de chacune des mines réunies, il n'y a pas d'association houillère qui puisse abuser de son omnipotence sur un bassin ou même sur un point étendu du royaume. Supposons que la compagnie des mines de la Loire, absorbant les mines dissidentes, finisse par occuper le bassin tout entier, quelle sera devant elle la situation du gouvernement? Armé de l'art. 31, il pourra exiger que la compagnie exploite simultanément toutes les concessions du bassin de la Loire, ce qui lui imposera des charges très lourdes; armé de l'art. 49, il pourra exiger que toutes ces exploitations soient sérieuses, et qu'elles répondent aux besoins de la consommation. Que veut-on de plus pour empêcher

le monopole? Forcée de produire, la compagnie ne sera-t-elle pas forcée de vendre, et, quand la vente est obligée, le monopole est-il possible? Toutes les combinaisons que l'on voudra imaginer dans l'intérêt des consommateurs ne vaudront jamais ce moyen simple et énergique, qui va droit au but, et qui arrête le mal dès le principe.

Si la commission n'a eu d'autre but que de prévenir le monopole, elle aurait donc pu se dispenser de modifier la loi de 1810, d'autant plus que son projet, au lieu d'exclure le monopole, lui donne au contraire des ressources et des espérances qu'il n'avait pas. Au lieu d'empêcher le mal, elle l'aggrave. En effet, sous le régime de la loi de 1810, quand une société réunit dans sa main plusieurs concessions, les mines dissidentes peuvent se réunir à leur tour sans l'autorisation de l'état, et former une société de concurrence. Avec le système de la commission, dès qu'une compagnie puissante sera établie sur un bassin, il faudra se laisser ruiner par elle, si l'on n'a pas l'appui du gouvernement. L'état deviendra le maître de répartir à son gré le privilége des exploitations houillères. Son pouvoir n'aura plus de contre-poids. Avec le droit d'autoriser la formation des grandes compagnies, et celui d'empêcher les associations qui leur seraient contraires, il créera le monopole où il voudra. Supposez, avec ce système, une de ces réactions politiques dont l'imagination des partis se préoccupe, peut-être avec quelque raison; supposez un ministère qui voudrait changer les traditions du gouvernement de 1830, et qui croirait agir dans l'intérêt de sa défense en exagérant le développement de ces grandes influences financières que vous redoutez : quelles ressources lui offrirait un système qui lui donnerait le droit de distribuer et de maintenir dans quelques mains le monopole d'une industrie puissante!

Le projet de la commission va donc directement contre son but. Il veut protéger la liberté industrielle, et il remplace la liberté par l'arbitraire. C'est là, du reste, que viennent échouer presque tous les systèmes qui ont pour objet de réglementer les mouvemens de l'industrie. Dès qu'on veut intervenir dans la libre action des capitaux, on produit des désordres souvent plus grands que ceux que l'on redoute. Ajoutons que les capitaux, par des combinaisons qu'aucune loi ne peut atteindre, finissent toujours par éluder les prétendus obstacles qu'on leur oppose. Quelque mesure que vous preniez pour empêcher la réunion de plusieurs mines dans une seule main, l'esprit de spéculation saura bien la rendre illusoire. Il est évident, en effet, que, si les capitaux ne peuvent s'emparer ostensiblement des exploitations houillères, ils auront toujours la ressource de les accaparer indirectement. Dès qu'on ne pourra plus acheter ou réunir plusieurs mines sans le consentement de l'état, on pourra se passer de ce consentement en prenant un assez grand nombre d'actions dans chacune d'elles pour dominer leur direction. Par là rien ne sera changé à l'état actuel des choses, si ce n'est que le mensonge sera substitué à la vérité.

En résumé, le projet de la commission nous semble une violence inutile. Personne ne peut suspecter les intentions des honorables membres qui composent cette commission. Personne ne peut mettre en doute leur impartialité ni leurs lumières; on peut croire seulement que les exagérations du dehors ont pu influer sur leur jugement, et que leur bonne foi a été surprise. Nous ne parlerons pas de la proposition de l'honorable M. Delessert, puisque la commission s'est chargée d'en démontrer les inconvéniens. La conclusion que nous voulons tirer

de tout ceci, c'est qu'il serait dangereux et inutile de modifier la loi de 1810, c'est que le principe d'association contenu dans cette loi est nécessaire à l'industrie des mines, c'est que ce principe est sagement limité, et que le gouvernement a dans les mains des armes suffisantes pour l'empêcher de dégénérer en monopole. M. le ministre des travaux publics a démontré cette vérité avec la dernière évidence, et l'on n'a pas encore pris la peine de le réfuter.

La loi de 1810 a été d'une admirable prévoyance. Rédigée à une époque où l'industrie houillère n'avait pas encore révélé toute l'importance de ses destinées, elle convient cependant au présent comme au passé. La société et l'industrie elle-même y trouvent des garanties suffisantes. Un changement dans la loi de 1810 serait donc une mesure impolitique. Cependant, s'il fallait, dans un intérêt que le gouvernement et les chambres apprécieront, donner une satisfaction à des passions hostiles, ou rassurer quelques esprits timorés, nous pensons que l'on pourrait ajouter à la loi de 1810 une disposition plus sage et plus utile que le projet de la commission. De quoi s'agit-il dans ce débat? Quel but doit-on se proposer? Veut-on gêner l'industrie houillère? Non. On veut seulement empêcher les abus qui pourraient résulter d'une vaste association, maîtresse de la consommation sur un bassin. Eh bien! au lieu de dire qu'une réunion houillère sera dissoute dès qu'il sera prouvé qu'elle donne des inquiétudes aux consommateurs, déclarez, dans un article de loi, que le retrait des concessions pourra être prononcé dès qu'il sera prouvé, après une enquête, que l'association a dépassé la limite des prix déterminés par le mouvement général de l'industrie et par le jeu d'une concurrence régulière. Sans doute une pareille disposition serait rigoureuse, et il n'y aurait peut-être que l'industrie houillère qui serait assez forte, assez sûre d'elle-même, pour ne pas redouter cette perpétuelle menace insérée dans la loi; mais au moins cette disposition donnerait aux consommateurs de nouvelles garanties sans introduire dans l'industrie des mines un principe funeste, et l'on ne sacrifierait pas de graves intérêts à des défiances injustes ou illusoires.

Nous comprenons jusqu'à un certain point les appréhensions de la chambre des députés. Ces grandes associations qui se forment de toutes parts, ces capitaux immenses qui se rassemblent pour exécuter des entreprises gigantesques, ce pouvoir de l'argent, hier si timide, aujourd'hui si téméraire, tout cela doit émouvoir le législateur; mais nous croyons qu'on exagère la portée de ces symptômes. On se livre à des hypothèses que le bon sens repousse. On prête à la spéculation, à l'agiotage, des projets chimériques. On suppose aux influences pécuniaires une puissance qu'elles n'ont pas, qu'elles ne sauraient avoir dans une société comme la nôtre. On n'a pas assez de confiance dans la dignité, dans la moralité de notre pays. Le caractère de notre nation a déjà traversé d'autres épreuves. Le règne de Louis XV n'a corrompu que la cour; les chemins de fer ne feront pas de notre pays une nation d'agioteurs. On prend des excès passagers pour des passions durables. L'industrie moderne, née des révolutions qui ont enfanté les classes moyennes, ne manquera pas à sa noble origine : fille de la liberté, elle ne l'opprimera pas.

JULES PETITJEAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1846.

L'attente du grand débat politique ajourné aux fonds secrets du ministère de l'intérieur a ôté à la discussion du budget une partie de son intérêt. On a pu cependant remarquer, durant ce débat, la tendance manifeste de la chambre à augmenter les dépenses, alors qu'une tendance contraire la conduit à abaisser les recettes. Dominée, d'un côté, par l'esprit de gouvernement, elle constate et voudrait satisfaire des besoins multipliés; entraînée, d'un autre côté, par ses sympathies pour les classes malheureuses, elle aspire à alléger le fardeau des charges publiques, et le ministère ne pèse pas assez sur elle pour maintenir une harmonie désirable entre des dispositions aussi contraires. La plupart des augmentations réclamées par le gouvernement et consenties par la commission ont été votées sans contestation sérieuse, quoiqu'elles s'élèvent à des sommes assez considérables, et l'on a même vu la chambre aller plusieurs fois, par un mouvement spontané, fort au-delà des propositions de la commission du budget, malgré les impuissantes protestations de son honorable rapporteur. Le conseil d'état, les cours royales, les tribunaux de première instance et les juges de paix ont reçu des augmentations notables; ces derniers ont rencontré sur les divers bancs de la chambre des défenseurs que l'approche des élections a rendus plus chaleureux, sinon plus convaincus, et l'on a élevé leurs traitemens, non pas peut-être au-delà de leurs besoins, mais à coup sûr au-dessus de leurs espérances. On ne peut nier d'ailleurs que les émolumens attachés en France aux fonctions publiques ne soient en général d'une insuffisance réelle. Quelle représentation demander à un premier président de cour royale qui touche 15,000 fr., à un président de première instance qui en reçoit moins de 4,000? Quelle action exercera sur les grands propriétaires et les riches industriels du département qu'il administre le préfet auquel sa situation personnelle

ne permet pas d'ajouter quelque chose aux appointemens attachés à ses fonctions? Comment établir des rapports utiles et pénétrer dans la bonne compagnie, s'il est interdit de se placer à son niveau par les habitudes de la vie? C'est surtout à l'étranger et pour les hautes fonctions diplomatiques que cette insuffisance est sensible et souvent dommageable aux grands intérêts du pays. L'Angleterre alloue à ses agens des traitemens énormes; les États-Unis d'Amérique ne les rétribuent pas moins largement, et l'Union est, en cela, fidèle au principe qui domine dans ses mœurs comme dans ses lois. La première conséquence du régime démocratique est, en effet, de supprimer d'une part toutes les fonctions gratuites, et de l'autre d'élever tous les traitemens pour rendre les grandes situations accessibles à tout le monde. La monarchie de 1830 avait, dans les jours qui suivirent son établissement, opéré dans un sens évidemment contraire à son esprit et à sa tendance naturelle, en réduisant les émolumens attachés aux fonctions publiques, et c'est pour rétablir l'harmonie entre les faits sociaux et les principes du gouvernement que les chambres se trouvent saisies à chacune de leurs sessions de demandes d'augmentations le plus souvent justifiées.

Le service de l'instruction publique a été libéralement doté par la chambre. Toutes les augmentations consenties par la commission du budget ont été votées sans résistance, et, si la délibération ne s'est pas ouverte sur plusieurs innovations proposées par M. de Salvandy, c'est que le ministre a lui-même accepté le renvoi à la session prochaine. Il est naturel, en effet, dans la situation provisoire qu'on a malheureusement faite à l'université, de la constituer légalement avant de présenter à l'approbation législative des institutions destinées à la compléter. M. de Salvandy n'en a pas moins obtenu des augmentations notables sur quelques chapitres, et le corps enseignant ne peut que s'en féliciter. La réorganisation de l'école des chartes sur un meilleur pied et avec un enseignement complet sera un service véritable rendu aux études historiques, et nous avons vu avec plaisir la chambre refuser d'adhérer sur ce point aux conclusions négatives de sa commission. Il reste à assurer l'avenir des jeunes gens qui se dévouent à cette vie laborieuse et modeste, et c'est un point auquel jusqu'à ce jour on n'avait guère songé. Il faut espérer que M. le ministre de l'instruction publique s'entendra avec son collègue de l'intérieur pour ériger en droit ce qui n'existe aujourd'hui qu'à titre de faveur, et garantir des positions aux hommes qui les auront si bien méritées.

Le budget de l'instruction publique était à peine voté, que chacun devançait par ses impatiences le grand débat qui allait suivre. Il a été en tout point digne de la longue attente qui l'avait précédé et de la majesté du gouvernement représentatif, dont il allait mettre à nu les rouages les plus secrets. Jamais la France réunie dans ses colléges n'a été mise plus complétement en mesure de se prononcer; jamais la tribune ne lui a apporté autant de lumières. Ces débats si approfondis sur les hommes et sur les choses, ces paroles si vives dans une situation si calme, tant et de si hauts problèmes discutés devant un grand peuple qui, dans quelques semaines, va exercer sa souveraineté et prononcer en dernier ressort sur toutes choses : c'est là un beau spectacle qui témoigne du progrès de la raison publique et de la force de nos institutions.

Avec la précision de son esprit et l'admirable clarté de son talent, M. Thiers a exposé les deux politiques que pouvait, après son avénement, suivre la monarchie de 1830. L'une de ces politiques était agressive, elle pouvait produire de grandes choses, mais elle était chanceuse : c'était celle de l'opposition de cette époque. M. Thiers l'a combattue et au besoin la combattrait encore. L'autre était plus sûre et n'aventurait rien; elle n'était pas moins digne et pouvait être aussi féconde dans l'avenir, si l'on savait s'en ménager les éventualités. Si ce n'était pas une politique éclatante, c'était une politique prudente et convenable, qui laissait à la France l'entière disposition de ses forces et le plein usage de sa liberté. Ce fut à ce système que se rallia M. Thiers, ce fut de cette pensée qu'il devint le ministre depuis 1832 jusqu'en 1836, concurremment avec M. Guizot. Cette politique voulait la paix, mais elle laissait voir au besoin qu'elle était capable de la guerre; en même temps qu'elle négociait à Londres avec une conférence européenne, elle s'établissait à Ancône et prenait Anvers en face de l'armée prussienne rangée en bataille; elle traitait avec toutes les vieilles monarchies, mais n'hésitait pas à reconnaître Isabelle II et à seconder en Portugal les tentatives de dom Pédro. Elle proclamait hautement l'alliance anglaise, mais elle voulait que cette alliance fût active et efficace; elle prétendait l'utiliser au profit de la cause constitutionnelle en Europe. Le patronage de la Péninsule engagée dans le labeur de sa régénération avait été l'œuvre entreprise en commun : c'est dans cette œuvre que, selon l'illustre orateur, le concours sincère de la France manqua pour la première fois à son alliée, et ce désaccord de vues provoqua un refroidissement qui trois années plus tard allait aboutir au traité du 15 juillet. Dans le cours de ces trois années, une politique nouvelle avait été inaugurée : cette politique professait extérieurement les mêmes principes que celle de M. Casimir Périer, mais elle les appliquait d'une manière fort différente. Elle livra, dit M. Thiers, l'Espagne aux chances d'une contre-révolution, abandonna le Luxembourg, évacua Ancône et s'aliéna l'Angleterre sans parvenir à se concilier le continent. Le ministère du 1er mars fut une réaction d'un moment contre cette politique, qui reprit son cours au 29 octobre, et s'est déployée depuis cette époque avec une hardiesse qu'elle avait été bien loin d'avoir sous le ministère du 15 avril.

Après avoir été mise au ban de l'Europe par le traité du 15 juillet, la France s'est empressée de rentrer sans nulle condition dans le concert européen; elle a renoué l'alliance anglaise, mais sans rien stipuler au profit de notre politique, même en Syrie; et, pour obtenir le rachat de la convention de 1841 sur l'extension du droit de visite, elle s'est trouvée dans le cas de dévier en Amérique de sa neutralité, et d'accepter dans l'affaire du Texas un rôle contraire à nos plus manifestes intérêts. L'alliance anglaise pratiquée comme l'entend le cabinet actuel conduit la France à ne tirer aucun parti de ses succès au Maroc, à conserver toujours et partout une attitude d'impuissance et d'immobilité. Pour donner le change au pays, le ministère s'est trouvé dans le cas d'inventer la conquête des Marquises, et, dans cette impasse isolée de toutes les grandes routes commerciales du globe, il s'est créé, par son imprévoyance, plus de difficultés que ne pouvait lui en donner l'ensemble des affaires européennes. Il a pris Taïti pour pouvoir vivre aux Marquises, et il a désavoué M. Dupetit-Thouars pour ne

pas se brouiller avec l'Angleterre. Du désaveu de son amiral, il en est venu à l'indemnité Pritchard; la paix du monde, qui a résisté depuis seize ans aux événemens d'Orient, de Belgique et de Pologne, a failli se rompre à la suite d'une querelle avec un missionnaire pharmacien.

A la suite de ce tableau, M. Thiers a placé une critique vive et pétillante de l'administration intérieure : il s'est attaché à la montrer atteinte de la même imprévoyance et de la même irrésolution signalée par lui dans la conduite de nos affaires extérieures, et il a terminé par un exposé fort grave de l'état actuel de nos finances, engagées pour de longues années, afin d'ôter au pays sa liberté d'action au dehors : système déplorable qui, selon l'honorable membre, peut aboutir à une crise financière imprévue autant que terrible, et fait de la paix bien moins une politique de choix qu'une politique de nécessité.

M. le ministre des affaires étrangères a choisi dans ce vaste ensemble les points qui lui paraissaient de nature à comporter une réfutation plus facile. C'était son droit sans doute, puisque la plupart des questions traitées par M. Thiers avaient été déjà résolues par la majorité, et qu'elle était étroitement engagée, depuis cinq ans, dans la politique que son illustre adversaire faisait ainsi comparaître devant le pays; mais a-t-il affaibli l'impression générale produite par ce vaste tableau? A-t-il justifié la soudaine rentrée de la France dans un accord dont elle avait été injurieusement exclue, la stérilité d'une alliance qui ne parvient pas même à amortir en Grèce et en Syrie l'implacable hostilité d'agens diplomatiques et consulaires? A-t-il rendu raison des expéditions de l'Océanie, donné un sens à ces déplorables et coûteuses conquêtes? A-t-il prouvé à la France qu'elle avait conclu avec le Maroc, après la bataille d'Isly, un traité analogue à celui qu'a signé l'Angleterre avec les Sikhs après la bataille d'Alliwall? A-t-il dissipé l'impression pénible laissée dans les esprits à propos de l'annexion du Texas? A-t-il enfin rendu l'indemnité Pritchard plus légère à porter devant les colléges électoraux? Nous en doutons, et, malgré son immense talent, M. le ministre des affaires étrangères en doute à coup sûr autant que nous. Aussi s'est-il empressé de quitter les questions extérieures pour aborder le terrain moins compromettant de la politique intérieure. Avec une habileté spirituelle et nouvelle pour la chambre, il a semé les mots heureux et les épigrammes, au risque même, comme le lui a reproché M. Barrot, de ne pas toujours rencontrer une vérité. Opposant aux embarras intérieurs de l'opposition la forte discipline et la compacte unité du parti ministériel, montrant cette unité renforcée par le vote public, dernière conquête de la liberté constitutionnelle, il a demandé si une telle œuvre pouvait être sérieusement attribuée à la corruption, et si l'action exercée sur tout un grand parti pouvait dépendre de la satisfaction donnée à des intérêts individuels, si nombreux qu'on les suppose. Cette majorité qui l'appuie dans la chambre, M. Guizot prétend la posséder, aussi compacte, aussi dévouée, dans tous les corps électifs, depuis les conseils-généraux jusqu'à la garde nationale. N'en déplaise à l'éminent orateur, nous craignons qu'il ne se soit opéré dans son esprit une étrange et profonde confusion entre les intérêts généraux du parti conservateur et les actes particuliers imputés à son propre ministère. Que la France, à tous les degrés de sa hiérarchie élective, soit favorable à la politique conservatrice qui prévaut depuis seize ans et qu'on a cru devoir appeler la pensée

du règne, cela n'est douteux pour personne; qu'elle soit disposée à défendre ces biens précieux contre toutes les violences et tous les entraînemens, c'est ce qui est incontestable. Si l'on mettait aux voix cette politique, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître qu'elle obtiendrait une éclatante majorité dans presque tous les corps électifs aussi bien que dans le parlement; mais le ministère du 29 octobre est-il la seule expression possible de cette politique? ne pouvait-elle pas être pratiquée sans qu'on y joignît les fautes reprochées à cette administration, et son chef effectif voudrait-il courir le risque de consulter la nation sur sa rentrée dans le concert européen, sur ses actes dans l'Océanie, au Maroc et au Texas? voudrait-il s'exposer, en un mot, à voir les principales questions de cabinet posées devant la chambre depuis six ans se débattre aussi devant la France? serait-il rassuré sur les résultats de cette épreuve?

Une autre discussion délicate et plus grave est venue compléter la discussion que les deux grands antagonistes avaient élevée à une hauteur où M. Billault a su la maintenir dans un des plus beaux discours prononcés par l'habile orateur. Nous n'aimons pas les débats sur les principes organiques et sur ce qu'on peut appeler la métaphysique de la constitution. Profondément dévoués à la monarchie représentative, il nous répugne d'en voir traduire les ressorts les plus secrets devant la curiosité publique. Nous n'hésitons pas à déclarer d'ailleurs qu'à notre avis la personnalité inerte du monarque dans cette forme de gouvernement n'est admissible ni en droit ni en fait. Telle ne saurait être non plus la pensée de M. Thiers, et on ne peut la lui prêter que dans une intention perfide. L'historien de l'empire sait aussi bien que nous par quel mot énergique le premier consul fit justice de cette conception, lorsque Sieyès imagina son grand électeur destiné à résider hors du siége du gouvernement, au palais de Versailles, avec un traitement de six millions. A de telles conditions, il n'est pas un être intelligent et libre qui consentît à s'asseoir sur un trône. Aussi tenons-nous les règles du gouvernement représentatif comme observées toutes les fois que la pensée de la couronne n'apparaît au pays que sous le couvert d'un ministre sérieusement responsable, disposé à subir devant la chambre toutes les conséquences de sa responsabilité. C'est la théorie que nous soutenions énergiquement en défendant le ministère du 15 avril contre des adversaires que M. Guizot doit connaître mieux que personne. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons retrouvé dans sa bouche notre thèse de cette époque; mais, comme elle n'a pu qu'y gagner beaucoup, force est de nous en féliciter. Nous voudrions seulement que, dans son ardeur nouvelle à défendre les droits de la couronne, M. le ministre des affaires étrangères ne compromît pas, en l'exagérant, la thèse que nous soutenions avant lui. Il prétend que l'action personnelle de la royauté peut se manifester pour le bien, et qu'elle ne doit demeurer voilée que pour le mal. Nous maintenons que cette action ne doit se révéler jamais, et qu'en aucune circonstance elle ne peut se passer, vis-à-vis de l'opinion, de l'intervention ministérielle; nous tenons pour mal fondée et pour dangereuse une distinction qui, sous le prétexte spécieux de glorifier la royauté, l'expose à descendre dans l'arène, et à subir, pour des actes dont l'appréciation est nécessairement mobile, tous les caprices de l'opinion, toutes les variations de l'esprit public. Si nous admettons l'action de la royauté sur ses ministres, c'est sous la double condition

que cette action sera constamment en accord avec la volonté des deux autres pouvoirs publics régulièrement manifestée, et que la couronne saura se contenter de la réalité de son droit sans prétendre en étaler l'usage. Que les résultats généraux d'un règne soient un jour acceptés et bénis par l'histoire, nous y consentons de grand cœur; mais que dans les actes journaliers de la vie politique on propose de faire deux parts, pour en attribuer une à la couronne et l'autre aux seuls ministres responsables, c'est ce que nous ne saurions admettre à aucun prix, car une telle théorie n'irait qu'à découvrir le pouvoir héréditaire par l'effet de cette logique irrésistible qui, en France plus encore qu'ailleurs, est le trait dominant du caractère national.

Quels qu'aient été les résultats du vote et le nouveau succès donné au ministère par sa majorité, les vrais amis de la monarchie doivent regretter que des actes qui ont justement blessé les susceptibilités nationales aient pu donner lieu à un pareil débat au sein de la chambre, d'où il descendra bientôt au sein du pays lui-même. Nous nous croyions bien loin des luttes de 1839, et pourtant les mêmes questions brûlantes qui ont fait le triomphe de la coalition vont se poser encore devant les colléges électoraux. Cette situation n'a rien dont on doive beaucoup se féliciter.

Après ces grands débats, la chambre a passé aux articles du budget de l'intérieur. La discussion sur les subventions aux théâtres royaux ne sera pas sans résultats, il faut l'espérer. M. Vivien a réfuté avec l'autorité qui lui appartient, avec cet accent de loyauté qui commande toujours l'attention de la chambre, les accusations qu'on accueille trop légèrement contre le Théâtre-Français. La Comédie-Française, a dit l'orateur, n'est plus dans l'heureuse situation où l'avait placée l'empire; elle n'a plus le privilége d'absorber les artistes éminens qui pourraient la fortifier; le gouvernement ne peut plus étendre sur cette institution la sollicitude dont il l'entourait autrefois. Tous les genres sont confondus; on accorde trop de priviléges de théâtres qui rendent la position de la Comédie-Française plus difficile encore. Cet établissement a de plus à sa charge un chapitre énorme de pensions, un loyer considérable, que n'ont pas les autres théâtres royaux. Cependant ces théâtres, surtout l'Opéra et l'Opéra-Comique, sont plus richement dotés; ils reçoivent à eux deux 860,000 francs sur les fonds votés par les chambres, tandis que le Théâtre-Français ne reçoit que 200,000 francs. Pourquoi cette inégalité dans les faveurs de l'état? Si les pièces littéraires, si les auteurs éminens deviennent de plus en plus rares, si les grands acteurs tragiques et comiques manquent, c'est une raison pour l'état de prodiguer ses encouragemens à une institution qui est une des gloires du pays; c'est une raison pour lui de l'aider à vaincre les difficultés présentes, et M. Vivien a rendu un service aux lettres en appelant toute l'attention du gouvernement sur l'état de l'art dramatique en France. Tout en demandant quelques réformes réclamées par l'opinion, M. Vivien pense que l'organisation établie par le décret de 1812 est encore la meilleure que l'on puisse appliquer à notre premier théâtre. « Si le Théâtre-Français, a-t-il ajouté, devient une simple entreprise privée, il n'y aura plus de Théâtre-Français; vous verrez disparaître toutes les nobles traditions de la scène française. » La chambre a donné une complète adhésion à ces paroles, et M. le ministre de l'intérieur, adoptant les vues de M. Vivien, s'est

honore en défendant à son tour la Comédie-Française des injustes reproches dont elle est l'objet. M. le ministre de l'intérieur a reconnu l'insuffisance de la dotation de notre premier théâtre; il a pris l'engagement de demander à la chambre l'année prochaine un crédit pour l'augmenter. Les paroles prononcées par le ministre sont un gage qui doit rassurer la littérature dramatique.

Un grave document a été soumis ces jours-ci à l'appréciation du sentiment public; nous voulons parler de l'acte d'accusation relatif à l'attentat de Fontainebleau. Nous ne croyons manquer à aucune convenance en disant qu'il a suscité quelque étonnement chez les magistrats qui considèrent comme leur premier devoir de rester, dans l'exercice de leurs fonctions, étrangers à toutes les passions qui s'efforcent de les circonvenir. Que la commission d'instruction se livrât aux recherches les plus longues et les plus minutieuses pour arriver à découvrir les complices secrets ou les incitateurs de Pierre Lecomte, c'était son premier devoir, et nous lui rendons la justice de reconnaître qu'elle l'a complétement rempli; mais, lorsque toutes les perquisitions ont été vaines, et qu'on est en face d'un crime d'autant plus hideux qu'il n'est expliqué par aucun fanatisme, donner à entendre que la vérité a pu échapper à la justice, et prendre soin de justifier ainsi une polémique dont la magistrature, dans son impassibilité, a dû ignorer jusqu'à l'existence, c'est là ce qui éveille des scrupules que nous partageons pour notre compte, et ce qui ne paraît pas, même au Luxembourg, avoir rencontré une adhésion unanime.

Nous ne parlerons pas de l'évasion du prince Louis-Napoléon comme d'un événement politique. La liberté de ce singulier prétendant n'est pas plus un péril pour l'ordre public que sa captivité n'était une garantie. Nous pouvons regretter qu'une grace spontanément accordée n'ait pas fait peser sur la tête du fils de Louis Bonaparte le poids d'une reconnaissance à laquelle il lui serait devenu impossible de se dérober; mais nous devons reconnaître que le prisonnier de Ham n'a rien fait pour la provoquer, et qu'il ne pouvait imputer qu'à lui-même la prolongation de sa captivité. C'est l'impression qui résultera pour toutes les consciences droites de la lecture de l'écrit apologétique publié, au nom du prince, par M. Poggioli. Un projet de lettre au roi avait été rédigé par quelques députés et adressé à Louis-Napoléon par l'honorable M. Odilon Barrot dans le courant du mois de janvier dernier. Ce projet avait été officieusement concerté avec M. le ministre de l'intérieur, et celui-ci s'était engagé à provoquer la grace du prisonnier, si la lettre convenue était adressée à la couronne; le prince s'est refusé à la signer, quoique son honneur n'y fût pas moins ménagé que les convenances. Il devenait dès-lors difficile d'octroyer une faveur qu'on persistait à ne pas demander. Nous espérons que le prince Louis aura profité de sa trop longue captivité pour calmer son imagination, car il suffit de respirer l'air de France, même derrière les murailles d'une prison, pour être bientôt convaincu que, de toutes les tentatives, la moins redoutable autant que la plus folle serait celle qui tendrait à réveiller dans le pays le souvenir et les traditions de l'empire.

La chambre a ordonné l'impression des pièces déposées à ses archives sur les affaires de Syrie, et le débat sur cette question a été renvoyé au budget annexe des chancelleries consulaires. M. de Lamartine, rétabli de sa longue indisposi-

tion, pourra ainsi prendre part à une discussion dans laquelle il a plus que personne le droit et le devoir de se faire entendre. C'est à M. Léon de Maleville qu'est réservé le soin d'exposer l'état de cette affaire. La législature actuelle a inauguré ses travaux en 1843 par une étude approfondie de cette transaction; elle ne voudra pas, au moment de reparaître devant le pays, se montrer moins préoccupée du grand intérêt qui la touchait si vivement alors. On se rappelle qu'avec un grand sens politique et une prévoyance trop tôt justifiée par les événemens, elle refusa d'approuver l'arrangement du 17 décembre 1842, pour lequel on réclamait des éloges difficiles à concilier avec l'opinion actuelle de M. le ministre des affaires étrangères. Depuis, elle n'a cessé, à chacune de ses sessions, de signaler les périls de cette double administration confiée à un chef maronite et à un chef druse, antagonisme déplorable qui constitue en permanence l'anarchie dans le Liban. M. le ministre des affaires étrangères, qui avait vainement réclamé pour cette convention l'adhésion du parlement, s'est trouvé conduit depuis lors à reconnaître qu'elle était non moins dangereuse qu'inexécutable, et il n'a plus présenté que comme une transaction malheureusement nécessaire ce qu'il avait d'abord célébré comme un triomphe de la politique française. Sous la pression de l'opinion publique, il s'est trouvé dans le cas d'ouvrir à Constantinople une négociation pour obtenir le rétablissement en Syrie de l'administration unique et chrétienne qui durant deux siècles a maintenu dans ces contrées une sorte de sécurité. Confiant dans le résultat de ces ouvertures, M. Guizot en a annoncé plusieurs fois le succès prochain à la chambre, et, au début de la présente session, il crut pouvoir dire que l'opinion de la France était partagée par l'Autriche, dont l'internonce suivrait désormais à Péra une ligne de conduite parallèle à celle de notre ambassadeur. Cette analogie de vues et d'intentions a été et se trouve surtout en ce moment formellement contestée par des organes importans de la presse anglaise et allemande. La *Gazette d'Augsbourg*, et plus récemment le *Malta-Times*, ont nié l'existence d'un tel accord, et divers journaux ont reproduit des fragmens d'une dépêche qui aurait été adressée par M. le prince de Metternich à M. de Sturmer, dans laquelle les plans de la France seraient déclarés impraticables et dangereux. Il est impossible qu'une vive controverse ne s'établisse pas sur ce point. M. le ministre des affaires étrangères sera-t-il en mesure de constater que les négociations ont continué à être suivies avec Réchid-Pacha, et qu'il possède le concours du cabinet de Vienne? Dans ce fait résidera principalement l'intérêt du débat.

Cette discussion sera précédée de celle relative aux affaires de l'Algérie. Ce débat sera moins complet qu'on ne l'avait d'abord supposé : toutes les places sont retenues aux malles-postes, et la chambre n'est plus en mesure de donner à une affaire, quelle que soit son importance, une attention suivie. D'ailleurs, le terrain même de la lutte semble échapper à tout le monde. La situation militaire est meilleure, et les grands périls sont conjurés. M. le maréchal Bugeaud a envoyé sa démission, qui n'est pas, il vrai, acceptée par le cabinet, mais qui est encore moins retirée par le gouverneur-général. Les conclusions du rapport sont tellement vagues en tout ce qui ne regarde pas la création d'un ministère spécial, qu'elles ne peuvent être longuement débattues, car ce rapport n'est pas même un élément nouveau dans cette question si complexe. Il est donc à croire



que la chambre sera réduite à entendre d'une part les anti-algériens venir, à la suite de M. Desjobert, répéter leurs anathèmes annuels et leurs paroles de Cassandre, et, de l'autre, à accepter du ministère l'engagement d'approfondir et de résoudre les questions soulevées par la colonisation civile et le désordre de l'administration locale. En renvoyant au budget l'affaire de l'Algérie, la chambre, contre son intention, a rendu le débat à peu près impossible. Depuis le vote de vendredi, la session est moralement terminée, et l'Afrique comme la Syrie arrivent malheureusement trop tard. Les députés de toutes les opinions ne pensent qu'à rejoindre leurs arrondissemens au plus vite, pour ne pas laisser le champ libre aux *députés surnuméraires*, dont les professions de foi volent déjà d'un bout de la France à l'autre. Au premier rang de ceux-ci figurent les fonctionnaires publics de tous les étages et de toutes les robes, et ce n'est pas là le moindre embarras du cabinet. Il faut opter entre des prétentions qui toutes se produisent au même titre, entre des dévouemens qui, malgré leurs manifestations chaleureuses, pourraient bien, s'ils étaient dédaignés, emprunter comme appoints les voix de l'opposition. De plus, les candidatures multipliées des fonctionnaires exercent sur l'opinion un effet grave, qui paraît de nature à compromettre plusieurs élections jusqu'ici réputées faciles. Les amis éclairés du ministère, dans leurs supputations électorales les plus favorables, ne vont pas au-delà d'un bénéfice net de quinze voix sur la minorité actuelle. On sait que les espérances étaient tout autres il y a deux mois : nous verrons ce qu'elles seront dans six semaines.

Nos prévisions sur les facilités que rencontrerait le bill des céréales à la chambre des lords ont pu sembler un moment trompées par l'événement. La guerre énergiquement engagée par lord Stanley est une difficulté grave, et nous ne méconnaissons aucun des obstacles que la mesure pourra rencontrer encore en comité. Elle vient déjà de traverser, à une majorité de 47 voix, l'épreuve de la deuxième lecture. Tout n'est pas dit sans doute, car les 73 procurations dont dispose le cabinet ne lui seront d'aucune utilité dans les délibérations qui vont s'ouvrir sur les articles, puisque les usages de la pairie interdisent d'en faire emploi en comité; mais les raisons déduites par le duc de Wellington avec cette netteté raide et inflexible qui caractérise la manière de l'illustre général, ces raisons qu'un seul homme peut-être était assez fort pour donner en face à la fière aristocratie britannique, pèseront de tout leur poids sur les intérêts et sur les consciences. On comprendra qu'il serait téméraire d'avancer là où le duc de Wellington recule, et, après des protestations plus ou moins vives, on se résignera, pour rester un pouvoir constitutionnel, à subir l'avis et la loi des deux autres.

Les événemens que nous avions prévus éclatent dans l'Amérique du Nord. La guerre est officiellement déclarée au Mexique, l'armée et la flotte de l'Union vont recevoir des accroissemens notables, et la république se trouvera ainsi à la tête de forces imposantes, lorsque le moment arrivera de traiter avec l'Angleterre de la situation définitive de l'Orégon. Ces forces seront à peu près inutiles pour triompher du Mexique, où la guerre civile et l'anarchie ouvrent les voies à l'invasion étrangère et préparent un démembrement. Une foule de questions maritimes vont surgir des hostilités, car le pavillon mexicain couvrira de nombreux

corsaires dont le personnel appartiendra aux îles anglaises, et la justice de Jonathan pourrait bien être expéditive et sommaire. Il y a dans ce seul fait le germe des plus graves complications : qu'on y joigne l'action politique que l'Angleterre va s'efforcer de conquérir et d'étendre sur les partis qui se disputent le Mexique, qu'on y ajoute les questions pendantes entre le cabinet de Londres et celui de Washington, et qu'on dise si de toutes les difficultés de l'avenir une guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne n'est pas la plus imminente. Lorsqu'un conflit s'élève dans nos sociétés européennes, les chances d'accommodement sont grandes, parce que les questions se traitent de gouvernement à gouvernement; mais il n'en est pas ainsi dans le conflit engagé entre l'aristocratie britannique et la démocratie américaine : c'est avec les passions populaires qu'il faut traiter directement, et ces passions n'aspirent à rien moins qu'à la souveraineté intégrale du nouveau continent. Chasser l'Europe de l'Amérique est aujourd'hui le *delenda Carthago* de toute la démocratie américaine. Dans de telles circonstances, la paix du monde est-elle pour long-temps possible? Nous en doutons. L'Amérique pourra laisser dormir certaines questions, mais ce sera sous la condition d'en soulever d'autres : c'est en ce moment le Mexique qui fait les frais de la trêve consentie pour l'Orégon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

RELATION DES VOYAGES FAITS PAR LES ARABES ET LES PERSANS DANS L'INDE ET A LA CHINE DANS LE IX[e] SIÈCLE; TEXTE ARABE TRADUIT ET ANNOTÉ PAR M. REINAUD, DE L'INSTITUT (1).

L'histoire de l'Inde ne commence, à proprement parler, qu'à l'an 1000 de l'ère chrétienne, époque où Mahmoud-le-Gaznévide porta ses armes au-delà de l'Indus, et soumit la plus grande partie de la péninsule. Jusqu'alors une caste privilégiée avait concentré dans ses mains, avec le pouvoir politique, le monopole des productions de l'intelligence. Arts, sciences, belles-lettres, étaient des arcanes impénétrables au vulgaire, et l'histoire du pays, les chroniques, les généalogies royales, ensevelies dans les colléges des brahmes, n'en sortaient, pour le peuple, que sous forme de légendes et de poèmes sacrés, où la science moderne a dû poursuivre la patiente investigation des faits à travers l'obscurité des mythes religieux. Les témoignages que nous ont légués les Grecs et les Romains nous sont d'un faible secours, et quant à la Chine, bien que ses annales fassent mention d'une ambassade envoyée au *fils du ciel* par un empereur romain, il est douteux que les maîtres du monde en aient connu l'existence. Les Arabes seuls peuvent nous fournir des documens sur l'état de l'Asie orientale avant l'invasion des Gaznévides, car nous les voyons, sous le kalifat d'Omar, occuper les bouches de l'In-

(1) 2 vol. in-18, chez Franck, rue Richelieu, 69.

dus et faire des descentes sur les côtes méridionales. Ce peuple né d'hier, et qui déjà touchait au Caucase, aux sources du Nil et aux rives de l'Atlantique, tourna tout d'abord ses armes contre l'Inde. Par la conquête de la Perse, l'islam vit s'ouvrir à l'orient de l'Euphrate un champ aussi vaste que celui qui s'offrit à l'Espagne dans le XVIe siècle, lorsqu'elle posa pour la première fois le pied en Amérique. Comme les Cortès et les Pizarre, de hardis aventuriers partaient du fond de l'Hedjaz pour la conquête du monde, et, au moment de se mettre en route, deux de ces dévots capitaines missionnaires, s'adjugeant par avance les terres inconnues qu'ils allaient découvrir, jouaient, dit-on, sur un coup de dé le sceptre des Thang.

Dans ce premier élan, le nord de l'Inde fut promptement subjugué, mais les guerres civiles et les discordes survenues peu après au sein du kalifat arrêtèrent le torrent et amenèrent la séparation de ces nouvelles possessions, qui se fractionnèrent en petits royaumes indépendans. Plusieurs émirs se créèrent des principautés dans le Mekran, le Beloutchistan, etc.; mais ces diverses colonies restèrent toujours unies à la métropole par le lien religieux, et servirent d'intermédiaires entre les contrées qui les avoisinaient et l'empire des kalifes. Les besoins du commerce établirent avec ces contrées des rapports fréquens. Au commencement du IXe siècle, s'il faut en croire quelques historiens, des jonques chinoises, pouvant contenir près de cinq cents hommes, apportaient à Syras et à Bassora leurs cargaisons de riz et de tissus de soie; les musulmans, quoique moins avancés dans la science navale, et n'ayant guère que de grandes barques de bois de cocotier assez peu solides, s'aventuraient en suivant les côtes jusque dans les mers du Japon; ils avaient des établissemens et des comptoirs dans plusieurs villes maritimes de la Chine, dont la plus florissante était Khamfou; « moult bon port » où venaient encore, du temps de Marco Polo, « grandissimes navies et grandissimes mercandies, de grande vailance de Inde et d'autre part. » D'un autre côté, des caravanes, franchissant les chaînes de l'Himalaya et les plateaux de l'Asie centrale, pénétraient dans le Tibet et la Tartarie. L'islamisme n'avait encore rien perdu de sa première force d'expansion; à défaut de conquêtes, il l'appliquait aux découvertes; l'instinct nomade des enfans du désert les poussait aux aventures et aux courses lointaines. « Je me suis tellement éloigné vers le couchant, s'écrie avec emphase l'historien Massoudi, que j'ai perdu le souvenir du levant, et mes pas se sont portés si loin vers le levant, que j'ai oublié jusqu'au nom du couchant. » Toutes ces excursions ne restèrent pas sans fruit pour la science. Sous l'administration intelligente et libérale des Abbassides, les lumières s'étaient répandues dans toutes les classes; on voyagea aussi pour apprendre et pour étudier; beaucoup de relations et de livres durent être écrits alors, qui, par la suite, se seront perdus au milieu des dévastations des Turcs et des Mongols, ou qui, défigurés par l'imagination romanesque des Orientaux, seront entrés dans le répertoire des conteurs, et servent encore aujourd'hui à défrayer les longues veillées sous la tente. Les aventures de Sindebad le marin, cette fable populaire venue de l'Inde, traduite par les Arabes, transformée en poème par les Persans, ne serait-elle pas une de ces épopées du désert tirées d'un thème historique sur lequel chaque rapsode a laissé l'empreinte de son caprice, chaque copiste la trace de sa fantaisie?

Au IIIe siècle de l'hégire, le chroniqueur Abou-Zeyd-Hassan réunit en un volume les relations de voyages dans l'Inde et en Chine de deux de ses compatriotes, Suleyman et Ibn-Vahab. Il y ajouta divers fragmens destinés à les compléter et à en faire un tableau général de ces contrées, jusqu'alors si peu connues. Ce curieux manuscrit, intitulé *Chaîne des chroniques de pays, de mers, des diverses espèces de poissons, et des choses merveilleuses de ce monde*, vient d'être publié et traduit par M. Reinaud, membre de l'Institut. M. Reinaud a enrichi sa traduction d'un discours préliminaire et de commentaires laborieux, dans lesquels il discute plusieurs difficultés historiques et géographiques touchant la période comprise entre les premières invasions des Arabes et l'apparition de Mahmoud-le-Gaznévide. Le travail de M. Reinaud est, nous devons le reconnaître, fort nourri d'érudition; mais, en vérité, ce petit livre ne pouvait-il fournir matière qu'à de profondes dissertations sur l'emplacement de la capitale des rois de Canoge, ou à de doctes controverses sur des principautés indiennes dont il ne reste pas plus de traces, et auxquelles il est assez difficile de s'intéresser? Comment l'habile orientaliste n'a-t-il pas songé à joindre l'agréable à l'utile, à extraire du fatras scientifique d'Abou-Zeyd une partie pittoresque qui s'y rencontre d'une façon inattendue, des études de mœurs qu'on ne retrouve pas souvent dans les livres de cette nature, et qui forment certainement le principal mérite de celui-ci? Certes, l'occasion était heureuse. Sans préjudice des études archéologiques auxquelles il s'est livré, M. Reinaud eût rendu son ouvrage moins sévère, plus attrayant, plus accessible au commun des lecteurs; car, autant que le permettent la sécheresse et la concision habituelle des narrateurs orientaux, ces chroniques offrent en quelques parties une tournure originale, un certain charme de narration et des aperçus fort remarquables, si l'on se reporte à l'époque où elles furent écrites. Ce sont de véritables *impressions de voyage*. Des impressions de voyage au IXe siècle? Oui, vraiment. Tandis que l'Europe entière, dans la personne de son plus grand roi, parvenait à grand'peine à épeler son alphabet, il y avait des touristes lettrés aux bords du Gange et du fleuve Jaune. L'Orient n'est-il pas la source de toute invention? L'Occident reçoit et perfectionne. Il a, nous en convenons, singulièrement étendu cette branche de la littérature. Chaque *saison* voit éclore une collection de volumes rapportés de Constantinople et du Caire dans les caissons d'une berline anglaise. Il n'est plume si novice qui ne veuille s'essayer dans un genre dont le caprice est la seule règle. Chacun croit devoir faire au public la confidence de ses émotions, nous conter longuement ce qui lui advint, mais avec moins de candeur à coup sûr et de consciencieuse sincérité que cet honnête Abou-Zeyd-Hassan, qui prend ainsi congé de son lecteur : « Il vaut mieux se borner aux relations fidèles, bien que courtes. C'est Dieu qui dirige dans la bonne voie. Louange à Dieu, le maître des mondes! que sa bénédiction soit sur Mahomet et sur sa famille tout entière! Dieu nous suffit. Oh! le bon protecteur et la bonne aide! »

Des deux voyageurs dont Abou-Zeyd nous a transmis les récits, le marchand Suleyman est le seul qui ait écrit lui-même. Suleyman, homme tout à la fois positif et lettré, ne se bornait pas aux soins de son négoce; il mettait à profit la longueur des traversées de mer, et, dans le cours de ses voyages, il étudiait les mœurs, recueillait les traditions, et décrivait avec exactitude les animaux et

les plantes des diverses zones. Les sciences naturelles étaient, comme on sait, en grande faveur chez les Arabes, grace aux livres d'Aristote. Les observations de toute nature consignées sur le journal de bord de Suleyman dénotent une érudition remarquable; de plus, c'est lui qui nous fournit les notions les plus étendues sur l'état politique et les lois de l'Inde et de la Chine. Il a sur son compatriote Ibn-Vahab l'avantage d'une connaissance plus complète des lieux, des hommes et des choses. Celui-ci est un touriste dans toute l'acception du mot.

Ibn-Vahab, fils de Habbar, fils d'Al-Asouad, était descendant du prophète et personnage considérable de la tribu des Coreyschites. En l'an 257 de l'hégire, (870 de Jésus-Christ), la ville de Bassora, sa patrie, fut pillée et saccagée par les Zendj. Ibn-Vahab, ayant perdu ses biens dans le naufrage général, prit le parti de voyager pour se distraire, et alla promener philosophiquement son turban vert et sa fortune déchue dans les diverses principautés arabes de l'Inde. Comme il se trouvait au port de Syras, il lui vint à l'idée, dit la chronique, de s'embarquer sur un navire qui se disposait à partir pour la Chine. Arrivé à Khamfou, il se mit en route pour la capitale de l'empire, voyageant à loisir, s'attardant à chaque gîte, si bien que deux grands mois s'étaient écoulés lorsqu'il fit son entrée à Khomdan. Ibn-Vahab voulait être présenté au *fils du ciel,* et, en vérité, il était d'assez bonne maison pour y prétendre; mais il lui fallut produire ses titres et ses parchemins. Une enquête minutieuse fut ordonnée; elle dura plusieurs mois, après lesquels, son lignage dûment constaté, Ibn-Vahab obtint enfin l'audience tant attendue. Ibn-Vahab a fait de cette entrevue le morceau capital de son voyage. Avec ses prétentions aristocratiques, c'est au moins l'incident qui dut rester le plus profondément gravé dans sa mémoire. A la différence du marchand Suleyman, le fier et indolent cousin de Mahomet dédaignait apparemment de prendre des notes. Ce ne fut que bien long-temps après son retour à Bassora, et dans les jours de sa vieillesse, que, recueillant ses souvenirs, il consentit à dicter les principales particularités de son voyage au chroniqueur Abou-Zeyd. Ce morceau est trop curieux pour que nous n'en citions pas un fragment.

L'empereur conversa avec Ibn-Vahab sur la religion, les mœurs et les usages des différens pays en homme qui paraissait connaître parfaitement la situation politique de l'Asie; puis, dit l'Arabe, « il fit apporter une boîte, la plaça devant lui, et, tirant quelques feuilles, il dit à l'interprète : « Fais-lui voir son maître. » Je reconnus sur ces pages les portraits des prophètes; en même temps je fis des vœux pour eux, et il s'opéra un mouvement dans mes lèvres. L'empereur me fit demander pourquoi j'avais remué les lèvres : Je priais pour les prophètes, répondis-je. L'empereur me demanda comment je les avais reconnus, et je répondis : Au moyen des attributs qui les distinguent. Ainsi, voilà Noë dans l'arche qui se sauva avec sa famille lorsque le Dieu très haut commanda aux eaux et que toute la terre fut submergée avec ses habitans. Noë et les siens échappèrent seuls au déluge.— A ces mots, l'empereur se mit à rire, et dit : Tu as deviné juste lorsque tu as reconnu ici Noë; quant à la submersion de la terre entière, c'est un fait que nous n'admettons pas. Le déluge n'a pu embrasser qu'une portion de la terre; il n'a atteint ni notre pays, ni celui de l'Inde. » Ibn-Vahab rapporte qu'il craignit de réfuter ce que venait de dire l'empereur, et de faire valoir les argumens qui étaient à sa disposition. La discussion eût été inutile, peut-être dangereuse. Il reprit

ensuite : « Voilà Moïse et son bâton avec les fils d'Israël. L'empereur dit : C'est vrai; mais Moïse se fit voir sur un bien petit théâtre, et son peuple se montra mal disposé à son égard. Je repris : Voilà Jésus sur un âne, entouré des apôtres. L'empereur dit : Il a eu peu de temps à paraître sur la scène; sa mission n'a guère duré plus de trente mois... Je vis la figure du prophète, sur qui soit la paix ! Il était monté sur un chameau, et ses compagnons étaient également sur leurs chameaux, placés autour de lui. Tous portaient à leurs pieds des chaussures arabes; tous avaient des cure-dents attachés à leur ceinture. M'étant mis à pleurer, l'empereur chargea l'interprète de me demander pourquoi je versais des larmes; je répondis : Voilà notre prophète, notre seigneur et mon cousin; sur lui soit la paix ! L'empereur répondit : Tu as dit vrai; lui et son peuple ont élevé le plus glorieux des empires; seulement il n'a pu voir de ses yeux l'édifice qu'il avait fondé; l'édifice n'a été vu que de ceux qui sont venus après lui... Je vis encore d'autres figures; l'interprète me dit qu'elles représentaient les prophètes de l'Inde et de la Chine. » Ibn-Vahab ne nous dit pas s'il fut confondu de tant de savoir; il remercia l'empereur de ses bontés, le complimenta sur la grandeur et l'éclat de son royaume, et ses paroles furent si agréables, qu'on lui fit un riche présent : il s'en retourna à Khamfou sur les mulets de la poste, exclusivement consacrés au service de la couronne, et des ordres furent expédiés à tous les gouverneurs de province pour qu'il lui fût fourni tout ce qui lui serait nécessaire jusqu'au jour du départ.

Le voyageur arabe n'entre guère que dans les détails qui lui sont personnels; cependant, malgré cette sobriété et cette superbe indifférence, qui ne lui permettent pas d'accorder une grande attention aux curiosités d'une civilisation si nouvelle pour lui, les quelques pages qu'il nous a laissées complètent assez bien les études de son compatriote Suleyman, et nous pouvons nous faire une idée assez nette de la société chinoise au temps de Charlemagne; nous pouvons surtout, en comparant ces esquisses à tout ce qui nous en a été rapporté depuis un demi-siècle, constater que rien n'y est changé, que ce peuple a traversé dix siècles sans modifier en aucune manière ses lois, ses mœurs, ses habitudes; enfin que, lorsque les missionnaires d'abord, et plus tard les Anglais, franchissant les vieilles barrières que la Chine opposait aux étrangers, ont pénétré sous les voûtes de cette gigantesque Pompéi, la vie antique a été prise par eux sur le fait; ils ont retrouvé en 1800 la Chine du xe siècle intacte et conservée à l'abri des influences extérieures comme la nécropole romaine sous les laves du Vésuve. Philosophie, législation, gouvernement, industrie, tout ce qu'elle avait il y a mille ans, elle l'a encore aujourd'hui; et, comme si rien ne devait manquer à notre étonnement, cette civilisation séculaire avait déjà mis en pratique des idées dont l'esprit moderne proclame orgueilleusement la conquête et que nous avons la prétention d'imposer au reste du monde. Assise sur une base essentiellement différente de celle des familles occidentales et chrétiennes, elle offrait alors et elle offre encore aujourd'hui avec leur état actuel des analogies incroyables mêlées aux disparates les plus choquantes. Ibn-Vahab et Suleyman trouvèrent la Chine divisée en provinces, lesquelles, ainsi que nos départemens, tirent leur nom des rivières qui les traversent ou des montagnes qui y sont renfermées. Ces provinces se subdivisaient en arrondissemens et en communes. Chaque commune était pourvue

d'un état civil, sur les registres duquel toutes les naissances devaient être inscrites. Chaque ville avait une école publique gratuite où l'enseignement était donné aux frais de l'état par des hommes de plume, et, plus avancé que nous, tout ce monde pauvre et riche, petit et grand, savait au moins écrire et dessiner. Les fonctions judiciaires étaient distinctes de l'administration et les formes de justice au moins aussi compliquées que les nôtres. La *forme* est, on le sait, l'indice d'un état social très avancé. Un corps de légistes avait seul le droit de rédiger les requêtes et de les présenter au tribunal : ce sont nos constitutions d'avoué. Ces procureurs devaient écrire leurs nom et prénoms, les noms et prénoms du demandeur, etc., sur le papier de la requête. Malheur à eux, par exemple, s'il se glissait quelque irrégularité dans l'acte! Ils en étaient responsables, et on les fouettait impitoyablement. Entre le code des Chinois et le nôtre, il n'y a, on le voit, que la différence des verges. Outre l'impôt par tête, la Chine avait aussi ses contributions indirectes. Des droits étaient établis sur le sel, le thé, etc. Quant aux mesures de police, on les croirait calquées sur les nôtres. « Celui qui voyage, dit Ibn-Vahab, doit se faire délivrer un billet sur lequel le gouverneur inscrit le nom, l'âge, la profession du voyageur, le nom et l'âge des personnes qui l'accompagnent. Sur toute la route, des agens sont chargés de se faire présenter le billet et y apposent leur visa ainsi conçu : A passé ici un tel, fils d'un tel, telle profession, tel jour, tel mois, telle année, » etc. Poursuivons et cherchons des rapprochemens encore plus étroits. « Il y a des femmes qui ne veulent pas s'astreindre à une vie régulière et qui désirent se livrer au libertinage. Ces femmes doivent se présenter au chef de la police et faire leur déclaration à l'officier public, qui prend leur signalement, inscrit sur ses registres leur nom, le lieu de leur demeure, et leur délivre une médaille empreinte du sceau royal qu'elles sont tenues de porter, ainsi qu'un diplôme constatant la qualité de celle qui en est munie. » Dans cette immobile société, il n'y a pas même eu progrès dans la corruption. « Les Chinois, dit Suleyman, sont gens de plaisir, » et il donne quelques détails qui égalent ce qu'on nous rapporte aujourd'hui de l'affreuse dépravation répandue dans ce pays. Quant à la débauche légalement organisée, le digne marchand s'en montre fort scandalisé. « Louons Dieu de ce qu'il nous a élevés au-dessus de ces infidèles et préservés d'une pareille infamie. »

Nos voyageurs prirent du thé dans ces tasses de porcelaine transparente que nous faisons venir à grands frais; ils admirèrent ces meubles de laque que nous prisons si fort, ces pagodes aux pignons dorés, ces jardins coupés de mille canaux, ces plates-bandes où croissent toutes les variétés de fleurs aquatiques; enfin la façon dont ils décrivent les étoffes de soie nous prouve que l'industrie du tissage, parvenue à un degré de perfection qui depuis n'a jamais été dépassé, produisait des étoffes si légères, que l'on doit porter une demi-douzaine de robes superposées pour se garantir convenablement du froid le plus médiocre. Aujourd'hui la soie n'est pas plus fine, les laques ne sont pas plus brillantes, la porcelaine n'est pas plus pure. Cependant, quelque étonnement que nous puissent causer ces progrès matériels réalisés à une époque reculée, ils coïncident après tout avec ceux qui s'étaient manifestés d'une manière analogue dans les sociétés antiques de l'Occident. Il faut rechercher plus haut l'originalité du peuple chinois. Une organisation politique assise sur le despotisme et l'aristocratie des intelli-

gences, une doctrine purement philosophique remplaçant les systèmes religieux qui partout ont bercé l'enfance et accompagné la virilité des peuples, tel est le trait caractéristique qui pourrait justifier les prétentions des Chinois à une ancienneté fabuleuse; ces prétentions ne seraient pas tout-à-fait dépourvues d'une base logique, si l'on appliquait à cette société les lois du développement incessant et gradué de l'espèce humaine, au lieu de supposer une éducation rendue incomparablement plus rapide par des influences précoces de bien-être matériel. Au sein de la république athénienne, si complète, si polie, un homme osant en appeler à la raison était condamné à la ciguë, et les vérités qu'il scellait de son sang passaient en ce moment même dans la pratique de tout un pays de cent cinquante millions d'hommes, arrivé au rationalisme sans avoir traversé les théogonies, devenu philosophe sans avoir été croyant, et confondant dans une égale tolérance tous les cultes et toutes les religions, ainsi que le prouve l'appréciation faite par l'empereur devant Ibn-Vahab des différens prophètes de l'Occident.

L'étrangeté de ce spectacle frappa nos Arabes. D'autre part, l'Inde leur avait offert un vaste champ d'observations; ils durent naturellement établir des comparaisons. Suleyman a mis les deux peuples en parallèle; il est aisé de voir qu'une prédilection particulière l'entraînait vers les Chinois. L'esprit positif du marchand devait être séduit à l'aspect de l'ordre et des procédés réguliers de ce grand corps politique. Les villes nombreuses, la densité de la population, les institutions judiciaires et administratives, le frappent d'admiration. Les terres, partout cultivées, sont plus pittoresques et plus belles que les jungles du Bengale. Le climat est plus sain, plus tempéré, les habitans sont plus beaux que ceux de l'Inde, et se rapprochent davantage des Arabes; mais, en homme impartial, il décerne aux seconds la supériorité sur un point très important aux yeux de tout musulman, nous voulons parler des mesures de propreté. Ce qui relève singulièrement l'Inde dans son estime, c'est que ses habitans usent des ablutions journalières commandées par le Koran et se servent de cure-dents, mode inconnue aux Chinois. Or, nous avons vu plus haut cet instrument de toilette pendu à la ceinture des prophètes arabes, et désigné comme un emblème de leur nationalité. Mais ni l'Inde ni la Chine ne connaissent le palmier, les deux voyageurs le constatent tristement et en plus d'un passage. L'absence du palmier dépare à leurs yeux les plus rians paysages; elle les ramène aux souvenirs de la patrie, et dans leurs regrets on trouve comme un écho de la plainte poétique du kalife Abdérame chantant les ombrages chéris de Damas sur les rives du Guadalquivir.

Tel était l'état de l'Inde et de la Chine. Ainsi ce petit livre (et c'est en cela surtout que réside sa véritable importance) nous donne l'inventaire de ces deux grands centres de la civilisation asiatique à son apogée. Depuis les relations d'Abou-Zeyd-Hassan, nous sommes restés en communication avec l'Inde, nous avons pu la voir s'enfoncer dans la contemplation extatique, perdre graduellement toute sensation de la vie réelle, et devenir tour à tour la proie des Arabes, des Mongols et des Européens. La Chine, elle aussi, s'est immobilisée, mais loin de tous les regards. Dès 874, l'empereur Hi-Tsoung ayant été chassé de son trône par des gouverneurs rebelles, l'anarchie la plus complète se répandit dans l'empire. Lorsqu'après une longue période de désastres le calme se rétablit enfin,

les relations long-temps interrompues avec les nations voisines ne furent plus renouées; bien plus, on voulut en prévenir le retour. La Chine éleva entre elle et le reste du monde un système de prohibition à l'abri duquel elle vécut isolée, consumant, sans les renouveler, les forces vitales qu'elle renfermait dans son sein, et poussant jusqu'aux dernières conséquences le principe de conservation Peu à peu la sève s'est ralentie; le sang de ce grand corps s'est abâtardi, malgré le croisement de la race tartare, plus agreste, plus énergique, qui vint un instant raviver ses veines appauvries. Comme les plantes élevées artificiellement loin du contact de l'air et de la lumière, la Chine s'est étiolée pendant dix siècles; elle n'a su que raffiner et subtiliser cette pâle et sédentaire civilisation qui se traduit dans les arts et la littérature par une forme maniérée et un goût mesquin, dans les arts mécaniques par le rapetissement et la minutieuse perfection des détails, dans la vie sociale par une corruption élégante et une politesse affadie. C'est le dernier degré du marasme et de la consomption. Il était temps que l'Occident intervînt.

On s'est préoccupé dernièrement de la possibilité d'une rupture entre la Chine et la Grande-Bretagne. Nul doute qu'une guerre nouvelle ne vînt irriter notre susceptibilité nationale, et pourtant, nous n'hésitons pas à le dire, la campagne de 1840 est pour l'Angleterre un titre à la reconnaissance de l'Europe. Les motifs qui l'ont amenée ne sont rien moins que généreux, dira-on. Qu'importe ! L'œuvre doit être jugée dans les résultats. Que la question ait été, dans le principe, une question de tarifs et de contrebande, que les portes de la Chine aient été enfoncées à coups de canon pour livrer passage à des caisses d'opium, personne ne le nie; mais ces portes n'en resteront pas moins ouvertes désormais. Les idées suivront les ballots, et chaque tentative faite pour élargir la brèche, trop peu praticable encore, mérite l'approbation et les applaudissemens des peuples civilisés.

Les séances de Haïdari, ouvrage traduit de l'hindoustani par M. l'abbé Bertrand, de la Société asiatique de Paris, suivi de l'élégie de Miskin, traduite par M. Garcin de Tassy (1). — Ce livre est, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'office de la semaine sainte des musulmans schiites; c'est un recueil de récits historiques et élégiaques sur la mort des principaux martyrs de l'islamisme, destinés à être lus en chaire dans les *festins de deuil*, chaque soir des dix premiers jours du mois de *Muharrem*. La solennité funèbre du Muharrem a été instituée dans l'Inde par les disciples d'Ali en mémoire de la mort de l'imâm Huçaïn et de ses compagnons massacrés dans le désert de Karbala. Haçan et Huçaïn, fils du kalife Ali et de Fatima, essayèrent vainement de venger leur père assassiné, et de recueillir son héritage. Après le meurtre de Kufa, Haçan, d'abord proclamé dans l'Irak et dans l'Arabie, se vit forcé de renoncer au trône en faveur de son rival Muawia qui ne tarda pas à se débarrasser de lui en le faisant empoisonner par une de ses femmes à Médine, où il s'était retiré. Huçaïn vivait alors à la Mecque avec le titre d'imâm. Muawia mort, les habitans de Kufa, toujours attachés à la famille d'Ali, refusèrent de reconnaître Yazid, son successeur, et invitèrent

(1) 1 vol. chez Benj. Duprat, 7, rue du Cloître-Saint-Benoît.

l'imâm à venir se mettre à leur tête. Celui-ci résolut de tenter la fortune; il sortit de la Mecque pendant la nuit, accompagné de soixante-dix cavaliers haschimites de sa famille, et se mit en route à travers le désert; mais, dans l'intervalle, la révolte des Kufites avait été comprimée, et Omar, lieutenant de Yazid, marchait contre Huçaïn à la tête d'une nombreuse armée. La rencontre eut lieu dans le désert, près d'un lieu nommé Karbala. La petite troupe des Haschimites, enveloppée de toutes parts, sans vivres et sans eau, résista pendant dix jours. Chaque journée était signalée par des combats désespérés dans lesquels les Alides tombaient successivement sans pouvoir s'ouvrir un passage. Enfin ils furent tous taillés en pièces avec leur chef, et leurs têtes coupées furent envoyées à Damas au kalife Yazid (an 61 de l'hégire).

Un seul membre de la famille échappa au désastre. Ce fut Zaïn Ulabidin, fils d'Huçaïn. Ce prince se retira dans l'obscurité de la vie privée. Soit modération, soit lâcheté, il ne voulut jamais venger sa famille et se contenta du titre d'imâm qu'il transmit à sa postérité; celle-ci s'éteignit après deux siècles dans la personne de Mahdi : avec lui finit l'imâmat. Malgré la déchéance et l'extinction de la maison d'Ali, ses partisans n'en ont pas moins continué à protester contre la souveraineté des kalifes. Pour eux, la succession du prophète réside toujours dans l'imâmat. Le dernier imâm Mahdi n'est pas mort; il est réservé miraculeusement, à la façon d'Élie, pour reparaître un jour sur la terre et réunir tous les musulmans dans l'unité de la foi.

Telle est l'origine du schisme qui divise les musulmans. Les Persans sont schiites, et, comme tels, en abomination aux Turcs et aux autres sunnites. De la Perse, le culte d'Ali pénétra dans l'Inde avec Mahmoud-le-Gaznévide. Diverses immigrations antérieures y avaient amené des Arabes sunnites. Néanmoins ceux-ci sont toujours restés en minorité. Les deux sectes réunies présentent à peu près vingt millions de musulmans répartis surtout dans les grandes villes de l'Hindoustan. En temps ordinaire, orthodoxes et dissidens vivent en assez bonne intelligence; mais les fêtes du Muharrem deviennent chaque année une occasion de discorde et ne se terminent jamais sans quelques coups de bâton échangés entre les deux partis; elles dégénèrent parfois en rixes sanglantes. En 1827 et 1828, la police anglaise dut intervenir énergiquement pour maintenir l'ordre dans ces solennités tumultueuses.

Dès que la nouvelle lune de Muharrem paraît à l'horizon, un concert de pleurs et de gémissemens s'élève de toutes parts. Des bandes de dévots, vêtus de noir, bannière en tête, parcourent les rues en poussant des hurlemens frénétiques et se rendent à l'imâm-bara. L'imâm-bara est une salle tendue de noir et ornée d'un cénotaphe figurant le tombeau d'Huçaïn. Des prédicateurs montent en chaire et lisent l'histoire du martyre de l'imâm en y ajoutant des prières appropriées à la circonstance, que l'assemblée récite avec eux en se frappant la poitrine. Cette cérémonie se renouvelle chaque soir jusqu'au dixième jour où le deuil est fermé par une procession générale. Le cercueil d'Huçaïn et un mannequin représentant son cheval percé de flèches sont conduits à travers la ville et inhumés en grande pompe. Les veillées de l'*imâm-bara* ne sont pas, comme on le voit, sans quelque rapport avec les rites de la liturgie chrétienne. Un écrivain hindou, Muhammad-Bakhsch-Haïdari (c'est-à-dire sectateur de Haïdar ou Ali),

a mis en ordre et rédigé le texte des récits poétiques qui y sont lus. Chacune de ces *séances* commence par une strophe sur Huçaïn; puis vient l'énonciation du saint à la mémoire duquel cette nuit est consacrée, un gazal en son honneur et la narration circonstanciée de sa mort. La *séance* se termine par une élégie; le tout est entremêlé de strophes, de quatrains, de stances, de *masnawi* et autres petits poèmes.

C'est ce recueil que M. Bertrand publie aujourd'hui. M. Bertrand a fait preuve de bon goût en rendant sa traduction accessible à tous les lecteurs. Trop souvent ces sortes d'ouvrages ne nous apparaissent que flanqués d'un texte indéchiffrable, si ce n'est pour un petit nombre d'initiés, et avec un entourage de notes philologiques, de citations et de lourds commentaires qui les rendent inabordables. Le public, qui lirait volontiers un conte ou un poème de vingt pages, n'ouvre pas un dictionnaire in-quarto. Aussi ne connaît-il guère les littératures asiatiques que par les imitations qui en ont été faites. Le traducteur de Haïdari s'est donc abstenu avec raison de tout étalage scientifique. De plus, il a allégé le texte français de ce luxe d'épithètes et de métaphores qui caractérise le style des Orientaux, et rend parfois fatigante la lecture de leurs meilleurs ouvrages. Ici une juste mesure était nécessaire et a été observée. Le public doit savoir gré au traducteur d'une tentative quelque peu audacieuse et qui pourrait aisément être taxée d'hérésie dans le monde de la science, car cette hardiesse met entre nos mains un monument curieux de la littérature moderne des Hindous. Haïdari vivait au commencement de ce siècle. Il a écrit de nombreux ouvrages d'histoire, des romans et des poésies. Les *séances* furent composées en 1811. L'auteur les intitula : *la Rose du Pardon;* car, dans les idées des musulmans, elles octroient à ceux qui les lisent un gage de propitiation devant Dieu au jour du jugement. On y trouve plusieurs morceaux d'un lyrisme remarquable et quelques élégies d'un tour harmonieux et vrai. Celle que chante, à la fin de la huitième séance, l'épouse de Cacim, le récit de la mort d'Abbas-Ali dans la neuvième, le *Marcya* de Miskin, traduit par M. Garcin de Tassy et ajouté à la fin des *séances*, pourraient sans désavantage être comparés aux ballades et aux légendes les plus poétiques du moyen-âge. Du reste, c'est à la fois un poème et une histoire; le livre de Haïdari a une double valeur littéraire et historique, et fournit, à ce dernier point de vue, des renseignemens que le traducteur a complétés par une introduction intéressante et détaillée.

Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne, par M. Cros-Mayrevieille (1). — Si l'histoire nationale doit comprendre le récit de tous les événemens qui se sont passés sur le territoire continental qui porte aujourd'hui le nom de France, nous croyons qu'elle présente encore de nombreuses lacunes. Lorsqu'un homme de conscience et de talent arrive après plusieurs années d'études et porte sa pierre au grand monument historique qui sera un jour élevé à la gloire de notre patrie, il faut applaudir à ses patientes veilles.

M. Cros-Mayrevieille ouvre son livre par un aperçu sur la tribu volke de Carcassonne et prouve en passant que la division en Volkes arécomikes et en Volkes

(1) Chez J.-B. Dumoulin, quai des Augustins, 13; 1 vol. in-8.

tectosages manque d'exactitude. Viennent ensuite de savantes recherches sur le rôle de Carcassonne comme ville d'entrepôt, cité romaine ou forteresse; l'auteur est parvenu à interpréter et à concilier les textes de César, de Pline, de Ptolémée et des itinéraires, regardés jusqu'ici comme inconciliables. Si l'on suit le cours chronologique des événemens qui se succèdent dans l'antique *Carcaso*, on y voit les Visigoths remplacer les Romains, et cent ans après les remparts de cette ville arrêter les conquêtes de Clovis, qui avait promis à ses soldats de donner les Pyrénées pour frontières au royaume des Francs. Au moment où la domination des Visigoths cesse complétement à Toulouse, elle se fortifie sur les bords de l'Aude, où on la retrouve deux siècles plus tard.

En 712, une armée sarrasine, à la tête de laquelle marchait un vieillard qui avait reçu de Mahomet lui-même la mission de conquérir l'Europe, traverse les Pyrénées et s'établit à Narbonne et à Carcassonne. C'est de ces deux villes que les Arabes dirigent toutes leurs incursions sur la France; mais dans leur enceinte le Koran règne paisiblement à côté de l'Évangile. Le contact des civilisations musulmane et chrétienne a fourni à l'auteur des pages savantes et fécondes en aperçus nouveaux. Le sujet a quelque chose d'*excentrique*, historiquement parlant : trois siècles de domination visigothe et un demi siècle de domination arabe, c'est ce qu'aucune autre partie de la France ne pouvait offrir. On dirait une colonie ibérienne transplantée dans le midi de la Gaule. L'auteur s'est servi avec bonheur de certaines expressions arabes avec lesquelles notre récente conquête d'Afrique nous a familiarisés, et l'origine des *guérillas* espagnoles qu'il rapporte aux *razzias* musulmanes nous semble exacte et neuve.

Mais Clovis avait reculé les frontières du royaume des Francs sans pouvoir arriver aux Pyrénées, et Charles Martel avait battu les Sarrasins sans pouvoir les refouler au-delà de ces montagnes. Ce que ni le roi des Francs ni le maire du palais n'avaient pu faire, Pepin va l'accomplir. Dans ce but, il promet aux habitans des bords de l'Aude la conservation de leurs anciennes coutumes locales, et à ce prix il obtient la réalisation de ses vœux.

M. Cros-Mayrevieille retrace ici avec une précision et une netteté remarquables comment Charlemagne et ses leudes anéantissent le traité de Pepin, et comment la féodalité s'introduit à Carcassonne. La perte du régime municipal antique, l'influence du séjour des Arabes sur le droit romain, les institutions locales sous la domination des divers peuples qui ont occupé cette ville, ont fourni des pages qui témoignent des fortes et consciencieuses études de l'auteur. Dès qu'il a pu circonscrire son sujet, dès qu'il a pu lui donner une individualité historique, chacune des parties du livre devient d'un intérêt saisissant et réel. On assiste alors à la formation de la *principauté féodale* des comtes de Carcassonne. Une nouvelle civilisation remplace les anciennes mœurs; les monastères, entre autres celui de Sainte-Marie-la-Grasse, deviennent des centres d'industrie et de commerce. Les cités et les vigueries voisines trouvent dans ces établissemens des élémens de progrès et de richesse. La cour des *proceres* siége autour du comte et l'assiste dans toutes ses entreprises. Alors une monnaie particulière est frappée au coin du souverain qui règne à Carcassonne; des monumens civils et religieux s'élèvent, et la puissance féodale est à son apogée.

Mais l'un des comtes laisse de nombreux héritiers qui se disputent sa succes-

sion : ses dernières volontés sont méconnues. Alors des faits nouveaux surgissent; la maison de Barcelone, après de longues négociations, vient trôner sur les bords de l'Aude. De leur côté, les seigneurs châtelains veulent aussi profiter de la discorde qui affaiblit l'autorité des représentans de l'ancienne dynastie, et ils cherchent à se rendre indépendans à l'abri de leurs donjons; le peuple, qui n'a plus dans la cité et dans les vigueries qu'une liberté *traditionnelle*, commence à murmurer hautement contre l'oppression. C'est en vain que les évêques et les abbés se réunissent en concile et fondent la *trève de Dieu* pour repousser les effets de cette oligarchie; tous ceux qui ne sont ni colons ni serfs des seigneurs, c'est-à-dire les habitans des campagnes et les populations groupées autour des monastères, prennent les armes. Les paroisses, avec leurs bannières, arrivent sous les murs de Carcassonne, où elles trouvent des amis et des frères qui veulent partager leurs dangers. En un jour, la féodalité est vaincue, et la bourgeoisie signale son avénement au pouvoir par la fondation d'une nouvelle dynastie féodale.

Ces faits sont complétement neufs et ne faisaient point encore partie du domaine de l'histoire. Si l'on tient compte à l'auteur des erreurs nombreuses qu'il a relevées dans les meilleurs ouvrages, tels que l'*Art de vérifier les dates*, le *Gallia Christiana*, l'*Histoire générale de Languedoc*, et les travaux récens de Fauriel et de Lelewel, son œuvre courte et substantielle, où ne sont pour ainsi dire renfermées que les conclusions de ses longs travaux, mérite une mention toute particulière. Au milieu d'une époque qui travaille vite et cherche à produire des volumes, l'histoire du comté de Carcassonne nous semble devoir être classée parmi les meilleurs livres qui ont été écrits sur l'histoire de France.

THE NOVITIATE OR A YEAR AMONG THE ENGLISH JESUITS, A PERSONAL NARRATIVE BY ANDREW STEINMETZ (1). — Un jeune créole, autrefois riche, a dissipé en longs voyages les restes de sa fortune; il est à Londres, seul, sans ressources, et de plus catholique. Tout à coup, tandis qu'il se promène tristement dans sa chambre de Fleet-Street, dont il ne peut payer la location, l'idée lui vient de se faire jésuite. Il s'arrête, bondit de joie, court sans désemparer frapper à la porte de l'agent de la compagnie : un mois après, il est novice. M. Steinmetz, — c'est le nom du nouveau disciple d'Ignace, — passe un an à Hodder dans la plus ardente dévotion et dans la joie spirituelle la plus pure; puis, un beau jour, il se promène à grands pas dans sa cellule, en sort brusquement, va trouver le supérieur, et lui déclare qu'il ne veut plus être jésuite. Le père lui donne une voiture, de l'argent pour le voyage, et voilà M. Steinmetz de retour à Londres. Quelque temps après, il est protestant, et écrit un livre contre la société de Jésus. Nous regrettons qu'il ne nous ait pas fait l'histoire de ce second *noviciat;* elle eût peut-être jeté quelque jour sur celle du premier.

Que s'est-il passé entre ces deux conversions contraires? Quel événement a ouvert les yeux du novice de Hodder? On s'attend à d'intéressantes révélations. Écoutons son récit :

« Six mois après mon arrivée, on envoya au noviciat un *père ministre*, ou

(1) London, — Smith, Elder and C°, 65, Cornhill. 1846.

second supérieur. A sa seule vue, une ombre se répandit sur mon esprit... Je sentis un choc semblable à celui de l'électricité, et un pressentiment qui semblait dire à mon cœur que je ne pourrais vivre avec un homme qu'il m'était impossible d'estimer et d'aimer. »

M. Steinmetz est aussi expéditif dans ses jugemens que dans ses conversions. Le *pressentiment* ne fut pas trompeur. Les novices ayant un jour reçu l'ordre de se confesser au père ministre, M. Steinmetz vainquit ses répugnances et obéit. « Ma confession, dit-il encore, ne dura que quelques minutes, le ministre me donna l'absolution. Je me levai, déterminé à quitter le noviciat. » Tout cela n'est pas très lucide : si la confession faite au père ministre fut complète, celle qu'on fait ici au lecteur semble laisser quelque chose à désirer. Il faut néanmoins absoudre aussi l'auteur. M. Steinmetz paraît être un de ces hommes qu'on doit juger par leurs sentimens plutôt que par leurs actions. C'est une ame souffrante, maladive, essentiellement candide et enthousiaste; c'est, si j'ose le dire, une intelligence nerveuse. Épris d'amour pour l'idéal qu'il rêve, il a le tort de vouloir le convertir en une réalité impossible. Il a cru que ses supérieurs devaient être des anges; il les fuit avec dédain dès qu'il reconnaît que ce ne sont que des hommes. L'opinion que nous osons émettre sur son caractère est confirmée par le certificat un peu brutal du directeur de *Cuthbert's college*, où M. Steinmetz avait fait ses études littéraires. « En l'absence de toute faute morale, dit-il, ce jeune homme a donné des preuves d'une extravagance mentale considérable; impatient de toute discipline... »

Nous nous apercevons que nous parlons beaucoup trop longuement d'une individualité estimable peut-être, mais à coup sûr peu importante. C'est le défaut du livre que nous avons sous les yeux. Toute la première partie a pour objet de nous faire assister à la vie intérieure et aux exercices de piété d'un novice. Or, il n'est pas permis à tout le monde de convier le public au spectacle de son ame. Il faut pour cela s'appeler Augustin, sainte Thérèse ou Jean-Jacques. S'il ne s'agit que de nous faire savoir l'ordre du jour d'un religieux et le menu de sa dévotion, trente pages devraient suffire.

C'est des jésuites que nous voudrions entendre parler. Or, que nous apprend sur leur compte l'auteur du *Novitiate?* Ce que personne n'ignore : les exercices de Loyola, le chapelet, les litanies, l'espionnage organisé, l'obéissance passive, absolue, pareille à celle d'une cire molle, d'un cadavre, d'un bâton dans la main d'un vieillard? Qui n'a lu tout cela mille fois mieux exprimé dans ce que M. Steinmetz appelle « les hallucinations parfaitement françaises de M. Michelet? »

Le fait est que l'auteur, arrêté aux premières marches de l'autel, n'a rien vu de particulier, et par conséquent n'a rien à dire d'important. Les jésuites sont trop habiles pour afficher leurs secrets à la porte de leur noviciat. L'auteur constate lui-même qu'une de leurs plus adroites manœuvres est d'exiger de la plèbe de l'ordre la sincérité, la dévotion, la vertu, sûrs d'en tirer bon parti, grace au tout-puissant levier de la « sainte obédience. »

Pour compléter le volume et s'élever à des observations plus générales, M. Steinmetz analyse, dans une seconde partie, la vie d'Ignace de Loyola, que personne n'ignore, les constitutions des jésuites que tout le monde a entre les mains, l'histoire de la société, si bien écrite ici même par M. le comte de Saint-

Priest, et les accusations contre la morale des Escobar et des Sanchez, choses fort neuves à l'époque de Pascal. C'est une compilation faite par l'auteur depuis sa sortie du noviciat. On se demande pourquoi il ne l'a pas faite avant d'y entrer. La seconde partie du livre lui aurait épargné la première. Mais, en vérité, pourquoi aller chercher aux jésuites des crimes imaginaires? Ne suffit-il pas, pour les repousser, du véritable grief qu'aura toujours contre eux la civilisation moderne? Leur crime, c'est de lutter contre l'esprit du temps, contre la marche providentielle de l'humanité; c'est de vouloir établir une théocratie à jamais impossible, mettre le prêtre à la place de la conscience, l'homme à la place de Dieu. C'est là une tendance mauvaise, funeste à la religion elle-même. Nul siècle plus que le nôtre n'a été favorable à l'esprit véritable du christianisme, car seul il a proclamé la liberté. Aussi c'est de notre âge que datent les plus belles conquêtes de la religion. La pensée chrétienne se sécularise, elle sort du temple pour vivifier nos lois, nos mœurs, nos arts; elle éclate dans nos systèmes et triomphe dans nos institutions. La révolution française est plus chrétienne dans son principe que ne le fut jamais le moyen-âge. Vouloir renverser tout cela, mettre l'état dans l'église et gouverner l'Europe du haut du Vatican, c'est un rêve aussi funeste qu'insensé. S'il est quelques hommes qui perdent, à le réaliser, leur vie, leurs talens et jusqu'à leurs vertus, nous pouvons les plaindre, quelquefois les admirer, toujours les combattre, et ne les calomnier jamais.

Le style de l'ouvrage qui nous occupe nous a paru empreint des mêmes qualités, des mêmes défauts que la pensée. Il est tour à tour naïf et touchant, puis empreint de recherche, d'exagération et de mauvais goût : on y trouve des allusions savantes, j'allais dire pédantes, des images forcées et jusqu'à des jeux de mots. L'auteur aurait dû éviter ce que j'appellerais presque le charlatanisme des titres, quelque chose qui sent le *puff* britannique. Ainsi je lis en haut de certaines pages *le Festin de Balthasar*, *le Toast de Satan*. Je crois qu'elles vont me révéler quelque horrible mystère du carbonarisme jésuitique; je lis le texte : je trouve deux innocentes métaphores. Le général Caraffa recommande à ses religieux de ne point profaner leurs heures d'études par de profanes lectures, ce qui serait, dit-il, « renouveler l'attentat de Balthasar, boire à Satan dans des coupes sacrées. » Nous ne parlerons pas, en finissant, d'une ode française composée par l'auteur sous les ombrages de Hodder; nous ne pensons pas qu'il veuille en rendre responsable la société de Jésus; l'accusation serait trop grave.

NOTICES SUR Mlle LEGRAS ET SUR Mme DE MIRAMION (1). — Les hommes de goût avaient remarqué, il y a peu d'années, un ouvrage de morale religieuse intitulé *le Livre de la jeune femme chrétienne*. Sous le voile de l'anonyme se révélaient la touche délicate d'une femme du monde et l'expérience d'une vie grave humblement dévouée au bien. C'est de la même source élevée et pure que viennent de sortir deux notices que nous ne saurions désigner sous un titre littéraire, tant elles sont loin d'être des ouvrages de littérature. Dans deux écrits aussi courts que substantiels, l'auteur expose la vie de Mlle Legras, fondatrice

(1) Paris, librairie Devarennes.

des sœurs de la charité, et celle de Mme de Miramion : l'une, amie et auxiliaire de saint Vincent de Paul dans ses œuvres merveilleuses; l'autre, ornement éclatant et doux d'un siècle auquel les gloires du dévouement ne manquèrent pas plus que celles des armes et des arts. Il est curieux de voir Mme de Miramion vénérée comme une sainte par la société même qui s'inclinait devant la faveur de Mme de Montespan, et de suivre dans toutes les vicissitudes de sa vie la femme sur laquelle Bussy-Rabutin avait tenté un enlèvement à main armée, alors qu'elle se faisait, dans tout l'éclat de sa beauté, la plus tendre et la plus humble servante des pauvres. Il n'est pas moins intéressant de voir se dessiner, à l'aurore du grand siècle, l'austère figure de Louise de Marillac, plus connue sous le nom de Mlle Legras, entre les douces physionomies de François de Sales, de Vincent de Paul et de l'évêque de Belley. La charité délicatement exercée a été l'une des plus constantes et des plus hautes prérogatives de la société française, et, à une époque où l'on voit se reproduire ces noble traditions, il est bon de remettre en mémoire ces grands modèles et ces grands exemples. A ce titre, nous ne saurions trop recommander ces deux notices, vendues au profit d'un ouvrier patroné par l'auteur.

Recherches sur la situation des émigrans aux États-Unis de l'Amérique du Nord, par le baron A. Van der Straten Ponthos, premier secrétaire de la légation de Belgique à Washington (1). — Le chiffre de la population versée par l'Europe dans les États-Unis d'Amérique, depuis 1790 jusqu'en 1845, est, d'après les registres de la douane, de 2,063,727. Cette évaluation, comme on le pense, ne peut être qu'approximative, bien qu'elle ressorte des relevés officiels, car il est douteux, d'une part, que pendant ces cinquante années le recensement des étrangers débarqués dans les ports de l'Union ait pu être fait avec une rigoureuse exactitude; d'un autre côté, l'application de cette mesure administrative a été à peu près nulle pour les frontières de terre, que leur étendue rend assez difficiles à garder. Ainsi, en tenant compte de ces causes d'erreurs, on peut, sans crainte d'exagération, élever le total de l'immigration à trois millions au moins. Après quelque temps, l'émigration des familles et des capitaux s'est accrue considérablement. Dans l'espace de moins de quatre années, de 1841 au mois de septembre 1844, le nombre des colons européens a été de 320,759, dont 200,227 Anglais, 72,031 Allemands, etc. De 1837 à 1839, 18,937 Bavarois sont venus s'établir aux États-Unis, et ont apporté avec eux un capital de 25 millions.

Ces mouvemens de populations et de capitaux intéressent surtout les états du nord de l'Europe. C'est en Angleterre, en Allemagne et en Belgique, que l'émigration se recrute surtout. Plusieurs gouvernemens se sont à bon droit préoccupés d'un fait aussi important, et celui de Belgique en particulier a cherché à s'éclairer sur la marche et les résultats de la colonisation européenne en Amérique. M. le baron A. Van der Straten Ponthos, premier secrétaire de la légation de Washington, a entrepris à cet effet une longue et pénible exploration de tous les établissemens répandus dans les états de l'ouest et du nord. Il a visité suc-

(1) Bruxelles, chez Méline.

cessivement la Pensylvanie, Pittsburg, Cincinnati et Détroit, puis le Michigan et le Wisconsin; descendant au midi, il a parcouru les rives du Mississipi, les états du Missouri, de l'Illinois et de l'Ohio. Il a étudié la situation des émigrans européens, le caractère de leurs relations avec les citoyens de l'Union, leurs rapports avec les Indiens civilisés du nord, la constitution, les ressources et les progrès des divers centres agricoles jetés en avant de la civilisation au milieu des bois et des prairies du Nouveau-Monde. De retour à Washington, M. Van der Straten Ponthos a consigné ses observations dans le livre que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et qui pourrait être intitulé le manuel de l'émigrant en Amérique.

L'auteur, en effet, adoptant une division aussi simple que logique, fait d'abord l'histoire de l'émigration, puis il en expose l'état actuel. Quelles sont les lois qui régissent la condition des étrangers établis aux Etats-Unis? Il en est deux : la loi d'aliénation du domaine fédéral, qui leur octroie la possession de la terre et règle les concessions domaniales; celle de naturalisation, qui leur donne la qualité et les droits de citoyen américain. L'auteur en commente les dispositions essentielles, et établit d'une manière précise les avantages dont l'émigrant peut être assuré d'avance. Ces indications établies, il importait de signaler tous les incidens, toutes les épreuves, tous les dangers qui l'attendent pendant les diverses périodes de son voyage. L'auteur, en écrivant ce mémoire, s'est proposé un but éminemment pratique, et nous ne craignons pas de dire qu'il l'a atteint. Il prend le fermier belge ou allemand pour ainsi dire par la main, le conduit pas à pas depuis le port de l'embarquement jusqu'à sa destination définitive; il prévoit tout, lui dévoile les extorsions auxquelles il sera en butte de la part des compagnies de recruteurs, de la part des armateurs, des capitaines de navires, des entrepreneurs de transports sur les canaux d'Amérique, et celles qui l'attendent au port de débarquement. Il indique le prix de la traversée, celui des denrées, celui des chemins de fer, et lui fournit les moyens de ménager à la fois son temps et sa bourse. Au terme du voyage, se présente la question du mode d'établissement. Les procédés qui le régissent peuvent se diviser en cinq systèmes principaux : 1° la communauté; 2° l'association par action; 3° le système religieux ou philanthropique; 4° l'isolement; 5° l'agglomération. M. Van der Straten Ponthos les discute successivement, fait ressortir avec impartialité les vices et les chances de succès de chacun, et, sans se prononcer d'une manière décisive, il fait justement pressentir qu'une agglomération qui conserve au colon son individualité et fortifie la société à l'image de la famille est encore celle de laquelle on doit attendre les plus solides avantages et les plus sûres améliorations.

L'auteur ne voulait faire qu'un travail utile, et les enseignemens et les détails dont il l'a semé en ont fait un livre d'un intérêt piquant. C'est un mérite que n'ont pas toujours ceux qui font le plus d'efforts pour y parvenir.

V. de Mars.

THE HISTORY OF SPAIN AND PORTUGAL. By Dr. DUNHAM. 5 vols fcap 8vo. 45 fr.

THE HISTORY OF SWEDEN, DENMARK, AND NORWAY. By Dr. DUNHAM. 3 vols fcap 8vo. 27 fr.

THE LIVES OF THE EARLY WRITERS OF GREAT BRITAIN. By Dr. DUNHAM, R. BELL, Esq., etc. Fcap 8vo. 9 fr.

THE LIVES OF BRITISH DRAMATISTS. By Dr. DUNHAM, R. BELL, Esq., etc. 2 vols. fcap 8vo. 18 fr.

THE HISTORY OF FICTION; Being a Critical Account of the most celebrated Prose Works of Fiction. from the earliest Greek Romances to the novels of the present age. By JOHN DUNLOP. *Third Edit.* 8vo. 22 fr. 50 c.

STATESMEN OF THE COMMONWEALTH OF ENGLAND. By JOHN FORSTER, Esq. 5 vols. fcap 8vo. with Original Portraits of Pym, Eliot, Hampden, Cromwell. 45 fr.

THE POETICAL WORKS OF OLIVER GOLDSMITH. Illustrated by Wood Engravings, from the Designs of G. W. Cope, A.R.A., Thomas Creswick, A.R.A., J. C. Horsley, R. Redgrave, A.R.A., and Frederick Tayler, Members of the Etching Club; with a Biographical Memoir, and Notes on the Poems. Edited by BOLTON CORNEY, Esq. 8vo. 31 fr. 50 c.

LETTERS FROM THE MOUNTAINS. Being the Correspondence with her Friends, between the years 1773 and 1803. By Mrs. GRANT, of Laggan. *Sixth Edit.* Edited, with Notes and Additions, by her son; J. P. GRANT, Esq. 2 vols. post 8vo. 31 fr. 50 c.

MEMOIR AND CORRESPONDENCE Of the late Mrs. GRANT, of Laggan, author of "Letters from the Mountains," etc. Edited by her son, J. P. GRANT, Esq. *Second Edit.* 3 vols. post 8vo. Portrait. 45 fr.

THE HISTORY OF THE NETHERLANDS. From the Invasion by the Romans to the Belgian Revolution in 1830. By T. C. GRATTAN, Esq. Fcap 8vo. 9 fr.

THE MABINOGION, From the Llyfr Coch o Hergest, or Red Book of Hergest, and other ancient Welsh MSS. with an English Translation and Notes. By lady CHARLOTTE GUEST. Parts 1 to 6. Royal 8vo. Each 12 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF ARCHITECTURE: Historical, Theoretical, and Practical. By JOSEPH GWILT, Esq., F.S.A. Illustrated with upwards of 1000 Engravings on Wood, from Designs by J. S. Gwilt. 8vo. 78 fr. 75 c.

LIFE AND TIMES OF RICHARD THE THIRD, in which all the Charges against him are carefully investigated and compared with the Statements of the Contemporary Authorities. By CAROLINE A. HALSTED. 2 vols 8vo. with Portraits from an Original Picture and other Illustrations. 45 fr.

THE HIGHLANDS OF ÆTHIOPIA; Being the Account of Eigtheen Months' Residence of a British Embassy to the Christian Court of Shoa. By Major Sir W. C. HARRIS. *Second Edit.* 3 vols. 8vo. with Map and Illustrations. 63 fr.

LECTURES ON PAINTING AND DESIGN. By B. R. HAYDON, Historical Painter; with Designs drawn on Wood by the author, and Engraved by Edward Evans. 8vo. 18 fr.

THE COMPLETE WORKS OF THOMAS HOBBES, of Malmesbury; now first collected and edited by Sir WILLIAM MOLESWORTH, Bart. 16 vols. 8vo. 240 fr.
Separately, the English works, in 11 vols. 165 fr.
— the Latin works, in 5 vols. 75 fr.

THE RURAL LIFE OF ENGLAND. By WILLIAM HOWITT. *Third Ed.* 8vo. with Engravings on Wood by Bewick and Williams. 31 fr. 50 c.

VISITS TO REMARKABLE PLACES; Old Halls, Battle-Fields, and Scenes illustrative of Striking Passages in English History and Poetry. By WILLIAM HOWITT. 8vo. with 40 Illustrations by S. Williams. 31 fr. 50 c.
SECOND SERIES, chiefly in the Counties of DURHAM and NORTHUMBERLAND, with a Stroll along the BORDER. 8vo. with 40 highly-finished Woodcuts, from Drawings made on the spot for this Work, by Messrs. Carmichael, Richardsons, and Weld Taylor. 31 fr. 50 c.

THE RURAL AND DOMESTIC LIFE OF GERMANY; with Characteristic Sketches of its chief Cities and Scenery. Collected in a General Tour, and during a Residence in that Country in the years 1840-42. By WILLIAM HOWITT. 8vo. with 50 Illustrations. 31 fr. 50 c.

IMPRESSIONS OF AUSTRALIA FELIX, During a Four Years' Residence in that Colony: with particular reference to the Prospects of Emigrants: with Notes of a Voyage round the World, Australian Poems, etc. By RICHARD HOWITT. Fcap 8vo. 10 fr. 50 c.

CONTRIBUTIONS TO THE EDINBURGH REVIEW. By FRANCIS JEFFREY. 4 vols. 8vo. 72 fr.

THE FARMER'S ENCYCLOPÆDIA, And DICTIONARY of RURAL AFFAIRS: embracing all the recent Discoveries in Agricultural Chemistry; adapted to the comprehension of unscientific Readers. By CUTHBERT W. JOHNSON, Esq., F.R.S. 8vo. with wood Engravings of the best and most improved Agricultural Implements. 75 fr.

THE CHRONICLE OF THE KINGS OF NORWAY, from the Earliest Period of the History of the Northern Sea Kings to the Middle of the Twelfth Century, commonly called the Heimskringla. Translated from the Icelandic of Snorro Sturleson, with Notes, and a Preliminary Discourse, by SAMUEL LAING. 3 vols. 8vo. 54 fr.

A TOUR IN SWEDEN IN 1838; Comprising Observations on the Moral, Political, and Economical State of the Swedish Nation. By SAMUEL LAING, Esq. 8vo. 18 fr.

NOTES OF A TRAVELLER On the Social and Political State of France, Prussia, Switzerland, Italy, and other parts of Europe, during the present Century. By SAMUEL LAING, Esq. *Second Edit.* 8vo. 24 fr.

JOURNAL OF A RESIDENCE IN NORWAY, during the years 1834, 1835, and 1836; made with a view to inquire into the Rural and Political Economy of that Country, and the Condition of its Inhabitants. By SAMUEL LAING, Esq. *Second Edition.* 8vo. 24 fr.

MEMOIRS OF THE LIFE OF JOHN CONSTABLE, Esq. R.A. Composed chiefly of his Letters. By C. R. LESLIE, R.A. *Second Edit.* 4to. with two Portraits (one from a new Sketch, by Mr. Leslie), and a plate of "Spring," engraved by Lucas. 31 fr. 50 c.

THE THEORY OF HORTICULTURE;
Or, an Attempt to Explain the Principal Operations of Gardening upon Physiological Principles. By JOHN LINDLEY, Ph. D. F. R. S. 8vo. with Illustrations on Wood. 18 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF TREES AND SHRUBS; being the "Arboretum et Fruticetum Britannicum" abridged: containing the Hardy Trees and Shrubs of Great Britain. Native and Foreign, scientifically and popularry described: with their Propagation, Culture, and Uses in the Arts; and with Engravings of nearly all the Species. For the use of Nurserymen, Gardeners, and Foresters. By J. C. LOUDON, F.L S. etc. 8vo. with upwards of 2000 Engr. on Wood. 75 fr.

The Original Work: a New Edition, in 8 vols. 8vo. with above 400 8vo. Plates of Trees, and upwards of 2500 Woodcuts. 300 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF GARDENING;
Presenting in one systematic view, the History and Present State of Gardening in all Countries, and its Theory and Pratice in Great Britain: with the Management of the Kitchen Garden, the Flower Garden, Laying-out Grounds, etc. By J. C. LOUDON, F.L.S, etc. *A New Edition.* 8vo. with nearly 1000 Engravings on Wood. 75 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF AGRICULTURE;
Comprising the Theory and Pratice of the Valuation, Transfer, Laying-out, Improvement, and Management of Landed Property, and of the cultivation and economy of the Animal and Vegetable productions of Agriculture, including all the latest improvements. By J. C. LOUDON, F.L.G.Z. and H.S. etc. 8vo. with upwards of 1100 Eng. on Wood, by Branston. 75 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF PLANTS;
Including all the Plants which are now found in, or have been introduced into Great Britain; giving their Natural History, accompanied by such Descriptions, Engraved figures, and Elementary Details, as may enable a beginner, who is a mere English reader, to discover the name of every Plant which he may find in flower, and acquire all the information respecting it which is useful and interesting. *A New Edition.* Edited by J C. LOUDON, prepared by W. H. BAXTER, Jun., and revised by GEORGE DON, F.L.S.; and 800 new Figures of Plates, on Wood, from Drawings by J. D. C. SOWERBY, F.L.S. 8vo. with nearly 10,000 Wood Engravings. 80 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF COTTAGE, FARM, AND VILLA ARCHITECTURE AND FURNITURE. Containing Designs for Cottages, Villas, Farm Houses, Farmeries, Country Inns, Public Houses, Parochial Schools, etc.; with the requisite Fittings-up, Fixtures, and Furniture, and appropriate Offices, Gardens, and Garden Scenery: each Design accompanied by Analytical and Critical Remarks illustrative of the Principles of Architectural Science and Taste on which it is composed, and General Estimates of the Expense. By J. C. LOUDON, F.L.S. etc. *New Edition, corrected*, with nearly 300 new Engravings. 8vo. with 2000 Engravings on Wood. 94 fr.

ON THE DOMESTICATED ANIMALS OF GREAT BRITAIN, comprehending the Natural and Economical History of the Species and Breeds; Illustrations of the Properties of External Form; and Observations on the Principles and Practice of Breeding. By DAVID LOW, Esq., F.R.S.E. Professor of Agriculture in the University of Edinburgh, etc. 8vo. with Engravings on Wood. 37 fr. 50 c.

ELEMENTS OF PRACTICAL AGRICULTURE; comprehending the Cultivation of Plants, the Husbandry of the Domestic Animals, and the Economy of the Farm. By DAVID LOW, Esq. *Fourth Edition.* 8vo. with 200 Woodcuts. 31 fr. 50 c.

CRITICAL AND HISTORICAL ESSAYS CONTRIBUTED TO THE EDINBURGH REVIEW. By the Right Hon. THOMAS BABINGTON MACAULAY, M.P. *Third Edit.* 3 vols. 8vo. 54 fr.

LAYS OF ANCIENT ROME.
By the Right Hon. THOMAS BABINGTON MACAULAY, M.P *Seventh Edit.* 8vo. 15 fr. 75 c.

THE LIFE OF SIR THOMAS MORE.
By the Right Hon. Sir JAMES MACKINTOSH. Fcap. 8vo. with Portrait. 7 fr. 50 c.

MACKINTOSH'S (SIR JAMES) MISCELLANEOUS WORKS; including his Contributions to the EDINBURGH REVIEW. 3 vols. 8vo. 63 fr.

THE HISTORY OF ENGLAND.
By Sir JAMES MACKINTOSH; W. WALLACE, Esq.; and ROBERT BELL, Esq. 10 vols. fcap 8vo. 90 fr.

THE LITERATURE OF POLITICAL ECONOMY; being a Classified Catalogue of the principal Works in the different departments of Political Economy, interspersed with Historical. Critical, and Biographical Notices. By J. R. M'CULLOCH, Esq. 8vo. 21 fr.

A DICTIONARY GEOGRAPHICAL, STATISTICAL, AND HISTORICAL. By J. R. M'CULLOCH, Esq. *A New Edition.* 2 vols. 8vo. with 6 large Maps. 120 fr.

A DICTIONARY PRACTICAL, THEORETICAL, AND HISTORICAL, OF COMMERCE, AND COMMERCIAL NAVIGATION. By J. R. M'CULLOCH, Esq. *A New Edition, corrected, enlarged, and improved.* 8vo. with Maps and Plans. 75 fr.

THOMAS MOORE'S POETICAL WORKS;
Complete in one volume. With a New Portrait, by George Richmond. 8vo. 31 fr. 50 c.

MOORE'S LALLA ROOKH. AN ORIENTAL ROMANCE. *Twentieth Edition.* 8vo. illustrated with 13 Engravings, finished in the highest style of art. 31 fr. 50 c.

MOORE'S LALLA ROOKH. AN ORIENTAL ROMANCE. *Twenty-first Edition.* 8vo. with 4 Engravings, from Paintings by Westall. 15 fr. 75 c.

MOORE'S IRISH MELODIES.
Illustrated by D. MACLISE, R.A. Imperial 8vo. with 161 Designs, engraved on Steel. 95 fr.
Proof Impressions (only 200 copies printed). 189 fr.

THE HISTORY OF IRELAND.
From the Earliest Kings of that Realm, down to its latest Chief. By THOMAS MOORE, Esq. 4 vols. fcap. 8vo. 36 fr.

INTRODUCTION TO A SCIENTIFIC SYSTEM OF MYTHOLOGY. By C. O. MULLER, author of "The History and Antiquities of the Doric Race," etc. Translated from the German by JOHN LEITCH. 8vo. 18 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF GEOGRAPHY;
Comprising a complete Description of the Earth: exhibiting its Relation to the Heavenly Bodies, its Physical Structure, the Natural History of each Country, and the Industry, Commerce, Political Institutions, and Civil and Social State of all Nations. By HUGH MURRAY, F.R.S.E.; assisted in Astronomy, etc. by Professor WALLACE; in Geology, etc by Professor JAMESON; Botany, etc. by Sir W. J. HOOKER; Zoology, etc. by W. SWAINSON, Esq *New Edition.* With 82 Maps, drawn by Sidney Hall, and 1000 other Engravings on Wood, from Drawings by Swainson, T. Landseer, Sowerby, Strutt, etc., representing the most remarkable Objects of Nature and Art in every Region of the Globe. 8vo. 90 fr.

LECTURES ON THE COMPARATIVE ANATOMY AND PHYSIOLOGY OF THE INVERTEBRATE ANIMALS, delivered at the Royal College of Surgeons in 1843. By RICHARD OWEN, F.R.S Hunterian Professor to the College. From Notes taken by WILLIAM WHITE COOPER, M.R.C.S., and revised by Professor OWEN; with Glossary and Index. 8vo. with 140 Illustrations on Wood. 21 fr.

SERVIA, THE YOUNGEST MEMBER OF THE EUROPEAN FAMILY; or, a Residence in Belgrade, and Travels through the Highlands and Woodlands of the Interior, during the years 1843 and 1844. By ANDREW ARCHIBALD PATON, Esq. Post 8vo. with Portrait and Plate. 18 fr.

By the same Author.

THE MODERN SYRIANS; or, Native Society in Damascus, Aleppo, and the Mountains of the Druses. Post 8vo. 15 fr. 75 c.

GERMAN UNIVERSITY EDUCATION;

Or, the Professors and Students of Germany. By WALTER C. PERRY, Phil. D. of the University of Gottingen. Post 8vo. 6 fr. 75 c.

A TREATISE ON THE MANUFACTURE OF SILK. By G. R. PORTER, Esq., F.R.S., author of " The Progress of the Nation, " etc. Fcap. 8vo. with 39 Engravings on Wood. 9 fr.

A TREATISE ON THE MANUFACTURES OF PORCELAIN AND GLASS. By G. R. PORTER, Esq., F.R.S. Fcap. 8vo. with 50 woodcuts. 9 fr.

THE LIFE, PROGRESSES, AND REBELLION OF JAMES, DUKE OF MONMOUTH, to his Capture and Execution: with a full Account of the Bloody Assizes, and copious Biographical Notices. By GEORGE ROBERTS. 2 vols. 8vo. with Portrait, Maps, and other Illustrations. 36 fr.

LIVES OF EMINENT BRITISH LAWYERS.
By HENRY ROSCOE, Esq. Fcap. 8vo. 9 fr.

THE HISTORY OF SCOTLAND.

By Sir WALTER SCOTT. 2 vols. fcap. 8vo. 18 fr.

SELECT WORKS OF THE BRITISH POETS; from Chaucer to Withers: with Biographical Sketches, by R. SOUTHEY, LL.D. 8vo. 45 fr.

SELECT WORKS OF THE BRITISH POETS; with Biographical and Critical Prefaces by Dr. AIKIN. *A New Edition*, with Selections from the works of Crabbe, Scott, Coleridge, etc. 8vo. 27 fr.

THE WORKS OF THE REV. SYDNEY SMITH.
Third Edit. 3 vols. 8vo. with Portrait. 54 fr.

LIVES OF THE BRITISH ADMIRALS;

With an Introductory View of the Naval History of England. By R. SOUTHEY, Esq. and R. BELL, Esq. 5 vols. fcap. 8vo. 45 fr.

SOUTHEY'S (ROBERT) COMPLETE POETICAL WORKS: complete in one volume. 8vo. with Portrait and View of the Poet's Residence at Keswick. 31 fr. 50 c.

HORATIUS RESTITUTUS;

Or, the Books of Horace arranged in Chronological Order, according to the Scheme of Dr. Bentley, from the Text of Gesner, corrected and improved: with a Preliminary Dissertation, on the Chronology of the works, on the Localities, and on the Life and Character of that Poet. By JAMES TATE, M.A. *Second Edit.* 8vo. 18 fr.

THE STATESMAN.

By HENRY TAYLOR, Esq., author of " Philip Van Artevelde. " 12mo. 9 fr. 75 c.

THE HISTORY OF GREECE.

By the Right Rev. the Lord BISHOP OF ST. DAVID'S. *A New Edition, revised;* with Notes. Vols I. and II. 8vo. with Maps, 18 fr. each. To be completed in 8 volumes.

Also, an Edition in 8 vols. fcap. 8vo. 72 fr.

THOMSON'S SEASONS.

Edited by BOLTON CORNEY, Esq. Illustrated with Seventy-seven Designs drawn on Wood by the Members of the Etching Club. Engraved by Thompson and other eminent Engravers. 8vo. 31 fr. 50 c.

TURNER.

THE HISTORY OF ENGLAND; from the Earliest Period to the Death of Elizabeth. By SHARON TURNER, Esq. *New Edition.* 12 vols. 8vo. 244 fr. 50 c.

THE HISTORY OF THE ANGLO-SAXONS. *Sixth Edition.* 3 vols. 8vo. 67 fr. 50 c.

THE HISTORY OF ENGLAND DURING THE MIDDLE AGES; comprising the Reign from William the Conqueror to the Accession of Henry VIII. *Third Edit.* 5 vols 8vo. 90 fr.

THE HISTORY OF THE REIGN OF HENRY VIII.; comprising the Poetical History of the commencement of the English Reformation. *Third Edition.* 2 vols. 8vo. 39 fr.

THE HISTORY OF THE REIGN OF EDWARD VI., MARY, AND ELIZABETH; being the Second Part of the Modern History of England. *Third Edit.* 2 vols. 8vo. 48 fr.

A DICTIONARY OF ARTS, MANUFACTURES, AND MINES; containing a clear Exposition of their Principles and Practice. By ANDREW URE. *Third Edit., corrected.* 8vo. with 1240 woodcuts. 75 fr.

AN ENCYCLOPÆDIA OF DOMESTIC ECONOMY; comprising such subjects as are most immediately connected with Housekeeping; as, The Construction of Domestic Edifices, with the modes of Warming, Ventilating, and Lighting them — A description of the various articles of Furniture, with the nature of their Materials — Duties of Servants — A general account of the Animal and Vegetable Substances used as Food, and the methods of preserving and preparing them by Cooking — Making Bread — The Chemical Nature and the Preparation of all kinds of Fermented Liquors used as Beverage — Materials employed in Dress and the Toilet — Business of the Laundry — Description of the various wheel Carriages — Preservation of Health — Domestic Medicine, etc., etc. By THOMAS WEBSTER, F.G.S., etc. 8vo. with 1000 woodcuts. 75 fr.

THE BIBLE, THE KORAN, AND THE TALMUD; or, Biblical Legends of the Mussulmans, compiled from Arabic Sources, and compared with Jewish Traditions. By Dr. G. WELL, Librarian of the University of Heidelberg, etc. Translated from the German, with Notes. Post 8vo. 11 fr. 25 c.

DASHES AT LIFE WITH A FREE PENCIL.
By N. F. WILLIS, Esq., author of " Pencillings by the Way," etc. 3 vols. post. 8vo. 47 fr. 25 c.

Imprimerie de H. FOURNIER et Cᵉ, rue Saint-Benoît, 7.

ond
8 fr.

Van
75 c.

ND's,
d II.
in 8

2 fr.

with
the
omp-
50 c.

Pe-
WER,
50 c.
Edi-
50 c.
DDLE
Con-
Edit.
90 fr.
VIII.;
ence-
tion.
30 fr.
VI.,
art of
vols.
48 fr.
URES,
their
Third
75 fr.
ECO-
imme-
e Con-
des of
A des-
, with
ants—
le Sub-
erving
read—
of all
e—Ma-
usiness
wheel
e Medi-
S., etc.
75 fr.
TAL-
s, com-
ith Je-
of the
rom the
fr. 25 c.
ENCIL.
lings by
fr. 25 c.